

# économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

Entretien exclusif

Amadou Gon Coulibaly  
Premier ministre  
de Côte d'Ivoire

édition

## CÔTE D'IVOIRE

### FMI

Rassuré sur les performances  
de la Côte d'Ivoire

### 5<sup>E</sup> SOMMET UE/UA

Nécessité d'investir dans  
le capital jeunes

### CAFÉ/CACAO

Les indicateurs sont au rouge,  
mais l'espoir demeure...

### POLITIQUE

Comment Alassane Ouattara  
a recréé de la confiance chez  
les investisseurs

### TOURISME

Un secteur indispensable  
au développement

### OPPOSITION

Est-elle toujours dans  
la tourmente ?



# Des BASES SOLIDES pour l'ÉMERGENCE

M 06547 - 2 - F: 6,00 € - RD





# BONS ET OBLIGATIONS

DU TRÉSOR INSCRITS EN COMPTE COURANT À L'ACCD

VALEUR NOMINALE  
**10.000 FCFA**

**3ans**

TAUX D'INTÉRÊT  
**7.25%**  
par an

**5ans**

TAUX D'INTÉRÊT  
**8.25%**  
par an

**12mois**

TAUX D'INTÉRÊT  
**5.00%**  
par an



## TOUS, ON Y GAGNE!

**3mois**

TAUX D'INTÉRÊT  
**3.75%**  
par an

**6mois**

TAUX D'INTÉRÊT  
**4.75%**  
par an

**9mois**

TAUX D'INTÉRÊT  
**4.85%**  
par an

DIRECTION DU FINANCEMENT ET DU SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES  
AGENCE COMPTABLE CENTRALE DES DÉPÔTS

Contacts : 20 25 84 40 - 20 25 84 58 - 20 25 82 12/14 - 20 25 84 84/85

Numéro Vert 8000 1010

Site web : [www.tresor.gouv.ci](http://www.tresor.gouv.ci) - Facebook : [www.facebook.com/dgtcpciv](http://www.facebook.com/dgtcpciv)

## LE VENT EN POUPE DANS LA HOULE PLANÉTAIRE

7 *L'édito par Serge Henri Malet*

### POLITIQUE

- 8 Politique intérieure – Comment Alassane Ouattara a recréé de la confiance chez les investisseurs
- 11 **Entretien exclusif – Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly**
- 19 3<sup>e</sup> congrès du Rassemblement des Républicains – Henriette Diabaté doit réorganiser le RDR et le rendre plus fort
- 21 Parti Démocratique de Côte d'Ivoire – L'arme secrète du PDCI
- 22 Sommet UA-UE – Nécessité d'investir dans le capital jeunes
- 24 Ministère de la Défense – FACI : les travaux d'hercule d'Hamed Bakayoko
- 26 Opposition – L'opposition est-elle toujours dans la tourmente ?
- 28 Entretien – Directeur du Centre d'information et de communication gouvernementale, Bakary Sanogo



### 8 – POLITIQUE

**Comment Alassane Ouattara a recréé de la confiance chez les investisseurs**

### ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 31 Justice – « Un projet de loi sur la protection des témoins »
- 32 Entretien – Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambile
- 35 Emploi – L'emploi des jeunes, une préoccupation nationale
- 39 Bureau de Coordination des Programmes Emploi – Emploi et insertion des jeunes : le modèle ivoirien
- 40 Entretien – Coordonnateur du Bureau de coordination des programmes emploi, Adama Bamba
- 42 Institution de prévoyance sociale – Caisse générale de retraite des agents de l'État – Nouveauté en vue : le régime de retraite complémentaire par capitalisation
- 45 Environnement – La Côte d'Ivoire veut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28 % à l'horizon 2030
- 46 Entretien – Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable, Anne-Désirée Ouloto
- 48 Entretien – Directeur général du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine, Gildas Simy
- 50 Entretien – Directrice générale de l'Agence nationale de la salubrité urbaine, Sarrahn Ouattara
- 53 Office national de l'assainissement et du drainage – Atteindre un taux d'assainissement de 60 % d'ici à 2030
- 54 Entretien – Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, Claude Isaac Dé
- 56 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'assainissement et du drainage, Amara Sanogo
- 58 Entretien – Directeur général de la chaîne de TV VoxAfrica, Jules Domche



### 11 – ENTRETIEN EXCLUSIF

**Amadou Gon Coulibaly,  
Premier ministre  
de Côte d'Ivoire**

**LE RÉASSUREUR  
DE PROXIMITÉ**  
[www.aveni-re.com](http://www.aveni-re.com)

Choisissez la simplicité  
et le confort



- Confiance
- Originalité
- Responsabilité
- Intégrité
- Sociabilité

**La Banque Autrement**  
[www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)



- 60 Entretien – Directeur de la publication de *L'Intelligent d'Abidjan*, Wakili Alafé
- 61 Entretien – Président fondateur du groupe de presse les Éditions *Le Pays*, Boureima Jérémie Sigue

### MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 62 Croissance – L'émergence est pour 2020
- 63 Budget – Un budget 2018 aux dépenses sociales en hausse de 10,7 %
- 64 Entretien – Ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné
- 66 Entretien – Directeur général des Douanes, colonel major Pierre Alphone Da
- 68 Dette – Un endettement maîtrisé
- 69 Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique – Un plan stratégique de développement pour accompagner la politique d'émergence
- 70 Entretien – Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Jacques Konan Assahoré
- 73 Fonds monétaire international – Le FMI fait confiance aux performances de la Côte d'Ivoire

### MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 74 Mines – Une montée en puissance attendue dans le minier
- 75 Électricité – Rattraper le déficit énergétique
- 76 Entretien – Ministre du Pétrole, de l'Énergie, du Développement durable et des Énergies renouvelables, Thierry Tanoh
- 78 Compagnie Ivoirienne d'Électricité – Un modèle d'expertise au service de la Côte d'Ivoire
- 80 Entretien – Ministre de l'Industrie et des Mines, D<sup>r</sup> Jean-Claude Brou



#### 86 – TOURISME

**Le tourisme, un secteur indispensable pour le développement**

### INVESTISSEMENTS

- 82 Climat des affaires – Un climat des affaires en nette amélioration
- 83 Bourse régionale des valeurs mobilières – Une bourse qui a le vent en poupe

### DOSSIER TOURISME

- 85 Investissements – Une attention toute particulière
- 86 Tourisme – Un secteur indispensable pour le développement
- 88 Entretien – Directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, Jean-Marie Somet
- 91 7<sup>e</sup> Salon international du tourisme d'Abidjan – Le tourisme durable célébré au SITA 2017
- 93 Formation – Un dynamisme qui repose sur la formation
- 94 Entretien – Président de la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire, Mamadou Diomandé

### BANQUES & ASSURANCES

- 96 Assurances – Le cap des 300 milliards de FCFA franchi
- 99 Réassurance – AVENI-RE : une compagnie en phase avec le marché

**AVENI-RE**

**LE RÉASSUREUR DE PROXIMITÉ**

[www.aveni-re.com](http://www.aveni-re.com)



# SIBIRI HOLDING

5 sociétés réparties  
en Afrique de l'Ouest



Société de transport  
de produits pétroliers



Entreprise de distribution  
de produits pétroliers

**SO.MEH.AL Sarl**  
SOCIETE MEHDY ALVIN

REPRESENTATION - NEGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits  
d'entretien et d'insecticides de la  
marque ORO au Bénin et au Togo



Côte d'Ivoire



Burkina Faso

Entreprises de Bâtiments  
et Travaux publics (BTP)  
et de promotion immobilière.

**SIBIRI HOLDING :**

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54

01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

[www.sibiri.group](http://www.sibiri.group)

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



**LLB Afrique**

**SIÈGE SOCIAL :**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52  
administration@economiesafricaines.fr  
www.economiesafricainesmagazine.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Cyril MARTIN  
cmartin@economiesafricaines.fr

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Serge-Henri MALET  
shmalet@economiesafricaines.fr

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Annie JUNJAUD

**RÉDACTION**

Louise BIBALOU-DURAND  
Alain BOUABRÉ  
Adissa COMPAORÉ  
Christian KOUAMEN  
Traoré KOUASSI  
Paul de MANFRED  
Serge-Henri MALET  
Alexis NOUMÉ  
Janis YOROBO  
redaction@economiesafricaines.fr

**SERVICE PHOTOS**

Sébastien KOUASSI /Emergence  
Wilfried SANTANNA  
Jean-Marie OUEDRAOGO

**COMMUNICATION ET PUBLICITÉ**

Directrice commerciale  
Christine LE CUZIAT  
clecuziat@economiesafricaines.com

**FABRICATION**

Tristan BEN MAHJOUR

**WEBMASTER**

Jean OTIS

**IMPRIMEUR**

2GCA 'pari.s - 24, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque  
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.  
2017Économies Africaines - Dépôt légal décembre 2017  
Commission paritaire en cours - ISSN 2558-5924 - Presstatiss 6547

- 100 Entretien – Président directeur général d'AVENI-RE, Seybatou Aw
- 102 Réassurance – Le capital d'AVENI-RE porté à 22 milliards en 2018
- 104 Entretien – Président directeur général du groupe La Loyale Assurances, Bernard Asso Abouo
- 107 Banques – Comment convaincre les banques de financer les PME ?
- 108 Entretien – Directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire, Mamadou Sanon

**INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS**

- 110 Transports – La BAD débloque 770 millions d'euros pour les infrastructures routières d'Abidjan
- 112 Entretien – Ministre des Transports, Amadou Koné
- 114 Entretien – Président directeur général de la Société ivoirienne de manutention et de transit, Stéphane Eholié
- 119 Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) – Certification ISO 9001 version 2015 : une transition réussie
- 120 Entretien – Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), Kinapara Coulibaly
- 122 Grands travaux – Quand la Côte d'Ivoire change de visage
- 124 Entretien – Ministre des Infrastructures économiques, Amédé Koffi Kouakou
- 126 Entretien – Directeur général de la Société de Routes et de Bâtiments-CI (SOROUBAT-CI), Salem Rhomdane



**110 – INFRASTRUCTURES**  
La BAD débloque 770 millions d'euros pour les infrastructures routière d'Abidjan

**AGRICULTURE**

- 129 Agriculture – La Côte d'Ivoire, leader du secteur agricole en Afrique
- 130 Café/Cacao – Les indicateurs sont au rouge, mais l'espoir demeure...
- 132 Entretien – Ministre de l'Agriculture et de la Planification rurale, Mamadou Sangafowa Coulibaly



**130 – CAFÉ/CACAO**  
Les indicateurs sont au rouge, mais l'espoir demeure...

**AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION  
BURKINA FASO**

- 134 Projet de conception et de construction de l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar en mode Partenariat – Public – Privé
- 136 Projet de construction et de l'équipement du siège du MAEC-BE en mode Partenariat – Public – Privé

**LE RÉASSUREUR  
DE PROXIMITÉ**  
[www.aveni-re.com](http://www.aveni-re.com)



« ANASUR, une agence de régulation de référence en Afrique sub-saharienne »

## La salubrité, notre défi !



Clôture de l'Opération Balaie Devant ta Porte, édition 2016, en présence du Maire de la Commune de Marcory



Construction du centre de groupage de Namoué (Commune de Bingerville)



Opérations de Propreté des sites des 8<sup>ème</sup> Jeux de la Francophonie



Renforcement des capacités des pré-collecteurs en technique de gestion durable des déchets



Emission Wozo vacances 2017 : la salubrité comme thématique de messages véhiculés par les enfants



Construction de Ponts bascules dans les villes de l'intérieur du pays

Cocody II Plateaux Vallon – lot n°2591 – Ilot n°216  
22 BP 14 94 – Abidjan 22  
Tel. : (+225) 22 51 42 60 – Fax. : (+225) 22 41 45 95  
info@anasur.ci

[www.anasur.salubrite.gouv.ci](http://www.anasur.salubrite.gouv.ci)



**SIGNELEZ LES CAS D'INSALUBRITE  
ET DE NUISANCES SONORES EN APPELANT L'ANASUR AUX**

**47 14 00 00/ 01 20 00 00/ 56 50 00 00**

Du Lundi au Vendredi entre 7 H 30 et 18 H 00.







Par Serge-Henri Malet

## Le vent en poupe dans la houle planétaire

L'entretien exclusif accordé à *Économies Africaines* par le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, et complété par ceux de dix de ses ministres, a été l'occasion de faire œuvre pédagogique pour expliquer l'ampleur et le bien-fondé des actions entreprises sous l'ère Ouattara, soit de 2010 à nos jours, et ce jusqu'en 2020. Les grands patrons du secteur privé et des administrations qui accompagnent ce mouvement témoignent de la vitalité d'un climat des affaires en recherche de compétitivité. Amadou Gon Coulibaly a pris soin d'éviter toute polémique au moment où son parti, le RDR, amorce un rassemblement stratégique avec le courant de Guillaume Soro. À l'approche de la présidentielle de 2020, ce dernier rentre en effet dans le rang après des velléités de s'en détacher. Le chef du gouvernement a quant à lui rappelé que son pays, classé parmi les cinq premiers au monde en termes de PIB, affiche une croissance moyenne de 9,2 % par an sur la période 2012-2016, se félicitant des projections à 8,1 % malgré les chocs liés notamment à la baisse drastique des cours mondiaux du cacao.

Car si la première puissance économique francophone en Afrique de l'Ouest a enregistré des taux de croissance impressionnants de 2012 à 2015, elle subit depuis 2016 la chute du prix du cacao, principale ressource du pays, tombé début mars à son niveau le plus bas depuis plus de trois ans, avec une perte de plus de 35 % en moins d'un an. Lucide et pragmatique, l'exécutif ivoirien a indiqué en mai dernier par la voix de son porte-parole qu'il révisait à la baisse ses prévisions de croissance et son budget d'investissement : la projection de croissance passe de 8,6 % à 8,1 % et les dépenses d'investissements sont amputées de 9,4 %, soit 177 milliards de FCFA (271 millions d'euros), passant de 1 924,7 milliards de FCFA (2,93 milliards d'euros) à 1 746,9 milliards de FCFA (2,66 milliards d'euros). Et pourtant, quelles qu'aient été les déconvenues budgétaires, le gouvernement a affronté durant des mois une grogne des fonctionnaires et leur a malgré tout accordé des hausses de salaire allant de 25 000 FCFA

(38 euros) à 40 000 FCFA (60 euros) par mois. Mais ce tableau flatteur des performances ivoiriennes n'occulte pas totalement le fait que la conjoncture internationale a eu un impact sur le pays, de sorte que l'engagement du président Alassane Ouattara et de son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly à atteindre l'émergence en 2020 avec un taux de croissance à deux chiffres semble aujourd'hui compromis.

On rappellera toutefois que l'une des forces de l'économie ivoirienne réside dans les investissements directs étrangers (IDE). Les réformes adoptées par les précédents gouvernements ont hissé leur niveau à 672 milliards de FCFA en 2016, une hausse de 0,3 % par rapport à 2015. Ceci explique que la Côte d'Ivoire ait été classée pays d'Afrique subsaharienne le plus attractif pour les investissements par Nielsen's Africa Prospects (API), première place ravie au Nigeria occupant désormais la quatrième : l'ex-première puissance économique d'Afrique paie le prix de la baisse des prix du pétrole qui assurait près de 70 % de ses revenus. L'année 2017 restera pour les Ivoiriens fortement marquée par la diplomatie. Après le Caire en 2000, Lisbonne en 2007, Tripoli en 2010 et Bruxelles en 2014, ce fut au tour d'Abidjan d'abriter les 29 et 30 novembre le 5<sup>e</sup> sommet Union africaine-Union européenne (UA-UE) auquel prirent part près de 10 000 participants issus de 110 pays, avec pour thème central : « L'investissement dans la jeunesse ». Un événement de portée mondiale qui venait clore une année 2017 qu'Abidjan avait même baptisée « année de la diplomatie ivoirienne », l'autre événement d'importance étant l'organisation très réussie des 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie en juillet. Ce 5<sup>e</sup> sommet UA-UE aura permis à la Côte d'Ivoire de rappeler qu'une place de choix doit être accordée à l'investissement dans le « capital humain », et particulièrement la jeunesse, grâce à l'éducation, à la formation et à l'alphabétisation. Des atouts que le pays d'Alassane Ouattara a volontiers partagés avec ses homologues européens et africains, puisque la Côte d'Ivoire a déjà fait voter une loi rendant l'école obligatoire.

# COMMENT ALASSANE OUATTARA A RECRÉÉ DE LA CONFIANCE CHEZ LES INVESTISSEURS

*Au crédit du président Ouattara, la mise en œuvre ces sept dernières années d'une politique qui a consolidé la paix, renforcé la sécurité et maintenu la croissance économique moyenne à plus de 8 %. Reste à savoir si cela permettra à son pays de faire valider son statut d'émergent en 2020.*

Pour faire atteindre l'émergence à son pays, le président Ouattara s'est doté depuis 2012 d'une boussole, le Plan national de développement (PND) : d'abord le PND 2012-2015, d'un coût de 12 000 milliards de FCFA, puis le PND 2016-2020, évalué à 30 000 milliards de FCFA. Et il a au moins réussi une chose : faire renaître la confiance auprès des investisseurs, qui ont cru en la capacité de la Côte d'Ivoire à rebondir alors qu'elle sortait d'une profonde crise ayant fragilisé son économie depuis près d'une décennie. Le retour à Abidjan de la Banque africaine de développement (alors relocalisée à Tunis) en est une parfaite illustration. Dans le cadre du PND 2012-2015, l'institution financière panafricaine a d'ailleurs mobilisé près de 1,3 milliard de dollars pour non seulement soutenir la cohésion sociale, mais aussi contribuer à la reconstruction des infrastructures-clés – transport, énergie, agriculture, eau et assainissement – afin de relancer l'économie d'un pays transformé depuis lors en un chantier à ciel ouvert. Aujourd'hui, le bilan des réalisations au titre du PND 2016-2020 fait état d'investissements globaux de 4,450 milliards de FCFA mobilisés en 2016, soit un taux de réalisation de 104 %. Et la part du secteur privé dans ces investissements est de plus de 64 % pour un objectif de 60 %. En ce qui concerne les financements publics, le taux d'engagement des partenaires au développement s'élève à 38 % des annonces couvrant la période 2016-2020, et il est supérieur au rythme annuel de 20 %, « ce qui traduit un niveau très satisfaisant de réalisation des engagements du Groupe

*consultatif et une grande confiance des investisseurs dans l'économie ivoirienne et la gouvernance mise en œuvre », jubile le porte-parole du gouvernement Koné Bruno, se faisant l'écho de la satisfaction de l'ensemble du gouvernement, qui se félicite de savoir qu'au plan de la réalisation des investissements publics, le taux de décaissement soit situé à 80 %.*

En conséquence, le président Alassane Ouattara se réjouit de ce que la mise en œuvre de sa vision en 2016 ait permis au gouvernement de consolider la paix et de renforcer la sécurité, de maintenir la croissance économique en moyenne à 8,3 % en dépit du ralentissement de la croissance mondiale, de renforcer les infrastructures sociales et d'augmenter les dépenses en faveur des plus démunis.

Malgré ce tableau assez flatteur, la conjoncture internationale a quelque peu affecté l'économie nationale, de sorte que l'engagement des autorités à atteindre l'émergence en 2020 avec un taux de croissance à deux chiffres semble aujourd'hui repoussé. En effet,

**Au titre du PND 2016-2020, les investissements globaux mobilisés en 2016 se chiffrent à 4,450 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104 %.**

le budget 2017 a été revu à la baisse de 54 milliards de FCFA, passant de 6 501 milliards de FCFA à 6 447 milliards, soit une moins value d'environ 9 %. Les députés ont d'ailleurs adopté une loi de finances rectificative autorisant le gouvernement à réajuster le budget 2017. Le secrétaire d'État auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Sanogo Moussa, qui a présenté ce projet de loi dans l'hémicycle le 26 octobre 2017, justifie cette décision par la baisse de 35 % des cours du cacao sur le marché international (*lire notre article p. 130-131*). Car faut-il le rappeler, la Côte d'Ivoire, avec ses 2 millions de tonnes, est le premier producteur mondial de cette spéculation et fournit à elle seule 40 % du marché international. La crise cacaoyère a donc fait drastiquement chuter les recettes d'exportation de l'État ainsi que le pouvoir d'achat des producteurs,



Alassane Ouattara,  
président de la République  
de Côte d'Ivoire.

le kilogramme de cacao s'achetant bord champ à 700 FCFA depuis la campagne intermédiaire en mars 2017, contre 1 100 FCFA avant. Cette situation est loin de repousser les frontières de la pauvreté, dont le seuil avoisine toujours les 50 %. En outre, Sanogo Moussa souligne que l'évolution à la baisse des cours du cacao combinée à l'évolution à la hausse des cours du pétrole et à la révision des données d'évolution du commerce extérieur, qui s'établirait à +5,6 % contre +9,1 % initialement projetés, facteurs auxquels il convient d'associer les revendications salariales dans les rangs des fonctionnaires et des militaires début 2017, ont amené le gouvernement à revoir à la baisse les prévisions du taux de croissance économique 2017, soit 8,5 %, contre 8,9 % initialement fixé.

Cependant, il faut dire que depuis 2012, la Côte d'Ivoire ne s'est pas relâchée du point de vue de la gouvernance, souligne le président Ouattara. Ce qui lui vaut d'être malgré tout considéré par ses pairs de la CEDEAO comme un acteur incontournable dans leur volonté commune de doter leur espace communautaire d'une monnaie unique. La Côte d'Ivoire, au regard du parcours du président Ouattara en tant banquier à la BCEAO et au FMI, mesure l'importance de son rôle dans le processus d'intégration économique et monétaire de la sous-région par la mise en place d'une monnaie unique au sein de cette région d'ici à 2020, une vision conforme à l'axe stratégique n° 5 du PND 2016-2020. Est-il possible de tenir les délais ? Le président Ouattara sait que ce ne sera pas facile, mais que ce ne sera pas non plus impossible si tous les

États de la sous-région prennent un certain nombre de mesures à la fois structurelles et budgétaires pour s'assurer que « nos économies sont capables de résister aux crises actuelles, qu'elles soient endogènes ou exogènes. » La deuxième chose sur laquelle il insiste, ce sont les politiques de convergence : « Nous avons un certain nombre de critères que nous appelons des critères de premier plan qui doivent être respectés par tous les États. Et deux autres critères, qui sont des critères secondaires, que ce soient les questions de taux d'inflation ou de déficits budgétaires, le niveau de la dette extérieure ou encore le financement des déficits. » De 2012 à 2015, la Côte d'Ivoire a respecté tous les critères de convergence, qu'ils soient de premier plan ou secondaires, se réjouit le président Ouattara. Cependant, avec la crise du cacao et bien d'autres problèmes endogènes, « nous avons relâché un peu et le déficit est remonté entre 4 % et 4,5 %. Notre objectif est de ramener ce déficit à 3 % en 2019. Ce qui veut dire qu'à moment-là, la Côte d'Ivoire aura respecté tous les critères de convergence », réajuste-t-il avant d'inviter les autres États à se situer dans la même dynamique et à faire en sorte qu'en 2019 « nous puissions tous respecter au moins les critères de premier plan. Ceci nous permettra d'avoir une monnaie unique de la CEDEAO en 2020. » La volonté politique doit animer tous les acteurs de l'espace CEDEAO pour accepter une évaluation de leurs économies au-delà de la sous-région en vue de s'assurer qu'ils sont tous sur la bonne voie.

Alexis Noumé



*Déterminés  
à vous donner le meilleur  
pour mieux vous satisfaire*

Amadou Gon Coulibaly,  
Premier ministre.

*Amadou Gon Coulibaly, chef du gouvernement ivoirien, s'est voulu pédagogue dans ses réponses à quasiment toutes les questions : transformation de la filière café/cacao et anacarde, présidentielle en 2020, émergence... Sur tous ces sujets, il a donné l'image d'un chef de gouvernement concentré, dont l'objectif numéro un est, dit-il, « de satisfaire les attentes légitimes des populations ».*

## « PRÈS DE 2 MILLIONS D'EMPLOIS CRÉÉS DANS DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DEPUIS 2011 »

Lors de votre entrée en fonction début 2017, les revendications salariales des militaires et des travailleurs ne vous ont-elles pas perturbé ?

**Amadou Gon Coulibaly :** Non, pas du tout. Nous considérons que cette crise d'ordre purement pécuniaire est désormais définitivement close. Les négociations et les mesures prises, s'agissant des syndicats de fonctionnaires, ont permis de trouver des solutions définitives et durables, avec notamment la signature d'une trêve sociale. S'agissant des militaires, les engagements pris

par le président de la République ont été tenus et leurs incidences prises en compte dans nos programmes économiques et financiers avec les institutions de Bretton Woods. L'apaisement du front social a permis de limiter les répercussions sur la situation macroéconomique et de contenir l'impact sur nos finances publiques.

L'ambition clairement affichée par le président Alasane Ouattara est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pensez-vous ►(suite p. 12)

### ► y parvenir ?

La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus performantes du continent africain, et le moteur de l'économie de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), avec 40 % du PIB de la zone. Elle est classée parmi les cinq premiers pays au niveau mondial en termes de croissance économique, avec une croissance moyenne de 9,2 % par an sur la période 2012-2016. En 2017, il est attendu une croissance de 8,1 % malgré les chocs liés notamment à la baisse drastique des cours mondiaux du cacao. Les perspectives à moyen terme maintiennent cette croissance à un niveau élevé d'environ 8 % sur la période 2018-2020.

Notre pays possède une économie diversifiée, compétitive, résiliente, peu dépendante du pétrole et non dépendante de l'exportation d'un seul produit. En plus de constituer un hub sous-régional énergétique, de télécommunications et de transport aérien, la Côte d'Ivoire représente une importante place financière dans l'espace de l'UEMOA. Notre objectif d'être un pays émergent à l'horizon 2020 et notre volonté de maintenir une croissance



Amadou Gon Coulibaly aux côtés d'Olivier Bouygues lors de leur rencontre le 10 octobre 2017 où le PCA du groupe Bouygues a souhaité confirmer l'engagement de son groupe à renforcer ses investissements en Côte d'Ivoire.

**« La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus performantes du continent africain. »**

économique forte, durable et inclusive exigent que nous travaillions davantage. Le Plan national de développement (PND) 2016-2020, qui fixe les grandes priorités de développement, ambitionne de réaliser la transformation structurelle de notre économie. Le gouvernement a choisi d'impliquer davantage le secteur privé. Les réalisations nous donnent raison. En effet, à ce jour, le secteur privé a contribué à hauteur de 66,9 % aux investissements globaux dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ceci est le résultat des importantes réformes entreprises par le gouvernement, qui ont permis d'améliorer l'environnement des affaires et le niveau de compétitivité globale de notre économie. Il s'agit notamment des réformes

pour moderniser les infrastructures telles que les routes, le réseau ferroviaire, les ports et l'énergie, pour développer le capital humain, et enfin pour restructurer et développer le secteur financier national. En ce qui concerne les coûts des facteurs de production, nous privilégierons la concertation en vue d'éviter des ajustements tarifaires trop brutaux pouvant obérer la compétitivité des entreprises. Plus globalement, le gouvernement met en œuvre dans tous ces domaines un ensemble de plans sectoriels que nous comptons exécuter pour améliorer significativement la compétitivité d'ensemble de notre économie.

Pour ce qui est du renforcement de la diversification, la priorité est accordée à l'expansion du secteur secondaire. L'objectif visé est de mettre en place un environnement permettant de relever significativement le taux de transformation de nos principaux produits de base. À cet effet, la révision du Code des investissements entreprise par le gouvernement vise à rationaliser et à optimiser les avantages fiscaux en vue de soutenir les efforts de diversification de notre économie. La Côte d'Ivoire fait partie des cinq pays retenus pour la phase pilote du projet de développement du secteur privé dans le cadre de l'Association internationale de développement (IDA) 18 du groupe

de la Banque mondiale. La fenêtre prévue permettra à la Société financière internationale (SFI) et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) d'améliorer le financement du secteur privé par des garanties, des bonifications de taux d'intérêts et d'autres mécanismes de facilitation au profit des PME. Il est également prévu dans ce cadre le renforcement de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). En outre, en plus de son admission au Compact With Africa du G20, la Côte d'Ivoire fait également partie des trois pays admis au Compact bilatéral de l'Allemagne. Toutes ces initiatives visent à renforcer la place financière régionale que constitue Abidjan. Il s'agit de répondre de façon substantielle aux besoins de financement de notre économie, à travers une plus grande mobilisation de l'épargne intérieure et sa transformation par des acteurs viables et compétitifs. Les efforts que nous entreprenons s'accompagnent de la mise en œuvre d'une politique budgétaire à même de soutenir nos investissements et de renforcer nos dépenses de sécurité. Elle s'inscrit toutefois dans une stratégie de gestion de la dette à moyen terme permettant de consolider la stabilité macroéconomique. Bien entendu, la stabilité politique sans laquelle tout ceci n'est point possible est renforcée. La nouvelle Constitution dont notre pays s'est doté vise à renforcer davantage notre stabilité institutionnelle et à consolider l'État de droit.

**L'émergence passe forcément aussi par l'industrialisation et la transformation de vos matières premières. Deux exemples frappants concernent des produits emblématiques où la Côte d'Ivoire est leader mondial : l'anacarde, transformé à seulement 7 %, et le cacao à 30 %. Quel processus allez-vous suivre pour inverser la tendance d'ici à 2020 ?**

L'économie ivoirienne repose essentiellement sur l'agri-

culture. Il est évident que nous ne pourrions réaliser la transformation structurelle de l'économie sans envisager un taux bien plus élevé de transformation au niveau local de nos produits agricoles phares. En ce qui concerne notamment le cacao et l'anacarde, nous ambitionnons de passer à l'horizon 2020 d'un taux d'un peu plus de 30 % de transformation pour le cacao à un taux de 50 à 60 %, et d'un taux de transformation d'environ 7 % pour l'anacarde à un taux de 50 %. Le gouvernement bénéficie à ce titre du soutien des institutions financières internationales, notamment de la Banque mondiale, à travers la mise en œuvre du programme Bird Enclaves Cacao et Anacarde.

Dans le domaine du cacao, le gouvernement a conclu des conventions avec de grands groupes leaders mondiaux de la transformation en vue d'optimiser leurs capacités de transformation installées et de les agrandir. Il est prévu à cet effet un dispositif d'incitation basé sur le niveau de transformation locale dans la chaîne de valeur du produit. Par exemple, le droit unique de sortie (DUS), qui est de 14,6 % de la valeur CAF de la fève de cacao, passe à 0 % pour le chocolat fabriqué localement, avec des niveaux dégressifs aux stades intermédiaires de la transformation. S'agissant de l'anacarde, l'enjeu pour notre pays, premier producteur mondial de noix de cajous brutes, est de valoriser le potentiel d'emplois stables évalué à 100 000 pour notre jeunesse sur la chaîne de production. Ces emplois seront créés dans les zones de production qui représentent treize régions administratives sur les trente et une que compte le pays. Pour l'heure, cinq de ces régions seront dotées d'infrastructures industrielles, dont quatre, qui sont les premières zones de production du pays, sur financement de la Banque mondiale : Bouaké, Korhogo, Bondoukou et Séguéla. Le gouvernement entretient un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs de la filière : les producteurs à

la base, les exportateurs, les transformateurs et les banques qui assurent le financement de ces opérations. Un des aspects de notre stratégie est d'assurer, dans des conditions compétitives, une part importante des besoins de financement par les banques locales. Les mécanismes pour atteindre cet objectif sont clairement identifiés et discutés avec les banques en vue d'arrêter un schéma consensuel. D'ailleurs, la dernière réunion que j'ai tenue avec les banques sur ce dossier a eu lieu le 21 novembre dernier.

**Pensez-vous qu'aujourd'hui, votre pays est à même de faire** ▶ (suite p. 14)

Amadou Gon Coulibaly a procédé le 28 octobre 2017 au lancement des travaux de réhabilitation du boulevard de Marseille, à Marcory, au sud d'Abidjan, d'un coût global de 50,612 milliards de FCFA.



► face à une promotion de la destination Côte d'Ivoire à l'intérieur du pays ? Tous les professionnels louent la qualité du travail de Côte d'Ivoire Tourisme sur la ville d'Abidjan. Cependant, l'intérieur du pays manque véritablement d'infrastructures.

Notre pays est en paix. Ivoiriens et non-Ivoiriens peuvent aller d'un point à un autre en Côte d'Ivoire et vaquer à leurs occupations en toute quiétude. Les

**« Le Code des investissements de 2012 a fait du tourisme un secteur prioritaire auquel des avantages fiscaux sont accordés. »**

grandes réunions internationales qui se tiennent en Côte d'Ivoire en sont d'ailleurs un témoignage éloquent. Et la présence de plus en plus forte de grands groupes hôteliers accroissant notablement la capacité d'accueil à Abidjan nous confortent dans cette idée. Ne serait-ce qu'avec l'ouverture des hôtels Radisson, Seen et Azalaï, ce sont plus de 600 chambres qui se sont ajoutées à l'offre entre 2013 et 2015. Notre pays dispose d'immenses potentialités qui, si elles sont valorisées, permettront au tourisme de contribuer

valablement au développement de la Côte d'Ivoire aux côtés des secteurs de l'agriculture et des mines. Notre ambition est de faire de l'industrie touristique un moteur de développement économique et social en facilitant, à moyen terme, la construction de plusieurs réceptifs hôteliers dans les régions à fort potentiel. En vue de favoriser les investissements dans les infrastructures touristiques, notamment le réceptif hôtelier, le Code des investissements de 2012 a fait du tourisme un secteur prioritaire auquel des avantages fiscaux sont accordés. Pour ce qui est de l'intérieur du pays, il faut davantage faire la promotion des potentialités naturelles. Il s'agit notamment des sites balnéaires, des parcs et des réserves, qui offrent de réelles opportunités d'investissement pour la valorisation de leur plein potentiel. J'y ajoute notre riche patrimoine culturel, qui mérite d'être mieux exploité. Tout ceci passe par le maintien et la promotion d'une image de terre d'accueil ouverte sur le monde et la quête d'une offre touristique de qualité et respectueuse des conventions et normes régionales et internationales.

**Vous avez lancé le 25 avril dernier la phase expérimentale de la Couverture maladie universelle (CMU) ivoirienne avant sa généralisation prévue pour 2018.**

Mohammed VI et le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, inaugurant le 8 mars 2017 à Abidjan le centre « Mohammed VI » de formation en médecine d'urgence.





Lors du Congrès du Rassemblement des Républicains, le 10 septembre 2017 – De gauche à droite : Amadou Gon Coulibaly (Premier ministre), Dominique Ouattara (épouse du chef de l'État), Alassane Ouattara (président de la République), Henriette Diabaté (présidente du RDR) et Kandia Camara (secrétaire générale du RDR).



**Quels sont les enjeux de cette assurance-maladie qui va toucher une grande partie des couches modestes ? Comment va-t-elle fonctionner ?**

La Couverture maladie universelle (CMU) s'inscrit dans la mise en œuvre du mécanisme collectif de solidarité et doit contribuer à élargir le champ de la protection sociale en Côte d'Ivoire. Pour sa mise en place et sa gestion, il a été créé en 2014 la Caisse nationale d'Assurance-maladie (CNAM). Et les enrôlements ont démarré avec celui du chef de l'État lui-même en décembre 2014. Le panier de soins a été défini en fonction des statistiques du ministère de la Santé sur les maladies les plus fréquentes et les urgences qui portent atteinte au budget des familles en dehors des affections chroniques. La première phase pilote a démarré avec 150 000 étudiants de l'enseignement supérieur public et privé. Cette première phase est nécessaire pour éprouver l'ensemble du dispositif qui prend en compte l'immatriculation, les cotisations, l'accès aux soins, le remboursement des prestations et l'arrimage de la CMU avec les assurances. La mise en œuvre de cette première phase a vu la réhabilitation de 9 structures sanitaires universitaires pour un coût de 2,2 milliards de FCFA et la prise en charge des étudiants sur une période de 6 mois pour un montant de 900 millions de FCFA. Ce sont 142 centres qui sont disséminés sur l'ensemble du territoire pour l'enrôlement des populations. Cet enrôlement donne droit à une carte d'assuré produite sous un délai d'un mois et qui permet au bénéficiaire de se rendre dans les centres de santé disponibles dans le réseau de soin du pays. La cotisation est fixée à 1 000 FCFA par mois

et par personne, avec un ticket modérateur de 30 % pour le bénéficiaire sur la base des tarifs des structures sanitaires publiques, 70 % étant à la charge de la CMU. Les prestations sont gratuites pour les indigents. La phase expérimentale avec les étudiants se déroule bien et bientôt, nous lancerons la phase de généralisation.

**La question de l'emploi est l'une de vos préoccupations majeures. Quelle est la stratégie face à ce défi ?**

La question de l'emploi, et surtout celle de l'emploi des jeunes, est au cœur des préoccupations du gouvernement. C'est la raison pour laquelle, depuis environ trois ans, il a été créé, en plus du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, le ministère de la Jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique, ainsi que l'Agence Emploi Jeunes, pour mieux résoudre l'épineux problème de l'emploi des jeunes. Plusieurs actions et réformes novatrices ont été initiées par le gouvernement dans le but de favoriser un emploi stable et surtout de qualité pour les jeunes, articulées notamment autour de la création d'activités génératrices de revenus, la formation professionnelle, l'innovation et l'auto-emploi. Depuis 2011, ce sont près de 2 millions d'emplois qui ont été créés dans divers secteurs d'activité, dont 600 000 uniquement en 2016. Cela constitue pour nous des résultats tangibles qui nous montrent que la stratégie fonctionne et qui nous encouragent à persévérer encore. Par ailleurs, nous avons entamé la mise en œuvre de mesures incitatives afin que le secteur privé, partenaire privilégié de l'État, s'engage plus résolument en faveur de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi le gouvernement poursuit ses ►(suite p. 16)



*Alassane Ouattara et Amadou Gon Coulibaly. Comme le dit le président lui-même, entre eux, « il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette ».*

► efforts de réformes pour améliorer l'environnement des affaires et veut aller plus loin en prenant en compte la question du « contenu local » de l'investissement, en particulier de l'emploi local créé, comme l'une des conditions majeures de l'octroi d'avantages fiscaux à travers la révision du Code des investissements en cours. Nous continuerons activement à lutter, sans relâche, contre le chômage, car nos performances économiques doivent être soutenues par le travail de nos concitoyens pour rester durables et inclusives.

En 2020 se tiendra la prochaine présidentielle ivoirienne. On ne sait toujours pas qui est le dauphin désigné du président Ouattara ou qui sera le candidat du RDR. Y pensez-vous chaque matin en vous rasant ? Vous savez, 2020, c'est dans trois ans. Pour l'heure, nous nous attelons à exécuter le programme de gouvernement qui est le nôtre, sous la haute égide du président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara. Nous devons travailler davantage afin de permettre aux Ivoiriens, où qu'ils se trouvent, d'avoir accès aux services sociaux de base. Nous nous battons pour que chaque Ivoirien jouisse des fruits de la croissance de notre économie. La question que nous nous posons chaque matin est : « *Comment rendre plus efficace l'action gouvernementale en vue de satisfaire les attentes légitimes de nos populations ?* » Les réponses à ces attentes sont également tangibles : l'accès à l'eau potable, avec la mise en œuvre d'importants projets

hydrauliques non seulement à Abidjan mais aussi dans les villes de l'intérieur du pays, et l'accès aux soins de santé, avec la mise à niveau du dispositif sanitaire tant du point de vue des infrastructures, du plateau technique, des ressources humaines que des moyens d'exploitation. Les exemples peuvent se multiplier avec le programme « Électricité pour tous », dont le pari est d'électrifier tous les villages de plus de 550 habitants avant 2020. D'importants efforts sont également entrepris dans le domaine des infrastructures, notamment

**« Nous nous battons pour que chaque Ivoirien jouisse des fruits de la croissance de notre économie. »**

routières. S'agissant des voies ferrées, le gouvernement procédera au lancement des travaux de réhabilitation de la voie Abidjan-Kaya dans les prochains jours. Je voudrais terminer par le Programme de scolarisation obligatoire (PSO) pour tous les enfants de 6 à 16 ans, surtout de la jeune fille, lancé en 2015 par le président de la République, et une sensibilisation à l'éducation préscolaire permettant d'assurer l'éducation de base de tous les enfants du pays, avec un accent tout particulier sur la scolarisation de la jeune fille et sur son maintien durable dans le système scolaire.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

■ 3<sup>e</sup> congrès du Rassemblement des Républicains

# HENRIETTE DAGRI DIABATÉ DOIT RÉORGANISER LE RDR ET LE RENDRE PLUS FORT

*Le 3<sup>e</sup> congrès ordinaire du Rassemblement des Républicains (RDR), parti du président Ouattara, a porté Henriette Dagri Diabaté à sa tête. Si certains pensent à un acte républicain, d'autres voient plutôt dans cette nomination, à l'approche de l'échéance de 2020, une stratégie visant à mettre en orbite une candidature RDR.*

**P**lébiscitée à la tête du parti à la case lors du dernier congrès ordinaire du Rassemblement des Républicains (RDR), la patronne de la Grande Chancellerie de Côte d'Ivoire Henriette Dagri Diabaté assume désormais la charge de la présidence de ce parti en remplacement d'Alassane Ouattara, l'actuel chef de l'État ivoirien. Celui-ci a en effet refusé l'offre de la présidence de son parti alors que les militants l'y attendaient, espérant le voir briguer ce poste et poser par la suite une nouvelle candidature pour l'échéance présidentielle de 2020. Mais, fidèle à son engagement de ne pas briguer un troisième mandat, Alassane Ouattara a tout naturellement décidé de se mettre à l'écart de la vie de son parti.

Henriette Dagri Diabaté, femme dont le charisme, le leadership et la cote de popularité ne sont entachés de rien, aura désormais en charge la gestion quotidienne du RDR. Femme de terrain respectée des militants, elle est connue pour le rôle qu'elle a joué au sein du parti dans les périodes difficiles. Les Ivoiriens se souviennent encore qu'en l'absence d'Alassane Ouattara, c'est elle qui a galvanisé les Républicains en maintenant en leur sein la cohésion et le respect de la hiérarchie. C'est en partie sa gestion managériale qui a conduit le RDR au pouvoir avec, bien sûr, le soutien de ses alliés politiques du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Au regard de cette somme d'expériences, Alassane Ouattara n'a pas eu d'autre choix que d'appuyer sa nomination, mettant fin aux appétits de certains cadres luttant déjà en coulisse pour sa succession.

L'ex-président du RDR peut ainsi compter sur Henriette Dagri Diabaté pour non seulement réorganiser le parti, mais aussi le rendre plus fort. Cela passe évidemment par une réconciliation des militants, avec à la clef le retour de tous ceux qui avaient éprouvé de la frustration à cause du mauvais comportement de certains cadres du parti. Le cas des partisans de Guillaume Soro en

est une parfaite illustration : certains proches du président de l'Assemblée nationale ont perdu leur poste dans des sociétés d'État en raison de leur soutien à Soro. Une sorte de chasse à l'homme qui a eu pour impact de faire monter d'un cran la crise de confiance, et ce jusqu'au sommet de l'État. Pour ces mêmes raisons, Guillaume Soro, ancien allié sûr d'Alassane Ouattara, n'a pu prendre part au troisième congrès du RDR, alors que d'après ses propres déclarations, il était déterminé à y participer, ce que dément le Premier ministre (*lire son interview p. 11 à 16*). Quoi qu'il en soit, il semble avoir été ignoré à cause de cette crise de confiance entretenue par des militants ayant créé un cercle infranchissable autour du chef de l'État. Cela a eu pour conséquence de mettre en lumière l'existence de deux blocs diamétralement opposés : pro-Ouattara et pro-Soro, membres de l'entourage d'Alassane Ouattara et de Guillaume Soro autrefois alliés et qui, subitement, sont devenus des ennemis. Outre les vraies questions concernant l'organisation du RDR, il y a bien sûr les intentions inavouées du chef de l'État. Y aura-t-il ou non une candidature du RDR à la présidentielle de 2020 ? Cette interrogation n'est pas taboue. Et s'il y en a une, que pourrait faire Alassane Ouattara, le désormais ex-président du RDR et chef d'État sortant ? Il n'existe aucun accord qui interdise au RDR de présenter une candidature en 2020, mais en le faisant, Alassane Ouattara se trouverait dans une posture de trahison à l'égard de son allié Henri Konan Bédié, leader du PDCI-RDA supposé présenter un candidat dans le cadre du RHDP.



Henriette Dagri Diabaté, présidente du Rassemblement des Républicains (RDR).

Traoré Kouassi

# émergence

conomique

Une publication du groupe **Fraternité-Matin**



**Emergence économique, La référence des leaders**

Une publication du groupe Fraternité matin

Tél. : (225) 20 30 60 00 / 01 • Fax. (225) 20 37 25 45 • email : [service.diffusion@fratmat.inf](mailto:service.diffusion@fratmat.inf)

# L'ARME SECRÈTE DU PDCI

Face au désir d'autonomie de son allié le RDR, parti d'Alassane Ouattara, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) d'Henri Konan Bédié a pris la résolution de présenter un candidat à la présidentielle de 2020. Mais quelle stratégie entend-il dérouler dans un contexte politique où la conquête du pouvoir a pour passage obligé le jeu des alliances

Pas question pour le PDCI de se complaire dans le rôle de « faiseur de roi » qu'il a joué lors des deux dernières présidentielles de 2010 et 2015 en Côte d'Ivoire en soutenant Alassane Ouattara, actuel président de la République. Henri Konan Bédié et son parti le PDCI, dans une déclaration solennelle dite « appel de Daoukro », avait appelé en 2015 à voter pour un second mandat du président Ouattara en contrepartie d'une alternance entre les deux partis en 2020. Mais, coup de théâtre ! Cissé Ibrahim Baongo, ex-ministre et pont de RDR, et Amadou Soumahoro, ex-secrétaire général par intérim du RDR, ont clairement affirmé lors de certaines sorties publiques que leur parti ne renoncerait pas au pouvoir en 2020.

Pour Henri Konan Bédié, il n'y a pas de doute. Sûr de lui, il a confié à un confrère que son parti aurait un candidat en 2020, et que ce serait celui du RHDP, la coalition qui regroupe le PDCI, le RDR et d'autres partis. C'est pourquoi au sein du PDCI, on prépare



Henri Konan Bédié,  
président du PDCI.

sérieusement l'échéance de 2020 en tenant compte de l'éventualité selon laquelle pourrait être privé du soutien du RDR.

En outre, selon les confidences d'un membre du Bureau politique du PDCI, « il ne serait pas surprenant pour le PDCI de s'allier au FPI (de Laurent Gbagbo) pour parvenir au pouvoir ». Pour ce cadre, quelle que soit la nature de l'alliance, « le PDCI ne jouera pas les seconds rôles ». D'ailleurs, des personnalités de ce parti comme l'ancien député de Port-Bouët Kouadio Konan Bertin et Sanogo Lacina, membre du grand Conseil de cette formation, appellent de leurs vœux une alliance PDCI-FPI (toutes tendances confondues). Selon une source bien introduite de leur secrétariat exécutif, le schéma qui se dessine serait le suivant : faire feu de... toutes alliances. On parle même dans certains cercles fermés d'une coalition qui regrouperait pour la conquête du pouvoir le PDCI, le FPI tendance Affi N'Guessan et tous les mouvements pro-Soro. Un bloc homogène que veut conduire le parti de Bédié. « Des discussions et autres rencontres informelles se tiennent déjà entre les trois parties pour concilier les propositions, et nous comptons nous ouvrir à tous les frustrés du RDR », affirme-t-on au PDCI.

Quoi qu'il en soit, une question reste posée : le PDCI a-t-il les moyens de rallier à sa cause ces forces politiques pour faire tomber le RDR ? Une chose est cependant sûre : « Le PDCI ira jusqu'au bout en 2020 », a averti un membre du secrétariat exécutif du parti.

Alain Bouabré

## L'appel de Daoukro : le grand dilemme

« L'appel de Daoukro » a été lancé par le président Henri Konan Bédié le 17 septembre 2014. Une déclaration solennelle dans laquelle il engageait à soutenir la candidature d'Alassane Ouattara lors de l'échéance électorale de 2015, avec comme objectif pour ces deux partis d'établir entre eux l'alternance au pouvoir dès 2020.

Mais trois ans après, de nombreux sons discordants entre les cadres du PDCI et les dirigeants du RDR s'élèvent, soit pour douter de l'application de cet accord, soit pour le remettre en cause. Si, de manière officielle, le président Ouattara ne s'est jamais prononcé sur la question, on lui prête toutefois dans certains milieux politiques la ferme volonté de positionner pour sa succession son premier ministre Amadou Gon Coulibaly, un cacique du RDR.

Dans l'entourage du chef de l'État ivoirien, on rapporte toutefois que son dilemme est grand : œuvrer à placer un cadre RDR à la tête du pays ou imposer à Bédié la candidature de Daniel Kablan Duncan, actuel vice-président issu du PDCI, qui lui est très proche, juste pour sauver l'appel de Daoukro ? Alassane Ouattara semble pencher pour la première option, qui lui garantirait une bonne retraite politique parmi les siens.

A.B.

# NÉCESSITÉ D'INVESTIR DANS LE CAPITAL JEUNES

*La Côte d'Ivoire a abrité pendant deux jours, les 29 et 30 novembre 2017, le sommet Union africaine-Union européenne. Au cœur de cette rencontre, les questions relatives à l'avenir de la jeunesse des deux continents ainsi que l'immigration clandestine, avec à la clé la condamnation quasi unanime de la vente aux enchères des humains en Libye.*



**L**e sommet a largement tenu toutes ses promesses. Premièrement, en termes de participation des chefs d'État et de gouvernement des deux zones géographiques, des institutions multilatérales, du secteur privé, des grands groupes économiques, de la société civile des deux continents ainsi que de nombreux jeunes Africains et Européens dont les préoccupations étaient au cœur de cette rencontre. Notamment, les questions de formation en adéquation avec l'emploi, de pauvreté et de développement, de sécurité et de paix sur les deux continents, mais aussi l'immigration clandestine, la radicalisation et le terro-

risme, dont la clientèle est essentiellement composée de jeunes. D'où le thème « Investir dans la jeunesse pour une croissance accélérée et inclusive en vue d'un développement durable », qui recoupe d'ailleurs celui de l'Union africaine pour l'année 2017 : « Tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », étant entendu que 60 %, voire 70 % de la population africaine est constituée de jeunes de moins de 25 ans. Et, selon les statistiques, cette population africaine augmentera de près de 1,3 milliard d'habitants d'ici à 2050, et plus de 50 % de cette population sera constituée de jeunes. D'où les politiques

(européenne et africaines) orientées vers les jeunes. La convergence des thématiques confirme que l'Afrique et l'Europe partagent les mêmes préoccupations face aux exigences de l'heure, invitant ainsi les deux conti-

**En termes d'offensive diplomatique, ce sommet cadre avec la vision du gouvernement qui a fait de 2017 « l'année de la diplomatie ivoirienne. »**

nents à bâtir une véritable alliance stratégique pour « résolument marquer un tournant et une accélération du processus de modernisation du partenariat (politique et économique) entre l'Afrique et l'Europe », selon le président ivoirien Alassane Ouattara, l'hôte de ce sommet. Le président ivoirien interpelle, à juste titre d'ailleurs, la conscience de ses pairs sur les risques que pourraient représenter les jeunes, aussi bien en Europe qu'en Afrique, « si des décisions et engagements forts ne sont pas pris pour leur offrir des formations, des emplois et les espoirs auxquels ils aspirent légitimement ». Il pense qu'une meilleure éducation, une meilleure formation sur le continent africain, est indispensable pour les Africains, d'autant qu'aujourd'hui, moins d'un jeune sur deux accède au collège et moins d'un jeune sur quatre accède au lycée. Il constate aussi que l'enseignement technique et professionnel accueille en moyenne moins de 10 % des effectifs, ce qui, conséquemment, handicape des milliers de jeunes pour trouver des emplois contribuant à leur plein épanouissement.

Deuxièmement, en termes d'offensive diplomatique, ce sommet cadre avec la vision du gouvernement ivoirien qui a fait de 2017 « l'année de la diplomatie ivoirienne ». Selon le professeur Alpha Condé, président en exercice de l'Union africaine et président de la Guinée, ce sommet a été un véritable succès, démontrant ainsi à la face du monde que l'Afrique est mature et entend prendre en main son destin. Entre autres événements ayant placé la Côte d'Ivoire en orbite au plan de son rayonnement diplomatique international, il convient de retenir l'organisation des Jeux de la Francophonie en juillet 2017, manifestation qui a mobilisé à Abidjan la jeunesse francophone dans toute sa diversité au sein de l'espace francophone mondial. Il convient aussi de mentionner, comme l'a indiqué le président Ouattara devant ses pairs, l'élection en septembre 2017 à New-York, lors de la 72<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, de la Côte d'Ivoire comme membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2018-2019 afin de partager avec le monde son expérience de pays sorti de conflit et qui,

en moins de 5 ans, retrouve la stabilité et la croissance. La Côte d'Ivoire y siègera ainsi pour la troisième fois de son histoire après 1964-1965, où sa contribution en matière d'édification de la paix dans le monde avait été déterminante, et 1990-1991, au moment où le monde connaissait des mutations politiques et socio-économiques majeures, couronnant le tout en 1994 en présidant la 49<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU. Les autorités ivoiriennes, au plus haut sommet de l'État, et les Ivoiriens dans leur grande majorité de même que les partenaires de la Côte d'Ivoire saluent à juste titre ce succès diplomatique.

Alexis Noumé

**Le capital humain : acquis et perspectives pour la Côte d'Ivoire**

En matière d'investissement dans le capital humain, la Côte d'Ivoire a une forte expérience à partager. Un modèle qui, depuis 2012, est articulé autour de trois axes : la nutrition de la petite enfance, l'éducation des jeunes filles, et enfin l'emploi des jeunes, résume le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly. Il indique que la Côte d'Ivoire s'attelle à « réduire le retard de croissance des enfants de moins de 5 ans de 29,8 % en 2012 à 20 % en 2020. Ce qui permettra de sortir 630 000 enfants du retard de croissance. Le gouvernement a décidé de mettre en œuvre le programme de scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans, surtout les jeunes filles. Dans le cadre de ce programme lancé depuis 2015, la Côte d'Ivoire a mis en place une vaste action de renforcement de son système éducatif, notamment à travers la construction de collèges de proximité en milieu rural, mais également la construction des écoles primaires. »

Le chef du gouvernement ivoirien ajoute que son pays « a réalisé à la date d'aujourd'hui environ 10 000 classes primaires fonctionnelles. Ce programme a permis d'accroître le taux de réussite scolaire, particulièrement des jeunes filles. » Il assure aussi avoir mis en œuvre la politique de décentralisation des universités devant permettre à terme de doter toutes les grandes régions du pays de centres universitaires. « Nous avons déjà réalisé 5 universités sur la période 2012-2016 », précise Amadou Gon Coulibaly, et au plan social, dans le cadre de ce programme de scolarisation obligatoire, environ « 2 millions de kits scolaires ont été distribués aux familles les plus pauvres ». Mentionnons en outre que le gouvernement a mis l'accent sur l'emploi et l'insertion des jeunes en âge de travailler, y compris des personnes en situation de handicap. Il a permis « sur la période 2012-2016, de créer environ 2 millions d'emplois pour les jeunes de Côte d'Ivoire ». Des expériences de réalisations en direction de la jeunesse que les autorités ivoiriennes ont partagées avec leurs hôtes au cours de ce sommet Union européenne-Afrique. Même si, face aux drames sociaux auxquels la jeunesse africaine est confrontée, des efforts restent encore à faire.

A.N.



Hamed Bakayoko,  
ministre d'État,  
ministre de la Défense.

*Dans la loi de programmation militaire 2016-2020 dont le coût s'élève à 2 000 milliards de FCFA, Hamed Bakayoko, ministre d'État, ministre de la Défense, est à la manœuvre. Comment réorganiser une armée de 22 000 hommes en facilitant les départs volontaires d'environ 4 400 militaires ?*

programmation militaire pour les années 2016-2020. Le texte prévoit une réduction progressive des effectifs des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) – qui compteraient à terme 22 000 hommes –, avec notamment un programme de départs volontaires concernant 4 400 militaires, ainsi qu'une réorganisation de la gestion des carrières. Le même texte précise que « les volontaires au départ bénéficient de l'octroi d'un pécule de départ, déterminé par grade et ancienneté de service ». Mais combien acceptent le deal ? Et surtout : l'armée ivoirienne sera-t-elle pour autant plus républicaine ?

Certes, les militaires ont accepté, pour le moment, de rentrer dans les casernes, et les tirs ont cessé. Mais le scénario des mutineries à répétition à Abidjan et Bouaké a été du plus mauvais effet pour l'image du pays au niveau international. On a vu les militaires ivoiriens provoquer des incidents et tirer des coups

## FACI : LES TRAVAUX D'HERCULE D'HAMED BAKAYOKO

**H**amed Bakayoko, en sa qualité de ministre d'État, ministre de la Défense, sait qu'il va être à la manœuvre pour gérer la réforme du secteur de la sécurité engagée par l'ancien ministre délégué à la Défense Paul Koffi Koffi et poursuivie par Alain-Richard Donwahi, qui avait élaboré une loi de

de feu en l'air. Leurs revendications : le paiement de primes, des augmentations de solde et une promotion plus rapide entre les grades. « Je confirme mon accord pour la prise en compte des revendications relatives aux primes et à l'amélioration des conditions de vie et de travail des soldats », avait déclaré le président



ivoirien Alassane Ouattara en guise de réponse. Le ministre Bakayoko est conscient de ce que cette fameuse question des revendications matérielles de l'armée est récurrente depuis qu'en 2011 la Côte d'Ivoire est sortie d'une décennie de guerre civile et de rébellion dont Bouaké était alors la capitale. De cette période troublée, l'armée ivoirienne a hérité d'une organisation désormais obsolète. Après la tentative de coup d'État de 2002, la Côte d'Ivoire a été partagée en deux : au nord, la rébellion et au sud, les forces loyales à l'ancien président Laurent Gbagbo. En refusant de reconnaître sa défaite lors de l'élection présidentielle de 2010, ce dernier a plongé le pays dans une crise violente se soldant par près de 3 000 morts.

Associées à cette décennie de crise, les FRCI ont été depuis rebaptisées « Forces armées de Côte d'Ivoire » (FACI). Un changement de nom bienvenu, mais insuffisant à lui seul pour réformer une armée de quelque 22 000 hommes, sans compter les plus de 19 000 gendarmes que compte le pays. Bon nombre d'experts voient en elle « *une armée mexicaine qui bouffe le budget du pays* », pointant au passage le fait que plus de 12 000 hommes avaient été intégrés aux corps réguliers de l'armée avant ou après la crise postélectorale de 2010-2011. Déjà en 2014, les militaires avaient obtenu de meilleurs salaires et conditions d'avancement après des manifestations. Conséquence de ces largesses politiques, les FACI compteraient aujourd'hui pas moins de 14 000 sous-officiers pour 22 000 militaires... Un sacré déséquilibre quand on sait qu'au sein d'une armée moderne, un sous-officier doit encadrer quatre hommes et un officier, dix.

Il est aussi à noter que d'autres mesures prises dans les années 1990 ont conduit à un vieillissement des effectifs. Les crises successives traversées par le pays ont également détruit les infrastructures et matériels militaires, affaibli la chaîne de commandement, diminué la capacité opérationnelle des forces armées et altéré l'esprit de corps. Enfin, signalons que l'ONUCI, la force de l'ONU présente en Côte d'Ivoire depuis 2004 et dont les effectifs ont compté jusqu'à 10 000 hommes, est en train de quitter le pays. Mais l'on assure au ministère de la Défense ivoirienne que « *le transfert de compétences se fait correctement. Nous y sommes tout à fait préparés* », tout en soulignant que les FACI ont assuré avec succès la sécurité lors du référendum constitutionnel organisé en octobre 2016, ainsi que celle des 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie qui se sont tenus du 21 au 30 juillet 2017. Il en a été de même pour le 5<sup>e</sup> sommet UA/UE qu'a abrité Abidjan les 29 et 30 novembre dernier. Autant de défis qu'a bien compris

le gouvernement d'Alassane Ouattara en proposant un ambitieux projet de loi de programmation militaire que devra mettre en musique Hamed Bakayoko.

Parmi ces défis, celui ayant trait à la loi de programmation militaire adoptée le 4 janvier 2016 est sans doute le plus grand. Cette loi vise à réformer en profondeur la défense ivoirienne. À terme, Hamed Bakayoko devra parvenir à adapter l'armée aux réalités actuelles de son pays. Le budget de ce programme est à la hauteur des objectifs poursuivis : pas moins de 2 000 milliards de FCFA (3,8 milliards d'euros) ont ainsi été budgétés d'ici à 2020 pour la modernisation et l'achat d'équipements, mais surtout pour une refonte des effectifs. Alors que 90 % du budget alloué à l'armée est aujourd'hui consacré au versement des salaires, il s'agit pour le ministre Bakayoko de tenter « *d'inverser la pyramide* », autrement dit de faire en sorte que l'armée compte moins de gradés par rapport au nombre de soldats. Rappelons que pour répondre aux dernières reven-

**Les FACI ont assuré avec succès les 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. Il en a été de même pour le 5<sup>e</sup> sommet UA/UE qu'a abrité Abidjan les 29 et 30 novembre dernier.**

dications exprimées par les militaires, le gouvernement Ouattara a déjà adopté plusieurs résolutions améliorant leurs conditions de vie et instaurant un dispositif sécuritaire. « *Le président a instruit les grands commandements d'initier des rencontres avec toutes les composantes des Forces de sécurité du pays afin que leurs conditions de vie soient améliorées* », a expliqué le ministre Nabagné Koné, porte-parole du gouvernement. En outre, le ministère de la Défense a été catégorique : tous les arriérés seront payés. Il s'agit aussi pour le président Ouattara, aidé dans cette gestion par son ministre Bakayoko, de tenter de faire disparaître le sentiment actuel d'injustice chez les anciens soldats issus des FAFN (Forces armées des Forces nouvelles) qui estiment avoir contribué plus que d'autres à la prise de pouvoir d'Alassane Ouattara. Aujourd'hui, ils se trouvent mal récompensés en termes de rémunération par rapport aux officiers issus des Forces nouvelles qui, pour la plupart, ont été promus officiers supérieurs. Autant de problématiques que tente aussi de résoudre la nouvelle loi de programmation militaire en prévoyant justement un nouveau statut pour ces soldats : ils seront dorénavant des soldats sous contrat.

**Louise Bibalou-Durand (avec AFP)**

# L'OPPOSITION EST-ELLE TOUJOURS DANS LA TOURMENTE ?

*Que pèse l'opposition ivoirienne face à Alassane Ouattara dans l'hypothèse où le RDR, son parti, déciderait de présenter un candidat en 2020 en dépit du pacte signé avec son principal allié, le PDCI-RDA d'Henri Konan Bédié ?*

**D**e Laurent Gbagbo à Henri Konan Bédié en passant par Robert Guéi, le général putschiste, il n'y a jamais eu une opposition aussi silencieuse que celle que l'on vit sous Alassane Ouattara, l'actuel chef d'État dont le mandat court jusqu'en 2020. Malheureusement l'opposition, censée affronter le terrain politique avec des arguments solides se rapportant à des faits de société, d'économie et bien d'autres sujets, brille chaque jour par son absence. Ce qui conforte d'ailleurs le sentiment de ces nombreux Ivoiriens pensant qu'il n'existe plus d'opposition dans leur pays. Pire, certains de ses leaders sont même accusés de collaborer avec le pouvoir afin de bénéficier des bonnes grâces des autorités. Que cela soit vrai ou faux, toutes ces accusations ne peuvent être balayées d'un revers de la main. Toujours est-il que l'on considère l'opposition ivoirienne comme étant de plus en plus fragilisée. Ses leaders ne feraient même plus le poids dans le combat politique. Pas un seul.

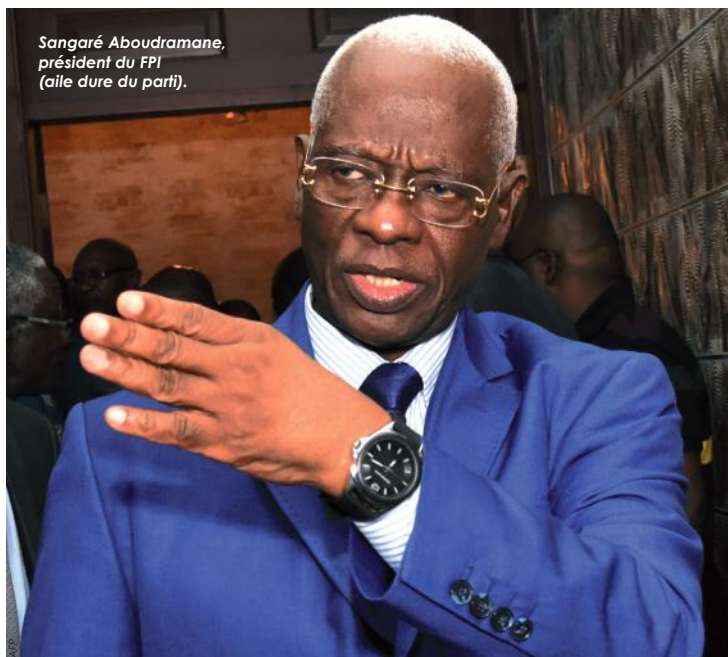
Depuis quelque temps, un effet de mode en Côte d'Ivoire a fait naître un bicéphalisme à la direction des partis politiques d'opposition. Même le FPI (Front populaire ivoirien), parti politique de Laurent Gbagbo, connaît ces déboires : d'un côté, le camp de Pascal Affi N'guessan, président du FPI reconnu par les autorités ivoiriennes actuelles, qui se dit modéré et dont, selon certaines sources, l'ouverture au dialogue avec le pouvoir aurait permis la mise en liberté de centaines de prisonniers politiques dits pro-Gbagbo ; de l'autre, l'aile dure du FPI conduite par le camp Sangaré Aboudramane, une catégorie de militants FPI autrement connue sous l'appellation de « Gbagbo ou rien » et qui renonce à tout dialogue avec le pouvoir, contrairement au courant représenté par Pascal Affi N'guessan. À cause de ces crises, ce parti est en passe de perdre le contrôle du combat politique. Est-ce une stratégie des tenants actuels de l'exécutif visant à déstabiliser les leaders de ces partis politiques susceptibles

de gêner l'action gouvernementale ? Le moins que l'on puisse dire est que ce bicéphalisme dans les partis politiques contribue à fragiliser l'opposition dans son ensemble. Car, en raison de la persistance des crises internes, les leaders des partis politiques sont plus préoccupés de se traîner devant les tribunaux que de se soucier de l'action politique. Ce qui pourrait évidemment justifier leur absence sur le terrain politique, contrairement au FPI et au RDR lorsqu'ils étaient encore dans l'opposition où ils avaient formé le Front républicain. La triste réalité est aussi que l'absence de leaders charismatiques joue également en défaveur des partis politiques de l'opposition. Certains d'entre eux soit ont été imposés, soit se sont eux-mêmes



Pascal Affi N'guessan,  
président du FPI  
(aile modérée du parti).

imposés au parti. Du coup, ils ne peuvent guère faire l'unanimité au sein leur propre formation politique. Cela soulève plusieurs questions : quel est le poids de ces leaders de l'opposition sur l'échiquier politique national ? Quels sont leurs apports à la société ? La quasi-totalité des Ivoiriens pense que l'opposition a pour seule vocation de s'opposer à tout. Et pourtant, elle aurait pu être une force de propositions, faire en sorte que le pouvoir s'en saisisse et apporte des corrections là où il en faut. Malheureusement, aucune initiative dans le débat public. L'on connaît Mamadou Koulibaly, président de LIDER (Liberté pour la Démocratie) et compagnon de lutte de Laurent Gbagbo, pour ses prises de position, mais il semble lui aussi se murer dans silence. L'opposition ivoirienne, l'on ne peut que le constater, est en perte de vitesse. D'aucuns iraient jusqu'à diagnostiquer qu'elle n'existe désormais que de nom. Au FPI par exemple, le camp Sangaré Aboudramane, aile dure du parti, reste campé sur sa position et s'est interdit tout rapprochement ou dialogue avec le parti au pouvoir tant que Laurent Gbagbo restera détenu à La Haye. Refrain très relayé par les militants de cette aile dure du FPI. Pareil pour Bernard Houdin, ex-conseiller de Laurent Gbagbo, qui ne cache ses choix clivants. « *Le seul préalable à toute réconciliation, c'est de rendre à M. Gbagbo la liberté de ses mouvements* », lance-t-il à qui veut l'entendre.



Sangaré Aboudramane,  
président du FPI  
(aile dure du parti).

**Pour rendre le FPI conquérant, l'idéal aurait été que Pascal Affi N'guessan et Sangaré Aboudramane, les deux leaders, fassent taire leurs querelles.**

Même si ce choix apparaît, aux yeux des militants de l'aile dure du FPI, comme une décision courageuse, il n'est pas sûr que cela profite au parti ou à Laurent Gbagbo. Là où l'on s'entend un peu moins, c'est sur le fait que le parti de ce dernier en fasse les frais. La dernière élection présidentielle de 2015, qui a consacré la réélection d'Allassane Ouattara, est pourtant l'une des preuves tangibles que l'opposition ivoirienne fait le jeu de son adversaire. Sinon, comment comprendre que d'un côté, Pascal Affi N'guessan, candidat à la présidentielle de 2015, appelle les militants à voter pour le FPI et que de l'autre côté, des militants mènent une contre-campagne en appelant les mêmes militants à s'abstenir.

Cette cacophonie due à la mésentente entre les principaux leaders ne fait que fragiliser l'opposition. Dans

ces conditions, au RDR, parti du président Ouattara, l'on ne peut que se réjouir. Les résultats de la dernière présidentielle prouvent à quel point l'opposition est en perte de vitesse. Sur l'ensemble des suffrages exprimés, le FPI n'a récolté que 9,29 %. Un score jugé en deçà des attentes à l'issue de ce scrutin. Quoi qu'il en soit, le camp de Pascal Affi N'guessan, qui avait

posé une candidature à cette élection, a récolté des résultats révélant au grand jour la baisse de la cote de popularité d'un FPI encore considéré dans un passé récent comme la plus grande formation politique de l'opposition. Ces mêmes

résultats catastrophiques se sont reproduits lors des législatives du 18 décembre 2017, où le parti n'a récolté que 3 sièges sur 186 candidats du FPI. Minoritaire au Parlement, le FPI ne peut rien contre les décisions prises dans l'hémicycle, et il le doit en grande partie au fait de n'avoir pas su mettre un terme à ses querelles internes. Pour rendre le FPI plus fort et conquérant sur l'échiquier national et international, l'idéal aurait été que Pascal Affi N'guessan et Sangaré Aboudramane, les deux principaux leaders, fassent taire leurs querelles et créent les conditions d'une réconciliation des militants qui manque à ce parti souffrant depuis près de dix ans de crises de leadership. Tant qu'ils resteront distants l'un de l'autre, le parti sera en perte de vitesse, surtout pour la présidentielle de 2020.

Traoré Kouassi

# « LE CICG ACCOMPAGNE LE GOUVERNEMENT DANS SA COMMUNICATION »

*Bakary Sanogo, conseiller spécial du Premier ministre et directeur du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), souligne le rôle crucial de la communication dans le processus de développement.*

**Quelles sont les missions du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG) ?**

**Bakary Sanogo :** La mission principale du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG) est d'accompagner le gouvernement dans sa communication. Il s'agit de déployer des outils pour informer les populations des décisions et activités du gouvernement ainsi que des enjeux et défis de développement. Le Centre a aussi pour rôle de promouvoir les résultats des politiques et des actions du gouvernement en mettant un accent particulier sur leurs impacts

en termes d'amélioration des conditions de vie des populations. Dans un contexte socio-économique et politique pas toujours facile, contexte lui-même affecté par des facteurs exogènes ou lié à eux, il faut dire et montrer ce qui se fait. Depuis l'arrivée du président Alassane Ouattara au pouvoir, la Côte d'Ivoire connaît un progrès socio-économique fulgurant : sortie de crise, relance économique et, aujourd'hui, progrès économique. Avec ou sans chiffres, c'est une chose visible, palpable. Tout le pays est en chantier depuis six ans et les populations ont un meilleur accès aux services de santé, d'éducation, d'eau potable, etc. Il y a eu de nombreuses réalisations en matière d'infrastructures, de routes, d'énergie, et ce dans toutes les régions du pays.

**C'est donc dire l'importance du CICG pour le gouvernement... Comment est structuré le CICG ?**

Le CICG est placé sous l'autorité du Premier ministre et, de ce fait, occupe une place stratégique pour communiquer sur la vision du gouvernement en termes d'objectifs de développement. Pour plus d'efficacité dans ses missions, le CICG a structuré ses activités autour de trois principaux pôles : Information et Relations Publiques pour le Développement d'une part, Communication Projets, Études et Stratégies d'autre part, et enfin Communication Multimédia pour le Développement. Le CICG va renforcer sa collaboration avec des structures comme la Télévision ivoirienne, Radio Côte d'Ivoire et le quotidien *Fraternité Matin* afin que, de manière cohérente, l'action

## Bio

Bakary Sanogo, 57 ans, est depuis mars 2017 conseiller spécial et directeur de la communication au cabinet du Premier ministre de Côte d'Ivoire. Et, depuis août 2017, il combine cette fonction avec celle de directeur du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG).

Il commence sa carrière comme journaliste au sein du groupe de presse ivoirien *Fraternité Matin*. Poursuivant ses études aux États-Unis, il exerce en même temps, de 1993 à 1995, comme correspondant permanent à New York, couvrant l'actualité américaine et les Nations unies. Il collabore aussi en tant que journaliste avec l'agence de presse Reuters d'Abidjan de 1995 à 1996, couvrant la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan et les questions économiques.

Il assume ensuite de nombreuses responsabilités en tant que spécialiste en communication à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement (BAD). De 1998 à 2009, il est spécialiste en communication à la Banque mondiale à Abidjan et à Paris sur les questions post-conflit, eau et assainissement, agriculture et environnement. Son expertise est également sollicitée pour développer et mettre en œuvre des stratégies de communication en faveur de l'assistance à la Côte d'Ivoire, notamment dans le contexte post-conflit, et en faveur du dialogue avec le secteur privé, la société civile et les organisations communautaires. En 2004, il est affecté à la vice-présidence de la Banque mondiale pour l'Europe à Paris en tant que chargé de communication pour les questions africaines auprès de l'Union européenne, notamment pour la Conférence de Paris sur l'harmonisation de l'aide (Déclaration de Paris - 2005).

On rappellera qu'il ajoute à ce pedigree éloquent le fait d'être trilingue anglais, français et allemand et d'être titulaire d'une licence de lettres modernes et d'une maîtrise en communication, obtenues respectivement en 1984 et 1987 à l'université de Côte d'Ivoire. Il est également titulaire d'un certificat d'allemand de l'Institut Goethe de Murnau, en Allemagne fédérale, décroché en 1989. Bakary Sanogo est de surcroît un ancien boursier Fulbright du gouvernement américain, titulaire depuis 1995 d'un Master of Arts en journalisme et communication de masse de New York University, USA.



Bakary Sanogo,  
conseiller spécial du  
Premier ministre et  
directeur du Centre  
d'information et  
de communication  
gouvernementale.

gouvernementale soit bien perçue. En matière de développement, il est important que les projets soient bien conçus, bien mis en œuvre et

président de la République Alassane Ouattara. Il est à la tâche, au fait de tous les dossiers et est surtout sur le terrain. Donc, je ne crois pas que les activités du

jeu politique normal puissent distraire l'action ou la communication gouvernementale.

**« Le CICG est placé sous l'autorité du Premier ministre et, de ce fait, occupe une place stratégique pour communiquer sur la vision du gouvernement. »**

bien évalués. Et la communication doit être au cœur de ce processus, non seulement pour ce qui est des projets, mais aussi pour les politiques et orientations stratégiques du gouvernement, qui a bien compris cela et donne toute sa place à la communication. L'importance du CICG tient également au fait qu'il

Nous travaillerons comme d'habitude et monterons en puissance quand cela sera nécessaire. Le travail de communication est un travail quotidien et de longue haleine. Il ne faut donc jamais relâcher. Et les résultats ne se voient que sur le moyen et le long termes.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

y a un réel besoin de communication avec les populations ou bénéficiaires des projets.

**Votre profil d'ancien de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement implique-t-il une orientation particulière donnée au CICG ?**

Le dénominateur commun que je vois dans les institutions que sont la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et la Primature est que toutes travaillent sur le développement, que ce soit dans le monde, en Afrique ou en Côte d'Ivoire : gestion macroéconomique, réformes, mobilisation de ressources, élaboration et mise en œuvre de projets de développement, secteur privé, etc. Toutes travaillent aussi sur les secteurs de l'eau, de l'éducation, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, etc. L'orientation de la communication à la Primature se situe donc dans la continuité de mes expériences antérieures.

**La Côte d'Ivoire va connaître une élection présidentielle en 2020. Les ambitions politiques ne risquent-elles pas de parasiter la communication sur l'action gouvernementale ?**

Je dirais que, pour le peu que je sais du Premier ministre, je ne vois rien qui puisse le distraire, lui et le gouvernement, des objectifs de développement du pays. C'est un homme de développement, d'actions, qui cherche toujours à obtenir des résultats pour améliorer le quotidien des Ivoiriens. Nous avons un Premier ministre qui a une haute idée de la mission que lui a confiée le

**Comment allez vous travailler d'ici à 2020, date à laquelle la Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent ?**

**v-xafrica** PRÉSENTE



# the VOICE Afrique Francophone SAISON 2

Tous les Samedis 20h GMT

Regardez **v-xafrica** sur | Watch **v-xafrica** on

AFRICA

**GOtv** 16

LES BOUQUETS  
**CANAL+** 33

StarTimes 171

**DStv** 191

**zuku** 824

BELGIQUE

**numericable** 288

FRANCE

**free** 475

**SFR** 555  
**neufbox**

**TV d'Orange** 589

**Bbox** 661

**DARTY BOX** 650

SUISSE

**upc cablecom** 654

UK

**sky** 218

WEB

**play tv.fr**

**IPWorldTV**

**AfroMotion**

# « UN PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES TÉMOINS »

*Toute une série de lois sont adoptées au Parlement ou en passe de l'être pour renforcer la justice ivoirienne ou améliorer le climat des affaires. C'est le cas du décret portant création de la cour de commerce d'Abidjan, qui vient d'être signé.*

Pour la première fois en Côte d'Ivoire, un procès pour crimes contre l'humanité était organisé en mai 2016. Sur le banc des accusés, l'ancienne Première dame Simone Gbagbo, accusée d'avoir commandité pendant la crise postélectorale de 2010-2011

des crimes visant à maintenir au pouvoir son mari Laurent Gbagbo. Six ans après, les audiences devaient faire la lumière sur ces mois sombres qui, selon les Nations unies, ont fait au moins 3 000 morts. Pour la justice, ce procès était un immense défi mais, de l'avis de bon nombre d'Ivoiriens, ce fut un rendez-vous manqué. Bien que le procureur général ait requis la prison à perpétuité dans ce procès annoncé comme historique, le jury a étonnamment déclaré à la majorité Simone Gbagbo non coupable des crimes qui lui étaient reprochés, et a prononcé son acquittement. Ce verdict était-il dicté par des arrière-pensées politiques ? Quoi qu'il en soit, le ministre de la Justice Sansan Kambilé (*lire son interview p. 32-33*), au-delà du cas Simone Gbagbo, affirme catégoriquement : « *Depuis l'accession du président Ouattara au pouvoir et ma prise de fonction à la tête du ministère de la Justice, toutes les dispositions sont prises pour que les magistrats travaillent dans la sérénité, la transparence et en toute indépendance.* »

Du reste, la justice fait l'objet de plusieurs chantiers prioritaires de réformes (*lire l'encadré*). À défaut de les énumérer tous, citons le ministre de la Justice évoquant « *le projet de loi sur la protection des témoins et victimes adopté par le gouvernement, et qui sera bientôt soumis au Parlement, pour permettre le renforcement des droits des personnes concernées dans le cadre de la recherche de la vérité afin d'assurer l'équité des procès* ». Par ailleurs, la loi n° 2016-1110 du 8 décembre 2016 portant création, organisation et fonctionnement des juridictions de commerce a institué des cours d'appel de commerce. À en croire Sansan Kambilé, « *cette réforme institutionnelle contribue à renforcer et à améliorer les procédures connues par les juridictions de commerce et, partant, le climat des affaires. Le décret portant création de la cour de commerce d'Abidjan vient à juste titre d'être signé. La mise en place effective de cette juridiction est prévue courant 2018.* »

## Trois grands chantiers prioritaires

Trois chantiers figurent en bonne place dans les Plans nationaux de développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020.

### L'amélioration de l'accès à la justice

L'assistance judiciaire, qui assure une justice de proximité aux justiciables et surtout aux personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes vivant avec un handicap, etc.), est une priorité du gouvernement, qui a pris en 2016 un décret pour la création de bureaux locaux d'assistance judiciaire auprès de tous les tribunaux de première instance, et qui prévoit une prise en charge financière des auxiliaires de justice, à savoir les huissiers et avocats. S'ajoute à cela la construction d'infrastructures judiciaires et pénitentiaires pour améliorer les conditions d'accès des justiciables et les conditions d'incarcération des détenus : cour d'appel à Korhogo, tribunal de première instance à Bingerville et à San Pedro, maison d'arrêt et de correction à Guiglo et San Pedro, prison de haute sécurité à Korhogo, etc.

### La promotion et la protection des droits de l'homme

Il s'agit de mettre en œuvre la réduction du taux de détention préventive ainsi que la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse à travers la mise en place de Services éducatifs auprès des tribunaux (SEAT) : pour démarrer, quatre tribunaux de première instance ont déjà été identifiés comme sites pilotes : Abidjan-Plateau, Yopougon, Bouaké et Man.

### La promotion d'un système judiciaire de qualité

La qualité du système judiciaire passe par la moralisation du secteur de la justice et par le renforcement des capacités des acteurs de la justice en termes de formation initiale et continue, avec la mise en place à Yamoussoukro d'une cité judiciaire qui abritera l'Institut national de formation judiciaire.

L.B.-D

Louise Bibalou-Durand

# « BEAUCOUP D'EFFORTS SONT FAITS POUR ASSURER L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS AUX JURIDICTIONS ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT »

*Sansan Kambile, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, rappelle que dès 2012, son gouvernement s'est doté d'un Document d'orientation de politique sectorielle (DOPS) pour réconcilier le justiciable ivoirien avec sa justice.*

À moins de trois ans de la fin du mandat du président Ouattara et sept ans après la crise postélectorale, quel état des lieux pouvez-vous dresser sur la justice ivoirienne ?

**Sansan Kambile :** Sept ans après la crise postélectorale qui a affecté le fonctionnement des tribunaux, on peut dire que la justice ivoirienne a repris son bon fonctionnement en raison de la normalisation de la situation socio-politique ainsi que de la politique volontariste du gouvernement, concrétisée par des actions ciblées et sectorielles dans le domaine de la justice. En effet, dès la

sortie de la crise postélectorale, le ministère de la Justice s'est doté en 2012 d'un Document d'orientation de politique sectorielle (DOPS) en cohérence avec les études réalisées sur le secteur de la justice et avec les

## Bio

Sansan Kambile, 55 ans, marié et père de 7 enfants, natif de Bouaké et pur produit de l'appareil judiciaire ivoirien, a la réputation d'être discret. Au registre académique, il est depuis 1988 détenteur d'une maîtrise en droit public de l'université d'Abidjan et, depuis 1992, diplômé de l'ENA ivoirienne, section magistrature, second de sa promotion.

L'actuel garde des Sceaux a connu en près de vingt-cinq ans une belle ascension en passant de simple fonctionnaire aux plus hautes fonctions ministérielles. De 1993 à 1996, après l'ENA, il est juge des enfants au tribunal de première instance de Man, à l'ouest du pays. De 1996 à 2000, il se voit nommé juge d'instruction au tribunal de première instance d'Abidjan. De 2001 à mars 2003, il devient juge d'instance au tribunal de première instance d'Abidjan. Dès le mois d'avril 2003, il exerce en tant que conseiller technique – en charge des questions administratives – du Premier ministre du gouvernement dit de réconciliation nationale de l'époque, et ce jusqu'à fin 2005. De 2006 à avril 2007, il assume les fonctions de directeur des affaires juridiques et du contentieux au ministère de la Construction puis, durant 3 ans, de directeur de cabinet adjoint chargé des affaires administratives et juridiques du Premier ministre. Secrétaire national à la Bonne Gouvernance et au Renforcement des capacités courant 2010, il accède au poste de secrétaire général du gouvernement en décembre 2010.

En janvier 2016, il obtient le portefeuille de garde des Sceaux, ministre de la Justice. Le 11 janvier 2017, il est reconduit dans le gouvernement en qualité de garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.

des structures judiciaires et pénitentiaires gravement affectées par la crise en zone ex-CNO (centre, nord et ouest ivoirien) depuis 2004, ainsi que sur l'ensemble du territoire national affecté par le conflit postélectoral en 2011, afin de contribuer à la restauration de l'autorité de l'État et à la sécurisation des populations partout en Côte d'Ivoire.

Beaucoup d'Ivoiriens se plaignent du fonctionnement de leur justice, surtout les proches de l'ancien pouvoir qui l'accusent de fonctionner dans un seul sens. Quelles mesures

concrètes avez-vous prises pour rapprocher la justice des populations ?

La question posée renvoie à deux interrogations : est-ce que la justice ivoirienne est égale pour tous ? Puis : est-ce que tous les citoyens ou toutes les personnes

« Toutes les dispositions sont prises pour que les magistrats travaillent dans la sérénité, la transparence et en toute indépendance. »

Plan national de développement (PND) 2012-2015. Dans la dynamique de l'opérationnalisation du DOPS, un Plan d'action de la politique sectorielle (PAPS) a été adopté en Conseil des ministres le 6 juin 2013. La priorité du gouvernement a été de procéder au relèvement



vivant en Côte d'Ivoire ont un égal accès à la justice, quel que soit leur niveau social ? La réponse à la première question est fournie par l'article 6 de la Constitution du 8 novembre 2016, qui dispose : « *Le droit de toute personne à un libre et égal accès à la justice est protégé et garanti. Toute personne a droit à un procès équitable et à un jugement rendu dans un délai raisonnable déterminé par la loi. L'État favorise le développement d'une justice de proximité.* » À la lumière de ce texte fondamental, on peut affirmer que les usagers de la justice de Côte d'Ivoire sont, dans une large mesure, traités équitablement dans la gestion quotidienne des procédures.

Cela n'empêche pas des expressions comme « *justice des vainqueurs* », « *justice aux ordres* » ou « *justice à double vitesse* »... Que répondez-vous à cette méfiance envers la justice ?

En Côte d'Ivoire, la justice a toujours été considérée comme aux ordres des tenants du pouvoir étatique, ce qui n'est pas conforme à la réalité. Aucun pouvoir ne vient avec ses juges. Les pouvoirs passent mais les juges demeurent, et vous constaterez que les juges considérés jadis comme aux ordres de l'ancien pouvoir sont considérés aujourd'hui comme aux ordres du nouveau pouvoir. En réalité, c'est un argument qui s'apparente à une arme politique qu'un condamné dans une affaire donnée utilise pour discréditer le pouvoir en place, contester sa condamnation et montrer aux yeux de l'opinion qu'il est victime d'oppression ou d'injustice. Pour ma part, je peux affirmer que depuis l'accession du président Ouattara au pouvoir et ma prise de fonction à la tête du ministère de la Justice, toutes les dispositions sont prises pour que les magistrats travaillent dans la sérénité, la transparence et en toute indépendance. En tant que garde des Sceaux, ministre de la Justice, je me suis interdit d'intervenir dans quelque procédure judiciaire que ce soit. Mes actions, dans le strict respect de la loi, se limitent au seul niveau du ministère public.

Mais au regard de l'éloignement et du niveau social des justiciables, ne peut-on pas se demander si les populations bénéficient d'un égal accès à la justice ? Certains sont plus favorisés par le seul fait qu'ils disposent de plus de moyens. Les plus nantis peuvent donc s'offrir la meilleure défense, ce qui n'est pas le cas des personnes aux ressources insuffisantes. Mais



Sansan Kambile, garde des Sceaux,  
ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.

depuis l'accession au pouvoir du président Ouattara, des mesures concrètes sont prises pour réduire ces disparités. Les tribunaux de première instance de San Pedro et d'Abobo sont en construction. Suivront bientôt le tribunal de Bingerville et la cour d'appel de Korhogo. La construction de ces infrastructures procède de la volonté de rapprocher la justice des populations. L'ouverture des cliniques juridiques et la déconcentration de l'assistance judiciaire, qui permet aux personnes aux ressources insuffisantes de se faire assister par l'État, s'inscrivent dans le même cadre. En définitive, beaucoup d'efforts sont faits pour assurer l'égal accès de tous aux juridictions et l'égalité de traitement devant celles-ci.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

CERTIFICATION  
ISO 9001



「L'IPS-CGRAE, pour Vous,  
avec Vous, la Retraite, la Vie」

**1ère Institution de Prévoyance Sociale  
certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités**



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE  
**CGRAE**  
CAISSE GENERALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT  
REGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOUT 1999  
CREEE PAR LE DECRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



BP V 164 Abidjan / Tél.: (225) 20 25 12 12 / Call center : 22 52 81 19  
Fax : (225) 20 25 11 00 / Email : [infos@cgrae.ci](mailto:infos@cgrae.ci)  
Site web : [www.cgrae.ci](http://www.cgrae.ci) / Facebook : [ips-cgrae](https://www.facebook.com/ips-cgrae) / YouTube : [ips-cgrae](https://www.youtube.com/ips-cgrae)

# L'EMPLOI DES JEUNES, UNE PRÉOCCUPATION NATIONALE

Le gouvernement mise sur le développement du secteur privé et la promotion de l'auto-emploi pour résorber le chômage des jeunes, dont la proportion en Côte d'Ivoire est inquiétante.

« L'emploi est la clé de voûte pour accélérer les mutations économiques et sociales devant propulser notre pays vers de nouvelles frontières du développement. » Ainsi parlait Alassane Ouattara dans sa déclaration de politique de l'emploi dès sa prise de fonction à la tête du pays. Selon lui, la priorité accordée à l'emploi tient à la gravité du problème du chômage et du sous-emploi, un drame national qui n'épargne plus aucune catégorie sociale ni aucune zone géographique. « Par-dessus tout, le « mal emploi » tend à devenir la règle, une frange de plus en plus importante de nos compatriotes étant contrainte à des emplois de survie et précaires, incapable de subvenir par le revenu de son travail à ses besoins existentiels », déplore le président de la République. Un diagnostic grave confirmé par la Banque africaine de développement, qui a financé un projet d'amélioration de l'employabilité au bénéfice des jeunes Ivoiriens : « De nombreux jeunes sont sans emploi du fait des crises récentes, mais le pays est également confronté à la nécessité de changer le profil de sa main-d'œuvre. Le pays comptait 986 000 chômeurs fin 2012, soit 9,4 % de la population active. La structure du chômage reflète une vulnérabilité relative des jeunes (12,2 % de chômage chez les 15-34 ans), en particulier les jeunes femmes (15 % de chômage, contre 9,7 % pour les jeunes hommes) et un chômage de primo-insertion (69,9 % des chômeurs cherchent leur premier emploi). Les actifs de niveau inférieur ou égal au primaire représentent 54 % des chômeurs, mais 76 % de la population active. L'amélioration de l'accès à l'emploi fait donc partie des défis conjoncturels à relever. Toutefois, au regard de l'expansion rapide du système éducatif, il paraît également important pour le gouvernement de prendre des mesures idoines afin d'améliorer le profil et l'efficacité de la future main-d'œuvre en réduisant en amont les risques de chômage. »

Pour résorber durablement le chômage, la stratégie repose principalement sur la promotion de la création d'entreprise et le développement du secteur privé. Le gouvernement estime que les jeunes éprouvent des

difficultés à accéder à un emploi ou à créer leur propre emploi soit parce qu'ils n'ont pas les compétences, soit parce que les conditions d'accompagnement font défaut. Un problème face auquel le gouvernement déploie une politique volontariste d'aide à l'emploi en complément des résultats attendus de son programme économique. Il s'attelle aussi à lever les obstacles et à s'attaquer aux poches de vulnérabilité pour répondre aux besoins d'emploi des groupes discriminés ou marginalisés – les femmes, les jeunes diplômés, les jeunes déscolarisés, les personnes handicapées et les chômeurs de longue durée – en mettant en place des programmes novateurs d'orientation et de formation professionnelle qualifiante.

Pour atteindre ces objectifs de structuration du système de génération des emplois, le gouvernement a élaboré en deux phases des Politiques nationales de l'emploi (PNE). L'évaluation de la PNE 2012-2015 a révélé des avancées notables et des résultats encourageants, notamment 2 millions d'emplois formels et informels créés sur la période 2011-2015, bien au-delà de l'objectif de création d'au moins 1 million d'emplois à horizon 2015 fixé par le président de la République. En décembre de l'année dernière, la PNE 2016-2020 a été adoptée en même temps que le projet de Stratégie nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes (SNIEJ 2016-2020). Selon le gouvernement, cette approche « traite simultanément des préoccupations liées à l'accroissement de la quantité des emplois et à l'amélioration de leur qualité, ainsi que celles relatives à la création d'emplois et à leur préservation. En conséquence, elle s'intéresse autant aux politiques économiques et sociales pour la croissance et le développement qu'aux politiques spécifiques du marché du travail. » En termes d'amélioration qualitative des emplois et de prise en charge sociale, les réformes devraient même bénéficier désormais aux travailleurs indépendants, ce qui permettrait à tous de faire face aux risques d'accidents du travail, mais aussi de s'assurer une retraite paisible qui ne soit plus réservée aux seuls salariés.

Christian Kouamen



## LE MONDE À PORTÉE DE MAIN



### NOS SERVICES

- Voyages d'affaires
- Visites de chantier
- Liens inter cités africaines
- Location jets privés



### NOTRE FLOTTE

La flotte de Liza Transport International est composée de 5 types d'aéronefs :

- Un AIRBUS 318
- Un FALCON 7X
- Un FALCON 900EX
- Un KING AIR 350i
- Un Hélicoptère A109S



### CONTACT

1474 Avenue Kwame Nkrumah  
10 BP 13395 Secteur 5  
Ouagadougou 10  
Burkina Faso

[www.lti.aero.com](http://www.lti.aero.com)

# Le groupe **Fraternité Matin** C'EST :

LE QUOTIDIEN



**Fraternité Matin**

LES SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES



LE JOURNAL EN VERSION DIGITALE



**FRATMAT DIGITAL**

LA RÉDACTION EN LIGNE



**Fratmat.info**  
Toujours en connexion.

L'ÉDITION



**frat mat éditions**

UNE IMPRIMERIE PERFORMANTE



**FRATMAT Impression**

◀ LES INFORMATIONS BRÈVES ▶



**FRATMAT mobile**



**FratMat Express**  
Toute l'actu sur votre mobile : nat/inter, bons plans et plus...  
Une semaine gratuite

**FratMat Express**  
L'info au quotidien



- 1- Actualité (National & International)
- 2- Économie
- 3- Sport & Culture
- 4- Job Info
- 5- Diaspora

Toutes les infos de la Côte d'Ivoire sur votre mobile. Airtel avec **FRAT MAT ACTU**  
Composez \*328#

**FRATMAT ACTU**



Informations instantanées sur le téléphone portable pour les abonnés MOOV  
Composez le \*515#

**FRATMAT ACTU MOOV**  
200 FCFA par consultation



**FEMMES**  
L'Afrique



**émergence**  
économique

**SNPECI**

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Adjamé Indiéné - Boulevard De Gaulle  
01 BP 1807 Abidjan 01  
TéL. : (225) 20 37 06 66 - (225) 20 30 60 00 ou 01  
Fax : (225) 20 37 25 45 - (225) 20 37 06 81

[www.fratmat.info](http://www.fratmat.info)

ET LES MENSUELS

EXPÉRIENCE ET RÉFÉRENCE  
**depuis 1964**

# Sidwaya NUMÉRIQUE

Votre journal d'info préféré  
désormais sans vous déplacer

DEUX PLATEFORMES POUR VOUS ABONNER :

- [www.sidwayanumerique.com](http://www.sidwayanumerique.com)
- [www.aouaga.com](http://www.aouaga.com)



## Infoline

Abidjan: +225 20 33 49 52/+225 46 00 17 22

Ouagadougou: +226 25 50 86 24/ +226 70 06 30 76

mail : [sidinfo@sidwaya.bf](mailto:sidinfo@sidwaya.bf)/[bougmaetienne@sidwaya.bf](mailto:bougmaetienne@sidwaya.bf)

# EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES : LE MODÈLE IVOIRIEN

*La mutualisation des efforts en matière de lutte pour l'emploi jeune a permis à des organismes tels que le Bureau de coordination des programmes (BCP) Emploi en Côte d'Ivoire ou à l'Agence emploi jeunes de mieux calibrer et mesurer leurs actions.*

On a compris au sein de l'exécutif ivoirien que la question sociale se rapportant à l'insertion professionnelle des jeunes était d'une importance majeure. L'Agence emploi jeunes créée en 2015 pour tenter d'y apporter des solutions n'étant pas la seule réponse, d'autres voies complémentaires ont été explorées par le gouvernement : par exemple, le BCP Emploi en Côte d'Ivoire, créé lui aussi en 2015 par le ministère en charge de l'Emploi de l'époque. « *Il faut préciser que la création de cette structure rentre dans le cadre de l'élargissement des compétences de l'unité de coordination du Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC), elle-même créée en 2012* », explique son coordonnateur Adama Bamba (lire son interview p. 40-41).

Considérant les capacités du BCP Emploi, sa tutelle ministérielle a jugé utile de lui confier également « *la mission d'assurer la gestion fiduciaire d'autres fonds extérieurs dédiés aux projets d'aide à l'emploi, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent* », ajoute le coordonnateur. Pour ce qui est du PEJEDEC financé notamment par la Banque mondiale, le bilan est globalement positif. On observe

## Environ 30 000 jeunes ont bénéficié du Projet emploi jeunes et développement des compétences.

que l'ensemble de ses objectifs ont été atteints, d'où ce constat de la cellule de planification et suivi-évaluation du BCP Emploi qui estime que ce sont environ 30 000 jeunes qui ont bénéficié du projet, et cela avec une maîtrise des ressources financières ayant permis d'accroître le nombre de bénéficiaires. Les évaluations d'impact réalisées ont également abouti au constat de plusieurs effets bénéfiques au niveau des jeunes bénéficiaires en matière d'insertion durable et de bien-être socio-économique.

En termes d'objectifs pour 2017, le BCP Emploi a surtout initié une approche impliquant de plus en plus

## Autonomiser et responsabiliser les jeunes

Le maître-mot de Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique, c'est « *l'autonomisation et la responsabilisation des jeunes* », afin de leur éviter toute aventure périlleuse outre-méditerranéenne. Sa politique s'appuie sur les cinq axes majeurs que sont « *la stratégie d'autonomisation des jeunes, la mise en place du Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire garantissant la participation des jeunes à l'élaboration des politiques et programmes à leur intention, la stratégie de protection des jeunes, la politique pour l'insertion et l'emploi des jeunes, et enfin la création d'activités génératrices de revenus, d'entrepreneuriat et d'auto-emploi afin d'aboutir à terme à une jeunesse autonome et responsable au triple plan civique, moral et professionnel* ».

Alexis Noumé

les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de programmes d'insertion et de développement de l'employabilité des jeunes. Il fonde beaucoup d'espoirs sur cette méthode pour que les solutions à la problématique de l'insertion des jeunes soient multipliées par ces décideurs et acteurs locaux qui sont les plus proches des préoccupations des populations en général et des jeunes de leurs localités en particulier.

Reste que pour mieux structurer le secteur de l'offre auprès des jeunes, la mutualisation des efforts s'est imposée. C'est l'une des raisons ayant obligé le gouvernement ivoirien à faire de l'Agence nationale pour l'insertion et l'emploi, aussi appelée « Agence emploi jeunes », un guichet unique permettant de gérer toute la problématique de l'emploi jeune. « *Jusqu'à maintenant, il y avait un grand nombre d'initiatives dans différents ministères, et tout cela ne permettait pas d'avoir une claire visibilité sur l'évolution en matière d'emploi en Côte d'Ivoire* », explique le ministre Bruno Nabagné Koné, porte-parole du gouvernement. Une stratégie qui permet notamment de mieux mesurer les actions du BCP Emploi et de l'Agence emploi jeunes.

Louise Bibalou-Durand

# « AVEC LES FINANCEMENTS ADDITIONNELS, ON ATTEINDRA 110 000 EMPLOIS JEUNES EN 2020 »

*Adama Bamba, coordonnateur du Bureau de coordination des programmes (BCP) Emploi en Côte d'Ivoire, se félicite de ce que depuis 2012, les dispositifs PEJEDEC, C2D-Emploi jeunes et PRISE aient bénéficié à plus de 55 700 jeunes. En 2017, ils seront 80 000 à en bénéficier.*

**Pouvez-vous nous présenter votre structure, le BCP Emploi ?**

**Adama Bamba :** Le Bureau de coordination des programmes (BCP) Emploi en Côte d'Ivoire a été créé par le ministère en charge de l'Emploi en mars 2015. La création de cette structure rentre dans le cadre de l'élargissement des compétences de l'unité de coordination du Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC), elle-même créée en 2012. Au vu des capacités et des compétences de cette unité de coordination d'un projet, le ministère a jugé utile de lui confier aussi la mission de gestion fiduciaire d'autres fonds extérieurs dédiés aux projets d'aide à l'emploi, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent. Ainsi, depuis 2015, le BCP Emploi gère trois projets : le Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC) financé par la Banque mondiale, le projet C2D-Emploi jeunes financé par le gouvernement français à travers l'Agence française de développement (AFD) et le Projet d'insertion socio-économique des populations vulnérables dans l'ouest ivoirien (PRISE) financé par la Coopération japonaise à travers la Banque mondiale. Ce portefeuille de projets représente environ 90 milliards de FCFA pour soutenir l'insertion et l'appui à l'employabilité de 110 000 jeunes jusqu'en 2020 à travers les stages en entreprise, la formation professionnelle, l'apprentissage de métiers, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre et l'entrepreneuriat.

**Comment intervient le BCP Emploi pour résoudre l'épineuse question de l'insertion et de l'employabilité des jeunes Ivoiriens ?**

Le BCP Emploi a développé des partenariats productifs directs avec une cinquantaine d'agences d'exécution mais travaille aussi indirectement avec plus de

1 000 acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile pour apporter un paquet de services le plus complet et adapté possible aux jeunes, quelle que soit leur situation socio-économique.

**Quel est le bilan d'activité de l'exercice 2016 pour le BCP Emploi que vous dirigez depuis 2012, notamment pour son dispositif PEJEDEC, projet phare de votre programme ?**

Pour ce qui est du PEJEDEC financé par la Banque mondiale, le bilan est globalement positif. Il faut dire que l'ensemble des objectifs du PEJEDEC ont été atteints. Environ 30 000 jeunes ont bénéficié du projet, et cela avec une maîtrise des ressources financières ayant permis d'accroître le nombre de bénéficiaires. Les évaluations d'impact réalisées ont également permis de constater plusieurs effets bénéfiques au niveau des jeunes bénéficiaires en matière d'insertion durable et de bien-être socio-économique. Cette performance du BCP Emploi a encouragé le gouvernement ivoirien et la Banque mondiale à négocier un financement additionnel de 25 milliards de FCFA qui ciblera 31 500 jeunes Ivoiriens d'ici à 2019.

**Dans votre portefeuille se trouve le projet C2D-Emploi jeunes financé par la France. Quel a été le taux de réalisations et d'adhésions de cet outil auprès de sa cible ?**

Comme indiqué précédemment, le BCP Emploi assure également la gestion du projet C2D-Emploi jeunes qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement signé entre la République française et la Côte d'Ivoire. C'est également un gros programme qui contribue à soutenir et à amplifier des dispositifs existants d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Ce programme débuté en 2014 connaît lui aussi des résultats satisfaisants, aussi bien au niveau tech-



nique que financier. À ce jour, plus de 18 000 jeunes ont bénéficié de ce programme, avec un taux d'engagement de 92 % des ressources financières et un taux d'exécution des marchés de 93 %. Ce programme s'achève bientôt (fin 2017), mais d'ores et déjà, les activités de la 2<sup>e</sup> phase vont démarrer et permettront d'insérer 30 000 jeunes d'ici à 2020.

**Qu'en est-il du 3<sup>e</sup> projet, le PRISE (Projet d'insertion socio-économique des populations vulnérables dans l'ouest ivoirien) financé par le Japon ?**

Le Projet d'insertion socio-économique des populations vulnérables dans l'ouest ivoirien vise à créer de meilleures conditions de vie à travers des activités génératrices de revenus pour les groupes vulnérables et marginalisés dans 5 régions de l'ouest du pays, et à développer la cohésion sociale dans une région déchirée par une décennie de conflits et de violence récurrents au profit de 8 000 personnes. À ce jour, plus de 8 200 personnes sont bénéficiaires du projet, principalement dans l'entreprenariat. Ce projet connaît vraiment un franc succès sur le terrain par sa capacité à cibler les personnes les plus vulnérables, à renforcer leurs capacités et à contribuer à leur insertion économique par des approches communautaires centrées sur leurs besoins. Le projet a également contribué à favoriser la cohésion sociale. Le BCP Emploi prépare une évaluation de l'impact de ce projet pour mieux apprécier la performance des différentes options testées dans ce cadre ainsi que les retombées sur les populations bénéficiaires.

**En 2016, il était question, avec les trois programmes, de toucher une population de plus de 62 700 jeunes. Quels sont les objectifs en 2017 ?**

À fin 2016, les effectifs cumulés de bénéficiaires étaient plus de 55 700 jeunes, avec plus de 40 % de femmes. On a donc pu atteindre 89 % des objectifs prévus. En 2017, nous envisageons d'arriver à 80 000 bénéficiaires cumulés. Cela permettra donc d'offrir des emplois et des opportunités d'insertion durable à plus de 24 000 nouveaux jeunes en 2017 dans les différents programmes mis en œuvre.

**D'ici à 2020, avez-vous une feuille de route fixée par le gouvernement, et une fois exécutés, ces projets**



Adama Bamba, coordonnateur du Bureau de coordination des programmes Emploi.

**vont-ils être reconduits par les bailleurs ? Si oui, à quelles conditions ?**

Les accords de financement signés par le gouvernement avec la Banque mondiale et le gouvernement français nous donnent une feuille de route très claire jusqu'en 2020. Il faut dire qu'elle est basée sur les documents stratégiques qui traduisent la vision du gouvernement en matière d'insertion et d'amélioration de l'employabilité des jeunes en Côte d'Ivoire : Plan national de développement (PND) 2016-2020, Politique nationale de l'emploi (PNE) 2016-2020, Stratégie nationale pour l'insertion et l'emploi des Jeunes (SNIEJ) 2016-2020... Ces documents sont autant d'outils qui orientent les actions du BCP Emploi. Cette feuille de route est traduite chaque année en un plan d'action consolidé approuvé aussi bien par le Comité de pilotage stratégique du BCP Emploi, présidé par le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique, que par les partenaires techniques et financiers avant sa mise en œuvre. Comme indiqué précédemment, nous bénéficions déjà des financements additionnels pour la mise en œuvre des projets PEJEDEC et C2D-Emploi jeunes. Ces financements additionnels permettront d'atteindre 110 000 jeunes Ivoiriens d'ici à 2020. Ils permettront de consolider les acquis et de mettre en œuvre des approches plus inclusives et pérennes.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# NOUVEAUTÉ EN VUE : LE RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE PAR CAPITALISATION

*L'Institution de prévoyance sociale – Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE) renforce sa politique de proximité avec l'ouverture de trois agences principales à Abidjan et de trois autres prévues dans le reste du pays. Ajoutons que le délai de traitement d'un dossier complet est passé de 365 jours avant la réforme à moins de 30 jours aujourd'hui.*

L'IPS-CGRAE, créée par le décret n° 2012-367 du 18 avril 2012, est dotée d'un fonds d'établissement de 10 milliards de FCFA. Les différentes missions qui lui sont dévolues sont notamment la gestion, au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions tels qu'arrêtés par l'ordonnance n° 2012-303 du 4 avril 2012 portant organisation des régimes de pensions ainsi que la gestion, au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret, etc. À ce titre, elle perçoit l'ensemble des cotisations des assurés sociaux et les contributions des employeurs ainsi que, le cas échéant, les subventions de l'État ou des autres budgets employeurs aux régimes généraux ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions. Le taux de cotisation est fixé à 25 %, soit 8,33 % à la charge du travailleur et 16,67 % pour l'employeur.

Les personnes couvertes par les régimes gérés par l'IPS-CGRAE sont les fonctionnaires civils, les militaires, gendarmes et policiers, les agents temporaires des administrations et établissements publics de l'État, les membres du Conseil économique, social, environnemental et culturel, les ambassadeurs, les hautes personnalités de l'État de Côte d'Ivoire et les ayants cause des fonctionnaires et retraités décédés. Par ailleurs, la recherche de la satisfaction permanente des besoins et des attentes des assurés a conduit l'IPS-CGRAE à développer plus que jamais une gestion ciblée et de meilleure proximité par une culture d'écoute, d'accompagnement et de bienveillance. La satisfaction des assurés sociaux constitue pour l'institution un enjeu majeur. Toute chose qui a permis aujourd'hui d'améliorer notamment le délai de traitement des dossiers de prestations, passé de 365 jours avant la réforme à moins de 30 jours aujourd'hui pour un dossier complet.

L'institution s'est par ailleurs engagée dans un processus profond de facilitation de l'accès de ses assurés sociaux aux droits à travers notamment la réduction des pièces essentielles à la liquidation du dossier de retraite, l'allégement des procédures de constitution et de dépôt des dossiers, l'optimisation de la gestion de l'accueil avec l'ouverture des guichets tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures – contrairement aux dispositions antérieures où les réceptions se faisaient uniquement les mardi et jeudi –, et enfin la mise en place de cadres de travail, d'échanges et de concertations avec ses partenaires.

Engagée dans la démarche qualité dès le début de ses activités en 2014, l'IPS-CGRAE est aujourd'hui certifiée sur l'ensemble de ses activités à la norme ISO 9001 version 2008, devenant du coup, à ce jour, la première





Berfé Abdrahamane Tiémoko, directeur général de l'Institution de prévoyance sociale – Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE).

institution de prévoyance sociale à être certifiée sur l'ensemble de ses activités en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. L'obtention de cette certification est non seulement le fruit d'un travail d'équipe en interne, mais également et surtout le fruit d'un travail collaboratif et partenarial avec toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de gestion des pensions publiques. Pour mieux répondre avec efficacité et efficience aux objectifs de la mission que lui a assignée l'État, notamment le paiement du bon droit au bon bénéficiaire dans les meilleurs délais en vue d'assurer une continuité entre le dernier salaire d'activité et la première pension servie, et ce dans les meilleures conditions d'accueil, d'écoute et de bienveillance, l'institution entend poursuivre la politique de déconcentration de ses activités à travers la construction d'agences de proximité dans les grandes régions du pays. En effet, la population gérée par l'institution ne cesse de croître à la faveur du vieillissement naturel des actifs. Le nombre de retraités, qui était de 36 277 en 1999, est passé à plus de 85 000 à ce jour. Cette population se trouve répartie sur toute l'étendue du territoire national, tout comme les actifs cotisants qui se trouvent dans toutes les contrées du pays. En dehors de la pension servie, ils n'ont accès aux prestations de l'institution qu'en se rendant au siège, situé à des centaines de kilomètres de leur lieu de résidence habituel. Le manque de proximité de l'institution avec ses assurés ainsi constaté ne permet

pas à l'IPS-CGRAE de remplir pleinement sa fonction de protection sociale au profit de ses serviteurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La solution viable et durable trouvée à cette situation est de mettre en place un réseau d'agences à même de désengorger le siège situé rue du Commerce à Abidjan-Plateau, de faciliter l'accès aux prestations servies par l'IPS-CGRAE et d'offrir des services de qualité aux assurés sociaux sur toute l'étendue du territoire national. L'approche vise à terme à disposer de trois agences par année sur une période de trois ans, avec pour rôle d'assurer des prestations de service au profit des affiliés actifs et pensionnés en mettant à leur disposition les conditions optimales de sécurité et de confort. Mais il s'agit aussi de faciliter les démarches administratives aux assurés et l'accès à l'information en temps réel, de faciliter les relations avec les organismes cotisants des zones couvertes et de faciliter le suivi des personnes à mobilité réduite en augmentant la fréquence des visites à domicile. Ainsi, après l'ouverture de trois agences principales à Abidjan (Cocody, Plateau et Yopougon), trois autres seront bientôt fonctionnelles à Korhogo au nord, Man à l'ouest et Yamoussoukro au centre de la Côte d'Ivoire. De même, pour améliorer le niveau de vie des fonctionnaires et agents de l'État à la retraite, l'institution entend mettre en œuvre un nouveau pilier de protection sociale, « le régime de retraite complémentaire par capitalisation ».

En effet l'État, à travers les dispositions du décret n° 2012-367 du 18 avril 2012 portant création de l'IPS-CGRAE, a prévu la création par décret des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions. L'objectif visé par cette disposition

**Le taux de remplacement du fonctionnaire à la retraite pourrait être porté de 61,25 % à 80 %, voire 90 % de son salaire d'activité.**

était à n'en point douter d'améliorer le taux de remplacement du fonctionnaire à la retraite, qui pourrait être porté de 61,25 % à 80 %, voire 90 % de son salaire d'activité, en fonction de son effort de cotisation. De plus, l'option du versement d'un capital dès l'admission à la retraite permettra au fonctionnaire de finaliser la réalisation d'un logement ou de tout autre projet pour aborder encore plus sereinement la retraite. En outre, la mise en place de ce régime renforcera l'efficacité de la sécurité sociale dans l'optique de lutter contre la précarité des personnes du troisième âge.

**Louise Bibalou-Durand**

# FFPSU

Fonds de Financement  
des Programmes de  
Salubrité Urbaine

MOBILISER  
LES RESSOURCES  
POUR SOUTENIR  
LES ACTIONS DE  
SALUBRITÉ



Le directeur général du FFPSU recevant un chèque de l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire en 2017



Madame le Ministre entourée des agents du FFPSU



Remise de matériel à la Commune de Worofla dans le nord de la Côte d'Ivoire



Séance de travail à Toulouse

Siège social : Abidjan Cocody II  
Plateaux Djibi 8<sup>ème</sup> tranche  
Lot 513 îlot 34  
08 BP 1043 – Abidjan 08  
Côte d'Ivoire

Tél. : (+225) 22 40 61 10/14

Fax. : (+225) 22 40 61 10

E-mail : fonds@ffpsu.ci



Visite du FFPSU à la Communauté de Communes de Save et Garonne

## ■ Environnement

# LA CÔTE D'IVOIRE VEUT RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 28 % À L'HORIZON 2030

À l'occasion de la Conférence sur les changements climatiques (COP 23) à Bonn (Allemagne), la Côte d'Ivoire ne manquera pas de rappeler ses ambitions en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Côte d'Ivoire a participé et contribué efficacement aux travaux des différentes sessions de la Conférence des parties sur les changements climatiques de Marrakech (COP 22) du 7 au 18 novembre 2016, ainsi qu'au lancement de la Cop 23 organisée par les Îles Fidji et prévue à Bonn (Allemagne) du 6 au 17 novembre 2017. Un rendez-vous dans lequel, outre les membres du gouvernement ivoirien, on note aussi la présence du secteur para étatique et privé ivoirien. Anne Désirée Ouloto, ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable, n'aura pas

manqué de rappeler à la Cop 23 à Bonn que son pays est en marche vers le développement durable et respecte la trajectoire prévue par les contributions déterminées

**20 % des 100 milliards de dollars promis seront destinés au financement de l'adaptation au climat d'ici à 2020.**

## FFPSU : objectif atteint en 2017 dans la mobilisation des ressources

En termes de bilan d'activité en 2017, la direction du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine (FFPSU) a de quoi se réjouir. En matière de mobilisation des ressources, les objectifs de l'année en cours ont été atteints, et même dépassés, car depuis octobre 2017, un taux de recouvrement de 100,43 % a été réalisé.

Rappelons qu'en plus de la mobilisation des ressources, le FFPSU prend en charge les opérations de salubrité dans le cadre de l'exécution de ses missions à travers le transfert de fonds à l'ANASUR. À noter également le financement de plusieurs activités de salubrité, précisément les travaux d'aménagement, d'embellissement, et enfin de libération des emprises du domaine public dans toute la ville d'Abidjan. De grands chantiers comme la sensibilisation des populations à l'adoption de comportements éco-citoyens, le « Grand Ménage » et la Semaine nationale de la propreté ont également été financés par le FFPSU. En outre, l'une de ses contributions majeures a été le financement de diverses opérations d'envergure dans le cadre des 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. « Par ailleurs, notre appui a également porté sur le financement de projets au bénéfice des populations. Il s'agit notamment de l'installation et de l'équipement d'une unité de compostage dans le nord du pays, précisément à Worofla, et de la mise en œuvre d'un programme de valorisation des déchets plastiques dans la commune d'Attécoubé, à Abidjan. Ces actions génératrices de revenus sont d'importance et ont été cofinancées avec des partenaires internationaux qui ont bien voulu nous aider dans cette dynamique car, outre leur impact dans la lutte contre l'insalubrité, elles contribuent à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, véritable politique initiée par le gouvernement ivoirien », précise Gildas Simy, directeur général du FFPSU.

L.B-D

au niveau national. Elle souligne les ambitions de la Côte d'Ivoire, qu'il s'agisse de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 28 % à l'horizon 2030 ou de la résilience pour 11 secteurs vulnérables, dont 6 plus vulnérables, sans oublier la promotion d'une agriculture intelligente et durable et d'une économie circulaire afin de recycler les déchets.

Anne Désirée Ouloto rappellera aussi quelques actions de la Cop 22, qui avait enregistré la participation d'une forte délégation ivoirienne (200 personnes) conduite par le président de la République en personne. Au niveau de l'adaptation au climat, elle a annoncé la soumission d'une feuille de route proposée par les pays donateurs qui prévoit que 20 % des 100 milliards de dollars promis seront destinés au financement de l'adaptation d'ici à 2020, et que 30 projets orientés vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec des objectifs de transfert de technologie approuvés en 2016 par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), bénéficieront de 188,7 millions de dollars de financement et de 5,9 milliards de co-financement. Est également prévu le renforcement des capacités dans le domaine des actions climatiques dans les pays en développement. Au lendemain de la Cop 21 de Paris, le gouvernement ivoirien s'était doté d'une feuille de route articulée autour de 7 axes dont le principal est l'identification et la formulation de projets structurants.

Louise Bibalou-Durand (avec *Fraternité Matin*)

# « NOUS SOMMES ENGAGÉS À ŒUVRER POUR L'ÉLIMINATION DES SUBSTANCES QUI APPAUVRISSENT LA COUCHE D'OZONE »

*Anne-Désirée Ouloto, ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable (MINSEDD), évoque dans cet entretien ce que représentent les questions environnementales dans l'obtention du statut de pays émergent prévue au PND 2016-2020.*

« Bâtiments et quartiers éco-énergétiques en Côte d'Ivoire » était l'un des thèmes du séminaire tenu à Abidjan en septembre et dont votre ministère était partenaire. Quels ont été les dispositions prises pour sensibiliser les acteurs du secteur du BTP à l'intégration des technologies éco-énergétiques dans les activités de construction et de planification urbaine ?

**Anne-Désirée Ouloto :** C'est d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt que nous y avons participé. Plusieurs actions sont entreprises pour la sensibilisation des acteurs du secteur du BTP : le MINSEDD sensibilise l'ensemble des acteurs du secteur de la construction, public comme privé, à la prise en compte du développement durable, notamment au niveau des nouvelles tendances de construction : bâtiments écologiques, prise en compte de l'environnement dans l'urbanisation et la conception architecturale, intégration des différentes technologies de l'efficacité énergétique dans le bâtiment... Dans nos activités de promotion, nous travaillons à la fois avec des acteurs du secteur du BTP et des professionnels du secteur de l'énergie pour nous assurer que la problématique du développement durable a un écho favorable auprès d'eux. Ainsi, dans le secteur du BTP, nous sommes en partenariat avec la société OPES Holding, qui exerce dans la construction durable et produit des logements en polystyrène, ce qui permet de conserver une température normale à l'intérieur des maisons sans avoir recours à l'air conditionné. Quant aux professionnels du secteur de l'énergie, l'AIENR, ils promeuvent les énergies renouvelables, notamment le solaire et d'autres technologies d'efficacité énergétique régulièrement proposées aux acteurs du BTP pour réduire leur consommation d'énergie au quotidien.

Quelles sont les actions de la Côte d'Ivoire pour la protection de la couche d'ozone ?



Anne-Désirée Ouloto, ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable.

Notre pays, la Côte d'Ivoire, a ratifié le 30 novembre 1992 la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, tous les Amendements au Protocole de Montréal ainsi

« *Le MINSEDD sensibilise l'ensemble des acteurs du secteur de la construction, public comme privé, à la prise en compte du développement durable.* »

que le dernier Amendement qui a été, lui, adopté à Kigali en octobre 2016. Par ces ratifications, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée, comme les autres États du monde entier, à œuvrer pour l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO). Nous avons mené plusieurs actions orientées, dans un premier temps, vers les principaux acteurs du froid : formation de plus de 1 000 techniciens du froid (réfrigération et climatisation) sur toute l'étendue du territoire, formation de plus de 600 agents des Douanes et des contrôleurs du ministère du Commerce pour le contrôle des importations et de la qualité des substances mises en vente, formation des employés des entreprises phytosanitaires qui utilisent le bromure de méthyle pour le traitement du cacao avant exportation, assistance financière et technologique de certaines entreprises pour leur reconversion, remise d'équipements d'identification des SAO aux principaux acteurs, réglementation des importations de SAO, information et sensibilisation du public consommateur, et enfin mise en place d'un Centre d'excellence en formation du froid, qui sera fonctionnel à partir de cette année. Au vu des résultats déjà obtenus, notre pays a été distingué par deux fois en 2012 et en 2013 par l'ONU-Environnement. Je voudrais par ailleurs rappeler qu'à l'occasion de la 20<sup>e</sup> réunion conjointe des coordonnateurs nationaux du Programme ozone d'Afrique tenu du 20 au 24 mars 2017 à Abidjan, nous avons demandé et obtenu que l'Appel d'Abidjan, qui les invitait à ratifier l'Amendement de Kigali au plus tard le 31 décembre 2017, soit adopté par les 54 pays africains présents.

**Dans le PND 2016-2020, quelle est l'importance des questions environnementales et de salubrité pour l'obtention du statut de pays émergent ?**

L'objectif du PND 2016-2020 est de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence à l'horizon 2020. Il a été évalué à 30 000 milliards FCFA et comprend 5 axes stratégiques. L'environnement n'étant pas un secteur, mais plutôt un concept transversal, le ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable contribue aux cinq résultats stratégiques du PND 2016-2020, mais particulièrement aux résultats des deux derniers axes stratégiques, soit les axes 4 et 5. L'axe stratégique 4 est relatif au développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et à la préservation de l'environnement.

Bio

Anne-Désirée Ouloto, 51 ans, mariée, se souvient de l'époque où, étudiante pourtant inscrite à la faculté de droit de l'université de Cocody, elle a dû s'orienter vers l'enseignement et devenir institutrice suite à la crise universitaire de 1990. Jusqu'en 1996, elle transmettra donc le savoir aux écoliers du primaire. En 2000, saisissant l'opportunité d'une nouvelle expérience, elle intègre l'Autorité nationale de régulation du secteur de l'électricité, où elle travaille jusqu'en 2005 en qualité d'assistante de direction. En 2006, elle rejoint le cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, où elle exerce successivement comme chargée d'études, chargée de la politique du genre en milieu universitaire et, en 2007, chef de cabinet, poste qu'elle occupe jusqu'à la crise postélectorale de novembre 2010. En juin 2011, elle est appelée au gouvernement par le président Ouattara et se voit confier le ministère de la Salubrité urbaine jusqu'en 2012, année où lui revient le portefeuille de ministre de la Famille, de la Femme et de la Protection de l'enfant. C'est en 2016 qu'elle retrouvera le ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable.

Au sein du RDR, elle gravit les échelons au point d'en être la secrétaire nationale à la Solidarité. Dotée d'une grande capacité de travail et d'une loyauté à toute épreuve, elle parvient, à la faveur de l'élection présidentielle de novembre 2010, à se faire nommer porte-parole principale du candidat Ouattara. Députée élue de Toulepleu, à l'ouest du pays, de 2011 à 2016 et de 2016 à ce jour, elle est aussi depuis le 10 septembre 2017 secrétaire générale adjointe déléguée du RDR.

À cet effet, les actions du ministère portent sur le système de drainage, d'assainissement et de salubrité, sur la gestion durable des ressources naturelles et sur les capacités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. L'axe stratégique 5 porte sur le renforcement de l'intégration régionale et la coopération internationale. Nos actions à ce niveau concernent l'éco-diplomatie et la coopération internationale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « EN 2018, LA PRIORITÉ EST DE RÉALISER UN AMBITIEUX PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS »

*Gildas Simy, directeur général du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine (FFPSU), détaille le mécanisme de rendement fiscal mis en place pour financer le secteur de la salubrité et nous éclaire sur les chantiers prioritaires prévus en 2018.*

Quelles sont les stratégies mises en œuvre par le FFPSU pour la mobilisation des ressources destinées au financement du secteur de la salubrité en Côte d'Ivoire ?

**Gildas Simy :** La stratégie mise en œuvre peut être perçue sous deux angles. Premièrement, il s'agit d'optimiser les ressources institutionnelles dédiées au financement du secteur de la salubrité, qui sont essentiellement basées sur les impôts et taxes affectés. Deuxièmement, il s'agit d'explorer des voies autres que celles basées sur le produit du rendement de ces taxes affectées. Pour ce qui concerne les ressources fiscales, le FFPSU<sup>(1)</sup> procède au suivi et au renforcement de la collaboration avec les différents organes en charge de leur recouvrement et de leur reversement : la Direction générale des Impôts (DGI), la Direction générale des Douanes (DGD), la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), et enfin la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) pour ce qui concerne spécifiquement la taxe rémunératoire d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette stratégie a ainsi porté sur l'identification d'obstacles et la mise en œuvre de solutions en vue d'optimiser le rendement des prélèvements fiscaux institués en sa faveur. Pour preuve, il ressort clairement une nette progression desdites ressources, passées de 3,97 milliards de FCFA en 2010 à 25 milliards de FCFA en 2016. En sept ans, plus de 96 milliards de FCFA de



afin d'obtenir des financements en vue de soutenir la gestion de la salubrité. Cette stratégie s'articule autour des trois axes majeurs que sont le partenariat public-privé, le renforcement des relations avec les institutions internationales et la coopération décentralisée. Pour ce qui concerne les relations avec les institutions internationales, les agences de développement, les représentations diplomatiques et même les ONG, il s'agit de solliciter des appuis financiers pour la prise en charge de projets de valorisation et d'élimination des déchets, etc. Quant au partenariat public-privé, le FFPSU recherche par exemple des appuis financiers et/ou matériels auprès d'entreprises privées ivoiriennes dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Enfin, pour la coopération décentralisée,

« Le « Grand Ménage » est un acte citoyen que doit poser chaque Ivoirien. »

ressources fiscales ont été investis pour le financement des activités de salubrité.

Outre la stratégie de mobilisation de ressources fiscales, le FFPSU met en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources additionnelles. Elle consiste à rechercher, au niveau national et international, des opportunités



le FFPSU procède à la recherche d'appuis matériels et techniques auprès de collectivités internationales.

### Les propriétaires fonciers financent-ils les programmes de salubrité ?

Effectivement, chaque propriétaire foncier contribue au financement des programmes de salubrité via les contributions foncières. Il faut même préciser que la plus grande partie des ressources est constituée des contributions foncières : impôt foncier et taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement (TVHA). L'impôt foncier, composé de l'impôt sur le patrimoine foncier (IPF) et de l'impôt sur le revenu foncier (IRF), est une contribution annuelle des propriétaires de biens immeubles liée au droit de propriété. À ce titre, le FFPSU bénéficie d'une quote-part de 25 % du produit de l'IPF et de l'intégralité du produit de l'IRF et de la TVHA. Les contributions foncières représentent plus de 85 % des ressources cumulées.

### La mesure d'interdiction des sachets plastiques ne viendrait-elle pas baisser les ressources du FFPSU ?

Le problème des sachets plastiques ne se pose pas en termes de baisse ou de hausse de ressources générées par ceux-ci. Il s'agit ici de connaître leur impact sur le vécu des Ivoiriens. De ce point de vue, nous pouvons affirmer catégoriquement que leur impact sur l'environnement, mais aussi sur la santé des populations, est négatif. D'ailleurs, les ressources investies pour régler les problèmes environnementaux et sanitaires occasionnés par ces sachets dépassent largement les ressources que cette taxe pourrait générer. C'est pourquoi nous invitons les Ivoiriens à un respect scrupuleux de cette mesure.

### Les attentes des communes de l'intérieur du pays sont nombreuses. Le FFPSU a-t-il la capacité de toutes les satisfaire ?

Le FFPSU intervient auprès des collectivités dans le cadre de sa mission de financement des programmes spéciaux d'appui aux collectivités. Son rôle se résume à un appui. Il n'a donc pas la prétention de répondre à tous les besoins des collectivités, tant ceux-ci sont nombreux et variés. Toutefois, conscient des difficultés que les collectivités rencontrent dans la gestion des déchets, le FFPSU vise continuellement à renforcer cet appui et à répondre davantage aux besoins exprimés en fonction des ressources financières disponibles. On peut dire que ce programme spécial d'appui amorcé en 2013 a permis à toutes les collectivités de Côte d'Ivoire de bénéficier de matériels de salubrité.

### Avez-vous des critères de choix pour orienter vos

### interventions ?

Dans le but d'améliorer les actions du FFPSU auprès des collectivités, le ministère en charge de la salubrité a mis en place une plate-forme comprenant ses structures opérationnelles : le FFPSU et l'ANASUR, la Direction générale de la décentralisation et du développement local (DGDDL) et l'Union des villes et communes de

**« Le rendement des prélèvements fiscaux institués est passé de 3,97 milliards de FCFA en 2010 à 25 milliards en 2016. »**

Côte d'Ivoire (UVICOCI). Ainsi, il a été procédé au recueil et au traitement des besoins des collectivités. Ont été définis trois axes stratégiques : la dotation en matériel, la réalisation d'infrastructures et le financement des campagnes de sensibilisation. La mise en œuvre de ces axes stratégiques tient compte de critères tels que les besoins exprimés ainsi que la superficie et le nombre d'habitants de la commune. Ce dernier critère sert à l'estimation de la quantité de déchets produits, à raison de 0,77kg/jour/habitant. Sur cette base, il a été identifié quatre catégories de communes : les petites, les intermédiaires, les moyennes et les grandes.

### Que pouvez-vous nous dire de l'opération « Grand Ménage » qui a cours cette année ?

Le « Grand Ménage » est une opération d'envergure nationale articulée autour d'activités communautaires de sensibilisation et de salubrité. Il vise à amener toutes les composantes de la population à agir ensemble le premier samedi de chaque mois, à travers des activités de nettoyage pour la propreté et l'esthétique du cadre de vie. Pour Madame Anne-Désirée Ouloto, ministre en charge de la Salubrité, c'est un acte citoyen que doit poser chaque Ivoirien.

### Et quelles sont vos priorités pour l'année 2018 ?

Pour l'année 2018, nous envisageons en priorité de réaliser un ambitieux programme d'appui aux collectivités et d'accélérer le règlement des prestataires de services de la filière. Il s'agira également d'assurer un suivi régulier des différents projets déjà initiés : libération des emprises du domaine public, « Grand Ménage », Semaine nationale de la propreté, etc. En outre, nous devons atteindre le niveau de mobilisation d'au moins 35 milliards de FCFA.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

<sup>(1)</sup> Cet entretien a été réalisé avant le 25 octobre 2017, date de dissolution de l'ANASUR et du FFPSU par le Conseil des ministres.

# « PERMETTRE AUX IVOIRIENS DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN »

*Sarrahn Ouattara, directrice générale de l'Agence nationale de la salubrité urbaine (ANASUR), donne dans cet entretien un aperçu du bilan des activités de son agence en 2017 et évoque ses priorités en 2018.*



*Sarrahn Ouattara,  
directrice générale  
de l'Agence nationale  
de la salubrité urbaine.*

En 2015, vous inscriviez dans vos priorités la construction de centres de groupage, le renforcement des capacités techniques et la modernisation des infrastructures de salubrité des villes de Bouaké, Yamoussoukro, San Pedro et Korhogo. Avez-vous atteint ces objectifs ?  
Sarrahn Ouattara : Depuis 2011, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités techniques de l'Agence. À cet effet, l'ANASUR<sup>(1)</sup>, en sa qualité d'organe de régulation de la filière des déchets solides ménagers et assimilés en Côte d'Ivoire, a lancé plusieurs chantiers d'infrastructures permettant d'améliorer le taux de collecte des déchets, notamment la construction de centres de groupage dans le district d'Abidjan avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Programme d'urgence d'infrastructures urbaines (PUIUR). Malheureusement, ce projet a été confronté à des difficultés liées à la disponibilité de sites dans les différentes communes du district d'Abidjan. Ce sont trois sites qui ont été offerts pour la construction de trois centres de groupage dont les travaux sont en cours dans les communes de Port-Bouët et Anyama. La construction du troisième centre situé à Namoué, dans la commune de Bingerville, est achevée. S'agissant du renforcement des capacités techniques des décharges, 2 ponts bascules ont été installés dans les villes de Korhogo et de Bouaké. Pour la commune de San Pedro, nous sommes à la recherche d'un site adéquat pour le projet. Nous pouvons donc affirmer que les objectifs ont pour la plupart été atteints. Des échanges se poursuivent afin d'acquiescer des sites adéquats pour la construction de ces infrastructures de salubrité.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, votre ministère de tutelle, celui de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable, a récemment diffusé un communiqué relatif à l'interdiction de brûler des déchets et objets encombrants à l'air libre. Que pensez-vous de l'impact de ce communiqué sur les populations ?

Au plan réglementaire, cette pratique de traitement des déchets est punie par des dispositions de la loi cadre portant code de l'environnement, qui stipule, en son article 99, que tout contrevenant à cette loi est passible d'un emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende allant de 5 millions de FCFA à 100 millions de FCFA. Cette sanction n'est pas encore appliquée car nous sommes toujours dans la phase de sensibilisation. Il faut rappeler que le brûlage des déchets à l'air libre est très néfaste pour l'environnement et pour la santé des populations. C'est pourquoi, sous l'autorité de notre ministre de tutelle, nous avons entrepris des actions de sensibilisation en vue d'informer les populations sur les dangers liés à cette pratique.

**À la faveur des 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie tenus en juin dernier, une opération « Grand Ménage » conjointement menée avec le Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine (FFPSU) a obtenu des résultats salués par tous. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste cette action de salubrité ?**

L'opération « Grand Ménage » initiée par le ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable est une action citoyenne organisée tous les premiers samedis du mois. Cette action pérenne vise à changer les habitudes et les comportements des

**« Depuis 2012, l'ANASUR a pu maintenir un taux de collecte annuel supérieur à 1 million de tonnes de déchets dans le district d'Abidjan »**

populations en matière de propreté de leur cadre de vie. Elle est différente des opérations ponctuelles organisées à l'occasion des grands événements internationaux tels que les Jeux de la Francophonie et le sommet Union africaine-Union européenne de novembre 2017 à Abidjan, qui bénéficient d'un appui financier des bailleurs. Et, comme vous l'avez souligné, en la matière, les résultats sur le terrain sont constatés par tous.

**Quel bilan d'activités pouvez-vous présenter pour l'année 2017 qui tire à sa fin et quelles sont vos priorités en 2018 ?**

Depuis 2012, l'ANASUR a pu maintenir un taux de collecte annuel supérieur à 1 million de tonnes de déchets dans le district d'Abidjan. Nous observons une nette amélioration du taux de collecte de 2007, qui était de 700 000 tonnes. De manière précise, à fin septembre 2017, nous étions à un taux de collecte de 800 000 tonnes. Nous enregistrons une évolution de 9 %. Ce sont des performances satisfaisantes que nous

comptons améliorer. Il faut dire que cette année, en plus de nos programmes de sensibilisation dans les quartiers, les marchés, les gares routières et sur les grandes artères, nous avons par le truchement de l'émission Wozo Vacances réussi à sensibiliser plus de 2 millions d'enfants et d'adultes. Dans le cadre de notre concours inter-écoles dénommé « Opération Balaie Devant ta Porte » en milieu scolaire, 100 établissements primaires et secondaires sont en compétition. Pour améliorer la propreté du district d'Abidjan et moderniser la chaîne de collecte, de transport, de stockage et de traitement des déchets, un appel d'offres international a permis de sélectionner des groupements d'entreprises internationales associés à des opérateurs locaux. À l'intérieur du pays, nous avons amorcé de manière effective la concession de la collecte quotidienne des ordures dans certaines villes, notamment à Bouaké, Yamoussoukro, San Pedro et Korhogo. Nous envisageons d'étendre les activités de collecte des ordures dans les grandes villes et de les équiper de décharges. Les opérateurs de collecte devront couvrir les villes périphériques qui seront équipées de centres de groupage. En outre, nous envisageons de poursuivre les travaux de construction des ponts bascules et des centres de groupage. Il nous faudra également achever la construction de la plateforme de valorisation simplifiée des déchets solides

installée à Bouaké dans le cadre du Projet de professionnalisation de la filière des déchets solides ainsi que la mise en place d'une unité de compostage dans le district de Yamoussoukro. Au plan institutionnel, il s'agira de

doter le district d'Abidjan et les villes de l'intérieur du pays de schémas directeurs de gestion des déchets solides. À ce propos, nous avons obtenu dans le cadre des travaux d'assainissement du district d'Abidjan financés par la Banque islamique de développement l'accord de financement pour le schéma directeur du district d'Abidjan dont les travaux démarrent en novembre 2017. Concernant les villes de l'intérieur du pays, les discussions sont très avancées avec l'Agence française de développement pour le financement de ces schémas directeurs. Enfin, il nous faut amorcer le tri sélectif des déchets et renforcer la sensibilisation par la mise en œuvre d'actions de communication de proximité pour améliorer l'état de salubrité de nos villes et permettre aux Ivoiriens de vivre dans un environnement sain.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

<sup>(1)</sup> Cet entretien a été réalisé avant le 25 octobre 2017, date de dissolution de l'ANASUR et du FFPSU par le Conseil des ministres et de création de l'ANAGED.



# Office National de l'Assainissement et du Drainage



Que les ivoiriens et les populations vivant en Côte d'Ivoire sachent qu'ils ont désormais à leur disposition, un interlocuteur (l'ONAD) qui travaille pour leur bien être

**Amara SANOGO**  
Directeur General de l'ONAD



## Objet

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage a pour objet d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

## Missions

- L'Assistance au Ministère chargé de l'Assainissement et aux collectivités territoriales Assurer un rôle fédérateur des acteurs publics en matière de renforcement des capacités, de législation,

de réglementation, d'étude de gestion des actifs et de suivi des contrats.

- La Maitrise d'œuvre et la Maitrise d'ouvrage déléguée des Projets  
Effectuer des études, gérer les marchés, contrôler les réalisations pour le compte de l'Etat.
- L'élaboration et la supervision des contrats d'exploitation  
Veiller à la régularité des contrats d'Exploitation.

*Agir pour un cadre de vie assaini*

### TUTELLES



### PARTENAIRES



01 BP 11025 Abidjan 01 - Tél.: +225 22 40 41 98/ 99 - Fax: +225 22 40 41 95  
E-mail: info@onad.ci - Site web: www.onad.ci

**Pour tous vos problèmes d'assainissement, veuillez contacter le centre d'appel au 22 50 80 50.**

■ Office national de l'assainissement et du drainage

# ATTEINDRE UN TAUX D'ASSAINISSEMENT DE 60 % D'ICI À 2030

*L'un des défis pour l'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) est d'améliorer l'accès à des services de drainage des eaux pluviales et à des services d'assainissement de qualité.*

À l'approche de la saison des pluies, le ministre Claude Isaac Dé en charge de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, accompagné des membres de son cabinet et des cadres dirigeants de l'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) avec à leur tête M. Amara Sanogo, directeur général, est allé le 8 avril dernier s'assurer du bon fonctionnement hydraulique des réseaux de drainage de la ville d'Abidjan. Cette visite débutée sur le barrage écrêteur de la Riviera Bonoumin a pris fin au carrefour de l'Indénié, exutoire du Bassin du Gourou. La présence de la délégation de l'ONAD était pleinement justifiée dans la mesure où la mission principale de cette société d'État est « *d'assurer à l'ensemble de la population nationale l'accès aux installations d'assainissement et de drainage de manière durable et à des coûts compétitifs* », explique son directeur général Amara Sanogo (*lire son interview p. 56-57*).

En outre, et le ministre Claude Issac Dé le rappelle souvent comme ce fut le cas alors qu'il remettait des décorations à quatorze agents de l'ONAD le 28 septembre dernier, l'objectif du gouvernement auquel il appartient est d'améliorer le niveau d'assainissement en Côte d'Ivoire. « *L'objectif est de faire progresser le taux d'accès national à l'assainissement de 22 % à 60 % de 2015 à 2030* », a-t-il affirmé, ajoutant que l'ONAD devait relever le défi de l'amélioration de l'accès à des services de drainage des eaux pluviales



Ouvrage primaire de drainage.

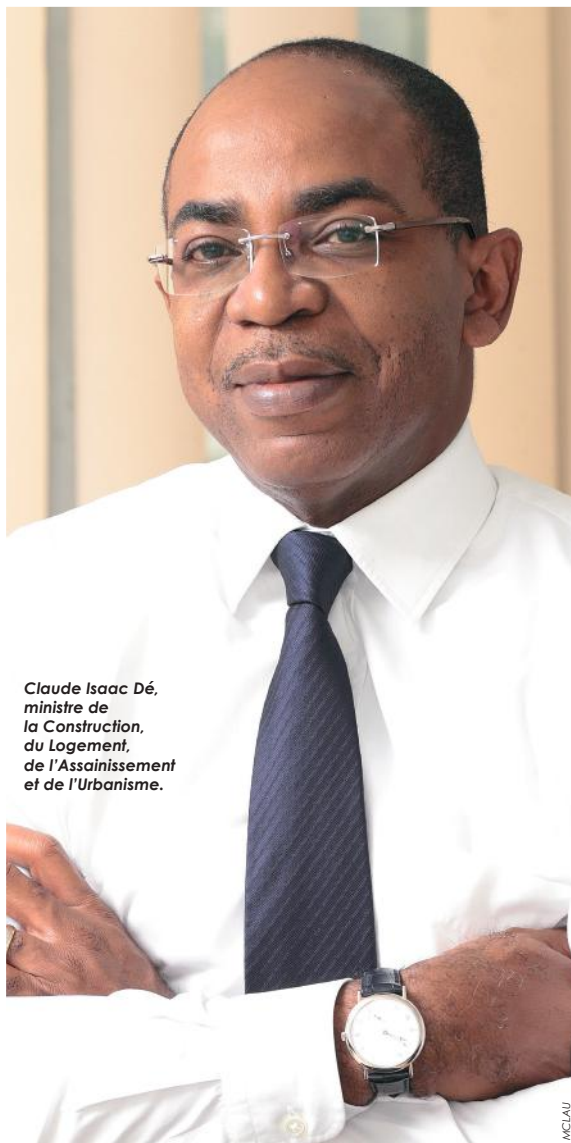
et à des services d'assainissement de qualité. En termes d'acquis dans le cadre de la politique nationale d'assainissement, le directeur de l'ONAD Amara Sanogo relève entre autres la réalisation des schémas directeurs d'assainissement et de drainage de certaines villes de l'intérieur, et l'exécution des travaux de drainage des eaux pluviales dans le district d'Abidjan et dans 16 chefs-lieux de région pour un coût global estimé à 11 milliards de FCFA. Précisons enfin que l'ONAD est une jeune administration dont l'existence ne remonte qu'au 28 décembre 2011. Elle a la particularité de compter au sein de son conseil d'administration (CA), outre son ministère de tutelle en charge de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, dix autres représentants d'institutions comme la Présidence de la République, la Primature ou encore le ministère de l'Intérieur. « *La composition de ce CA traduit la transversalité du secteur. Si la tutelle technique est assurée par le ministère en charge de l'Assainissement, en revanche toutes les questions financières relèvent du secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État* », indique le directeur général de l'ONAD.

Louise Bibalou-Durand



Entretien d'un bassin tampon.

# « LES PROMOTEURS POURRONT LIVRER 4 000 LOGEMENTS EN 2017 »



Claude Isaac Dé,  
ministre de  
la Construction,  
du Logement,  
de l'Assainissement  
et de l'Urbanisme.

*Claude Isaac Dé, ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU), estime avoir rempli les objectifs de sa feuille de route 2017. Parmi eux, la réhabilitation de plusieurs bâtiments publics et la mise en place d'un programme d'assainissement en milieu rural.*

actions prioritaires en relation avec ses quatre domaines de compétence. En matière de construction et de maintenance, réhabiliter les bâtiments administratifs, promouvoir la construction d'édifices publics et privés structurants et renforcer la sécurité de tous les édifices publics. Sur la question du foncier et de l'urbanisme, renforcer le cadre législatif et réglementaire du secteur ainsi que la sécurité, accélérer le processus de délivrance des documents fonciers, dont l'ACD, et planifier le développement urbain dans le respect des règles d'urbanisme. Sur le volet assainissement, élaborer, mettre en œuvre et contrôler l'application de la politique et de la législation en matière d'assainissement et de drainage, encadrer les professions intervenant dans ce domaine, assister les collectivités territoriales, contrôler le bon fonctionnement des réseaux et ouvrages, et enfin élaborer, approuver et promouvoir les schémas directeurs (décret n° 2017-45 du 25 janvier 2017). Dans le domaine du logement, renforcer le cadre institutionnel du secteur de l'habitat et accroître l'offre pour mieux loger les populations et améliorer le cadre de vie des populations urbaines.

**Dans le cadre du Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques, votre ministère a annoncé la construction de 4 000 logements. Quel est le calendrier de livraison ?**

En raison de divers problèmes survenus dans la mise en œuvre du Programme, notamment la faible capacité financière de certains promoteurs, l'interruption des chantiers, les malfaçons constatées sur les maisons, l'absence d'équipements d'assainissement et de drainage ainsi que le retard accusé dans l'exécution des

**Quels sont les grands objectifs de votre département ministériel ?**

**Claude Isaac Dé :** Pour répondre efficacement aux attentes des usagers, notre département a défini des

travaux de voiries et réseaux divers (VRD), il nous a paru nécessaire de retarder les livraisons des logements afin d'apporter les mesures correctives pour les rendre habitables avant leur livraison. Cependant, nous avons procédé à la livraison symbolique de logements

kro, Gagnoa, Grand-Bassam, Korhogo, Man, Odienné, San-Pedro, Séguéla, Yamoussoukro), et celui du district d'Abidjan est en cours de finalisation pour la fin de l'année. Sur le district d'Abidjan, un programme prioritaire d'assainissement et de drainage financé par

le 2<sup>e</sup> C2D a été élaboré, et les travaux vont démarrer au premier trimestre 2018. Il en est de même pour le Programme d'amélioration durable de la situation de l'assainissement et du drainage (PADSAD) de la ville d'Abidjan, dont le

**« Le financement de 49 551 milliards de FCFA par la BID pour l'assainissement et le drainage de la ville d'Abidjan est acquis. »**

à 350 souscripteurs sur le site de Bingerville le jeudi 13 septembre 2017. Les autres programmes sur ce site se poursuivent, de même que ceux de Bassam, Ebimpé, Songon, Yopougon-Azito et Koumassi. Le rythme observé nous rassure : les promoteurs pourront livrer 4 000 logements en 2017.

financement de 49 551 milliards (BID) est acquis. En milieu rural, une cinquantaine de villages sont devenus FDAL, faisant passer leur nombre à environ 3 000 sur le territoire national. Des centres d'appel ont été mis en place au niveau du ministère (22 50 78 68) et au niveau de l'ONAD (22 50 80 50). Dans le cadre du projet de gestion du Bassin Versant du Gourou, le MCLAU a mis à la disposition du MINSEDD des matériels de ramassage d'ordures et de stockage des ordures ménagères (coffres à ordures, bacs métalliques, corbeilles de rue etc.), afin de lutter contre les déversements de déchets ménagers par les populations dans les ouvrages d'assainissement. Le Programme d'aménagement des quartiers restructurés d'Abidjan (PAQRA), financé par le 2<sup>e</sup> C2D, a démarré.

**Quelles sont les mesures envisagées pour résorber le déficit en logements, soit environ 400 000, dont 200 000 pour Abidjan ?**

Une politique et une stratégie sont en préparation. Diverses études sont terminées ou en voie de l'être, en plus de deux études sur les mécanismes de financement durable du secteur du logement. Elles font le point de la mise en œuvre des actions engagées au cours des six dernières années afin de proposer une nouvelle stratégie pour mieux loger les Ivoiriens en redressant le déficit par une production de masse.

Toutefois, force est de constater que de gros chantiers restent encore à réaliser, entre autres l'élaboration des schémas directeurs des villes de l'intérieur, la mobilisation des fonds pour la réalisation des programmes d'assainissement (C2D, BID, Banque mondiale, etc.), et enfin la révision de la politique du logement.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

**En cette fin d'année 2017, êtes-vous satisfait des résultats réalisés par votre département ministériel ?**

Au regard des résultats obtenus et des actions menées, admettons que de nombreux objectifs ont été atteints par les équipes ministérielles : mise en œuvre du processus de dématérialisation et sécurisation de la délivrance des actes administratifs, réhabilitation de plusieurs bâtiments publics, proposition des différents projets de lois sur le bail à usage d'habitation et sur celui de la profession d'architecte, mise en place d'un programme d'assainissement en milieu rural, et enfin amélioration du cadre de vie par le ravalement des façades. À ce jour, les schémas directeurs d'assainissement et de drainage de 14 chefs-lieux de région à l'intérieur du pays sont disponibles (Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Daoukro, Dimbo-

**Bio**

Claude Isaac Dé, 52 ans, est depuis 1988 titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux publics de l'Institut national polytechnique de Yamoussoukro. Il débute sa carrière dans l'administration publique à la Direction et contrôle des grands travaux publics de son pays, une unité de la présidence de la République de l'époque. En 1993, il entre à la Banque mondiale, où il s'occupera jusqu'en 2003 des questions liées au transport, au développement urbain, à l'habitat, à la décentralisation, à l'aménagement du territoire et à la privatisation des infrastructures pour plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. En 2003, il rejoint le cabinet du Premier ministre en qualité de conseiller spécial en charge de la reconstruction et du redressement économique, puis conseiller spécial chargé du suivi-évaluation des activités du cabinet, du programme de sortie de crise, de l'information générale, des questions économiques et de la mobilisation des financements auprès des partenaires au développement. En 2007, il travaille comme conseiller finance et stratégie pour diverses firmes d'investissement dédiées à l'Afrique. De 2011 à janvier 2017, il exerce comme conseiller à la présidence de la République, chargé des infrastructures, du transport, de la construction et du logement, tout en étant par ailleurs président du Comité national des partenariats public-privé (CNP-PPP), et ce jusqu'à sa nomination le 11 janvier au portefeuille de ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme.

# « LA PART DE L'ONAD DANS LE PROGRAMME D'ÉMERGENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE EST IMPORTANTE »

*Amara Sanogo, directeur général de l'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD), précise que sa principale mission est d'assurer de manière durable et à des coûts compétitifs l'accès aux installations d'assainissement et de drainage à l'ensemble de la population nationale tant en milieu urbain que rural.*

**Quand l'ONAD a-t-il été créé et quelles sont ses missions ?**

**Amara Sanogo :** L'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD), société d'État et maître d'ouvrage délégué en matière d'assainissement et de drainage, a été créé par décret n° 2011-482 du 28 décembre 2011. Sa mission principale est d'assurer à l'ensemble de la population nationale l'accès aux installations d'assainissement et de drainage de manière durable et à des coûts compétitifs. Ses missions spécifiques vont de la planification du développement du secteur de l'assainissement et du drainage à la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'assainissement et de drainage en passant par l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement, l'assistance aux ministères et aux collectivités, sans oublier la sensibilisation de la population.

**Quel est le mécanisme de financement de l'ONAD ?**

Les ressources destinées au financement du secteur sont aujourd'hui constituées essentiellement de la part du produit de l'impôt foncier affecté à l'assainissement et au drainage, de la redevance assainissement (perçue seulement dans la ville d'Abidjan), des dotations

**L'ONAD a entamé depuis 2014 les travaux d'entretien et de réhabilitation des ouvrages de drainage des eaux pluviales dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.**

et subventions de l'État, des produits des emprunts contractés par l'État et affectés au secteur et enfin des fonds alloués par les partenaires au développement.

**Quelle est la stratégie de développement du secteur par l'ONAD ?**

Avant la réforme institutionnelle du secteur de l'assainissement et du drainage de 2011 qui a abouti à la création de l'ONAD et du FNAD, seules 7 villes (Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Daoukro, Daloa, Gagnoa et San Pedro) sur les 255 que compte la Côte d'Ivoire étaient dotées chacune d'un schéma directeur d'assainissement et de drainage. Face à cette situation, l'ONAD, pour intervenir de façon cohérente dans la mise en œuvre de sa mission et en conformité avec la politique sectorielle de l'État et les Plans nationaux de développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020, s'est défini six axes stratégiques : planifier et régler le développement de l'assainissement et du drainage, appuyer les tutelles à la mobilisation des ressources financières du secteur, réhabiliter et développer les infrastructures d'assainissement collectif et de drainage, renforcer l'entretien et l'exploitation de ces infrastructures, améliorer la gestion de l'assainissement autonome et enfin sensibiliser la population, renforcer les capacités des acteurs publics et privés, et développer la coordination.

**Quelle est l'ampleur des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage que mène l'ONAD dans les villes de l'intérieur du pays ?**

L'ONAD a entamé depuis 2014 les travaux d'entretien et de réhabilitation des ouvrages de drainage des eaux pluviales dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Ainsi, de 2014 à 2017, ses interventions ont concerné plus de vingt localités du pays : en 2014, Abengourou, Bouaké, Bondoukou, Daloa, Dimbokro, Gagnoa, Man, Korhogo, San Pedro, Séguéla et Odienné ; en 2015, Daoukro, Ferkessedougou et Touba ; en 2016, Abengourou, Grand-Bassam, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Daoukro,





Amara Sanogo, directeur général de l'Office national de l'assainissement et du drainage.

Dimbokro, Ferkessedougou, Gagnoa, Korhogo, Man, San Pedro, Yamoussoukro, Aboisso, Dabou et Daloa, et enfin en 2017, les villes de Bouaké, Yamoussoukro, Grand-Bassam, Man, Daoukro, Bondoukou, San Pedro, Daloa et Gagnoa. Ce sont ainsi plus de 5 milliards de FCFA de travaux d'entretien et de réhabilitation des ouvrages de drainage des eaux pluviales qui ont été réalisés dans ces villes.

**Pour la période 2017-2020, quelles sont les actions prioritaires inscrites sur la feuille de route de l'Office ?**  
Les actions prioritaires inscrites sur la feuille de route de l'ONAD pour la période 2017-2020 sont de plusieurs ordres. Au titre de la planification du développement de l'assainissement et du drainage, finaliser des études de schémas directeurs d'assainissement et de drainage en cours. Au titre du développement des infrastructures d'assainissement et de drainage, construire 31 km linéaires de canaux primaires de drainage des eaux pluviales dans les communes de Cocody et de Yopougon, construire quatre stations de traite-

ment des boues de vidange (STBV) des fosses septiques dans les villes de San Pedro, Abidjan (Anyama), Bouaké et Yamoussoukro, raccorder 10 000 ménages au réseau d'eaux usées dans le district d'Abidjan, et enfin continuer l'entretien et l'exploitation des ouvrages d'assainissement et de drainage existants aussi bien à Abidjan que dans les villes de l'intérieur du pays. Toutes ces actions inscrites se chiffrent à 125 milliards de FCFA déjà mobilisés. Sur la base des projections de la lettre de politique sectorielle, un montant de 250 milliards reste à mobiliser.

**L'urbanisation mal maîtrisée et les insuffisances des infrastructures publiques et privées d'assainissement et de drainage constituent un frein au développement de la Côte d'Ivoire, qui veut devenir un pays émergent d'ici à 2020. Quelle est la situation des stations d'épuration des grandes villes telles qu'Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké ?**

Le schéma directeur d'assainissement et de drainage d'Abidjan en finition prévoit six pôles d'épuration qui feront l'objet d'études détaillées. Au terme de ces études, l'objectif est de réaliser des stations pour épurer

100 % des eaux usées collectées à partir des réseaux d'assainissement. Pour les villes de l'intérieur, l'objectif à court et moyen termes est de les doter de stations de traitement des boues de vidange pour limiter les risques de contamination des populations et de pollution des milieux récepteurs. La part de l'ONAD dans le programme d'émergence de la Côte d'Ivoire est importante : il s'agit de doter les chefs-lieux de région d'instruments de planification de l'assainissement et du drainage, de réhabiliter et développer les réseaux d'assainissement et de drainage, de construire des stations d'épuration des eaux usées et de valoriser les sous-produits, de renforcer l'entretien et l'exploitation des réseaux et des ouvrages pour améliorer le cadre de vie des populations, d'améliorer la gestion de l'assainissement autonome par la professionnalisation de la filière de gestion des boues de vidange et la réalisation des stations de traitements desdites boues, et enfin de sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière d'assainissement et de drainage.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# « NOTRE AMBITION ? RESTER LEADER DES MÉDIAS PANAFRICAINS »

*VoxAfrica fait un carton avec son émission phare The Voice Afrique francophone dont la deuxième saison a débuté en octobre 2017 pour 16 semaines de compétition. Jules Domche, son directeur général, entend conforter le leadership de cette TV en diffusant à la fois en Europe, en Amérique et en Afrique via tous les bouquets importants.*

La chaîne panafricaine VoxAfrica que vous dirigez s'est portée acquéreur des droits de The Voice pour l'Afrique francophone. Que visait la direction de votre si jeune groupe audiovisuel à travers cette opération ?

**Jules Domche :** Nous avons besoin d'un projet qui rassemblerait toute l'Afrique. Et nous avons trouvé que le projet The Voice Afrique francophone était assez

transversal pour conforter notre caractère panafricain. Nous avons aussi besoin de montrer que les Africains sont en mesure de produire des contenus aux standards internationaux, et surtout que l'Afrique est bourrée de talent dans différents domaines, y compris le chant.

Après une première saison réussie, VoxAfrica en a annoncé une deuxième démarrée le 14 octobre 2017. Quels ont été les points forts de la première en termes d'audience et d'impact auprès des foyers africains ?

La première saison a été un succès populaire, parce qu'on a pu découvrir une dimension très positive de l'Afrique avec des talents extraordinaires venant d'Afrique francophone et même de la diaspora africaine. Les chiffres ont été extraordinaires. Sur l'ensemble de l'Afrique francophone, on est à plus de 60 millions de téléspectateurs. Cela a été un succès populaire, et on a eu une adhésion de la plupart des Africains de la partie francophone.

Pamela Baketana (RDC), gagnante de la première saison, a obtenu un contrat chez Universal Music. Quand les quelque 10 millions d'Africains qui l'ont écoutée dans cette émission phare de votre chaîne pourront-ils découvrir son premier album ?

Pour la gagnante Pamela, les choses se passent plutôt bien. Elle est actuellement en plein travail sur cet album que va produire Universal Music. Cependant, c'est prématuré de donner une date, parce qu'il faudrait que toutes les conditions soient réunies et que le produit soit à la hauteur des attentes.

D'ici la grande finale du 27 janvier 2018 après 16 semaines de compétition où la découverte de nouveaux talents sera au rendez-vous, peut-on s'attendre à des nouveautés même si le concept reste le même ? D'une saison à une autre, il y a des changements,



*Jules Domche, directeur général du groupe VoxAfrica.*



De gauche à droite, les cinq coaches de l'émission The Voice Afrique francophone : Lokua Kanza (RDC), Asafó (Magic System, France/Côte d'Ivoire), Charlotte Dipanda (France/Cameroun), Claudi Siar (France) et Singuila (France/Congo-Brazza).

et forcément des nouveautés. On peut notamment constater qu'aujourd'hui, dans le show qui passe, il y a eu des changements au niveau du décor. On annonce

« Avec la première saison de The Voice Afrique francophone, on est à plus de 60 millions de téléspectateurs. »

aussi des changements au niveau du live, et une finale beaucoup plus explosive que celle de l'édition précédente, avec beaucoup plus de surprises réservées aux téléspectateurs.

**On vous désigne de plus en plus comme étant la première télévision panafricaine indépendante, bilingue et généraliste...**

Il est évident que VoxAfrica est aujourd'hui la première chaîne de télévision panafricaine bilingue et indépendante. Et cette première place n'est pas seulement liée à l'historicité du projet, mais aussi à son audience qui,

aujourd'hui, est remarquable. Sur tout le continent, nous sommes la seule chaîne qui diffuse à la fois en français et en anglais. Nous sommes disponibles à la fois en Europe, en Amérique et en Afrique sur tous les bouquets importants. Nous sommes également diffusés sur Internet.

Startup audiovisuelle lancée en 2008 par Rolande Kammogne, VoxAfrica est-elle passée à une autre dimension en installant en 2010 son QG dans la banlieue sud de Londres près du quartier chic de Chelsea et en diffusant sur les bouquets africain Horizon de Canal+ et sud-africain Multichoice ainsi que triple play de Free, de SFR et de Bouygues ?

Effectivement, on ne peut pas dire aujourd'hui que VoxAfrica soit une startup. C'est une chaîne de télévision internationale avec une notoriété très forte qui se caractérise par une audience importante. Notre ambition est de la développer, et de conserver cette place de leader dans le secteur des médias panafricains.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « LE GOUVERNEMENT S'EST ENGAGÉ SUR LA VOIE D'UNE RÉFORME DE LA PRESSE »



Wakili Alafé, président directeur général du groupe de presse L'Intelligent d'Abidjan.

*Wakili Alafé, patron du groupe de presse L'Intelligent d'Abidjan, plaide pour de nouveaux états généraux de la presse ivoirienne où serait abordée la question des financements publics.*

Dans l'univers foisonnant de la presse ivoirienne, comment se positionne *L'Intelligent d'Abidjan* ?

**Wakili Alafé :** En Côte d'Ivoire comme dans toute l'Afrique, la situation de la presse et des médias est paradoxale. Les populations sont avides d'information, mais la situation financière des médias reste fragile. On note pourtant, comme vous le dites, un

foisonnement de l'offre : quotidiens, magazines, sites d'information, réseaux sociaux organisés en supports de communication... Cette offre traduit l'effervescence actuelle du pays. *L'Intelligent d'Abidjan*, à côté des titres partisans et des titres tournés vers les faits divers, occupe une place à part : c'est un journal de référence, non partisan, objectif. Son influence est forte dans le contexte d'une Côte d'Ivoire nouvelle, car nous délivrons une information fiable, avec des éditorialistes dont les analyses sont lues par les décideurs politiques, les acteurs économiques et la société civile. L'information factuelle, que nous ne négligeons pas, est appréciée par un lectorat plus large. La rédaction se structure de façon assez classique, selon un rubrique lui aussi classique. Notre chiffre d'affaires est d'environ 500 000 euros l'année, mais nous pouvons (et devons) faire plus.

**Le quotidien *Fraternité Matin* s'est diversifié avec le magazine *Émergences*. Bien avant, vous aviez lancé *Afriki Presse*. Pourquoi se diversifier, et *Afriki Presse* a-t-il trouvé son public ?**

La diversification est une nécessité pour quatre raisons : un, diversifier les ressources financières ; deux, gagner des lecteurs ; trois, répondre aux attentes d'une géné-

ration qui passe par le numérique pour s'informer, et quatre, proposer des formats d'information spécifiques selon l'urgence et la nature du support. Internet permet de réagir immédiatement. Un magazine qui sort tous les deux mois propose des articles de fond. Le groupe que je dirige est précurseur dans cette diversification, sans disposer des moyens de son confrère *Fraternité Matin*. Il est sur la voie d'une diversification réussie, mais qu'il faut consolider chaque jour. *Afriki Presse* a trouvé son lectorat et les grands acteurs de la politique et de l'économie s'expriment volontiers dans ses colonnes. Nous leur offrons aujourd'hui la possibilité de s'exprimer sur différents supports : quotidien avec *L'Intelligent d'Abidjan*, magazines avec *L'Intelligent Magazine* et *Afriki Presse*, site d'information avec *Afriki*, et enfin TV sur Internet avec *AfrikiTV*.

**Pour soutenir la presse, existe-t-il un fonds de soutien aux médias comme en France ou au Burkina Faso par exemple ?**

Le gouvernement s'est engagé sur la voie d'une réforme de la presse afin de mieux aider ce secteur en difficulté, surtout la presse quotidienne. Partout dans le monde, la presse, dans son format classique, est menacée. Le plan adopté par le gouvernement n'a pas réglé tous les problèmes du secteur, pour plusieurs raisons. Plus d'un million d'euros est mis à la disposition des médias chaque année (ce n'est pas suffisant), mais les problèmes structurels demeurent, cet argent ne parvient pas à régler les problèmes de fond des médias ivoiriens. De nouveaux états généraux de la presse ivoirienne s'imposent : les derniers avaient planché sur l'ensemble de la profession, à présent il faut une réflexion spécifique sur la question de la subvention et, plus largement, des financements à accorder à la presse. Les banques, les investisseurs, les annonceurs peuvent y être associés, car la viabilité et le bien-être de la presse ne servent pas seulement l'État, mais l'ensemble de la société.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

■ Entretien – Président fondateur du groupe de presse les Éditions *Le Pays*

# « J'IMPUTE LE RETARD DE NOTRE CONTINENT AUX MANQUEMENTS DÉMOCRATIQUES »

*Boureima Jérémie Sigué, fondateur des Éditions Le Pays, l'un des groupes de presse du Burkina Faso, est aussi écrivain. Son dernier opus, La faillite morale du chef d'État africain, évoque des thèmes comme la gestion du pouvoir par les chefs d'État, le franc CFA ou encore l'intégration africaine.*



**Vous êtes journaliste, fondateur des Éditions *Le Pays*, l'un des grands groupes de presse du Burkina Faso, mais aussi auteur de plusieurs ouvrages. Comment s'est opérée la transition de journaliste à écrivain ?**

**Boureima Jérémie Sigué :** Peut-on vraiment parler de transition lorsqu'il s'agit d'une personne de la presse écrite, *a fortiori* d'une personne qui a plus de quarante ans d'exercice du métier de journalisme ? La différence se situe au niveau des objectifs, des motivations, de la forme de l'écriture et de la vision. Il n'y a donc pas de cloisons étanches entre journaliste de presse écrite et écrivain. L'un est la face cachée de l'autre. Et il arrive que le déclic lui-même soit provoqué par les circonstances de la vie. Comme vous le voyez, la frontière entre journaliste et écrivain est si immatérielle, si tenue qu'elle peut se rompre à tout moment sous la poussée et la force de la muse, ou, plus prosaïquement, de l'inspiration. Un peu de la manière d'une digue de barrage qui cède face à la surabondance des eaux !

**Votre dernier opus s'intitule *La faillite morale du chef d'État africain*. Pourquoi ce titre ?**

Il me semble utile de rappeler que je suis journaliste de formation et de carrière. J'ai fait l'expérience de la presse nationale dans mon pays (Haute-Volta/Burkina Faso) d'abord dans la Fonction publique, puis dans le privé. J'ai expérimenté également la presse internationale, hors de mon pays. J'ai beaucoup voyagé, en Afrique comme dans le reste du monde. J'ai beaucoup échangé avec des personnalités de tous rangs de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs. De par ma fonction de journaliste, j'ai servi mon pays en tant que responsable de média

d'État. J'ai aussi servi dans de grandes institutions comme le ministère de la Communication et la présidence de la République. J'ai beaucoup écouté, entendu, observé. Le matériau est donc là, suffisamment d'agréments sont rassemblés. Le dernier acte, c'était de sauter le pas, un autre pas. Et c'est ce qui a été fait, à travers ce dernier ouvrage. Les précédents pas ont été matérialisés par *Faut-il désespérer de l'Afrique* et *Médias et gouvernance, le sel ou le poison*, mes précédents ouvrages<sup>(1)</sup>.

**Quels sont les thèmes développés dans cet ouvrage ?**

Dans *La faillite morale du chef d'État africain*, je traite des thèmes de la gouvernance politique, économique, sociale et culturelle en lien avec la jeunesse, la société civile, l'Église, le syndicat, le franc CFA, la coopération bilatérale et multilatérale, l'intégration africaine, l'armée, etc.

**Pouvez-vous nous résumer l'analyse faite dans ce livre ?**

Cette œuvre est un condensé des réflexions politiques de l'auteur, puisées dans le silence fécond de sa conscience de citoyen africain saisi par le doute et l'espérance. Il impute le retard de notre continent aux manquements démocratiques. Ce livre, qui est plutôt un essai politique, projette à suffisance et sans concession une lumière crue sur les atavismes anthropologiques bloquants qui expliquent, sans les justifier, la déshérence politique et économique du berceau de l'humanité. L'auteur que je suis, diplômé des universités de Dakar et de Paris II Panthéon, sonne le tocsin pour une reconsidération profonde et sincère de la culture comme base matricielle du développement, comme matériau essentiel de notre construction démocratique et économique.

*Propos recueillis par Adissa Compaoré*

<sup>(1)</sup> Points de vente des trois ouvrages à Abidjan : Librairies de France au Plateau, Librairie Aleph au Plateau, Librairie Carrefour Siloe à Cocody et Librairie de Kamoussi. À Ouagadougou : Librairies Diafca, Librairie Jeunesse d'Afrique, Librairie Mercury et Librairie universitaire.



**Boureima Jérémie Sigué,**  
fondateur des Éditions *Le Pays*.

# L'ÉMERGENCE EST POUR 2020

Comme il l'avait promis dès sa prise de fonction, le président Alassane Ouattara travaille à doter son pays des bases industrielles, sociales et institutionnelles performantes propres à le conduire à l'émergence.

**L**e président Alassane Ouattara a fixé l'échéance pour l'émergence de la Côte d'Ivoire à 2020. Et même si les délais sont courts et la tâche immense, il souhaite au moins inscrire le pays sur la trajectoire irréversible de l'émergence. Selon l'ancien Premier ministre et actuel vice-président Daniel Kablan Duncan, « *il s'agit de réaliser la transformation structurelle de l'économie ivoirienne grâce à une croissance économique robuste, durable, inclusive et créatrice d'emplois. L'objectif est de bâtir une économie industrialisée capable d'accroître la part des produits manufacturés dans le PIB et les exportations, et de favoriser l'avènement d'une classe moyenne en milieu urbain et rural à même de soutenir une demande intérieure forte et viable.* »

Le gouvernement ivoirien s'est donc mis à la tâche afin d'opérer de profondes réformes structurelles et sectorielles pour améliorer la compétitivité de l'éco-

*péens comme la Finlande et la Serbie, et d'Amérique latine comme le Pérou* », explique-t-il pour démontrer l'impact des réformes entreprises.

Selon Madame Helen Clark, administrateur du PNUD, le programme d'émergence a généré la transformation des perspectives de la Côte d'Ivoire, dont l'économie a connu la plus forte croissance en Afrique l'année dernière. En 2016, le PIB a progressé d'environ 8 %, un taux bien supérieur à la moyenne continentale d'Afrique subsaharienne établie à 2 %. M<sup>me</sup> Clark note aussi des avancées constantes en matière de santé et d'éducation, d'infrastructures et de productivité agricole, ainsi qu'un accès à l'électricité et aux TIC en net progrès. L'indice de développement humain s'est accru de 1,4 % par an depuis 2010, soit 38 % de plus que la moyenne régionale. « *La transparence, l'obligation de rendre compte et l'efficacité des services publics améliorent également la prestation des services*

*sociaux et contribuent au développement humain dans ce pays. L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) suggère qu'il est, à l'échelle du continent, celui qui a marqué le plus de progrès en faveur de la sécurité de ses citoyens et du respect de l'État de droit. L'expérience de la Côte d'Ivoire*

*démontre l'importance des politiques prospectives, des réformes structurelles et des investissements-clés dans la stimulation de l'émergence* », dit-elle.

Mais comme l'a souvent répété le président Ouattara, plutôt que de faire des copies de modèles ayant réussi, il faut les adapter au contexte mondial et aux réalités locales. « *C'est, à mon sens, l'un des facteurs-clés du succès de pays du Sud-Est asiatique qui ont su élaborer des modèles d'émergence alliant intelligemment les réalités mondiales à leurs valeurs socio-culturelles* », assure-t-il. La principale illustration de cette démarche se perçoit dans le Plan national de développement (PND 2016-2020) qui a pour ambition de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire avec une base industrielle solide appuyée sur la transformation des produits agricoles, une forte réduction de la pauvreté et une meilleure redistribution des fruits de la croissance, surtout en direction des plus défavorisés.

Christian Kouamen

**En 2016, le PIB a progressé d'environ 8 %, un taux bien supérieur à la moyenne continentale d'Afrique subsaharienne établie à 2 %.**

nomie. Certaines d'entre elles, amorcées auparavant, n'ont pas pu prospérer du fait de la longue crise politico-militaire qui a plombé l'action gouvernementale et découragé nombre d'investisseurs et d'institutions financières internationales. Il faut donc créer le meilleur environnement pour accompagner le secteur privé et jouir en Côte d'Ivoire d'un climat des investissements parmi les plus attractifs d'Afrique. Selon Daniel Kablan Duncan, l'intensification de ces réformes a déjà permis à la Côte d'Ivoire d'être classée pour la deuxième année consécutive parmi les dix meilleurs pays réformateurs au monde dans le rapport Doing Business 2015 de la Banque mondiale en passant du 7<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> rang. « *Notre pays a maintenu son statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) obtenu en mai 2013, et a reçu en décembre dernier le prix du forum « Mines and Money » du « Meilleur Pays en matière de réformes dans le secteur minier* », devant des pays euro-

# UN BUDGET 2018 AUX DÉPENSES SOCIALES EN HAUSSE DE 10,7 %

*Le projet de budget 2018, arrêté par le Conseil de ministres à 6 723,5 milliards de FCFA et constitué à plus de 80 % de ressources intérieures fiscales et non fiscales, est en hausse de 4,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.*

**L**e Conseil des ministres ivoirien, sous la houlette du président Ouattara et de son chef de gouvernement Gon Coulibaly, a adopté le 4 octobre dernier un budget 2018 d'un montant de 6 723,5 milliards de FCFA (10,25 milliards d'euros). Ce budget, à en croire les explications du ministre Bruno Koné, porte-parole du gouvernement, intervient « *dans un contexte socio-économique malgré tout moins favorable que l'année précédente* ». Il n'empêche qu'il est en hausse de 4,3 % par rapport à l'exercice 2017, établi à 6 501 milliards de FCFA et qui avait été fortement affecté par la chute vertigineuse des cours du cacao, obligeant le gouvernement à procéder à des coupes sévères avec une loi rectificative de finances ramenant le budget à 6 447 milliards de FCFA, soit une baisse de 9 %. Cette fois-ci, l'adoption par le gouvernement ivoirien de ce projet de loi de budget 2018 a été effectuée au lendemain d'une mission du Fonds monétaire international (*lire notre article p. 73*) au cours de laquelle l'institution de Brettons Woods demandait justement un renforcement de la politique budgétaire du pays.

## **Des ressources intérieures où la mobilisation est de 5 471 milliards de FCFA**

Ce projet budgétaire adopté par les dirigeants ivoiriens prévoit au titre des ressources intérieures la mobilisation de 5 471 milliards de FCFA et au titre des ressources extérieures la mobilisation de 1 885,2 milliards de FCFA. « *Les recettes sont constituées à plus de 80 % de ressources intérieures, fiscales et non fiscales, tandis que les investissements représentent 29,6 % des dépenses. Les dépenses pro-pauvres, donc en faveur des popu-*

*lations défavorisées, sont évaluées à 2 290,8 milliards de FCFA, en augmentation de 10,7 % par rapport à 2017* », souligne la note du Conseil des ministres. Ajoutons que par ce nouveau budget, la Côte d'Ivoire montre sa volonté d'investir non seulement dans la lutte contre le chômage, mais aussi dans d'autres secteurs urgents tels que la sécurité et la défense nationale. « *Le projet de budget de l'année 2018 accorde une attention particulière à la création d'emplois, notamment pour les jeunes, et intègre la nécessité du renforcement du dispositif sécuritaire et de défense pour rendre le pays plus résilient dans le contexte sous-régional actuel de menaces terroristes* », peut-on lire dans le communiqué du Conseil des ministres, qui précise par ailleurs que « *ce projet de budget de l'année 2018 consacre la poursuite de la mise en œuvre des priorités du gouvernement, notamment l'accroissement de l'offre d'infrastructures socio-économiques et de services de base ainsi que l'amélioration du système d'éducation pour l'adapter au mieux au marché du travail* ».

En outre, le porte-parole du gouvernement ivoirien a confié qu'en ce qui concerne des dépenses, la dette représente 1 547,3 milliards de FCFA, les dépenses ordinaires s'élèvent à 2 537,8 milliards de FCFA et les investissements publics mobilisent 1 833 milliards de FCFA, soit près de 29,6 % du budget dépenses, en vue d'entretenir le cycle de la croissance. Les prévisions du gouvernement tiennent compte des perspectives économiques favorables pour 2018. En effet, « *l'économie nationale devrait conserver sa dynamique de consolidation en 2018 avec une croissance projetée à 8,3 % tirée par l'ensemble des secteurs d'activité, en particulier les secteurs tertiaire et secondaire, dont les contributions à la croissance sont estimées respectivement à 3,7 % et 2,3 %*. Pour 2017, le déficit devrait se chiffrer à 4,5 %, et le gouvernement espère revenir en 2019 à la norme communautaire de 3 % dans l'UEMOA », indique le communiqué du gouvernement. Rappelons que le taux de croissance du PIB attendu cette année est de 8,9 %.

**Paul de Manfred**

La salle du Conseil des ministres ivoirien qui se réunit hebdomadairement autour du président de la République.



# « DÉTACHER LE FRANC DE L'EURO EN CRÉANT UNE NOUVELLE MONNAIE N'EST PAS UNE GARANTIE DE CROISSANCE »

*Le grand argentier ivoirien Adama Koné considère que les États de la CEDEAO et de la CEEAC tireraient avantage à intégrer l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA), et indique vers quels secteurs iront en priorité les 500 millions de dollars du programme Millenium Challenge Corporation.*

Lors de votre rencontre avec les responsables de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) le 13 septembre à Abidjan, pourquoi avez-vous appelé les États de la CEDEAO à y adhérer massivement comme l'a fait récemment la Côte d'Ivoire ?

**Adama Koné :** L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA), ou encore African Trade Insurance Agency (ATI), est une institution multilatérale créée par les États africains le 18 mai 2000 à Grand Bay (Île Maurice) avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Elle a pour objectif de faciliter les échanges entre les pays africains. Elle offre une couverture d'assurance ou de réassurance contre les risques politiques et commerciaux affectant les investissements, les financements, les importations et les exportations, ainsi que des garanties de cautions. Elle offre des garanties souveraines aux investisseurs et entreprises au nom et en lieu et place de l'État.

L'adhésion à l'ACA, désormais acteur mondial dans le paysage des agences de crédit à l'exportation, apporte aux pays membres des avantages réels en assurant des investissements allant de 0,6 à 1,4 % du PIB. En 2014, l'ACA a ainsi financé le commerce et les investissements d'une valeur de plus de 17 milliards de dollars US.

**Actuellement, des rumeurs circulent sur le franc CFA, au point que les ministres des Finances de la zone franc ont dû réitérer leur engagement à œuvrer pour le développement de cette zone. Pourquoi certains intellectuels ou une partie de la jeunesse africaine réclament-ils une véritable liberté monétaire en Afrique ?**

Deux arguments sont mis en avant par les détracteurs du franc CFA. L'un est d'ordre politique : le franc CFA est vu comme un instrument de servitude ou de survivance coloniale, donc il faut créer une nouvelle monnaie pour rompre avec l'histoire de la colonisation.

L'autre est d'ordre économique : les anti-franc CFA considèrent que cette monnaie a plus d'inconvénients que d'avantages pour les pays membres de la zone franc : ils la voient comme un frein au développement plus que comme un atout de stabilité monétaire et d'intégration régionale... En réalité, ce qui est décrié ici est l'arrimage à l'euro, une monnaie forte, ainsi que le mécanisme du compte d'opérations. Mais permettez-moi de rappeler qu'au regard des indicateurs macroéconomiques et monétaires, la zone franc est l'une des plus robustes au monde, avec un taux de croissance de plus de 6 % et un taux d'inflation inférieur

## Bio

Adama Koné, 63 ans, est depuis le 12 janvier 2016 ministre auprès du Premier ministre chargé de l'Économie et des Finances. En 1982, il débute sa carrière comme chargé d'audit des sociétés d'État à la direction des participations du ministère de l'Économie et des Finances. En 1984, il est nommé agent comptable chargé de la gestion financière et comptable auprès de plusieurs établissements publics nationaux (EPN). En 1989, il devient sous-directeur chargé de la gestion financière et comptable des EPN puis, en 1992, directeur de la comptabilité parapublique. En 1994, il est appelé aux fonctions de directeur de l'administration et des finances de la Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (groupe *Fraternité Matin*). En 2000-2001, il se voit confier le poste d'inspecteur vérificateur principal au Trésor public. Pendant six années, il dispense parallèlement des cours à l'ENA de Côte d'Ivoire. De mai 2001 à novembre 2010, il est DGA du Trésor et de la Comptabilité publique et en devient directeur général en décembre 2010, et ce jusqu'au 12 janvier 2016.

Titulaire d'un diplôme du cycle supérieur de l'ENA de Côte d'Ivoire (option Trésor), il est aussi détenteur d'un Master of Business Administration (MBA, option finances et comptabilité) obtenu à Adelphi University (New York) et d'une licence en sciences économiques délivrée par l'université d'Abidjan.



à la norme communautaire de 3 %. Et les relations financières entre le franc et l'euro ne sont pas figées : si la conjoncture exige que nos accords évoluent, les autorités compétentes prendront des mesures dans ce sens. D'ailleurs, des réflexions sont en cours, et j'en veux pour preuve la dernière rencontre des chefs d'État à Niamey pour échanger sur la monnaie unique de la CEDEAO. Nous considérons que ce qui est urgent en ce moment, c'est la diversification de la base de nos économies, pour assurer une croissance durable et soutenable en vue de réduire la pauvreté. La monnaie, de façon isolée, ne fait pas le développement. En d'autres termes, détacher le franc de l'euro en créant une nouvelle monnaie n'est pas forcément une garantie de croissance.

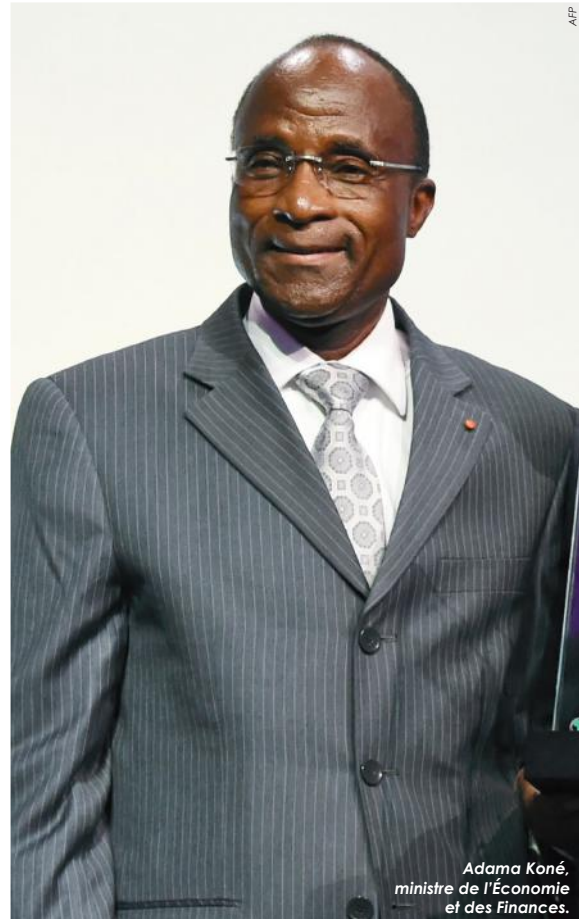
**Après le retour de la BAD, que représente l'installation prochaine à Abidjan du siège du bureau régional de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) ?**

L'AFI est l'une des plus importantes organisations internationales en matière de politiques d'inclusion financière et de réglementations. Elle soutient et développe des solutions politiques fondées sur des données probantes pour améliorer la vie des pauvres. Cette alliance est composée de plus de 120 dirigeants qui mettent à profit leurs réseaux afin de permettre l'accès aux services financiers à au moins deux milliards de personnes non bancarisées dans le monde. L'AFI a annoncé le 11 mai 2017 à Maputo avoir retenu la Côte d'Ivoire suite à l'appel à candidatures international pour accueillir le siège de son bureau régional Afrique subsaharienne, Moyen Orient et Afrique du Nord. L'implantation de l'AFI à Abidjan représente ainsi une opportunité pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour tous les pays membres du bureau régional.

**Que représente pour la Côte d'Ivoire l'adhésion au programme américain MCC et vers quels secteurs iront en priorité ces lignes de crédits ?**

**« L'adhésion de la Côte d'Ivoire au programme MCC est une opportunité pour le financement des projets d'envergure inscrits dans le PND 2016-2020. »**

Le programme Compact vient soutenir l'objectif à long terme du gouvernement, qui est de doter le pays d'infrastructures indispensables et d'une main-d'œuvre de qualité pour réaliser la transformation structurelle de notre économie. Au terme des échanges avec les officiels américains en charge du MCC, le programme sera orienté vers deux projets. D'une part, améliorer



Adama Koné,  
ministre de l'Économie  
et des Finances.

l'employabilité des Ivoiriens et la productivité du secteur privé en favorisant la qualité, l'offre et l'accès aux compétences techniques de base en réponse à la demande du secteur privé. Ce projet prévoit la construction de 84 nouveaux collèges ainsi que la formation des enseignants, la construction et l'équipement de deux écoles satellites de l'École normale supérieure (ENS) dans les régions du Gbêkê et de San Pedro. D'autre part, améliorer le transport à Abidjan dans le but d'accroître la compétitivité de la ville en tant que pôle de croissance du pays : fluidité du trafic et décongestionnement du corridor central reliant le port aux points Nord, Est et Ouest. Ainsi, l'adhésion de la Côte d'Ivoire au programme MCC est une opportunité pour le financement des projets d'envergure inscrits dans le Plan national de développement (PND) 2016-2020 en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du gouvernement.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « NOTRE PLUS GRANDE AMBITION EST DE BÂTIR UNE DOUANE MODERNE ET VERTUEUSE »

*Le colonel major Pierre Alphonse Da, en poste depuis le 3 mai dernier, entend dépasser cette année les 1 600 milliards de FCFA de recettes. Des performances qui passent par une lutte sans merci contre la fraude, par la maîtrise du régime du transit et par le renforcement des capacités des agents.*

En 2016, les Douanes ivoiriennes, sous votre direction, ont réalisé plus de 1 600 milliards de FCFA de recettes. Sachant que vous avez de grandes ambitions pour le pays, quel challenge vous êtes-vous fixé en 2017 vu les fortes attentes du gouvernement face aux remous sociaux ?

**Pierre Alphonse Da :** L'objectif de recettes assigné aux Douanes ivoiriennes par le gouvernement en 2017 est de 1 674,6 milliards de FCFA, soit une contribution de 25,75 % au budget de la Côte d'Ivoire. L'administration des Douanes a toujours su répondre aux attentes du gouvernement, et cette performance sera confirmée cette année. C'est pourquoi dès ma nomination le 3 mai 2017, j'ai dévoilé mes ambitions quant à l'édification d'une Douane moderne et vertueuse. J'entends à cet égard poursuivre les chantiers de modernisation et de réformes institutionnelles déjà engagés, lutter plus efficacement contre la fraude, surtout par la maîtrise du régime du transit, et enfin veiller régulièrement au renforcement des capacités des agents ainsi qu'au respect scrupuleux des règles d'éthique et de déontologie. En outre, nous avons implémenté des méthodes innovantes de gestion administrative résultant d'une appropriation par l'ensemble du personnel d'un « système de

Maroc, le 6 juillet 2017.

La cérémonie de lancement de la première phase pilote du projet d'interconnexion des administrations des Douanes ivoiriennes et ghanéennes s'est tenue le 28 juillet 2017 à Accra. Quels sont les atouts de ce projet ? Le projet PFCTCAL financé par la Banque mondiale et qui en est à la première phase pilote avec le Ghana doit aboutir à la réduction des délais au niveau des procédures et du temps d'attente aux frontières ainsi que des coûts des différentes opérations de dédouanement, à l'absence de déperdition d'informations d'un pays à un autre, gage de sécurisation pour la réalisation des recettes des deux pays, à l'optimisation de la lutte contre la fraude, notamment les déversements des marchandises en transit, et enfin à une meilleure protection des industries ivoirienne et ghanéenne ainsi qu'à la fluidité de leurs échanges.

« Analyse des données au service d'une gestion efficace des frontières » était le thème choisi par les Douanes ivoiriennes lors de la 34<sup>e</sup> Journée internationale des Douanes, un sujet sensible dans la sous-région vu la menace terroriste. Qu'attend-on des Douanes d'un pays ayant une façade maritime ?

Dans un environnement économique marqué par l'accroissement du volume des échanges commerciaux, les administrations des Douanes doivent adapter leurs dispositifs de contrôle en vue de faciliter et de sécuriser les opérations. L'analyse des données trouve

alors tout son fondement en ce sens que désormais, nos administrations doivent disposer de bonnes informations sur les cargaisons afin d'orienter les contrôles. Ce thème est d'actualité car la Côte d'Ivoire fait face à des menaces terroristes, au même titre que ses voisins victimes de ce fléau et dont les envois transitent par le port d'Abidjan. Des instruments et des mécanismes

**« L'une des missions dévolues à l'administration des Douanes est la protection de la population. »**

management qualité intégré intelligence économique et gestion des risques » (SMQIER). Cette réforme que nous voulons consolider a d'ailleurs franchi le cap de la reconnaissance nationale et internationale à travers notre certification à l'ISO 9001 version 2015 et notre sacre à la prestigieuse distinction d'excellence – le Prix panafricain du Service public – obtenue à Rabat, au

ont donc été mis en place par notre administration pour une analyse efficace des données.

Au niveau national, la Direction générale des Douanes a entrepris des actions de partenariat avec les agences gouvernementales et le secteur privé, comme le recommande l'Organisation mondiale des Douanes dans le cadre des normes SAFE. Ce processus a abouti à la signature de plusieurs protocoles d'accord et à la mise en place de plates-formes électroniques en vue d'échanger des informations. Par ailleurs, des outils et des techniques d'analyse de données ont été développés, notamment un système décisionnel, des statistiques descriptives et prédictives et des études miroirs aux fins d'analyse des risques. Au niveau international, il s'est aussi agi d'échanges d'informations et d'accès à certains sites, dont le réseau douanier de lutte contre la fraude. Toutes les actions déjà mises en œuvre par notre administration seront renforcées, et de nouveaux outils d'analyse de données seront développés, en l'occurrence le BigData pour le traitement des données volumineuses : images des scanners, géolocalisation, vidéo, documents scannés...

#### Quelles réformes allez-vous initier pour renforcer votre gouvernance ?

Les réformes que nous engageons dans le cadre de la bonne gouvernance et qui sont en adéquation avec mon ambition de forger une administration vertueuse s'articulent autour de plusieurs projets majeurs, notamment la dématérialisation intégrale de nos procédures, l'interconnexion avec les pays de l'hinterland, l'adhésion inclusive à un code de discipline et la réforme de l'Inspection générale, qui devient un service d'audit et de contrôle.

En quoi le thème « Contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs » choisi lors de la 14<sup>e</sup> édition des Rendez-vous des Douanes en août dernier à Abidjan a-t-il sensibilisé les opérateurs économiques aux dispositions réglementaires en vigueur ? Les Rendez-vous des Douanes sont une plate-forme d'échanges, d'information et de sensibilisation entre les Douanes ivoiriennes et les partenaires économiques. Ils permettent d'expliquer directement, sans intermédiaire, et de faire connaître davantage les procédures et la réglementation en vigueur dans les différents services de l'administration des Douanes. La 14<sup>e</sup> édition avait en effet pour thème « Contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs ». Elle a été l'occasion pour les participants d'être instruits sur les différentes dispositions réglementant les flux de devises dans les zones UEMOA et hors UEMOA.

En termes d'actions citoyennes, quelle est la place

occupée par les grandes administrations du pays comme les Douanes ?

Il faut indiquer que l'une des missions dévolues à l'administration des Douanes est la protection de la population. Cela se traduit par la lutte acharnée contre l'importation des produits prohibés tels que la drogue et tout autre produit susceptible de nuire à la santé et à la sécurité de nos populations. Par ailleurs, des actions internes sont menées au profit des agents et de leur famille, qui sont une composante de la population. Nous disposons à cet effet d'une mutuelle dénommée Mutuelle des Douanes de Côte d'Ivoire (MUDCI) et d'un centre médical équipé d'un plateau technique ultramoderne. Ce centre est même ouvert au grand public.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Colonel major Pierre Alphonse Da,  
directeur général des Douanes ivoiriennes.

# UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

*La Côte d'Ivoire court-elle un risque de surendettement ? Le débat fait rage au bord de la lagune Ebrié. Cependant, les techniciens et analystes économiques se veulent rassurants : tout est sous contrôle.*

**L**e directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) de la Côte d'Ivoire Jacques Konan Assahoré est formel : « *Non, non, la Côte d'Ivoire ne court pas un risque de surendettement car notre ratio d'endettement rapporté au PIB est dans la norme : il est de 41,9 %. Or le seuil communautaire dans l'UEMOA est de 70 % du PIB, et à l'international, il est de 49 %* ».

À ceux qui parlent de ce qu'ils ignorent, Assahoré Konan Jacques explique que toute levée de fonds se prépare sur trois ans, sur la base du Plan national de développement (PND) et en calculant les risques. Et que les financements collectés ne seront pas affectés à la consommation mais au financement du développement, c'est-à-dire à des infrastructures comme les routes ou les universités. Pour la Côte d'Ivoire, dit-il, « *le risque de surendettement est très faible. De plus, le coût de la dette est faible car le taux d'intérêt est de 3,4 % pour une maturité moyenne de 6,6 ans et une monnaie stable (l'euro)* ». Et d'ajouter : « *On s'endette, mais on s'endette bien, et l'endettement que nous contractons est bien orienté, de sorte à créer de la richesse pour que les Ivoiriens puissent en profiter.* »

Le Conseil des ministres ivoirien a avalisé le 4 octobre 2017 un budget ambitieux, avec 1 833 milliards de FCFA consacrés à l'investissement et un déficit ramené à 3,75 %. Le budget estimatif de l'État ivoirien pour

En 2011, a-t-il rappelé, « *ce taux était de 72 %* », soit plus que ce que stipulent les normes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Il s'est donc félicité de ce que l'endettement de la Côte d'Ivoire soit « *maîtrisé* ». Rappelons que le 30 juin 2012, la Côte d'Ivoire avait atteint un point d'achèvement de l'Initiative PPTTE qui avait permis l'allègement de 60 % de sa dette extérieure, car le pays était dans une situation de surendettement. En 2014, la Côte d'Ivoire avait réussi son retour sur les marchés obligataires internationaux en émettant un emprunt à 10 ans de 750 millions USD à un taux de 5,625 % qui avait obtenu six fois plus de demandes de souscription que le montant initialement offert et qui avait fait que le taux s'était inscrit comme le plus faible parmi les émissions d'eurobond réalisées en 2014 par des pays d'Afrique subsaharienne. Mais en 2017, soit cinq ans après l'apurement de la dette, le taux d'endettement extérieur du pays ne fait que croître, et cela inquiète à nouveau, même si le gouvernement se veut rassurant et que l'eurobond de début juin 2017 situe la dette de la Côte d'Ivoire à 41,9 % du PIB.

Il est vrai que l'endettement, et *a fortiori* le surendettement, peut avoir des conséquences fâcheuses. En premier lieu, les richesses futures du pays sont bradées. En effet, lorsqu'un investisseur finance un État, il acquiert un droit sur une partie des richesses futures. Mais les perspectives macroéconomiques du pays sont positives. En effet, au plan sectoriel, la Côte d'Ivoire possède de solides atouts, notamment dans le secteur agricole (28 % du PIB) où elle conserve sa place de premier producteur mondial de cacao (plus de 35 % du marché). Le secteur secondaire (25 % du PIB) concerne principalement le raffinage de pétrole brut, le BTP et l'agro-alimentaire. Le secteur tertiaire (47 % du PIB) est dominé par la téléphonie mobile (trois opérateurs), les activités bancaires et les technologies de l'information et de la communication. L'espoir est donc permis, et il ne reste plus qu'à espérer que les Ivoiriens entendent le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique lorsqu'il leur demande de la compréhension, de la patience et de la confiance dans les autorités du pays.

Adissa Compaoré

**« L'endettement que nous contractons est bien orienté, de sorte à créer de la richesse pour que les Ivoiriens puissent en profiter. »**

l'année 2018 a été fixé à 6 723,5 milliards de FCFA (10,25 milliards d'euros). Ce budget enregistre une progression de 4,3 % par rapport au précédent exercice, affiché à 6 501 milliards de FCFA. Au terme du même Conseil des ministres, la dette de la Côte d'Ivoire a été évaluée à 7 804 milliards de FCFA. Selon Bruno Nabagné Koné, porte-parole du gouvernement, la dette extérieure représente 4 772 milliards de FCFA, contre 3 031,9 pour la dette intérieure, soit 45,8 % de taux d'endettement, conformément au ratio dette/PIB.

# UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR ACCOMPAGNER LA POLITIQUE D'ÉMERGENCE

La direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), avec Jacques Konan Assahoré à sa tête, a adopté un plan stratégique de développement 2016-2020 qui fait de la satisfaction des clients et des partenaires un enjeu prioritaire.

« Désigné administration publique la plus moderne au titre du Prix national d'Excellence 2016, le Trésor public ivoirien est plus que jamais entré dans une nouvelle ère de son programme de modernisation. Dans cette dynamique, divers chantiers ont été ouverts avec l'optique de faire gagner à notre administration le pari de la performance », explique d'entrée sur le site de la DGTCP Jacques Konan Assahoré, directeur général. Cette quête de la performance passe forcément à par son plan stratégique de développement (PSD) 2016-2020, qui montre un Trésor public déterminé à renforcer sa communication interne et externe.

Ce PSD 2016-2020 vise à accompagner la Côte d'Ivoire dans son ambition d'être un pays émergent à l'horizon 2020. Et il est conçu, explique la direction du Trésor, autour de quatre axes stratégiques. Le premier de ces axes consiste à accélérer la modernisation des outils et des méthodes de gestion, les défis à relever devant permettre d'atteindre les objectifs stratégiques suivants : assurer la certification globale de l'institution aux normes ISO, renforcer le système d'information et de communication, y compris le système d'information documentaire, et enfin optimiser la gestion de la trésorerie de l'État. Le deuxième axe vise à accroître et à pérenniser les capacités de financement de l'État : accroître la part des recettes non fiscales dans le financement du budget de l'État, interconnecter les bases de données des trois régies financières (Impôts, Douanes, Trésor), accélérer le déploiement de la banque du Trésor, et enfin optimiser la gestion de la dette publique. Le troisième axe stratégique prend en compte la nécessité de renforcer à la fois la gouvernance et les activités de l'Observatoire de l'éthique et de la déontologie, de

mettre en place un comité de proposition de nomination du personnel, de renforcer les organes de contrôle et d'assistance des services, et enfin d'améliorer le conseil et l'assistance juridique de l'État. Le quatrième axe est dévolu au renforcement des capacités opérationnelles et du bien-être social du personnel. « Notre ambition est d'améliorer les conditions de travail du personnel, de renforcer les capacités opérationnelles du personnel, de renforcer également le dialogue social et de rendre visible la promotion du genre. En raison de l'importance des enjeux en présence, j'ai procédé dès ma prise de fonction au lancement de ces réformes importantes. Les services opérationnels sont à pied d'œuvre pour les mener à bien », indique le directeur général du Trésor.

La gouvernance de l'institution, explique-t-il, a été renforcée par la mise en place des comités d'audit et de risques en plus de la vérification comptable et de la surveillance des dispositions contenues dans le code d'éthique et de déontologie. Par ailleurs, le comité de direction a été réformé en un cadre privilégié de « reporting » de la performance des activités et des projets. L'ensemble du personnel œuvre également à rendre l'information disponible auprès des groupes de clients, notamment les bénéficiaires de règlement aux points d'affichages dynamiques qui ont commencé à être mis en place. « Dès ma prise de fonction, en tant que directeur général, j'ai fait de la certification globale à la norme ISO 9001 version 2015 du Trésor public un objectif clé dont l'enjeu principal est la satisfaction de nos clients et partenaires. Ce système s'appuie sur trois piliers : la démarche qualité conduite selon la norme ISO 9001, le contrôle interne et la maîtrise des risques mis en place à partir du cadre de référence COSO <sup>(1)</sup> en 2013, et enfin notre référentiel interne des engagements de service », précise Jacques Konan Assahoré.

Louise Bibalou-Durand

<sup>(1)</sup> Référentiel de contrôle interne défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission aux États-Unis à la suite des scandales financiers et comptables que ce pays a connus au début des années 2000.

# « AUCUNE INQUIÉTUDE À SE FAIRE »

*Les investissements jusqu'ici réalisés pour tenir compte des ambitions d'émergence à l'horizon 2020 font craindre à une certaine opinion un nouveau risque de surendettement de la Côte d'Ivoire. Dans cet entretien, certes le directeur général du Trésor public Jacques Konan Assahoré rassure, mais il salue aussi la volonté des autorités étatiques de tenir leurs engagements vis-à-vis des partenaires de l'État.*



Jacques Konan Assahoré,  
directeur général du Trésor et  
de la Comptabilité publique.

**Pourriez-vous nous informer sur les missions essentielles du Trésor public ?**

**Jacques Konan Assahoré :** Comme vous le savez, le Trésor public est un acteur clé dans la gestion des finances publiques. Il est à ce titre sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances. Entre autres missions, il convient de retenir celles de la mobilisation des ressources publiques et de l'exécution de la dépense publique, de même que la gestion de la dette publique, la supervision du secteur financier (banques, assurances, systèmes financiers décentralisés) et la réédition des comptes.

Parlant justement de la gestion de la dette publique, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'une remise de sa dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Aujourd'hui, l'opinion s'inquiète encore de son nouvel endettement. Pensez-vous qu'il y a lieu de s'alarmer ?

Je vais vous le dire tout net : non. Tenez ! À fin juin 2016, l'encours de la dette de l'administration centrale se situait à 42,1 % du PIB pour une norme communautaire de 70 %. Et en mai 2017, une analyse de la viabilité de la dette de l'État a été effectuée. Les conclusions de cette analyse (qui prend d'ailleurs en compte l'eurobond émis en juin 2017) révèle que le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire reste modéré au cours de la période 2017-2037. Pour rappel, en juin 2017, l'État de Côte d'Ivoire a levé sur le marché international de la dette souveraine respectivement 1,250 milliard de dollars US et 625 millions d'euros au moyen d'un eurobond à deux tranches. Cette émission a permis d'une part de financer le budget de l'État, et d'autre part de réaliser des opérations de gestion de passif pour lisser le profil d'amortissement de la dette eurobond. De façon spécifique, le risque de refinancement lié au profil de remboursement des eurobonds à échéances 2024 et 2032 a été réduit à travers le rachat partiel de l'encours de ces titres. Nous ne voyons en conséquence aucune inquiétude à se faire.

**Vous faites bien de parler des eurobonds en matière de mobilisation des ressources. Mais en 2015 puis en 2016, l'État de Côte d'Ivoire a sollicité sur le marché financier régional un autre produit de type particulier, en l'occurrence le sukuk. Qu'est-ce qui a motivé cette option ?**

Voyez-vous, en matière de mobilisation des ressources pour les besoins de financement des investissements de l'État, la Côte d'Ivoire innove toujours en vue aussi bien de diversifier ses instruments de mobilisation de ressources que d'élargir la base de ses investisseurs. Dans cette dynamique-là, nous avons émis en 2015 et 2016 sur le marché financier régional des obliga-

tions islamiques dénommées « sukuk ». Le sukuk est un produit financier adossé à un actif tangible et à échéance fixe qui confère un droit de créance à son propriétaire. Celui-ci reçoit une part du profit attaché au rendement de l'actif sous-jacent. Ce nouvel instrument a permis à l'État de Côte d'Ivoire de mobiliser au total

**« À fin juin 2016, l'encours de la dette de l'administration centrale se situait à 42,1 % du PIB pour une norme communautaire de 70 %. »**

310 milliards de FCFA pour un montant indicatif de 300 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103 %. Ces émissions ont enregistré la participation de souscripteurs en provenance des pays arabo-musulmans pour un montant de 73 milliards de FCFA, soit 24 % du montant total mobilisé. À travers ce nouvel instrument, l'objectif de financement du budget de l'État et l'élargissement de la base de ses investisseurs est atteint. C'est donc une expérience à rééditer, étant entendu que les ressources mobilisées ont permis d'accélérer la croissance, à travers le financement des projets prévus dans nos Plans nationaux de développement.

**Pourtant, vous avez encore innové s'agissant de la dernière opération portée sur les obligations synthétiques émises sur le marché financier régional par le Trésor en septembre 2017...**

Évidemment. Il convient de faire remarquer que chaque année, ce sont plus de 1 000 milliards de FCFA d'emprunt sur le marché financier qui sont prévus au budget de l'État. Les instruments traditionnels (bons et obligations du Trésor par adjudication, emprunts obligataires par appel public à l'épargne) ne suffisent toujours pas à satisfaire la demande émanant des investisseurs et à mobiliser les ressources attendues. C'est cette logique qui a conduit à émettre depuis 2014 de nouveaux instruments tels que les eurobonds, les sukuk et, cette année, les obligations synthétiques pour rechercher 80 milliards de FCFA. Les obligations synthétiques offrent des possibilités d'investissement à court, moyen et long termes pour tous les profils d'investisseurs, contrairement aux émissions d'instruments classiques. Les obligations synthétiques permettent aussi de diversifier le portefeuille de l'investisseur. Cependant, il convient d'indiquer que la souscription à cet instrument novateur est réservée uniquement aux spécialistes en valeur du Trésor agréés auprès du Trésor public. C'est l'un des avantages accordés aux spécialistes en valeur du Trésor.

**L'apurement de la dette intérieure de l'État est aussi un grand défi pour le Trésor public. La situation est-elle aujourd'hui assainie après le geste fait en faveur des fournisseurs de l'État en juillet 2017 ?**

Je voudrais particulièrement exprimer ma gratitude aux autorités, avec à leur tête le chef de l'État, qui ont à cœur la relance de la croissance économique de ce pays. C'est dans cette perspective qu'en juillet 2017, sur instruction du président de la République et du Premier ministre, nous avons procédé au paiement de 232 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure. Ces paiements ont été

effectués à hauteur de 211,4 milliards de FCFA pour le compte de l'État central (ministères), de 8,2 milliards de FCFA au profit des collectivités territoriales (communes et conseils régionaux) et enfin de 12,4 milliards de FCFA pour le compte des établissements publics nationaux (EPN). Il convient d'indiquer qu'en dehors des structures et institutions publiques, ces décaissements ont bénéficié à 3 937 entreprises individuelles et personnes morales de droit privé. L'enveloppe ainsi dégagée a permis d'apurer les dettes courantes de l'État et de ses démembrements sur la période d'avril à juin 2017. Outre ces importants efforts, le Trésor public a procédé, sur les ressources fiscales propres, au paiement d'un montant de 502,58 milliards de FCFA aux opérateurs économiques. Au total, ce sont 734,88 milliards de FCFA qui ont été payés sur la période de janvier à septembre 2017, y compris le reliquat de la dette de la gestion 2016 reportée à l'exercice 2017, dont le montant se chiffrait à 305,7 milliards de FCFA. En somme, l'ensemble des paiements effectués apure en totalité la dette prise en compte dans les écritures du Trésor public.

**Propos recueillis par Serge-Henri Malet**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Souscrire aux  
**BONS ET OBLIGATIONS**  
DU TRÉSOR INSCRITS EN COMPTE COURANT À L'ACCD

VALEUR NOMINALE  
**10.000 FCFA**

5 ans 8,25% par an	3 ans 7,25% par an	12 mois 5,00% par an
3 mois 3,75% par an	6 mois 4,75% par an	9 mois 4,85% par an

**TOUS, ON Y GAGNE !**

DIRECTION DU FINANCEMENT ET DU SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES  
AGENCE COMPTEUR CENTRALE DES DÉPÔTS  
Contacts : 20 25 84 40 - 20 25 84 88 - 20 25 02 12 / 14 - 20 25 84 84 / 85  
Numéro Vert 8000 1010  
Site web : www.tresor.gov.ci - Facebook : www.facebook.com/dgfcpsv



## ENEZ À OUAGADOUGOU FAIRE LE TOUR DU MONDE EN 48H

FORFAIT\* :  
260 000 FCFA

### Ce prix comprend :

- ▶ **Le planning de rendez-vous** d'affaires personnalisés
- ▶ La mise à disposition d'**interprètes** si nécessaire lors des rendez-vous
- ▶ La présence dans le **catalogue en ligne**
- ▶ L'accès aux **villages partenaires, experts, international**
- ▶ **Le cocktail d'accueil**
- ▶ **Les déjeuners** de jeudi et vendredi
- ▶ **La soirée de gala**
- ▶ **La soirée internationale**
- ▶ **La navette** de l'aéroport aux hôtels et des hôtels au lieu du forum

\* Hors hébergement et transport international

### Votre entreprise cherche à créer des alliances :

- ▶ Commerciales
- ▶ Stratégiques
- ▶ Techniques
- ▶ Financières

### Participer à Africallia 2018 :

- ▶ **Rencontre B2B** qualifiées et organisées selon vos choix
- ▶ **Optimisation du temps**
- ▶ **Conseils de spécialistes** pour aborder les marchés étrangers



### CONTACT ET INSCRIPTION

Félix SANON  
Tél : +226 25 30 61 14 / 70 25 56 84  
Email : felix.sanon@africallia.com

EN PARTENARIAT AVEC



[www.africallia.com](http://www.africallia.com)



# LE FMI FAIT CONFIANCE AUX PERFORMANCES DE LA CÔTE D'IVOIRE

*Entre le Fonds monétaire international (FMI) et l'État ivoirien, c'est l'amour parfait. Une convergence de vues qui se traduit par de forts appuis financiers de l'institution de Bretton Woods à la Côte d'Ivoire.*

L'information a été rendue publique par la direction de la communication de la Primature ivoirienne le 21 juin 2017 : le FMI a réaffirmé sa confiance en la Côte d'Ivoire par un prêt dont le montant total s'élève à 899,2 millions de dollars, soit 523,334 milliards de FCFA, dans le cadre du programme d'assistance appelé Accord de facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC). Pour le Conseil d'administration de l'institution financière internationale, il s'agit d'augmenter de 224,8 millions de dollars, soit 130,833 milliards de FCFA, ses deux programmes de crédit pour la Côte d'Ivoire. Le montant initial était de 674,4 millions de dollars (environ 392,500 milliards de FCFA).

Ce financement, comme les recettes locales et appuis d'autres sources, vient appuyer la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de son programme de développement, notamment le Plan national de développement (PND) 2016-2020. Cette décision du Conseil du Fonds est un autre témoignage de la confiance que les partenaires au développement placent dans les perspectives économiques du pays.

On comprend que le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly soit aux anges. Pour lui, cette augmentation de crédit du FMI en faveur de la Côte d'Ivoire ne provient pas du néant : « Cette décision

directeur général adjoint du FMI. Ainsi, on voit bien que ce soutien du FMI trouve son explication dans la maîtrise qu'a Alassane Ouattara des procédures de l'institution dont il est issu.

« La performance de la Côte d'Ivoire concernant son programme soutenu par le FMI est satisfaisante. Le pays a pâti du choc de la détérioration des termes de l'échange et a connu des tensions sociales en début d'année. Néanmoins, les perspectives économiques ivoiriennes restent bonnes, avec une croissance annuelle estimée à 7 % pour la période 2017-2019 », indique le directeur adjoint du FMI Mitsuhiro Furusawa avant d'ajouter : « Les autorités ont répondu de manière appropriée aux défis actuels en diminuant le prix bord champ du cacao et en adoptant des mesures d'ajustement visant à limiter le déficit fiscal à 4,5 % du PIB en 2017. Les autorités ont également réaffirmé leur engagement à faire converger le déficit fiscal vers la norme de l'UEMOA de 3 % du PIB à l'horizon 2019. »

Selon Mitsuhiro Furusawa, cette augmentation de crédit du FMI pour l'État ivoirien provient aussi du fait que la Côte d'Ivoire a connu un impressionnant redressement économique depuis 2012. En effet, la normalisation politique, la politique d'accompagnement budgétaire facilitée par l'annulation d'une grande partie de la dette, les réformes visant à améliorer le

climat des affaires et la hausse des cours mondiaux du cacao ont favorisé un vif rebond de l'activité économique. Le PIB réel a augmenté de 9 % par an

en moyenne entre 2012 et 2015 sous l'impulsion de l'investissement et de la consommation, ce qui a permis d'inverser en partie le recul du revenu par habitant ayant duré près d'une décennie.

Cependant, la robuste reprise de l'activité économique depuis 2012 n'a pas complètement effacé les séquelles socioéconomiques des décennies de croissance molle et de recul des revenus, aggravées par l'état de conflit. Dès lors, le PND 2016-2020 vise à promouvoir à juste titre une croissance inclusive et viable centrée sur la transformation structurelle, l'amélioration de la qualité de la vie et la réduction de la pauvreté.

Adissa Compaoré

## Pour le FMI, la Côte d'Ivoire a connu un impressionnant redressement économique depuis 2012.

*du FMI, tout comme le résultat de l'eurobond, s'explique par les performances de l'économie ivoirienne, mais surtout par la confiance des partenaires dans le leadership et la vision du président de la République Alassane Ouattara pour la Côte d'Ivoire. »*

Et le Premier ministre ivoirien sait de quoi il parle quand il évoque le leadership du président Ouattara. En effet, brillant économiste, opérateur du miracle ivoirien des années 70, Alassane Ouattara fait partie des chefs d'État africains qui peuvent se vanter de leur background. Il a dirigé la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a été Premier ministre de son pays avant d'être ensuite, chose inattendue,

# UNE MONTÉE EN PUISSANCE ATTENDUE DANS LE MINIER

*Le secteur des mines est l'un des piliers sur lesquels compte le gouvernement ivoirien pour l'émergence à l'horizon 2020. Tout en protégeant les intérêts de la Côte d'Ivoire dans la part des profits réalisés, les pouvoirs publics offrent aux investisseurs potentiels qui s'intéressent à ce secteur une fiscalité et un dispositif réglementaire favorables.*

Dès l'entame de son premier quinquennat, le président Alassane Ouattara avait enjoint à son gouvernement d'élaborer un nouveau code minier pour remplacer l'ancien texte conçu en 1995 et qui ne répondait plus aux réalités du secteur. Le président voulait saisir l'opportunité du renouvellement de ce code devenu caduc pour doter son pays d'une des meilleures lois d'Afrique de l'Ouest en la matière. C'est donc en décembre 2015 que le nouveau code minier a été adopté par le gouvernement en vue de faire de ce secteur l'un des maillons essentiels du développement de la Côte d'Ivoire. Ce texte, qui garantit aux investisseurs privés une rentabilité de leurs exploitations, devra aussi assurer d'important revenus à l'État ivoirien et avoir pour les populations riveraines des sites miniers des retombées socio-économiques. Mieux, ce nouveau code encourage les détenteurs des permis d'exploitation à associer les opérateurs locaux au capital des sociétés d'exploitation.

Des sociétés pour qui le nouveau code limite désormais les superficies des permis de recherche à 400 km<sup>2</sup> tout en élargissant leur durée de validité de sept à dix ans avec une possibilité de renouvellement de deux ans. Les sociétés détentrices de permis qui bénéficient d'une convention minière en phase d'exploitation peuvent désormais hypothéquer ou mettre en gage ces titres miniers. Au titre de la fiscalité, l'État ivoirien, déclaré conforme aux exigences de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en mai 2013, a inséré dans cette nouvelle loi les deux mécanismes de taxation recommandés au niveau international que sont la taxe *ad valorem* (royalties) assise sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur le bénéfice.

Encore faiblement exploité, le potentiel minier ivoirien est, selon de nombreux analystes, énorme. Ils expliquent que cette sous-exploitation est due à la priorité accordée à l'agriculture par les différents gouvernements, au manque de ressources humaines qualifiées et à des insuffisances en termes de données géologiques et minières, en termes de prospection et en termes de recherche.

Ce potentiel concerne principalement les minerais de bauxite, de diamant, de cuivre, de manganèse et de fer, à l'instar des gisements du mont Klahoyo-Tia, dont les réserves sont estimées à 1,2 milliard de tonnes, et de celui du mont Gao, estimé à un milliard de tonnes. Le nickel, avec le gisement latéritique de Sipilou dont les réserves sont estimées à 205 millions de tonnes, ainsi que l'or complètent ce recensement.

La production d'or est l'activité qui, actuellement, dope le plus un secteur minier ivoirien ayant engrangé dans son ensemble 479 milliards de FCFA en 2015. Encore loin des performances des voisins ghanéens et maliens, l'activité aurifère a toutefois atteint 23,5 tonnes en 2016, contre 20 tonnes en 2014, et elle est largement encouragée par les pouvoirs publics. Ces derniers ont de grandes attentes concernant les retombées des mines d'or en production : celle de Tongon, exploitée par le Britannique Randgold, celle de Bonikro, exploitée par l'Australien Newcrest Mining, celle d'Ity ainsi que de nouveaux projets comme Sissingué, de l'Australien Perseus Mining, et Afema, de Taurus Gold, ou encore le gisement à très forte teneur en or découvert à Yaouré. Pour illustration, la mine d'or d'Agbaou, exploitée par la société canadienne Endeavour et qui a nécessité un investissement de 80 milliards de FCFA, devra produire annuellement trois tonnes de ce précieux métal.

Cette pluie de milliards attendue du secteur minier ivoirien devrait aussi bénéficier aux communautés riveraines des sites d'exploitation minière à travers la mise en œuvre de projets socio-économiques à leur profit par un fonds de développement local minier. Ce fonds séquestre, créé pour chaque exploitation, est destiné à la réhabilitation de l'environnement et au financement du plan de fermeture des mines. Ce qui devra permettre de préparer les populations locales à la cessation des activités minières et de déployer les mesures de reclassement ou de reconversion des personnes et des sites afin d'en atténuer les effets sociaux et environnementaux.

**Janis Yorobo**

# RATTRAPER LE DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE

*La Côte d'Ivoire est en voie de doubler sa capacité de production d'électricité grâce aux investissements dans l'hydroélectricité, à l'optimisation du potentiel des centrales thermiques et au lancement de projets dans les énergies renouvelables.*

Mettre à la disposition de l'économie et des populations une énergie abondante, de bonne qualité, bon marché, et qui intègre non seulement les besoins nationaux mais également ceux de la sous-région ouest-africaine, tel est l'objectif du gouvernement, assure le ministre en charge de l'Énergie. Il s'agit de faire en sorte que les coupures d'électricité deviennent rares et que la qualité soit la meilleure possible. Pour y parvenir, la Côte d'Ivoire doit installer une capacité de production de 4 000 MW à l'horizon 2020. La démarche a déjà commencé en 2017 avec des projets comme la centrale thermique de CIPREL (110 MW), la centrale thermique de Grand-Bassam (220 MW), le barrage hydroélectrique de Soubré (275 MW). D'autres projets sont planifiés : les barrages hydroélectriques de Louga (283 MW), Boutoubré (156 MW), Tiboto (220 MW) et Tayaboui (100 MW), ou encore la construction des centrales d'Abata (370 MW), Grand-Bassam (370 MW) et Songon (370 MW, puis 1 000 MW à terme).

Suivant la vision du chef de l'État, qui ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire de ce pays le hub énergétique de l'Afrique subsaharienne à travers la mise à la disposition des populations nationales et sous-régionales d'une énergie abondante, de qualité et à moindre coût. Cet objectif, expliquent les spécialistes, implique un besoin additionnel d'environ 150 MW chaque année en capacité de production. C'est pourquoi les perspectives d'accroissement de la capacité de production pour garantir la satisfaction de la demande sont basées sur un meilleur équilibre du mix énergétique.

Comme l'expliquait le ministre en charge de l'Énergie lors d'un forum consacré au rétablissement des équilibres dans le secteur de l'électricité, « *la politique énergétique et le code de l'électricité de la Côte d'Ivoire définissent notre démarche vers la transition énergétique. Cette transition se décline par le développement des énergies renouvelables, le développement de la maîtrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique, et enfin l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux intelligents. Le*

*mix énergétique devrait s'améliorer, passant de 80 % d'énergies fossiles et 20 % d'énergies renouvelables en 2015 à 66 % d'énergies fossiles et 34 % d'énergies renouvelables en 2020, pour atteindre 58 % d'énergies fossiles et 42 % d'énergies renouvelables en 2030.* »

La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel solaire important et a déjà commencé l'implantation d'une centrale solaire de 20 MW à Korhogo et d'une autre de 50 MW dans la région du Poro pour une mise en service en 2017. Quant à l'utilisation de la biomasse, elle est prévue dans le projet de construction et d'exploitation d'une centrale à biomasse de cacao de 20 MW à Gagnoa (environ 144 GWh, pour un coût estimé à 21 milliards de FCFA) et dans celui de construction et d'exploitation d'une centrale à biomasse de coton de 25 MW à Boundiali pour un coût estimé à 29 milliards de FCFA. En matière d'énergies renouvelables, plusieurs projets ont été mis en œuvre, comme l'électrification des villages de Gligbeuadji, de Debo1, de Dedegeu et de Detroya par système solaire photovoltaïque. Le projet de promotion des énergies renouvelables pour les mini-réseaux décentralisés en milieu rural et le développement d'activités génératrices de revenus consiste quant à lui à électrifier par mini-centrales solaires photovoltaïques cinq localités rurales éloignées du réseau électrique national.

Pour améliorer la desserte, les autorités ont mis au point un programme en vue de moderniser le système de transport d'électricité à travers toutes les contrées du pays. Soutenu par les bailleurs de fonds, ce Projet de transport, de distribution et d'accès à l'électricité (PTDAE) a été conçu pour conforter les acquis en matière d'électricité et construire de nouveaux réseaux, les renforcer et les sécuriser. Ce projet prévoit donc de concourir à l'accroissement de l'accès aux services d'électricité dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales. La mise en œuvre de ce projet est confiée aux deux principales entités du secteur que sont la Société des Énergies de Côte d'Ivoire (CI-ÉNERGIES) et la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), avec un appui financier de la Banque mondiale.

**Christian Kouamen**

# « LA CÔTE D'IVOIRE AMBITIONNE DE DEVENIR LE HUB ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE DE OUEST »

*Le ministre Thierry Tanoh, en charge du Pétrole, de l'Énergie, du Développement durable et des Énergies renouvelables, détaille la nouvelle stratégie ivoirienne visant à assurer une transition énergétique : elle prévoit un mix de production d'énergie électrique constitué d'un panier de thermique à gaz, d'hydraulique, de thermique à charbon et d'énergies renouvelables.*

**Comment définir les ambitions énergétiques de la Côte d'Ivoire, qui souhaite fournir de l'électricité dans toute la région de la CEDEAO via son programme de renforcement du parc électrique lancé en 2011 pour passer d'une puissance installée de 2 000 mégawatts (MW) à 4 000 MW à l'horizon 2020 ?**

**Thierry Tanoh :** La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir à l'horizon 2030 le hub énergétique de l'Afrique de

Ouest en fournissant une énergie abondante, fiable et à moindre coût pour sa population, dans le respect de ses engagements vis-à-vis des pays de la sous-région pour l'exportation à travers les interconnexions. Pour ce faire et conformément à sa stratégie et aux plans directeurs élaborés, elle développe des moyens de production d'énergie ainsi que des réseaux d'interconnexions et un réseau de transport renforcé.

## Bio

Thierry Tanoh, 55 ans, marié et père de trois enfants, est depuis le 11 janvier ministre du Pétrole, de l'Énergie, du Développement durable et des Énergies renouvelables après avoir été secrétaire général adjoint de la Présidence. Ainsi, trois ans après son départ mouvementé de la banque panafricaine Ecobank, il fait son entrée véritable dans l'arène politique ivoirienne.

Diplômé de l'ESCA (École supérieure de commerce d'Abidjan) en 1985, il s'expatrie en France où il travaille dans un grand cabinet d'audit et de conseil, l'un des fameux « big four », et obtient aussi son diplôme d'expert-comptable. De retour en Côte d'Ivoire, il intègre d'abord la Commission bancaire, puis la Direction et contrôle des grands-travaux (DCGTx), aujourd'hui Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD). En 1992, Thierry Tanoh postule à l'université Harvard et bénéficie du Programme Fulbright, qui exige que le bénéficiaire de la bourse quitte les États-Unis aussitôt après l'obtention de son diplôme. Le président de la République de Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, lui accorde une bourse personnelle sans clause restrictive.

Fin 1994, ses études juste terminées, il entre à la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale, où il travaille jusqu'en juin 2012. Il y reçoit une formation de chargé d'investissements, puis se spécialise dans les secteurs chimique et pétrochimique de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est. Affecté au bureau de Rio de Janeiro (Brésil) en 2001, il contribue au montage des projets en Amérique latine. Courant 2003, il est promu directeur régional adjoint pour la zone Afrique et rejoint le bureau basé à Johannesburg, en Afrique du Sud. En juillet 2006, il devient directeur régional pour l'Afrique subsaharienne. Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, il est nommé vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine-Caraïbes et l'Europe de l'Ouest, devenant à 47 ans le premier Africain francophone à occuper un poste de vice-président opérationnel au sein des institutions de Bretton Woods.

En juillet 2012, il succède à Arnold Ekpe et devient le nouveau directeur général du groupe Ecobank, dont le siège social est basé à Lomé (Togo). Mais le 11 mars 2014, on le révoque de son poste avant la fin de son contrat. La longue bataille judiciaire qui s'ensuit avec la banque panafricaine pour non-respect du contrat qui liait les deux parties se solde par la victoire de M. Tanoh.

**Dans cette nouvelle stratégie et cette réorganisation du mix énergétique en développant l'hydraulique, quelle place est donnée aux énergies renouvelables ?**

Le couple actuel de production thermique à gaz et hydraulique correspond respectivement à 76 % et 24 %. Pour définir son mix énergétique en vue d'assurer une transition énergétique, la Côte d'Ivoire a tenu compte de son potentiel énergétique, notamment en énergies renouvelables. En effet, le mix de production d'énergie électrique sera constitué d'un panier de thermique à gaz, d'hydraulique, de thermique à charbon et d'énergies renouvelables. Ce mix énergétique sera en 2020 de 57 %, 23 %, 9 % et 11 % respectivement, et il passera en 2030 à 32 %, 26 %, 26 %, et 16 % respectivement.

**Justement, en matière de transition énergétique, quelle est l'ampleur des centrales à biomasse, biogaz ou solaire ?**

Il faut noter que les centrales hydro-



Thierry Tanoh, ministre du Pétrole, de l'Énergie, du Développement durable et des Énergies renouvelables.

lectriques de capacité de plus de 10 MW sont exclues de la part dite des énergies renouvelables, bien que correspondant à des centrales d'énergies renouvelables. Elles sont systématiquement mise en œuvre. La part dite des énergies renouvelables est mise en œuvre comme suit : une centrale solaire de 25 MWc à Benguebougou, à 20 km de Korhogo, à travers une convention signée, à réaliser en 2018 ; des études en cours pour une centrale solaire de 50 MWc à Korhogo, à réaliser en 2019 ; et enfin trois appels d'offres en cours, à savoir : une

**« Toutes les localités d'au moins 500 habitants seront électrifiées d'ici fin 2018. »**

centrale à biomasse de coton de 25 MW à Boundiali, à réaliser en 2020, une centrale à biomasse de cacao de 20 MW à Gagnoa, à réaliser en 2020, et une centrale solaire de 25 MWc à Ferkessedougou, à réaliser en 2019. Par ailleurs, une centrale de 2 x 23 MW à

biomasse de palmier à réaliser en 2020 est en cours de négociation avec BIOKALA, et des échanges sont en cours pour des centrales solaires de 20 MWc et 50 MWc ainsi qu'à biomasse de 30 MW.

La Côte d'Ivoire comptait 2 847 localités électrifiées fin 2011, contre seulement 14 en 1960. Le taux de couverture avoisine actuellement 33,4 %, tandis que le taux d'accès à l'électricité est d'environ 74,1 %. Quelles sont vos ambitions d'électrification pour votre pays, qui aspire à être émergent en 2020 ?

Selon les instructions de SEM Alasane Ouattara, président de la République, toutes les localités d'au moins 500 habitants seront électrifiées d'ici fin 2018. Le bilan de la période 2012-2016 est de 1 660 localités électrifiées, pour aboutir à un taux d'accès à l'électricité de 81 %. Il y a 1 303 localités à alimenter d'ici fin 2018. Il restera alors 2 673 localités à électrifier pour que toutes les localités le soient avant 2025.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

# UN MODÈLE D'EXPERTISE AU SERVICE DE LA CÔTE D'IVOIRE

*La Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), dirigée par Dominique Kakou depuis le 22 août 2011, est dotée d'un laboratoire de contrôle à la pointe de la technologie engagé dans la recherche de la performance, et a recours à des méthodes révolutionnaires comme celle des travaux sous tension (TST).*



Opérateur privé ayant en charge la fourniture de l'électricité en Côte-d'Ivoire depuis 1990, la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), filiale du groupe ERANOVE, est liée à l'État de Côte d'Ivoire par une convention de concession lui confiant l'exploitation des ouvrages de production, de transport et de distribution ainsi que la commercialisation, l'importation et l'exportation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien et dans la sous-région ouest-africaine. Première entreprise du secteur de l'électricité en Afrique à être certifiée ISO 9001 version 2000, elle apporte aussi son expertise et son assistance à plusieurs entreprises en Afrique. Ainsi, pour accompagner l'État ivoirien dans son ambition de maintien et de renforcement de son rôle de pôle énergétique régional, la CIE s'est résolument engagée dans de nouveaux défis technologiques comme les travaux sous tension (TST) afin de répondre aux nouveaux enjeux du secteur électrique en Afrique.

Une entreprise moderne, donc. Ainsi, l'axe stratégique de la politique de la CIE depuis 2012 est la démarche de développement durable engagée pour répondre aux problématiques d'évolution des conditions de sécurité des agents sur les postes de travail : l'une des actions innovantes a été la mise en œuvre de la méthode des TST par ses équipes et la création d'un laboratoire dédié au contrôle des outils TST. Une entreprise aux outils et méthodes révolutionnaires, aussi. Car la méthode des TST pratiquée à la CIE consiste à effectuer la maintenance sur un équipement alors qu'il est toujours alimenté. Cela permet d'entretenir, de réparer ou de construire des ouvrages ou des installations sous tension électrique tout en respectant la sécurité

des travailleurs. La distribution électrique est donc conservée lorsque la méthode s'applique aux réseaux publics, apportant de la souplesse dans la conduite du réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique. Mais cela suppose de respecter des procédures rigoureuses, d'utiliser des outils et des matériels particulièrement étudiés et de former, de suivre et d'habiliter le personnel.

Trois méthodes de TST sont utilisées à la CIE : à distance, au potentiel et au contact. Les équipes de la CIE tirent le meilleur parti de chaque méthode pour garantir la fourniture d'électricité à son aimable clientèle. L'équipe de travaux sous tension HTB de la CIE a travaillé sous tension pour la première fois sur le réseau ivoirien en mai 1987. Elle a travaillé sans discontinu en utilisant la méthode à distance jusqu'en 1994. Après 1994, la méthode au potentiel, qui offre plus de possibilités dans les actions de maintenance, s'est ajoutée aux moyens d'intervention sur le réseau. Les équipes TST de la Direction des transports et des télécommunications (DTET) de la CIE sont dynamiques et motivées. Elles réalisent des travaux d'envergure, au nombre desquels l'opération réalisée sur la ligne 225 kV Buyo-Man, dont l'avantage a été de réduire de façon considérable la durée de suspension de la fourniture d'électricité de la région de Man lors de travaux importants sur cette ligne : les équipements défectueux ont été remplacés sans perturber la fourniture d'électricité. Cela s'est produit à plusieurs reprises sur l'axe Soubré-San Pedro, San Pedro étant une ville portuaire majeure pour l'économie de la Côte d'Ivoire. L'un des grands projets sur lesquels travaille actuellement la DTET est la constitution d'équipes TST postes, dont

La CIE s'est résolument engagée dans de nouveaux défis technologiques comme les travaux sous tension (TST) afin de répondre aux nouveaux enjeux du secteur électrique en Afrique.



### Le développement durable est l'un des axes stratégiques majeurs de la politique de la CIE.

L'objectif est de réaliser dans les postes électriques HT des travaux de maintenance en TST en vue de réduire au maximum les énergies non distribuées liées aux travaux de maintenance. Pour ce faire, la DTET est accompagnée par Réseau de transport de l'électricité (RTE international), une entreprise française qui a réalisé des études du 10 au 22 mars 2017.

La CIE s'est dotée d'un laboratoire de contrôle à la pointe de la technologie équipé d'une zone de contrôle des perches, d'une zone d'essais, d'un banc d'essais électriques et d'un transformateur 100 kV. Le laboratoire de contrôles et d'essais périodiques des outils des équipes TST permet à la CIE de réaliser sur place toutes les expertises en la matière sur leurs équipements et techniques de travail. Fruit d'un important investissement de la compagnie, il lui offre, ainsi qu'aux entreprises des pays voisins, un appréciable gain de temps dans la vérification de son matériel et une sécurité optimale de ses agents. Unique dans la sous-région et en Afrique centrale, ce laboratoire participant à la prévention sécuritaire dirigé par un personnel chevronné constitue un véritable outil de développement du secteur électrique en Afrique.

Opérationnel depuis 2015, il a contrôlé les outils utilisés, entre autres, lors des travaux sur les postes en antenne dans l'est de la Côte-d'Ivoire. Ces travaux – une première dans la sous-région –, ont nécessité des études minutieuses et un certain niveau d'expertise. Une expertise qui a conduit à réaliser avec un succès

insoupçonné le projet d'Attakro, un village de Côte-d'Ivoire, projet dont l'objectif était la mise en place des systèmes de réseaux de contournement des postes

90KV de Dimbokro, ville du centre de la Côte-d'Ivoire, d'Attakro, donc, ainsi que d'Abengourou, ville de l'est de la Côte-d'Ivoire, afin de limiter les coupures des clients lors des travaux de maintenance sur cette antenne qui dessert tout l'est de la Côte d'Ivoire. Ce projet a été entièrement mis en œuvre avec l'accompagnement du partenaire traditionnel RTE, et c'est d'ailleurs avec RTE que des agents TST de la CIE ont participé en novembre 2016, dans le cadre d'une mission conjointe, à des études de faisabilité des TST postes et lignes au Vietnam. Cette mission a débouché sur des propositions de mise en place d'une équipe de maintenance TST forte au sein de la CIE.

Enfin, la CIE est une entreprise engagée dans la recherche de la performance. Elle est la plus avancée dans la réalisation de TST et ne cache pas sa fierté de recevoir déjà de nombreuses sollicitations en provenance de sociétés comme la Société nationale Burkina électricité du Burkina Faso et la Société nationale de l'énergie au Congo Brazzaville. Ce projet se veut être un important catalyseur dans la recherche d'une performance durable par la réduction et l'amélioration du temps moyen de coupure des sociétés de distribution d'électricité. C'est d'ailleurs dans cette dynamique que des équipes TST de la CIE ont participé avec RTE aux études de faisabilité des TST postes et lignes au Vietnam. La CIE vient ainsi par cette initiative de confirmer son engagement à faire de la satisfaction de sa clientèle sa priorité. **Louise Bibalou-Durand**

# « D'IMPORTANTES GISEMENTS MINIERES ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS DANS L'OUEST DU PAYS »

*Le ministre de l'Industrie et des Mines D<sup>r</sup> Jean-Claude Brou rappelle que son pays détient 5 mines d'or et 4 de manganèse en exploitation ainsi que 2 autres – nickel latéritique et bauxite – en construction. Autant d'opportunités minières qui renforcent un secteur industriel national d'environ 6 500 entreprises.*



**Les mines et l'industrie sont deux pôles stratégiques du développement de la Côte d'Ivoire. Pouvez-vous dresser un état des lieux de ces deux filières ?**

**D<sup>r</sup> Jean-Claude Brou :** Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2016-2020, le ministère de l'Industrie et des Mines a engagé plusieurs actions pour accroître la contribution de ces deux secteurs à la création de richesse de notre pays. La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel minier important et diversifié, avec plus des deux tiers du territoire couverts par des formations réputées riches en minéralisations : or, manganèse, fer, nickel, bauxite, diamant, cuivre, etc. Pour le mettre en valeur, un nouveau code minier adopté en 2014 a permis d'accélérer la recherche et l'exploitation : on enregistre un total de 162 permis de recherche en cours de validité à la mi-octobre 2017, l'or étant la substance la plus recherchée avec 133 permis, soit 82 % du total. En 2016, le secteur comptait 16 permis d'exploitation, 60 autorisations semi-industrielles et 15 autorisations artisanales. Il a enregistré 8 291 emplois directs et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 485 milliards de FCFA. L'exploitation minière industrielle, elle, compte à ce jour 5 mines d'or et 4 mines de manganèse. La production industrielle d'or a doublé en cinq ans pour atteindre 25 tonnes en 2016, et le niveau de production de manganèse est passé de 362 000 tonnes en 2014 à 207 043 tonnes en 2016 suite à la baisse des cours mondiaux courant 2015. Ces mines ont repris leurs activités en novembre 2016 à la reprise des cours. Les perspectives à court terme sont marquées par la construction en cours de 2 mines d'or (Sissingué et Ity), une mine de nickel latéritique (Biankouma) et une mine de bauxite (Bénééné).

**Justement, pour ce secteur en plein essor, quelles sont les opportunités ?**

La mine de nickel-cobalt de Biankouma sera exploi-



tée par la Compagnie minière du Bafing (CMB) avec qui l'État de Côte d'Ivoire a signé une convention le 20 juillet 2017. Un investissement de 130 milliards de FCFA est prévu pour l'exploitation du minerai dans une première phase, et la seconde phase d'investissement concernera la construction d'une usine de frittage. Les réserves sont évaluées à près de 60 millions de tonnes et le projet, qui démarrera avec une production moyenne de 1 million de tonne/an, devrait atteindre les 2 millions de tonnes/an à moyen terme. Le permis d'exploitation de la mine de bauxite de Bénéné (Bongouanou) a été accordé à la société LAGUNE EXPLORATION AFRIQUE en décembre 2016, et la convention minière signée en novembre 2017. Un investissement global d'environ 220 milliards de FCFA est prévu pour le projet : une première phase de pro-

duction de minerai calciné de 315 000 tonnes/an et une seconde phase de production de poudre d'aluminium de 375 000 tonnes/an. Les réserves sont évaluées à plus de 20 millions de tonnes de minerai. En outre, d'importants gisements miniers ont été découverts dans l'ouest du pays : les gisements de fer des Monts Klahoyo, Tia et Gao, et les gisements de nickel-cuivre à platinoïdes de Samapleu. Les ressources en minerai de fer de ces gisements sont globalement évaluées à environ 4 milliards de tonnes. Un Programme de développement minier de l'Ouest (PDMIO) est en cours de préparation et concerne la construction d'infrastructures ferroviaires et portuaires pour l'exploitation de ces gisements de fer de l'Ouest.

**« Le secteur industriel, constitué d'environ 6 500 entreprises et plus de 800 000 emplois, représente 27,2 % du PIB en 2016. »**

duction de minerai calciné de 315 000 tonnes/an et une seconde phase de production de poudre d'aluminium de 375 000 tonnes/an. Les réserves sont évaluées à plus de 20 millions de tonnes de minerai. En outre, d'importants gisements miniers ont été découverts dans l'ouest du pays : les gisements de fer des Monts Klahoyo, Tia et Gao, et les gisements de nickel-cuivre à platinoïdes de Samapleu. Les ressources en minerai de fer de ces gisements sont globalement évaluées à environ 4 milliards de tonnes. Un Programme de développement minier de l'Ouest (PDMIO) est en cours de préparation et concerne la construction d'infrastructures ferroviaires et portuaires pour l'exploitation de ces gisements de fer de l'Ouest.

#### Et qu'en est-il du secteur industriel ?

En 2016, ce secteur constitué d'environ 6 500 entreprises, avec plus de 800 000 emplois et 48 % des emplois modernes, représente 27,2 % du PIB. L'industrie manufacturière représente 15 % du PIB et 54 % du secteur secondaire. L'industrie extractive, le BTP et l'énergie comptent respectivement pour 20 %, 19 % et 7 % du secteur secondaire. L'industrie agroalimentaire, composante prépondérante du secteur manufacturier en termes de

valeur ajoutée, est dominée par les produits du cacao et du café (38 %), des oléagineux (27 %) ainsi que les produits laitiers et à base de fruits et légumes (18 %). Le secteur industriel connaît une bonne dynamique depuis 2012 : croissance moyenne de 11 % sur la période 2012-2015, estimée à 13,1 % en 2016, projetée à 7,5 % en 2017 et projetée à 10 % en 2018.

**L'objectif de votre gouvernement est de faire passer la contribution au PIB de ces deux secteurs de 25 % aujourd'hui à 40 % en 2020. Comment allez-vous faire ?**

Les axes stratégiques de notre politique industrielle comportent deux volets en matière d'accompagnement du secteur privé : les mesures d'ordre transversal (général) et d'ordre vertical (sectoriel). Pour les premières, il s'agit de renforcer le cadre incitatif, les infrastructures industrielles et la lutte contre la contrefaçon ainsi que d'améliorer l'environnement des affaires et la qualité. Pour le cadre incitatif, les actions ont porté notamment sur l'adoption en 2012 d'un code des investissements plus attractif, avec

des incitations fiscales spécifiques pendant la période d'investissement et celle d'exploitation ainsi que la prise en compte de la spécificité des PME : 695 entreprises ont bénéficié de ces dispositions sur la période 2013-2016 pour un montant d'investissement prévu de 2 282 milliards de FCFA (4,057 milliards de dollars US) et 24 105 emplois directs, dont 289 entreprises entrées en exploitation pour un investissement de 767,921 milliards de FCFA (1,365 milliards de dollars US) et 8 548 emplois directs créés. Ce code est en cours de relecture afin d'améliorer son efficacité pour accélérer le développement des secteurs prioritaires.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## Bio

Le docteur Jean-Claude Brou, 64 ans, marié et père de deux enfants, bilingue anglais/français, a pris en novembre 2012 le portefeuille de ministre de l'Industrie, rattaché aux Mines en 2013.

Il débute au FMI en 1982 comme économiste principal en charge de plusieurs pays africains dont le Sénégal, où il est représentant résident en 1990-1991. Puis il devient conseiller économique et financier du Premier ministre de son pays et, en 1996, est nommé directeur de cabinet du Premier ministre jusqu'en 1999. Il est aussi le président du Comité des privatisations et doit conduire la restructuration de 70 entreprises publiques. De 2000 à 2008, il exerce à la BCEAO aux postes successifs de directeur des relations internationales, directeur des études, directeur du département des études économiques et de la monnaie, et enfin conseiller spécial et contrôleur général supervisant les directions de l'audit et de la prévention des risques. De 2010 à 2013, il est représentant résident de la Banque mondiale pour le Tchad et consultant auprès du gouvernement de la RDC.

Après un master en finance en 1979 et en économie en 1980, il obtient en 1982 un doctorat en sciences économiques à l'université de Cincinnati (OHIO), où il sera aussi professeur.

# UN CLIMAT DES AFFAIRES EN NETTE AMÉLIORATION

Grâce aux réformes mises en place pour simplifier et assainir les processus de création de richesses et l'investissement, l'attractivité de la Côte d'Ivoire s'est nettement améliorée.

Axé sur l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé, le programme économique du président Alassane Ouattara s'est fondé dès l'entame sur un volume important de réformes visant à renforcer l'attractivité économique du pays, convainquant rapidement les instances internationales chargées de noter la compétitivité des États. « *Les résultats obtenus sur la période 2012-2015 montrent une progression significative en matière d'amélioration de l'environnement des affaires. Ainsi, la Côte d'Ivoire fait partie des dix économies les plus compétitives en Afrique et a été désignée comme le pays le plus attractif d'Afrique subsaharienne pour l'investissement* », révèle une note d'analyse du groupe consultatif du PND 2016-2020. On y observe que la Côte d'Ivoire a gagné 35 places entre 2012 et 2015 dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, 24 places en matière de compétitivité globale des économies (Rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial, 2015), 21 places au classement de Transparency International 2015 pour les efforts consentis dans la lutte contre la corruption, le prix du meilleur pays réformateur du secteur minier au forum Mines and Money en 2014, l'éligibilité au Millennium Challenge Corporation (MCC) grâce aux progrès accomplis en politique macroéconomique, en bonne gouvernance et en transparence dans la gestion des finances publiques, et enfin l'adhésion à l'Open Government Partnership (OGP) du fait des réformes en faveur de la transparence des actions du gouvernement. Pour les autorités, « *l'amélioration du climat des affaires a favorisé une forte croissance économique sur la période 2012-2015, avec un taux de croissance moyen annuel du PIB réel de 9,5 %. Ces résultats ont permis à la Côte d'Ivoire de se hisser dans le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde.* »

Ont aussi été activées ou redynamisées plusieurs structures d'appui au secteur privé : le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) pour coordonner et fédérer les initiatives de promotion des investissements, l'Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI) chargée de favoriser la croissance soutenue des exportations, la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) représentant les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service, le Comité de concertation État-secteur privé (CCESP) pour renforcer la confiance mutuelle entre les deux parties ou encore le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) en vue de centraliser et d'harmoniser les procédures pour le commerce entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde. Une loi sur la concurrence a aussi été adoptée afin de renforcer le dispositif de contrôle et de répression, de sorte à préserver le consommateur mais aussi à se mettre à jour par rapport aux normes communautaires et régionales de concurrence. Cette loi vise à réguler le commerce en luttant contre les abus de positions dominantes à l'intérieur du pays, conformément au règlement communautaire de l'UEMOA.

Christian Kouamen



LES ATELIERS  
TENTATIONS D'AFRIQUE

Murielle Bossuyt  
Décoratrice d'intérieur

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
murielle.bossuyt@gmail.com - Cel. : +226 64 68 56 56

# UNE BOURSE QUI A LE VENT EN POUPE



Edoh Kossi Amenounvé,  
directeur général de la BRVM.

Commune à 8 pays d'Afrique de l'Ouest, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan dispose d'un capital de plus de 2 904 milliards de FCFA et compte 44 sociétés à la cote.

Créée en 1996, la Bourse régionale d'Abidjan est commune à 8 pays<sup>(1)</sup> de l'UEMOA et offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale, avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. Membre du Comité exécutif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA), elle assure aussi la présidence du Conseil pour l'intégration des marchés de capitaux en Afrique de l'Ouest (WACMIC). Ses principales missions sont l'organisation du marché boursier régional, la publication des transactions boursières, la diffusion des informations sur la Bourse ainsi que la promotion et le développement du marché. Basée à Abidjan, elle passe pour être « la bourse la plus rentable en Afrique<sup>(2)</sup>, avec 18,8 % de progression de son indice composite », selon un classement publié début décembre 2015.

En outre, la BRVM ne cesse de progresser et d'innover. En effet, elle a affiché en 2016 la meilleure performance africaine en termes de progression de son indice composite (+17,77 %) au 31 décembre 2015. Forte de cette performance, la place boursière de l'UEMOA a poursuivi son ascension en 2016 avec plusieurs distinctions : bourse la plus innovante en Afrique ou encore première place boursière islamique

en Afrique, détentrice en 2016 de 43 sociétés cotées, dont quatre nouvelles. Intervenant en février 2016 dans l'un des panels du Bloomberg Africa Business And Economic Summit qui se déroulait à Cape Town, en Afrique du Sud, Edoh Kossi Amenounvé, le directeur général de la BRVM, a annoncé que 12 nouvelles entreprises devraient y être introduites au cours des cinq prochaines années.

En effet, NSIA Banque C.I. a déjà été admise à la cote en octobre dernier, avec une première cotation de 500 titres échangés au cours de 9 675 FCFA, soit une valeur de transaction de plus de 4,837 millions de FCFA pour une capitalisation boursière de 224,17 milliards de FCFA. Auparavant, le 27 septembre dernier, Ecobank C.I. avait lancé une offre publique de vente (OPV) avec une émission d'actions nouvelles en cédant un volume de 2 250 000 titres pour un montant global de 45 milliards de FCFA.

Adissa Compaoré

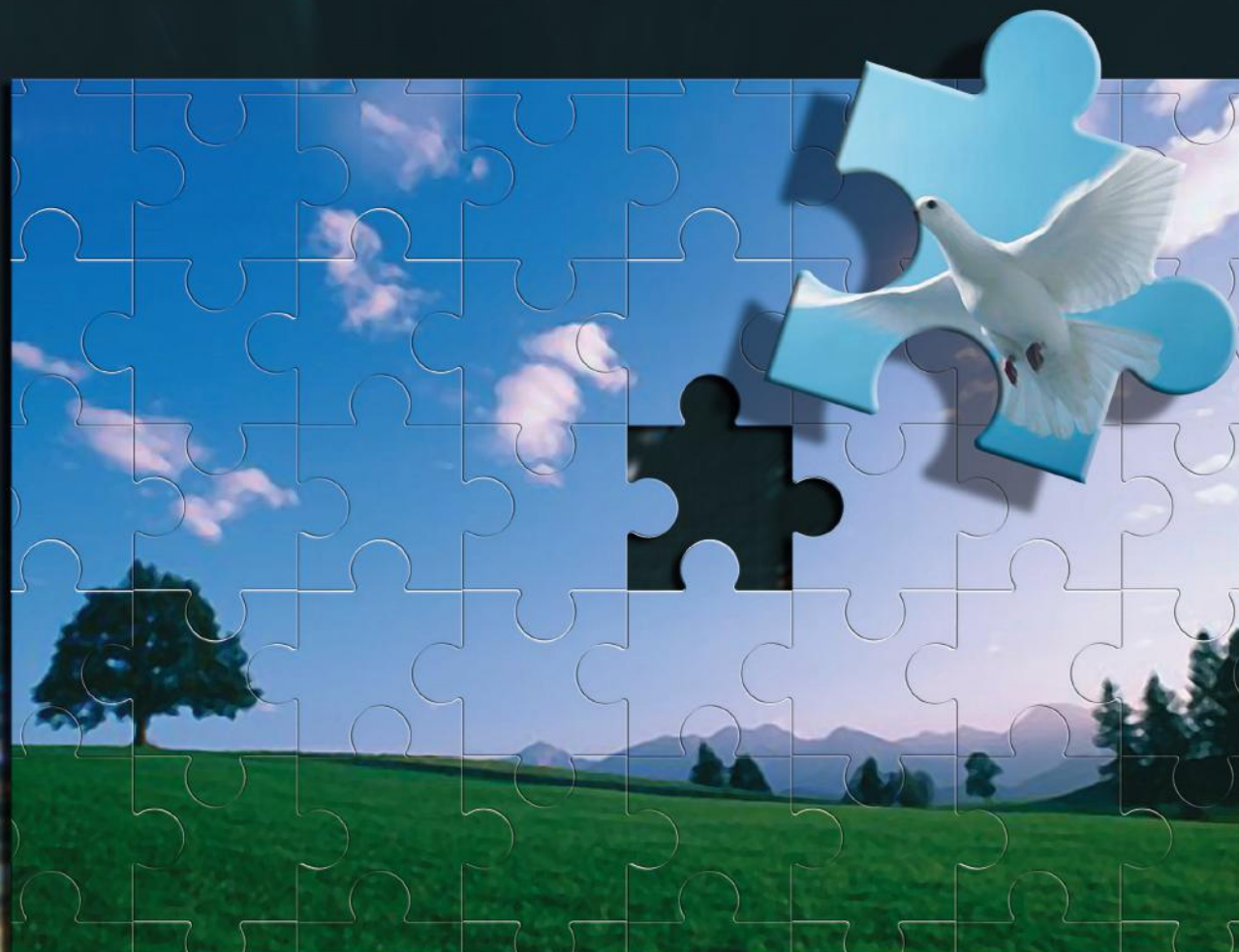
<sup>(1)</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

<sup>(2)</sup> La BRVM possède deux indices : BRVM 10, qui traduit l'évolution des 10 actions les plus liquides du marché et dont la composition est revue à la fin de chaque trimestre de l'année civile, et BRVM composite, comprenant toutes les valeurs admises à la cote.

## Intermédiaires financiers : NSIA en tête de peloton

Les activités de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) de l'UEMOA s'appuient sur un ensemble d'intermédiaires financiers qui ont le monopole de certaines opérations : introduction en bourse, négociation, etc. Au nombre de ces intermédiaires, NSIA FINANCE se positionne en tête sur le marché de la BRVM. Avec une part de marché de 22,8 %, NSIA FINANCE se classe au 1<sup>er</sup> rang des 21 sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) en termes de volume de transactions et de rotation du portefeuille.

Reconnue comme la plus dynamique de la place, la salle des marchés de la filiale du groupe NSIA a développé pour sa clientèle une offre de services de gestion sous mandat et mis en place un système de trading dynamique accompagné de mécanismes d'arbitrage permettant de saisir en continu les opportunités du marché. NSIA FINANCE a réalisé 154 milliards de FCFA de transactions en 2015, devenant ainsi le principal animateur du marché boursier de l'UEMOA. Son directeur général Alban Kouakou s'est félicité de cette performance qui reflète la volonté de NSIA FINANCE de marquer de son empreinte le secteur financier régional. **A.C.**



***Vous allez  
comprendre  
l'Actualité !***

**L'INTELLIGENT** D'ABIDJAN

[www.lintelligentdabidjan.ci](http://www.lintelligentdabidjan.ci)

Depuis 2007, l'Intelligent d'Abidjan nouvelle formule est arrivé.  
Plus clair, plus précis, plus dense, plus beau, en somme plus INTELLIGENT  
que jamais : nouvelles rubriques, plus de loisirs, plus d'investigations.  
Découvrez-le dès maintenant dans vos kiosques.

**Le Quotidien dont vous avez rêvé.**

# INVESTISSEMENTS : UNE ATTENTION TOUË PARTICULIÈRE DE L'ÉTAT

De 2012 à 2016, le secteur privé a investi de manière conséquente dans la filière tourisme. Les effets sont visibles dans la construction d'hôtels et dans la création d'emplois.

Ces dernières années, le regain d'intérêt pour le secteur du tourisme se concrétise dans la construction d'établissements par des chaînes hôtelières de renommée internationale, ou dans la rénovation et la réhabilitation par d'autres chaînes. Au point qu'aujourd'hui, Jean-Marie Somet, directeur général de C.I.T. (*Côte d'Ivoire Tourisme*, lire son interview p. 88 à 90), se fait une joie de les énumérer : « Dans le district d'Abidjan notamment, entre autres enseignes, sont présents le Radisson Blu Hôtel du groupe Carlson Rezidor, l'hôtel Azalaï du groupe Azalaï, le Seen Hôtel et le Noon Hôtel, bientôt livré, de la chaîne hôtelière Mangalis, le groupe français Accor, depuis plusieurs années, avec des réceptifs hôteliers tels que le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le Novotel, le Pullman et les Ibis Plateau et Marcory en rénovation, la chaîne hôtelière Onomo, déjà présente en Afrique

subsaharienne – au Gabon, au Sénégal et au Mali –, avec l'hôtel Onomo en Côte d'Ivoire, et enfin l'Ivoirien Heden Hotels & Resorts qui s'est positionné. Il faut mentionner cependant que des projets se profilent avec la livraison d'un hôtel en 2020 par le groupe Mövenpick et la construction d'un hôtel cinq étoiles à Abidjan par le groupe américain Hilton. »

Sur la période allant de 2012 à 2014, les investissements globaux du secteur privé ont été estimés, selon la Banque mondiale, à environ 140 milliards de FCFA. Des capitaux qui ont servi à la construction ou à la réhabilitation de 114 réceptifs hôteliers de moyen standing, soit de 1 à 3 étoiles, pour une capacité de 14 315 chambres. Les observateurs ont considéré cet investissement comme massif, mais il était à la hauteur des attentes du pays et a contribué à la création de 3 000 emplois directs et 9 000 indirects.

Le WTTC (Conseil mondial du voyage et du tourisme) affirme pour sa part que les investissements sont passés de 48 à 87,8 milliards de FCFA entre 2015 et 2016, et que la contribution totale du tourisme au PIB a presque doublé sur la même période, passant de 836,8 à 1 543,9 milliards de FCFA. En outre « les emplois directs sont passés de 101 100 à 168 500. L'espoir est toujours permis dans le secteur du tourisme », se réjouit Jean-Marie Somet.

Quoi qu'il en soit, l'objectif du gouvernement est de faire du tourisme l'un des secteurs importants de l'économie du pays à l'horizon 2020. Pour y parvenir, l'État prévoit d'importants investissements dans le secteur sur la période 2016-2020, selon le Plan national de développement. Et les projets qui feront l'objet d'un financement sont nombreux : construction d'un parc d'attraction de l'aéro-cité et de parcs aquatiques à Bingerville et Jacquville, mise en valeur de 10 km de littoral dans la commune de Port-Bouët, construction d'un village touristique à Sassandra et d'un palace 5 étoiles de dimension internationale à Abidjan, etc.

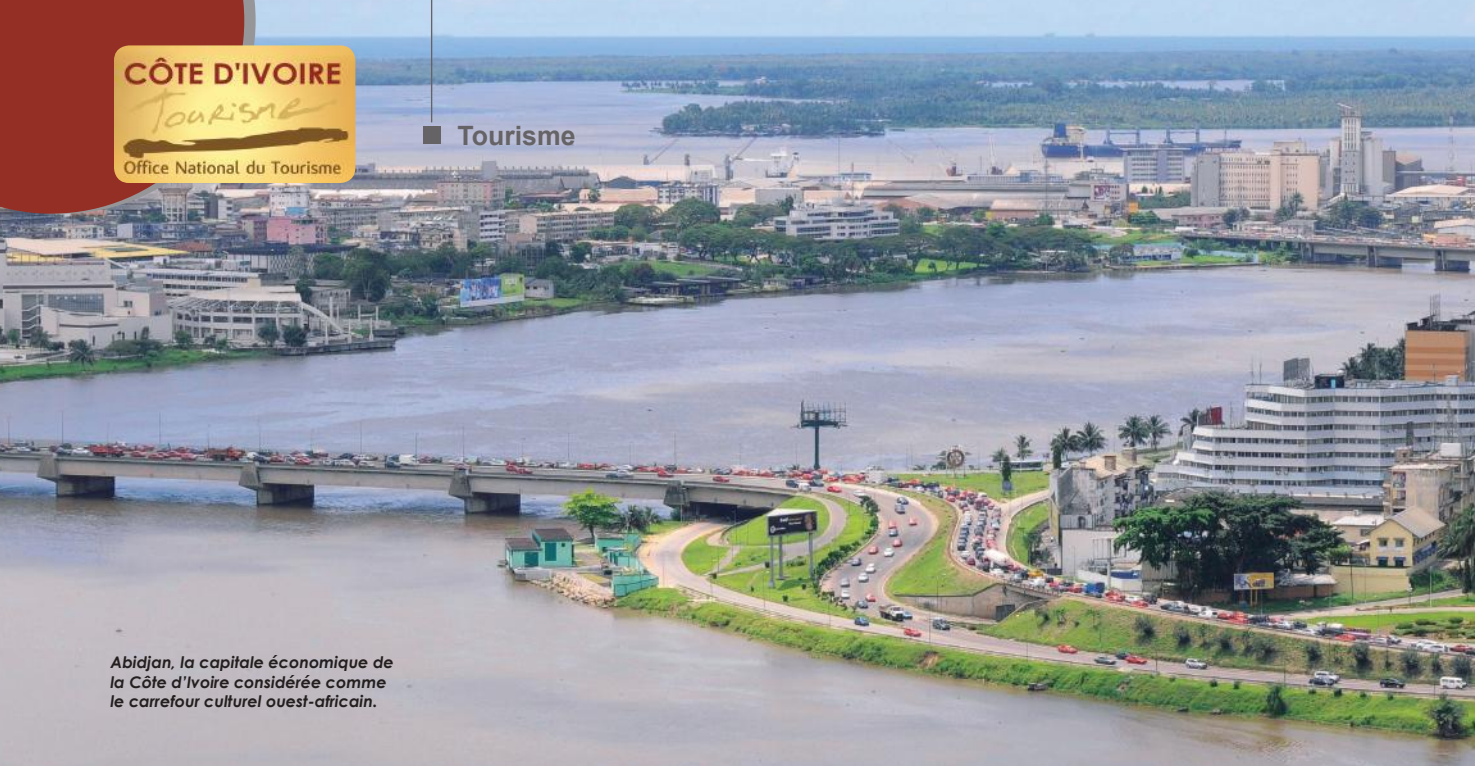
Louise Bibalou-Durand

## Faire d'Abidjan une destination de tourisme médical

Le groupe médical ivoirien Novamed a annoncé son intention d'investir 18 milliards de FCFA (27 millions d'euros) pour ériger Abidjan en « une destination de tourisme médical ». Un investissement étalé « sur deux ans dans le cadre de l'extension de son réseau de cliniques en Côte d'Ivoire », a déclaré Sami Chabenne, à la fois directeur général de Novamed et propriétaire d'une cinquantaine d'établissements sanitaires privés dans le pays. Ce projet inédit a même été présenté au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly le 9 mars dernier à l'issue d'une audience à la Primature lors de laquelle le promoteur Sami Chabenne a réaffirmé sa volonté de faire d'Abidjan « un hub de la santé » en Afrique de l'Ouest.

Novamed veut s'inspirer de l'expertise de la Tunisie, un pays qui s'est imposé comme une destination privilégiée pour les voyages à motifs médicaux puisqu'il accueille plusieurs centaines de patients internationaux par an. Sami Chabenne a donc compris que le tourisme médical à l'export était un marché potentiel pour le tourisme réceptif. En France, on l'a compris aussi, car un rapport de 2016 signé par David Marguerit à l'attention du Premier ministre indique que le marché mondial du tourisme médical « est aujourd'hui estimé à 60 milliards d'euros ».

L.B.-D.



Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire considérée comme le carrefour culturel ouest-africain.

# LE TOURISME, UN SECTEUR INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil mondial du tourisme et des voyages estime les recettes directes du secteur pour la Côte d'Ivoire à environ 749 milliards de FCFA en 2016. En 2015, 1,829 million de passagers ont été accueillis à l'aéroport international d'Abidjan, et ils ont passé le cap des 2 millions fin septembre 2017.

Le Conseil mondial du tourisme et des voyages indique qu'en 2015, les recettes directes du secteur du tourisme et du voyage se chiffraient à 419 milliards. En 2016, elles avoisinaient les 749 milliards de FCFA avec, toujours selon la même source, 65,6 % d'apport pour le tourisme d'affaires et 34,4 % pour le tourisme de loisirs. Cette évolution d'un secteur qui végétait à 0,1 % en 2011 va lui permettre de s'affirmer comme non négligeable dans la croissance économique, avec une contribution à la formation du PIB de plus de 4,8 % en 2015, de 7,5 % en 2016 et qui devrait connaître une hausse d'environ 5,6 % par an en moyenne jusqu'en 2026.

Vus sous l'angle d'une approche intégrée, ces chiffres présentent le tourisme comme un véritable moteur du développement. Dans un propos liminaire à une étude, l'ex-secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) Taleb Rifai en faisait le constat : « Au cours des dernières décennies, le tourisme a connu une croissance continue et une diversification accrue pour

devenir l'un des secteurs économiques en développement des plus rapides dans le monde. Cette dynamique lui a permis de devenir l'un des moteurs essentiels du progrès socio-économique dans les pays à travers le monde. Aujourd'hui, le tourisme est l'un des principaux secteurs du commerce international, créateur de richesse pour de nombreux pays en développement. Le tourisme contribue à la création d'emplois, à l'éradication de la pauvreté, à l'égalité des genres, et enfin à la protection et à la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel. La reconnaissance de la place du tourisme et de son importance dans les stratégies nationales de développement mais aussi dans le programme du développement mondial devient également une réalité. Le tourisme a été identifié par les Nations unies comme l'un des dix secteurs pouvant stimuler la transformation vers une économie verte et a été inclus dans le document final de Rio + 20 comme l'un des secteurs capables d'apporter une contribution significative aux trois dimensions du développement durable,



Vincent Kowalki - Côte d'Ivoire Tourisme

ayant des liens étroits avec d'autres secteurs, pouvant créer des emplois décents et générer des opportunités d'échanges. »<sup>(1)</sup>

En Côte d'Ivoire, les perspectives du Plan national de développement (PND) 2016-2020 avec le ministère du Plan et du Développement ont établi un taux de croissance de 9,8 % en 2016, de 8,9 % en 2017, de 8,8 % en 2018, de 8,3 % en 2019 et de 8 % en 2020, avec un volume des actions du PND 2016-2020 chiffré à 30 000 milliards de FCFA (50 milliards de dollars), dont près de 11 300 milliards pour le gouvernement et environ 18 700 milliards représentant le financement attendu du secteur privé (2). L'industrie du tourisme va donc en être directement et indirectement impactée.

## Abidjan dans le top 5 des destinations prisées d'Afrique

Accor et Jumia Travel, nouvelles références en matière de réservation d'hôtels en Afrique, placent dorénavant la Côte d'Ivoire dans le top 5 des destinations prisées sur le continent. C'est ce que révèle le récent rapport dénommé « Hospitality Report » produit par la plate-forme panafricaine de voyage Jumia Travel, acteur du tourisme en Afrique. Il souligne l'impact de ce positionnement sur le secteur du tourisme et du voyage, indiquant que les touristes étrangers constituent 11 % des recettes touristiques.

Avec l'installation de grandes chaînes hôtelières en terre ivoirienne et la mise en chantier de sites touristiques, le secteur a permis la création de plus de 100 000 emplois directs dans le courant de l'année 2015. En 2016 toutefois, le secteur touristique a enregistré une baisse d'activité de 0,9 %, une situation due à l'attaque terroriste ayant touché la cité balnéaire de Grand-Bassam en mars 2016. Mais les prévisions de l'« Hospitality Report » annoncent une reprise en hausse de 2,6 % à partir de 2017, et ce jusqu'en 2026, avec la création d'encore environ 129 000 emplois directs. De là à en conclure que tourisme en Côte d'Ivoire est résilient...

L.B.-D.

Le tourisme peut être réducteur du chômage et de la pauvreté. Il est un incubateur du développement local. Il stimule dans les rencontres, au-delà de la découverte de l'autre, la tolérance, la multi-culturalité, l'intégration régionale et la cohésion sociale. À ce titre, l'édition 2017 du Salon international du tourisme (SITA) a visé stratégiquement à faire évoluer cette manifestation vers un salon du tourisme africain aux normes internationales, avec la participation accrue d'acteurs internationaux, régionaux et nationaux : « Nous voulons être le hub du tourisme en Afrique subsaharienne. Nous demandons aux pays frères et amis de venir présenter leurs offres touristiques. Ainsi, nous devenons un marché où se concentrent les offres touristiques des autres pays. Étant un hub, nous avons le devoir de présenter des offres de qualité au SITA. C'est d'ailleurs pourquoi le SITA devient d'année en année le rendez-vous incontournable de tous les pays africains qui veulent faire du tourisme un pilier de leur économie », indique Jean-Marie Somet, commissaire général du SITA et directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, l'Office national du tourisme ivoirien (*lire son interview p. 88 à 90*).

Par ailleurs, avec un tourisme d'affaires plus en vogue, la Côte d'Ivoire peut s'enorgueillir d'accueillir sur son sol, ces dernières années, l'organisation de grandes rencontres internationales, dont la 91<sup>e</sup> session de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), les 8<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie en juillet dernier ou encore, en novembre prochain, la tenue du 5<sup>e</sup> sommet Union africaine/Union européenne. On note donc un renforcement indéniable de la confiance des investisseurs. Pour ces quelques raisons, ce secteur multidimensionnel d'activités s'emploie de plus en plus, avec le ministère en charge du Tourisme et l'ensemble des parties intéressées, à faire connaître les potentialités touristiques de la Côte d'Ivoire pouvant être mises au service du développement et à maximiser la contribution du tourisme au développement socio-économique, tandis que le gouvernement accompagne le secteur avec des projets structurants présentés par le Groupe consultatif pour le financement du PND 2016-2020 : aménagement et exploitation de 9 relais paillotes, réhabilitation et exploitation de 5 hôtels de l'ex-Société ivoirienne d'expansion touristique et hôtelière (SIETHO), réhabilitation et exploitation de l'Hôtel Président de Yamoussoukro, aménagement et exploitation de la réserve de faune d'Abokouamékro, réhabilitation et extension de l'Ivoire Golf-Club d'Abidjan, etc.

Louise Bibalou-Durand

<sup>(1)</sup> Guide du tourisme durable pour le développement, première édition, 2013 : <http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/docpdf/devco-frfinal.pdf>

<sup>(2)</sup> Grands dossiers. « Groupe consultatif PND 2016-2020 : cap sur l'émergence ; enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire »

# « ENTRE 2015 ET 2016, LA CONTRIBUTION DU TOURISME AU PIB A PRESQUE DOUBLÉ »

*Jean-Marie Somet, directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme (CIT) et commissaire général du Salon international du tourisme d'Abidjan (SITA), révèle ses ambitions en termes de fréquentation pour ce salon en 2018, et fait un bilan du secteur et de ses perspectives à l'horizon 2020.*

**En votre qualité de directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, l'Office national du tourisme, quel bilan pouvez-vous présenter sur l'activité touristique de votre pays en 2016 ?**

**Jean-Marie Somet :** Permettez-moi avant tout de vous remercier très sincèrement pour la tribune que vous offrez à l'outil de promotion qu'est Côte d'Ivoire Tourisme, l'Office national du tourisme ivoirien, et pour la lucarne ainsi ouverte à travers cette entrevue pour la redécouverte du champ et des apports du tourisme. Quelques chiffres sur la question démontrent que, si la Côte d'Ivoire est la première puissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec un taux de croissance estimé à 8 % en 2016, et le premier producteur mondial de cacao avec plus de 35 % de la production mondiale, depuis 2014 déjà, le secteur du tourisme et du voyage s'est posé comme un secteur d'activité non négligeable de la croissance économique, avec un apport de plus de 4 % au PIB, alors qu'il était de 0,1 % en 2011.

**Et en 2016, quel a été justement l'impact du tourisme sur le PIB ?**

Cette contribution représente 7,5 % du PIB en 2016, et elle devrait connaître une hausse d'environ 5,6 % par an en moyenne jusqu'en 2026, selon le Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC). Quant aux recettes directes du secteur du tourisme et du voyage, elles se chiffraient à 419 milliards en 2015 et elles

sont estimées à environ 749 milliards de FCFA en 2016, avec 65,6 % d'apport pour le tourisme d'affaires et 34,4 % pour le tourisme de loisirs, toujours selon la même source.

**Au registre des investissements, pouvez-vous nous donner un aperçu de la dynamique en matière de construction ces dernières années ?**

Ces dernières années, il y a eu la construction d'établissements d'hébergement normés par des chaînes hôtelières de renom, et la rénovation ou la réhabilitation entreprises par d'autres chaînes, ce qui témoigne de la vitalité du secteur. Dans le district d'Abidjan notamment, entre autres enseignes, sont présents le Radisson-Blu Hôtel du groupe Carlson Rezidor, l'hôtel Azalaï du groupe Azalaï, le Seen Hôtel et le Noon Hôtel, bientôt livré, de la chaîne hôtelière Mangalis,

## Bio

À 56 ans, Jean-Marie Somet, marié et père de quatre enfants, est à la tête de Côte d'Ivoire Tourisme depuis 2013. Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Paris en 1984, il soutient en 1987 une thèse sur l'étude comparée des statuts de la presse de son pays et de la France, ce qui lui vaut d'être lauréat du Prix des Écoles de journalisme en France. Il est également diplômé du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris depuis 1989.

Pendant plus de vingt ans, il contribue, à différents postes, à la promotion en Europe de l'économie ivoirienne : président délégué de l'Européenne du goût (Suisse) en charge de la communication internationale de 1997 à 1998, commissaire aux relations internationales du Salon de l'agriculture d'Abidjan (SARA) de 1999 à 2003, coordinateur des Salons du chocolat de Paris et de New-York pour le compte de la Côte d'Ivoire de 2003 à 2005, conseiller technique (depuis Paris) en charge des négociations internationales APE (accords et partenariat économique) et des Accords de pêche auprès du ministre de la Production animale et des Ressources halieutiques de Côte d'Ivoire de 2006 à 2009, membre de l'Académie française du chocolat, et enfin conseiller aux Affaires étrangères en France de 2009 à 2013, année où il est nommé directeur général de Côte d'Ivoire (Office national du tourisme) et obtient le grade de ministre plénipotentiaire dans le corps des Affaires étrangères. Il est par ailleurs 1er officier dans l'ordre du Mérite agricole français après le président Félix Houphouët Boigny et commandeur du Mérite agricole ivoirien.



Jean-Marie Somet,  
directeur général de  
Côte d'Ivoire Tourisme.



avec l'accueil de 1,829 million de passagers, soit une hausse de 11 % de son trafic, tandis qu'au mois de septembre 2017, la barre des deux millions de passagers a été atteinte (1). La Côte d'Ivoire confirme donc, dans les faits, sa position de pôle attractif en Afrique subsaharienne, et fait par ricochet du secteur du tourisme l'un des leviers de son développement socio-économique. Il va de soi que la promotion de la destination reste un facteur non négligeable qui impacte favorablement les résultats obtenus. C'est pourquoi Côte d'Ivoire Tourisme multiplie les actions de visibilité de la destination ivoirienne en fonction des spécificités et des attentes de ses parties prenantes et des visiteurs. L'Office du tourisme doit marquer de son empreinte d'abord la présence continue de la destination Côte d'Ivoire aux salons majeurs à

le groupe français Accor, depuis plusieurs années, avec des réceptifs hôteliers tels que le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le Novotel, le Pullman et les Ibis Plateau et Marcory en rénovation, la chaîne hôtelière Onomo, déjà présente en Afrique subsaharienne – au Gabon, au Sénégal et au Mali –, avec l'hôtel Onomo en Côte d'Ivoire, et enfin l'Ivoirien Heden Hotels & Resorts qui s'est positionné. Il faut mentionner cependant que des projets se profilent avec la livraison d'un hôtel en 2020 par le groupe Mövenpick et la construction d'un hôtel cinq étoiles à Abidjan par le groupe américain Hilton.

**Qu'en est-il du taux moyen d'occupation des hôtels et comment le dynamisme du secteur se traduit-il sur les créations d'emplois ?**

Nous constatons que le taux moyen d'occupation des hôtels, de 20 % en 2011, tourne autour de 65 % au premier semestre 2017, quoique la durée moyenne de séjour soit de 2 à 3 jours. Le secteur de l'activité touristique va représenter quelque 168 500 emplois directs en 2016, soit 3,1 % de l'emploi total, alors que sa contribution n'était que de 101 000 emplois directs en 2015. Au niveau des transports, secteur tout aussi stratégique qui tient compte de la transversalité de notre activité, le pays a franchi la barre des 1 million de voyageurs internationaux au cours de l'année 2015. Mieux, en 2016, l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan a amélioré ses chiffres

l'étranger sur les marchés émetteurs de touristes, puis organiser des éducteurs de découverte des richesses du patrimoine ivoirien, une obligation stratégique de repositionnement de la destination Côte d'Ivoire suite à une décennie de conflit interne. Ensuite, avec le ministère du Tourisme, Côte d'Ivoire Tourisme

**« Le taux moyen d'occupation des hôtels, de 20 % en 2011, tourne autour de 65 % au premier semestre 2017. »**

accompagne les collectivités et les opérateurs du secteur pour renforcer la qualité de l'offre touristique. C'est un vaste programme de formulation de packages pour lequel Côte d'Ivoire Tourisme accompagne les opérateurs du secteur. Enfin, l'Office accompagne les acteurs locaux dans la promotion et la valorisation des atouts des régions et du terroir local, mais aussi dans l'intégration et le développement d'un tourisme sous-régional à travers l'organisation d'événements majeurs tels que le Salon international du tourisme d'Abidjan (SITA, lire notre article p. 91), qui se veut un salon de référence en Afrique de l'Ouest.

**Quelles sont vos prévisions en termes de fréquentations pour l'édition 2018 du SITA ?** ►(suite p. 90)

► Pour l'édition 2018, ce sont 70 000 visiteurs et plus de 300 professionnels qui sont attendus. L'Office y travaille déjà depuis la fin de la septième édition et s'est fait fort de présenter ce salon lors de la participation ivoirienne aux salons majeurs en Europe au IFTM Top

**« Pour l'édition 2018, ce sont 70 000 visiteurs et plus de 300 professionnels qui sont attendus. L'Office y travaille déjà depuis la fin de la septième édition. »**

Résa <sup>(2)</sup> en France, au FITUR <sup>(3)</sup> en Espagne, pays abritant le siège de l'Organisation mondiale du tourisme, et en Afrique, et enfin au SITHO au Burkina Faso.

**Pour toucher les marchés-cibles, on sait que la Côte d'Ivoire entend renforcer sa participation aux salons mondiaux. En termes de budget, cela implique de mobiliser les capitaux nécessaires. Êtes-vous soutenu dans cette politique ?**

Côte d'Ivoire Tourisme est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). L'État lui fournit les moyens de son fonctionnement et les ressources de Côte d'Ivoire Tourisme proviennent principalement des produits de la taxe d'embarquement. Pour répondre à cette question, assurément, dans sa conquête des marchés-cibles, notamment des principaux marchés émetteurs, la Côte d'Ivoire devra renforcer sa présence et sa visibilité dans les grands salons mondiaux, les médias internationaux et les outils de communication (site internet, Facebook...), mais il s'agira aussi d'accentuer notre présence auprès des partenaires internationaux et notamment des tour-opérateurs, ainsi que d'accroître la professionnalisation

des événements majeurs à portée internationale tout comme la qualité de l'offre touristique ivoirienne. Tout cela, vous l'avez souligné, nécessite de mobiliser les ressources nécessaires. Je remarque avec satisfaction le dynamisme que connaît actuellement le secteur touristique en Côte d'Ivoire, ce qui nous conforte sur l'efficacité de la politique et des actions entreprises. Selon le WTTC effectivement, entre 2015 et 2016, les investissements sont passés de 48 milliards à 87,8 milliards de FCFA, la contribution totale du tourisme au PIB a presque doublé

sur la même période, passant de 836,8 milliards à 1 543,9 milliards de FCFA, et les emplois directs sont passés de 101 100 à 168 500. L'espoir est toujours permis dans le secteur du tourisme. Le pays est toujours en pleine reconstruction et les besoins sont énormes dans tous les secteurs de l'économie et du social. Il y a des choix difficiles à opérer par l'État de Côte d'Ivoire pour satisfaire l'ensemble des besoins immédiats. Il convient de se souvenir d'où l'on vient pour mieux apprécier ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui. Le métier est difficile mais ô combien passionnant quand on aime son pays.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

<sup>(1)</sup> Article « Aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. 2 millions de passagers fin septembre » Anoh Kouao. *Fraternité Matin* du jeudi 12 octobre 2017, n°15851, page 10.

<sup>(2)</sup> IFTM Top Resa : *International French Travel Market, salon professionnel international de l'industrie du tourisme plus connu en France sous son ancien nom, le Top Résa. 39e édition du salon IFTM-Top Resa du 26 au 29 septembre 2017 à Paris – Parc des Expositions, Porte de Versailles, Hall 1.*

<sup>(3)</sup> FITUR : *Feria Internacional de Turismo, foire internationale du tourisme, qui s'est déroulée du 18 au 22 janvier 2017 dans la Ifema-Feria de Madrid, en Espagne.*

## Tourisme : l'exception ivoirienne en zone UEMOA

Gustave Diasso, directeur de l'Artisanat et du Tourisme de la Commission de l'UEMOA, fait observer que depuis 2015, l'activité touristique a chuté de 6 % et les recettes générées de 3 % dans la sous-région UEMOA, en raison essentiellement des menaces terroristes dans les huit États de la sous-région. « En 2015, nous avons enregistré une baisse de l'ordre de 6 % du flux de touristes due au contexte sécuritaire lié aux différentes attaques terroristes », a même expliqué un autre des responsables de ce département de l'UEMOA en marge d'une réunion d'experts sur la relance du secteur à Niamey le 11 mai 2016, ajoutant que dans la même période, les recettes avaient chuté de 3 % pour se situer à 539 milliards de FCFA (822 millions d'euros). « L'année 2015 et début 2016 ont été difficiles, et le tourisme, qui représente 2,1 % du PIB communautaire, se porte plutôt mal », s'est-il inquiété. Il a indiqué aussi que les attaques des djihadistes avaient porté atteinte aux sites touristiques de

l'espace communautaire, alors que plusieurs États dont le Niger, le Burkina Faso et le Mali sont toujours classés dans la « liste rouge » par les pays occidentaux, gros pourvoyeurs de touristes. Dans ce contexte difficile, seule la Côte d'Ivoire, locomotive économique de l'UEMOA, fait figure d'exception, en dépit des attaques djihadistes contre ses propres sites touristiques près d'Abidjan. À ce propos, Jean-Marie Somet, directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, relève une donnée importante en indiquant que « le taux d'occupation des hôtels tourne autour de 65 % au premier semestre 2017 ». C'est dire à quel point le cas ivoirien est singulier au sein d'une UEMOA qui, en vue de donner un second souffle au secteur, œuvre pour la promotion du « tourisme inter-communautaire », s'employant à travailler le marché intérieur des huit pays « pour repositionner le secteur touristique, qui regroupe un bassin de population de 90 millions d'habitants », indique Gustave Diasso. **L.B.-D. (avec AFP)**

■ 7<sup>e</sup> Salon international du tourisme d'Abidjan

# LE TOURISME DURABLE CÉLÉBRÉ AU SITA 2017

Vif succès pour la 7<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme d'Abidjan (SITA) qui s'est tenue du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2017 et où il a été enregistré 257 exposants, 1 380 rencontres entre professionnels de la chaîne de valeurs du tourisme et 47 600 visiteurs, contre 34 000 en 2016.

Qu'en est-il du bilan du SITA cette année ? « Avant tout, le SITA se veut un salon modèle et typique du tourisme en Côte d'Ivoire et en Afrique subsaharienne. C'est la raison pour laquelle cet événement national et international annuel essaie de se développer, de s'affiner et de s'affirmer de manière qualitative et quantitative, tant dans sa forme et dans son contenu que dans ses indicateurs, avec une fréquentation qui va crescendo », indique Jean-Marie Somet, commissaire général du SITA et directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme (lire son interview p. 88 à 90).

En effet, en comparaison des deux éditions précédentes, celle de 2017 organisée sur le thème « Tourisme durable, un engagement nécessaire pour l'Afrique » a enregistré 257 exposants, 1 380 rencontres entre professionnels de la chaîne de valeurs du tourisme et 47 600 visiteurs. Douze directions régionales du ministère du Tourisme en charge du déploiement de la stratégie touristique et de l'information sur l'offre auprès des opérateurs locaux du territoire ont présenté les potentialités touristiques de leur région. Pour rappel, en 2016, trois pays africains – le Maroc, le Sénégal et le Mali – faisaient partie des 210 exposants comprenant aussi des compagnies aériennes, des agences de voyages, des hôteliers, des artisans d'art ainsi que des collectivités décentralisées, dont 11 des 31 régions de Côte d'Ivoire. Cette édition 2016 avait accueilli près de 34 000 visiteurs pendant les 5 jours du salon autour du thème : « Tourisme en régions, source de richesses ». Au plan national, le SITA, organisé par l'Office national du tourisme sous la tutelle technique du ministère du Tourisme, traduit la mise en œuvre de la politique gouvernementale en la matière. Promouvoir et valoriser les territoires avec les collectivités et les parties locales intéressées constitue une forme de promotion nationale, sous-régionale et internationale de la destination ivoirienne. D'année en année, de plus en plus de collectivités territoriales ivoiriennes désireuses de mettre en œuvre le développement du tourisme dans leur région participent au SITA.

C'était le cas en 2017, où 9 collectivités ont présenté

les attraits touristiques de leur territoire. Il s'agit des régions de l'Agneby-Tiassa, du Bounkani, du Gbèkè, du Loh Djiboua, des Grands Ponts, du Sud-Comoé, du Poro, du Bafing et du Tchologo. Rappelons qu'en référence à la loi n° 2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales en son article 10, l'État délègue entre autres à celles-ci, dans leurs attributions, l'aménagement du territoire, la planification du développement, le transport, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la sécurité et la protection civile, le sport et les loisirs et enfin la promotion du tourisme.

Enfin, le SITA version 2017 a aussi enregistré la participation de 5 pays africains : le Maroc, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et l'Éthiopie. On a également noté la participation de l'Inde, pays asiatique qui multiplie ses efforts de coopération avec la Côte d'Ivoire. Les offices du tourisme de Tunisie, de Guinée-Conakry, du Niger, d'Afrique du Sud, de même que des ambassades accréditées en Côte d'Ivoire ont honoré le pays hôte de ce salon de leur présence à cette édition 2017. Pour la 8<sup>e</sup> édition qui aura lieu du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2018, le SITA restera un événement majeur de la sous-région.

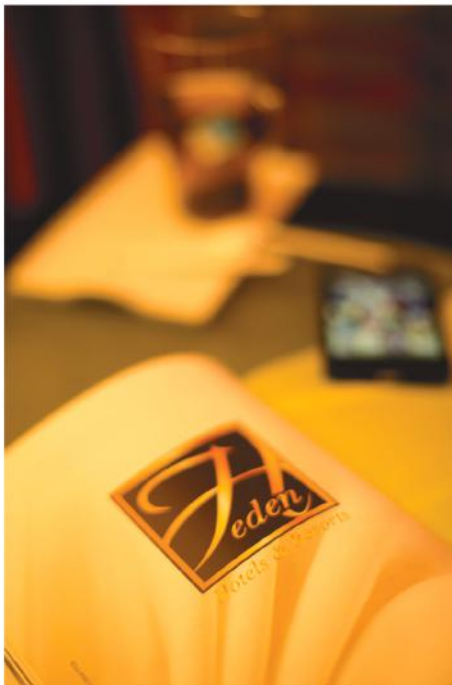
Louise Bibalou-Durand



SITA 2017 – Visite du directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme avec le groupe Magic Sytem sur le stand du Maroc.

*Voir l'hôtellerie autrement ...*

MARQUES	HOTELS
HEDEN (Hôtels 04 Etoiles)	Heden Golf Hôtel Abidjan
IRIS (Hôtels 03 Etoiles)	Iris Hôtel Sol Béni Iris La Maison de l'Espérance Iris Hôtel Les Frontières
CONCIERGERIE HOTELS (Résidences de Luxe)	Conciergerie Hôtels Limaniya Conciergerie Hôtels Achenbach
BLUE SKY (Hôtels Balnéaires)	Blue Sky Les Bulles Blue Sky La Baie d'Assinie Blue Sky Assouinde Beach Blue Sky Les Chalets Dime
TAMARIN LODGE (Hôtels Safari)	Tamarin Lodge Hôtel Safari



# UN DYNAMISME QUI REPOSE SUR LA FORMATION

*La Côte d'Ivoire s'est dotée en 2015 d'une École hôtelière à Grand-Bassam (EHB), un établissement unique dans la sous-région dont l'un des référents est son homologue suisse figurant au Top 10 des meilleures écoles hôtelières du monde, et un outil pédagogique pour rattraper le retard.*

Les experts sont unanimes : la formation constituait l'un des maillons faibles de la chaîne des valeurs du secteur de l'hôtellerie et de la filière tourisme en Côte d'Ivoire. Cela se traduisait entre autres par des formations au rabais, par des outils de formation inadaptés et par l'inadéquation entre les formations et les nouveaux défis que doit relever le marché de l'emploi.

Cependant, il semblerait que les choses s'améliorent et que la volonté politique de vaincre cette faiblesse soit déterminante dans la stratégie de repositionnement du secteur touristique ivoirien, ce qui s'est matérialisé par l'ouverture en 2015 de l'École hôtelière de Grand-Bassam (EHB), un établissement inédit dans la sous-région qui forme au cycle supérieur des métiers de manager hôtelier et touristique. Autre particularité de l'EHB, elle garantit l'emploi à ses pensionnaires. De surcroît, en plus d'être partenaire d'un autre référent marocain, elle évolue sous la houlette académique de la prestigieuse École hôtelière de Genève (Suisse), un établissement figurant dans le Top 10 des meilleurs du monde.

Les diplômés délivrés sont, outre des Bachelor, une licence en gestion hôtelière sanctionnant trois ans de formation. Cette qualification a valeur de diplôme suisse et, en plus des cours théoriques, les étudiants suivent des stages en entreprise. En prime, en termes d'emploi, les diplômés sont absorbés par des partenaires de l'EHB, qui ouvre aussi pour 12 mois ses portes aux détenteurs d'un BTS en tourisme et hôtellerie,

## La formation prend pied

Un petit nombre d'établissements spécialisés dans la formation et l'enseignement des activités touristiques vont, à la faveur du dynamisme que connaît le secteur, bénéficier d'un effet collatéral. Sans les énumérer tous, l'on désignera le Centre international des métiers de l'aviation et du tourisme (CIMAT), qui offre à la Côte d'Ivoire l'opportunité de suivre des formations de qualité reconnues par IATA Canada dans différentes filières telles que l'aviation, le fret aérien ou, plus spécifiquement, le tourisme. On peut également citer l'université Charles-Louis de Montesquieu d'Abidjan qui, en plus de délivrer des masters en communication hôtelière et en tourisme, forme aux métiers de guide accompagnateur, concierge d'hôtel, responsable de réservation, agent de voyages, guide touristique, adjoint de directeur d'hôtel et hôtesse tourisme-loisir.

Plus connue, l'École hôtelière de Grand-Bassam (EHB), à une quarantaine de kilomètres au sud d'Abidjan, a été inaugurée en grande pompe en 2015 en par le Premier ministre de l'époque Daniel Kablan Duncan. À cette occasion, il avait lancé un « *appel au maintien à un haut niveau de qualification, à la qualité du service, facteur indispensable du succès dans ce secteur, et à l'existence d'une main-d'œuvre suffisante et qualifiée, ce qui apparaît comme un préalable* ». Cette école est le fruit de la coopération entre la compagnie ivoirienne de formation et deux établissements de référence internationale dans le domaine de la formation hôtelière, l'École hôtelière de Genève et l'École hôtelière de Casablanca.

L.B.-D.

offrant aux étudiants l'une des spécialités dans le domaine de l'hôtellerie ou du tourisme. S'ajoute à cela un programme en formation continue prévu pour des professionnels voulant se recycler.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants et des spécialistes expérimentés, cadres chevronnés du secteur. Soulignons enfin que lors de la Journée internationale du tourisme, Jumial Travel et son partenaire EHB ont tenu cette année une conférence sur le thème « *L'importance de la formation dans le développement du tourisme et de l'hôtellerie en Côte d'Ivoire* ». Tout un programme...

Louise Bibalou-Durand



Le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

# « UNE CAPACITÉ HÔTELIÈRE DE PLUS DE 28 112 CHAMBRES, DONT PRÈS DE 60 % À ABIDJAN »



Mamadou Diomandé, président de la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire.

*Mamadou Diomandé, président de la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI), plaide pour une baisse de la pression fiscale et regrette un manque de villages de vacances qui reste un frein pour l'organisation de colonies de vacances dans le pays.*

**Quels sont les objectifs et missions de la FENITOURCI ?**  
**Mamadou Diomandé :** L'objectif visé par la FENITOURCI est de réunir tous

les syndicats et associations patronaux du secteur du tourisme du pays en vue de la représentation et de la défense de leurs intérêts professionnels, tant du point de vue économique et social que juridique, avec pour mission de sensibiliser les opérateurs privés du secteur du tourisme sur les avantages des regroupements professionnels au sein des différentes corporations, de défendre et promouvoir les intérêts professionnels de ses adhérents, de lutter contre toute forme de concurrence déloyale dans les corporations, de contribuer à la réglementation et aux mesures de législation et de promotion du tourisme en Côte d'Ivoire, d'œuvrer au

dispose d'une diversité d'établissements d'hébergement : hôtels, appartement-hôtels, résidences de tourisme, appartements meublés, auberges, motels, villages de vacances, etc. Mais l'un des obstacles majeurs est la mise en conformité et aux normes de ces établissements par rapports aux règles en vigueur édictées par le ministère du Tourisme. Seuls 10 % des établissements privés sont en règle avec la loi lors des contrôles de routine. Nous louons la mise en place du code du tourisme qui pose des critères pour l'ouverture d'établissements touristiques. Mais ce code n'aura de valeur que si notre ministère de tutelle le fait appliquer pour améliorer la qualité de l'offre, qui fait face à la concurrence internationale. Aujourd'hui, la Brigade touristique va nous aider à assainir le milieu en faisant appliquer certaines règles. Par ailleurs, le manque de centres de vacances ou villages de vacances reste un frein pour l'organisation de colonies de vacances dans notre pays.

**« Nous louons la mise en place du code du tourisme qui pose des critères pour l'ouverture d'établissements touristiques. »**

renforcement des capacités et à la formation des adhérents pour une meilleure professionnalisation des métiers du tourisme, de contribuer à la réalisation des objectifs de la tutelle, et enfin de participer aux campagnes de promotion de la destination Côte d'Ivoire au niveau national, sous-régional et international.

**Qu'en est-il de l'état du secteur touristique ivoirien en termes de patrimoine hôtelier ?**

La capacité hôtelière actuelle de la Côte d'Ivoire est estimée à plus de 28 112 chambres, avec 2 041 établissements hôteliers. La région d'Abidjan concentre à elle seule près de 60 % de cette capacité. Notre pays

**Où en est la FENITOURCI dans sa lutte auprès du gouvernement pour faire baisser la pression fiscale, considérée comme un handicap au développement de cette filière ?**

Faire du tourisme l'un des leviers importants de l'économie ivoirienne demeure une ambition pour les acteurs publics et privés intervenant dans ce secteur d'activité en Côte d'Ivoire. Malheureusement, les entreprises subissent le poids de nombreux facteurs tels que la fiscalité, la parafiscalité, les impôts, la concurrence déloyale, autant de paramètres qui les empêchent de jouer pleinement leur partition pour le développement et le rayonnement de l'activité touristique ivoirienne. Face à cette situation, la FENITOURCI ne cesse de faire des propositions consensuelles aux différents acteurs du secteur afin que nous parvenions à en faire l'un des leviers importants de l'économie nationale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



**seen**  
Hotel  
Abidjan Plateau

## **Bienvenue dans l'hôtellerie africaine réinventée !**

- 149 chambres standards et suites juniors au design novateur
- 5 salles de réunion pour l'organisation de séminaires et ateliers
- Restaurant /terrasse cuisine Gourmet Afro Fusion
- Salle de fitness

### **Réservation :**

(00225) 20 00 67 00

[sales.abidjan@seenhotels.com](mailto:sales.abidjan@seenhotels.com)

# LE CAP DES 300 MILLIARDS DE FCFA FRANCHI

*Avec un chiffre d'affaires (CA) de 302,935 milliards de FCFA en 2016, le marché ivoirien des assurances conforte sa position de leader dans la zone CIMA. Mais l'arrivée probable de la CNPS dans les branches santé et vie ainsi que dans l'assurance par capitalisation inquiètent les assureurs ivoiriens.*

Le CA 2016 du marché ivoirien de l'assurance, qui compte 30 sociétés, confirme sa vitalité. Il s'est établi à 132,77 milliards de FCFA pour l'ensemble des 11 compagnies d'assurance-vie et ressort à 175,51 milliards pour les 19 sociétés IARDT, soit un CA global de 308,28 milliards de FCFA, contre 278,882 milliards en 2015, ce qui représente une progression de 8,6 % et une augmentation en valeur absolue de 24,053 milliards. Le marché ivoirien de l'assurance conforte sa position de leader incontesté dans l'espace de la Conférence interafricaine des marchés de l'assurance (CIMA) avec une part de 27,47 %. Le pays, qui n'enregistre pourtant qu'un taux de pénétration de 1,7 %, ne désespère pas de le voir s'améliorer avec l'accroissement des investissements sectoriels. Reste que le contraste est saisissant au regard des performances commerciales affichées par la trentaine de compagnies en activité. Des performances qui, relèvent-on au secrétariat général de l'Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire (ASA-CI), sont justifiées : « *La multiplication de grands projets d'infrastructures contenus dans le Programme national de développement (PND) du gouvernement ainsi que l'afflux d'investissements privés ont permis aux compagnies d'assurance de conforter leurs activités et de se créer de la plus-value.* »

L'analyse sectorielle de ce CA révèle une nette progression de l'assurance-vie, qui représente dorénavant 44 % du marché, se rapprochant progressivement de l'assurance IARDT créditée, elle, de 56 % de part de ce marché. Le CA de l'assurance-vie est en hausse de 12 % par rapport à 2015, « *essentiellement porté par les contrats d'épargne qui tirent le marché de l'assurance-vie* », explique Boa Johnson, président de l'ASA-CI, alors que du côté de l'assurance non-vie, le CA est en hausse de 6,1 % par rapport à 2015 : cette variation s'explique principalement par la progression de la branche automobile (+ 12,1%), qui porte ce secteur. Par ailleurs, on a enregistré une hausse des prestations payées au cours de l'exercice 2016 : elles s'élèvent globalement à 154,433 milliards de FCFA,

contre 150,876 milliards en 2015, soit une augmentation de 2,3 %, et un pourcentage de 51 % du CA du marché.

Commentant le bilan de cet exercice 2016 à l'issue de l'assemblée générale de l'ASA-CI qui s'est tenue au siège, à Abidjan, le 25 avril dernier, le président Boa Johnson s'est dit satisfait de voir le secteur enregistrer une progression supérieure au taux de ► *(suite p.98)*

## Comment la « bancassurance » pourrait décoller

Certes, la « bancassurance » peine à réellement percer en Afrique subsaharienne, puisque seuls des pays du Maghreb comme le Maroc ou de la SADC comme l'Afrique du Sud ont pu réussir la synergie des deux secteurs. Les raisons qui pourraient justifier ce manque d'adhésion sont expliquées dans une tribune de l'économiste Paul Derreumaux <sup>(1)</sup>, qui plaide pour davantage de passerelles entre les secteurs bancaire et de l'assurance : « *Les deux secteurs devraient d'abord l'un et l'autre avoir une maturité et d'importants gisements spécifiques de croissance. Malgré le développement remarquable des systèmes bancaires subsahariens depuis trente ans, les progrès à accomplir restent notables en matière de taux de bancarisation des ménages et des PME.* »

En l'état actuel du marché, seul le groupe ivoirien de banques et assurances NSIA a pris une longueur d'avance dans cette stratégie, car il dispose d'un réseau de 11 sociétés d'assurance en Afrique de l'Ouest et Centrale – Ghana et Nigeria compris –, auquel est adossé la BIAO, rebaptisée NSIA Banque. De plus, l'entrée dans son capital de la Banque nationale du Canada (BNC), sixième banque du pays largement présente dans le financement des PME comme dans l'assurance, devrait lui conférer un atout essentiel pour aller plus loin dans une telle démarche : élargir sa gamme de produits de bancassurance en s'appuyant sur l'expérience de ce nouvel actionnaire. Le dynamisme déjà prouvé de NSIA d'une part et la puissance des moyens de son allié canadien d'autre part ont de bonnes chances d'impulser un progrès important de la bancassurance en Afrique subsaharienne. Nul doute que ce résultat fera des émules. La concurrence étant la meilleure protection du consommateur, celui-ci en serait gagnant.

**A.-S.L.**

<sup>(1)</sup> *Président d'honneur du groupe Bank of Africa, qu'il a développé et dirigé en Afrique jusqu'à fin 2010.*



# AGRI RISK



 **LA LOYALE**  
ASSURANCES  
Tout commence par la confiance

Membre du réseau  globus

Tel. : 20 30 53 53  
Centre d'Appel : 44 110 110  
[laloyale@laloyale.net](mailto:laloyale@laloyale.net)  
[www.laloyale.net](http://www.laloyale.net)

**"CULTIVEZ L'ASSURANCE"**

  
**KOBANAN**  
Assurance Habitation  
**Une Assistance  
au quotidien**



Tél.: 20 30 53 53  
Centre d'appel : 22 528 128  
[www.laloyale.net](http://www.laloyale.net)  
[laloyale@laloyale.net](mailto:laloyale@laloyale.net)

Membre du réseau  globus

 **La Loyale**  
ASSURANCES  
Tout commence par la confiance



L'ASA-CI veut améliorer le règlement des sinistres pour la branche automobile en vue de renforcer la crédibilité des assureurs.

► croissance du PIB du pays, qui était de 7,9 %. « Le marché ivoirien a du potentiel sur certaines branches, notamment la santé, l'automobile et le transport. Nous devons les valoriser par des mesures rigoureuses et une solidarité du marché pour les transformer en chiffre d'affaires », a-t-il préconisé, annonçant également la

**« Nous devons améliorer le règlement des sinistres pour la branche automobile afin de renforcer notre crédibilité. »**

mise sous administration provisoire de deux compagnies d'assurance. Pour quels motifs ? « Sans doute le régulateur communautaire [NDLR : CIMA], qui délivre les agréments, s'est-il aperçu que ces deux compagnies ne respectaient pas les ratios prudentiels. Mais il ne s'agit pas d'un retrait d'agrément, puisque c'est un processus qui peut déboucher soit sur une recapitalisation de la société, soit sur un retrait d'agrément si les conditions exigées par le régulateur ne sont pas remplies à temps », a-t-il précisé.

Toutefois, Boa Johnson n'a pas caché que le marché ivoirien s'attendait à connaître certains « problèmes » qui, à court terme, pénaliseraient sa croissance et son

développement : « Nous les avons identifiés et nous devons les affronter soit entre nous, assureurs, soit avec l'aide du ministère de l'Économie et des Finances. » Lesdits problèmes sont liés à la réforme de la CNPS (Caisse nationale de prévoyance sociale), qui aura un impact négatif sur les compagnies d'assurance-vie. « La CNPS a en projet de s'investir dans l'assurance-santé et dans l'assurance par capitalisation (retraites complémentaires), qui étaient jusqu'ici du ressort des sociétés d'assurance-vie. Si ce projet aboutissait, ce serait une grande perte pour les compagnies d'assurance, du fait que la CNPS a derrière elle la puissance publique. Nous avons bon espoir, toutefois, de parvenir à un accord qui prenne en compte les intérêts à la fois de la CNPS et des sociétés d'assurance », a ajouté le président de l'ASA-CI.

Il aussi tenu à indiquer que le marché s'acquittait du règlement des sinistres majeurs en respectant les délais, citant les cas du réseau de parfumerie Gandhour et du spécialiste du mobilier de bureau Orca, qui figurent au rang des plus gros sinistres de la zone CIMA puisque ayant fait l'objet d'un paiement de 7 milliards de FCFA, mais il a concédé qu'il y avait à « améliorer le règlement des sinistres, notamment pour la branche automobile, afin de renforcer notre crédibilité vis-à-vis de nos assurés et de la population ».

Louise Bibalou-Durand

# AVENI-RE : UNE COMPAGNIE EN PHASE AVEC LE MARCHÉ

*En marge de la 41<sup>e</sup> Assemblée générale (AG) de la FANAF (Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines), AVENI-RE a souhaité remercier le marché pour sa confiance renouvelée en réunissant plus de 1 500 professionnels du secteur le 14 février dernier autour d'un déjeuner au Palais des Congrès de Marrakech.*

Pour les compagnies d'assurances africaines, l'événement le plus marquant de l'année 2017 est sans conteste la tenue à Marrakech, au Maroc, de la 41<sup>e</sup> AG de la FANAF (Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines) sur le thème « Nouveaux enjeux réglementaires et défis opérationnels : quelle stratégie pour l'assurance africaine ? », qui a vu la participation de plus de 1 500 professionnels africains et internationaux de l'industrie de l'assurance. Fidèle à sa tradition hospitalière, le réassureur AVENI-RE a ainsi profité de l'occasion pour offrir, le 14 février 2017 dans la salle royale du Palais des Congrès de Marrakech, un déjeuner qui a réuni plus de 1 500 convives. C'était une fois de plus le lieu pour la direction générale de la compagnie du réassureur de remercier le marché pour la confiance sans cesse

renouvelée à son égard dont témoigne la croissance de son chiffre d'affaires (CA) et la participation aux différentes augmentations de capital depuis sa création en 2004.

Sur le plan de l'activité, cette 41<sup>e</sup> AG de la FANAF intervient dans un contexte marqué par le recul des indicateurs du continent. En effet, le marché africain de l'assurance enregistre une baisse de CA de 5,06 % en 2016 : de 63,942 milliards USD générés en 2015, le volume total des primes passe à 60,709 milliards USD douze mois plus tard. L'Afrique représente par ailleurs 1,28 % des primes mondiales, qui s'élèvent à 4 732,188 milliards USD<sup>(1)</sup>.

En outre, l'entrée en vigueur de l'article 308 nouveau du code des assurances interdisant la cession de certains risques majeurs à l'extérieur du continent a favorisé un renforcement des relations entre les compagnies africaines, les courtiers et les réassureurs étrangers, créant une forte concurrence dans la zone CIMA.

Sur le plan des risques, l'incendie de forêts et de milieux naturels est devenu un risque naturel majeur à l'échelle globale, avec 3 à 4 millions d'hectares brûlés chaque année dans le monde, soit 3 % de la végétation existante. Les incendies ont causé 2 000 décès directs depuis 30 ans, et les effets indirects liés aux fumées touchent 6 millions d'habitants chaque année. La multiplication des risques incendie dans des domaines variés fait apparaître de nouveaux besoins en termes de prévention et de tarification. En ce sens, AVENI-RE a organisé du 25 au 29 septembre 2017, conjointement avec SCG-Ré, un séminaire sur la prévention des risques d'incendie et d'explosion au sein des entreprises. Outre la transmission des connaissances aux participants, ce séminaire était aussi l'occasion de renforcer le partenariat entre réassureurs africains pour le bien-être de l'industrie de l'assurance en Afrique.

Louise Bibalou-Durand

## L'administrateur directeur général Seybatou Aw devient PDG

Treize ans après la création de la compagnie de réassurance panafricaine AVENI-RE, le Sénégalais Seybatou Aw, jusque-là administrateur directeur général (ADG), prend du galon en passant du poste d'ADG à celui de président directeur général (PDG) de la compagnie qu'il a lui-même fondée.

Pour atteindre ce nouveau palier, l'actionnariat, le conseil d'administration et l'organigramme exécutif ont été profondément remaniés tout au long de ces années, avec la vague de départs des directeurs généraux adjoints, le recrutement de nouveaux actionnaires et le renforcement des positions de certains tels que le groupe SAHAM, la cooptation, et enfin la sortie de certains administrateurs.

L'organisation de cette nouvelle gouvernance dirigée par Seybatou Aw en qualité de PDG l'entoure de quatre directeurs opérationnels : un directeur de l'audit interne et de la gestion des risques, un directeur administratif et financier, un directeur de la rétrocession et des statistiques, et enfin un directeur du marketing et du développement. Ajoutons que l'une des priorités du nouveau PDG est de mener à bien le chantier du nouveau siège social de la compagnie situé dans la zone résidentielle et d'affaires du quartier des Deux Plateaux à Abidjan.

L.B.-D.

<sup>(1)</sup> Source Atlas Magazine, 2017.

# « UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU MARCHÉ »

*Seybatou Aw, PDG de la compagnie de réassurance AVENI-RE, révèle que dans une volonté de renforcer la crédibilité de sa compagnie, des institutions telles que la BAD, la BOAD ou même la BIDC pourraient entrer dans le capital.*

Depuis sa création en 2004, le réassureur AVENI-RE n'a pas cessé d'enregistrer une croissance soutenue. Quels sont les ressorts de cette performance, notamment en 2016 par rapport à 2015 ?

**Seybatou Aw :** Effectivement, AVENI-RE a toujours enregistré une croissance soutenue depuis sa création en 2004. Pour ce qui est de l'année 2016, elle se caractérise sur le plan international par une baisse du chiffre d'affaires du marché africain de 5,06 %. Malgré ce recul du taux de pénétration de l'Afrique dans le marché mondial de l'assurance et la forte concurrence sur le marché CIMA, la gestion d'AVENI-RE s'est soldée au 31 décembre 2016 par un résultat net de 1201,6 millions de FCFA pour un capital social de 10 milliards de FCFA, soit une hausse de 245,4 millions de FCFA par rapport à 2015. Le taux de rentabilité ainsi réalisé en 2016 est de 12 %. La compagnie a réalisé un chiffre d'affaires net de 16 225,5 millions de FCFA en 2016, contre 15 368,7 millions en 2015, soit une hausse de 856,8 millions en valeur absolue et 5,57 % en valeur relative. Par ailleurs, AVENI-RE continue d'intervenir dans les programmes de réassurance de plus d'une centaine de compagnies d'assurances et accepte aujourd'hui les affaires en provenance de plusieurs pays dans le monde.

**Autre tendance observée chez AVENI-RE, l'évolution de son actionnariat et surtout le renforcement de ses capitaux. Envisagez-vous de faire appel aussi à des bailleurs de fonds de la sous-région et si oui, pourquoi ?** L'évolution de l'actionnariat d'AVENI-RE s'inscrit en droite ligne de sa vision stratégique et répond à la volonté de s'adapter aux exigences d'un marché en perpétuelle mutation. L'objectif de départ est de fédérer autour d'AVENI-RE le plus grand nombre de compagnies d'assurances africaines. Dans cette optique, au moins 60 % du capital social devront être détenus, à tout moment, par les compagnies d'assurances et de réassurance. Dans la proportion restante, il n'est pas



Seybatou Aw, PDG de la compagnie de réassurance AVENI-RE.

exclu qu'il soit fait appel à d'autres investisseurs de la sous-région tels que la BOAD, la BID ou la BAD. Cela donnera plus de crédibilité à notre compagnie et renforcera les moyens de réaliser les objectifs inscrits dans notre vision stratégique.

**Dans votre plan stratégique 2014-2018 est envisagée une forte hausse à la fois du capital et du CA. De quelle façon s'organise la hausse de capital et dans quelles proportions les dividendes sont-ils reversés aux actionnaires ?**

## AVENI-RE, un exemple pour la CIMA

La Conférence interafricaine des marchés de l'assurance (CIMA)<sup>(1)</sup> a adopté le 8 avril 2016 à Yaoundé, en marge de la réunion de la Zone franc, une série de mesures concernant les montants du capital des compagnies. Le capital minimum pour constituer une compagnie d'assurance passe dorénavant de 1 à 5 milliards de FCFA. Par ailleurs, la CIMA a indiqué en substance que les compagnies déjà en activité avaient un délai de 5 ans pour porter leur capital minimum à 3 milliards de FCFA, avec une étape intermédiaire à 3 ans, ce qui a été considéré comme un véritable « tremblement de terre » par la plupart des compagnies.

Auparavant avait eu lieu, le 9 avril 2015 à Bamako, une rencontre où les ministres en charge du secteur des assurances des États membres de la CIMA avaient adopté la nouvelle réglementation régissant, cette fois-ci, les activités de réassurance. La nouvelle mouture du livre VIII encadre la vie des sociétés de réassurance du début à la fin de leurs activités, fixant entre autres le capital minimum, les conditions de liquidation ainsi que celles de nomination des dirigeants. Dorénavant, le capital minimum d'une société de réassurance résidant dans un État membre de l'espace CIMA est fixé à 10 milliards de FCFA (18,5 millions USD). Les entreprises de réassurance bénéficient d'un délai d'un an pour se conformer aux nouvelles directives. En outre, sur les 131 assureurs opérant dans les 11 plus gros marchés de l'espace CIMA pour lesquels les données sont disponibles, 92 (54 sur 86 en non-vie et 38 sur 45 en vie) n'ont ni le chiffre d'affaires, ni le résultat net suffisant pour convaincre des actionnaires de suivre leur besoin en capital social. Ils devront soit se regrouper, soit croître, soit disparaître...

Il est évident que dans le secteur privé, des compagnies du calibre d'AVENI-RE qui, en moins de 24 mois, ont été à même d'aller au-delà de cette disposition en faisant passer leur capital de 10 milliards de FCFA en 2016 à 22 milliards, on n'en trouve pas à la pelle. Beaucoup pensent donc que ces nouvelles dispositions vont favoriser des rapprochements, et même des cessions de sociétés. .

S.-H.M.

<sup>(1)</sup> La CIMA est l'organisme communautaire relatif au Traité du 10 juillet 1992 instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les États africains. Les pays signataires sont quatorze États francophones : parmi eux, la République fédérale islamique des Comores est la seule à n'avoir pas encore ratifié ce traité.

Pour conforter sa vision d'être un réassureur de référence, rentable et pérenne, leader dans la fourniture de services à forte valeur ajoutée et orientée vers la satisfaction continue des besoins de sa clientèle sur la base d'un professionnalisme avéré, AVENI-RE a bâti un plan stratégique sur la période 2015-2018. Afin de mieux faire face aux exigences du marché et en conformité avec le plan de développement d'AVENI-RE, l'Assemblée générale réunie en sa session extraordinaire du 2 juin 2016 a décidé d'augmenter le capital social en le faisant passer de 8 à 22 milliards de FCFA. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2016, AVENI-RE a procédé à l'augmentation de son capital social, l'éta-

blissant à 10 milliards de FCFA. Une deuxième étape d'augmentation déjà clôturée portera ledit capital à 16 milliards de FCFA. Une troisième opération est déjà enclenchée pour le porter au moins à 22 milliards de FCFA en 2018. En ce qui concerne les dividendes, ils sont régulièrement distribués à hauteur de 40 % du résultat depuis la 3<sup>e</sup> année d'activités.

**AVENI-RE, décidée à ouvrir son périmètre d'intervention à l'international, se voit contrainte de se soumettre au rating d'une agence de notation financière. Combien d'agences vont-elles examiner l'activité et la gouvernance d'AVENI-RE ?**

Le besoin de notation pour AVENI-RE répond aux exigences d'un marché très concurrentiel et de conquête d'autres niches d'opportunités en dehors de la zone CIMA (*lire l'encadré ci-contre*). Sur ce plan, AVENI-RE a maintenu entre 2016 et 2017 son capital confiance auprès des agences de notation, ce qui a été confirmé par le maintien de la note BBB+ sur le plan régional, et une note internationale B plafonnée à la note souveraine de la Côte d'Ivoire auprès de l'agence de notation financière Global Credit Rating (GCR). Avec le bouclage de la 2<sup>e</sup> phase d'augmentation du capital en 2017, les démarches ont déjà été entreprises auprès d'une agence de rating de renom, et nous espérons avoir avant fin 2018 une notation financière internationale de bon niveau et acceptable par les partenaires.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



*Fidèle à sa tradition hospitalière, le réassureur AVENI-RE a souhaité remercier le marché pour sa confiance renouvelée en réunissant plus de 1 500 professionnels du secteur le 14 février au Palais des Congrès de Marrakech.*

# LE CAPITAL D'AVENI-RE PORTÉ À 22 MILLIARDS EN 2018

Le réassureur AVENI-RE a affiché en 2016 un résultat net de 1 201,6 millions de FCFA, soit une hausse de 245,4 millions par rapport à 2015. Par ailleurs, de manière graduelle de 2016 à 2018, son capital sera porté à hauteur de 22 milliards de FCFA.

Malgré le recul du taux de pénétration de l'Afrique sur le marché mondial de l'assurance et la forte concurrence sur le marché CIMA, la gestion d'AVENI-RE s'est soldée au 31 décembre 2016 par un résultat net de 1 201,6 millions de FCFA, soit une hausse de 245,4 millions par rapport à 2015, en réalisant un chiffre d'affaires net de 16 225,5 millions de FCFA en 2016, contre 15 368,7 millions en 2015, soit une hausse de 856,8 millions en valeur absolue et de 5,57 % en valeur relative. En outre, AVENI-RE intervient dans les programmes de réassurance de plus d'une centaine de compagnies, et accepte aujourd'hui les affaires en provenance de plusieurs pays dans le monde. Il faut dire qu'AVENI-RE a su déployer un management innovant malgré le regain d'intérêt des réassureurs mondiaux pour les marchés traditionnels et la rude

concurrence ainsi générée en 2017 dans la zone CIMA, l'adaptant au contexte et maintenant le cap sur la performance, ce qui est à mettre à l'actif du conseil d'administration – constitué de 9 membres dont la composition reflète l'équilibre actionnarial – et d'une équipe de direction ayant fait de la gestion axée sur

## AVENI-RE intervient dans les programmes de réassurance de plus d'une centaine de compagnies.

les résultats (GAR) leur *credo*. La mise en œuvre des principes déclinés dans la charte de bonne gouvernance adoptée en 2011 a en outre permis à la compagnie de se conformer aux dispositions de l'International Association Supervisors (I.A.I.S.), organe qui promeut la coopération entre les autorités de contrôle et de régulation de l'assurance et la collaboration avec les autorités de contrôle des autres secteurs financiers dans le monde.

Afin de mieux faire face aux exigences du marché et en conformité avec son plan de développement, AVENI-RE a procédé au cours de l'exercice 2016 à l'augmentation de son capital social, l'établissant à 10 milliards de FCFA. Une deuxième étape d'augmentation, en phase de clôture au moment où nous mettons sous presse, portera ce capital à 16 milliards de FCFA avant la fin de l'année 2017. Enfin, une troisième opération sera menée à partir de 2018 pour le porter à 22 milliards de FCFA. Dans cette perspective, la compagnie envisage donc de boucler la deuxième phase d'augmentation de son capital social à la fin de l'année 2017 et de lancer début 2018 la troisième et dernière phase de l'augmentation du capital, mais aussi d'intensifier les actions dans son marché de base (CIMA) en s'ouvrant davantage aux autres niches d'opportunités, de poursuivre son déploiement commercial à travers l'Afrique par l'ouverture de plusieurs bureaux de souscriptions, et enfin d'obtenir une notation financière internationale de bon niveau et acceptable par les partenaires.

Louise Bibalou-Durand

### Waladé bénéficie des actions sociales de l'African Avenir Foundation

Malgré le poids de ses responsabilités professionnelles en tant que PDG de la compagnie de réassurance AVENI-RE ainsi que de son rang politique – il siège au Parlement sénégalais en qualité de député –, Seybatou Aw n'oublie jamais son village natal, Waladé, dans le département de Podor (région de Saint-Louis) au Sénégal. Ainsi, African Avenir Foundation, sa fondation qui œuvre dans cette région du Podor, est engagée dans des actions de développement au bénéfice de Waladé. Seybatou Aw tient énormément à ses activités caritatives, car il s'agit pour lui, en somme, « d'un devoir, notamment pour tout cadre africain quelle que soit sa position sociale, de porter attention à son terroir et de veiller sur lui », répète-t-il à l'envi, ajoutant que « le développement des terroirs africains demande une implication de ses fils. Ces derniers doivent faire des gestes envers le monde rural, dans l'optique de l'aider à rattraper son retard au développement par rapport aux villes. »

Dans ce registre, ces sept dernières années, sa fondation s'est impliquée dans la régénération et la défense des écosystèmes naturels ou encore dans la mise en valeur du fleuve de Waladé à travers toute une série d'activités avicoles, et ce avec le soutien financier à la fois de l'Union européenne (UE) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

L.B.-D.

**PERFORMA**  
Assurance Vie Multisupports

# Votre épargne ne dort pas !

Souscrivez au produit d'Assurance Vie

## le plus rentable

- ✓ Plus de rentabilité grâce aux OPCVM\*
- ✓ Plus de sécurité grâce au fonds garanti
- ✓ Plus de prévoyance
- ✓ Plus de gains fiscaux

\* OPCVM: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières



## Pour nous, tout commence par la confiance

Loyauté, Proximité, Innovation, Respect des engagements,... telles sont les valeurs du Groupe La Loyale.

La Loyale Vie et la Loyale Assurances, une équipe de professionnels habitée par le respect de ses engagements, qui met à votre service ses compétences et ses capacités innovantes pour vous donner plus d'assurance.

 **La Loyale**  
ASSURANCES

Tout commence par la confiance

Tél. : (225)20 30 53 53  
[www.laloyale@laloyale.net](http://www.laloyale@laloyale.net)

 **La Loyale**  
VIE

Tout commence par la confiance

Tél. : (225)20 25 90 50 / 60  
[www.laloyalevie@aviso.ci](http://www.laloyalevie@aviso.ci)

Membre du réseau 

# « RECAPITALISER NOTRE BRANCHE IARDT »

*Bernard Asso Abouo, PDG du groupe La Loyale Assurances, se réjouit du maintien de sa compagnie La Loyale Vie dans le Top 5 des sociétés vie malgré les difficultés rencontrées par sa branche IARDT, qui doit faire l'objet d'un renforcement de trésorerie.*

Compte tenu de votre expertise, quel regard portez-vous sur l'évolution globale du secteur des assurances en Côte d'Ivoire ? Diriez-vous que le marché sature, ou il reste encore de la marge ?

**Bernard Asso Abouo :** Le marché ivoirien ne peut être saturé. Il est certain que la concurrence est très vive. Beaucoup d'investisseurs étrangers sont présents tant au niveau de l'assurance que d'autres secteurs de l'économie. En principe, cela devrait représenter un vecteur important sur le taux de pénétration de l'assu-

rance, encore très faible dans notre pays et surtout dans notre zone CIMA. L'assureur ivoirien doit aujourd'hui mettre beaucoup plus l'accent sur l'innovation pour des produits liés à différents secteurs de développement : l'agriculture, par exemple, et les petits métiers du secteur dit « informel ». Des actions de formation, d'éducation et d'incitation doivent être menées par tous les acteurs au développement, et surtout par les assureurs et l'État, afin de sensibiliser la population pour qu'elle veille sur sa propre sécurité et comprenne que l'assurance est la meilleure voie pour y parvenir. Les gains seront énormes si tous, nous réussissons. Il y va du développement social et économique de notre pays.

**Si la branche IARDT de La Loyale connaît quelques difficultés, qu'en est-il de votre branche vie qui visait un CA de 13 milliards de FCFA en 2016 ?**

C'est vrai, la branche non-vie connaît des difficultés liées aux importants impayés des structures étatiques, y compris des sinistres importants, tant en auto qu'en crédit-caution. Néanmoins, il est bon de préciser que la crise qu'a connue notre pays en 2011 a été un facteur important de cette situation que traverse la branche non-vie. La branche vie, malgré quelques petites difficultés, continue sa progression à travers un nouveau produit, PERFORMA, qui révolutionne l'assurance avec une forte rentabilité liée aux OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) grâce au concours de notre important partenaire et actionnaire, la BNI gestion (Banque nationale d'investissement). En effet, au vu de l'évolution du chiffre d'affaires de 2012 à 2014, la projection de 13 milliards en 2016 nous paraissait réaliste. Avec





la révision par la CIMA de l'article 13 obligeant le paiement comptant des primes sans prise en compte des impayés de moins de 3 mois, nous avons été amenés à faire d'importantes annulations, ramenant le chiffre d'affaires à 10,1 milliards de FCFA en 2015 et à 9,3 milliards en 2016. Néanmoins, nos prévisions pour 2017 sont de 11 milliards de FCFA.

### S'agissant de votre branche IARDT, quels sont les efforts fournis par le groupe pour améliorer les opérations de réassurance et d'exploitation ?

Pour améliorer l'exploitation et les opérations de réassurance, la branche non-vie a besoin de trésorerie. C'est pourquoi nous avons fait appel à des partenaires, dont un nous a répondu favorablement, ce qui nous permet de liquider nos dettes de sinistres envers nos assurés en vue de leur redonner confiance pour le renouvellement de leurs contrats. Il en est de même pour nos réassureurs. Tout ceci est géré en bien par l'administrateur provisoire que notre Autorité régionale nous a affecté au niveau de La Loyale Assurances. Vu cette situation que nous avons traversée, notre chiffre d'affaires a baissé en 2016 par rapport en 2015. Néanmoins, nous avons la certitude de reprendre notre place sur l'échiquier national depuis que la situation commence à redevenir normale. À travers nos nouveaux produits en voie de commercialisation, nous sommes certains que nous continuerons à être un acteur important sur notre marché.

### L'une des grandes vitalités du groupe La Loyale Assurances réside dans sa capacité à innover en termes de produits et à générer de l'engouement autour d'eux : YAKO est-il toujours votre produit phare et comment évolue le produit d'assurance habitation KOBANAN depuis son lancement ?

Merci pour ces compliments. Nous tenons à vous dire que cette capacité d'innovation en termes de produits reste toujours pour nous un facteur déterminant et représente le fruit de la valorisation du taux de péné-

**« À travers nos nouveaux produits en voie de commercialisation, nous sommes certains que nous continuerons à être un acteur important sur notre marché. »**

tration de l'assurance dans notre pays. Les produits tels que YAKO et KOBANAN continuent d'être attractifs vis-à-vis de la population. Et il faut y ajouter PERFORMA, AGRORISK pour l'assurance agricole et P'TIT BUSINESS pour encourager les petits commerces

## Une gamme de produits adaptés et variés

« Dès sa création, le groupe a captivé l'attention du public par son sens de l'innovation, avec des produits adaptés aux besoins des populations. Il occupe ainsi depuis quelques années la 5<sup>e</sup> place sur le marché ivoirien des assurances », explique Bernard Asso Abouo, PDG du groupe La Loyale Assurances, vantant la qualité de produits qu'il estime conçus comme des solutions aux problèmes des opérateurs économiques et des populations en matière d'assurance et de sécurité sociale. L'indemnité de fin de carrière (IFC), par exemple, permet aux entreprises de disposer indirectement, à travers l'assureur, d'une trésorerie suffisante pour faire face au départ d'un salarié. Ceci dispense les entreprises de constituer des provisions non déductibles fiscalement. En revanche, les primes IFC versées à l'assureur pour chaque exercice comptable sont déductibles. Avec l'IFC, l'employeur transfère à l'assureur la sortie de trésorerie due au départ d'un salarié. En cas de cessation d'activité d'une entreprise assurée en IFC, les salariés n'auront donc aucune inquiétude pour le paiement de leurs droits. YAKO, produit d'assurance obsèques, est quant à lui conçu pour garantir à l'assuré un enterrement digne grâce aux prestations en nature qu'offre La Loyale Vie en cas de décès : enlèvement, entretien et conservation du corps, levée du corps, allocation cercueil et transport du corps jusqu'au lieu de l'enterrement. La famille reçoit en plus un forfait cash. « La forte demande de YAKO nous a poussés à créer toute une gamme variée répondant à divers niveaux de besoins et de bourses. Nous avons beaucoup de clients vivant à l'étranger, car ce produit est pratique. Et ceux qui ont déjà bénéficié du produit le recommandent fortement », précise le PDG. Enfin, P'TIT BUSINESS est un produit dédié aux opérateurs économiques du secteur tertiaire dont les investissements sont modestes : salon de coiffure, atelier de couture, calligraphie, restaurant, etc. « Il permet de bénéficier d'une couverture d'assurance à leur échelle face aux mêmes risques que rencontre tout opérateur et qui peuvent entraîner la cessation définitive de l'activité : incendie, vol, dégâts des eaux, etc. », ajoute M. Asso Abouo.

S.-H.M.

à se développer et sortir du secteur informel.

### L'exercice 2017 tire à sa fin. Pensez-vous atteindre l'ensemble de vos objectifs en termes de rentabilité, de croissance et de compétitivité ?

En assurance non-vie, je dirai non. Mais grâce à l'entrée de notre nouveau partenaire, nous pouvons miser sur 2018. Par contre, en vie, la certitude de croissance, de rentabilité et surtout de compétitivité restera un atout majeur. De même, nous osons croire que 2018 va révolutionner le groupe car notre objectif majeur est de relancer notre position sur le marché. Aujourd'hui, grâce à La Loyale Vie, le groupe a conservé sa place de 5<sup>e</sup> sur le marché depuis 2010 malgré les difficultés que traverse La Loyale Assurances.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# CEDAICI

Caisse d'Épargne pour le Développement  
Agricole et Industriel de la Côte d'Ivoire

## LA MICRO FINANCE AU SERVICE DES AGRICULTEURS



Agriculture  Commerce  Industrie

📍 Treichville, Boulevard de Marseille • Côte d'Ivoire  
06 BP 2243 Abidjan 06

☎ (+225) 21 25 16 15 / 85 • (+225) 21 25 34 43  
✉ cedaici.sa-imf@yahoo.fr

# COMMENT CONVAINCRE LES BANQUES DE FINANCER LES PME ?

Grâce au partenariat entre le patronat ivoirien et le cabinet ES Partners, 1 276 milliards de FCFA ont pu être mobilisés au profit des PME ivoiriennes en 2017 lors de la 2<sup>e</sup> édition du forum La Finance s'engage, dont l'objectif était de sensibiliser les banques sur l'enjeu de financer les PME.

« Pour les financer, nous avons mis en place avec les PME-PMI une stratégie d'approche de proximité particulière, et avec les grandes sociétés une stratégie de chaîne de valeurs », indique Mamadou Sanon, directeur général de Coris Bank CI (lire son interview p. 108-109). En effet, financer les PME et PMI, comme le préconise Coris Bank CI, constitue un enjeu majeur pour les banques. Ce sujet était justement au centre de la 2<sup>e</sup> édition du forum La Finance s'engage, qui a réuni les acteurs de la finance et ceux des PME ivoiriennes le 26 octobre dernier à Abidjan lors d'une plate-forme dont l'ambition était d'apporter des réponses concrètes à cette question. Cette rencontre initiée par le cabinet ES Partners et le patronat ivoirien donnait l'opportunité aux organisateurs du forum de défendre les PME. En effet, si en Afrique la question du financement se pose moins pour les grandes entreprises et filiales de multinationales, son absence compromet l'avenir de PME-PMI pourtant censées être le principal vivier d'emplois et de croissance d'une économie ivoirienne en quête d'émergence pour 2020.

**Un échantillon de 4 212 PME dans 10 villes ivoiriennes avait exprimé des besoins de financement estimés à 3 600 milliards FCFA.**

Afin de mieux cerner les attentes des PME vis-à-vis des banques, ES Partners a mené en 2016 une étude sur le thème « Données pour la croissance TM » qui a conduit ce cabinet à montrer le fossé séparant cette catégorie d'entreprises du monde de la finance. Sur un échantillon de 4 212 PME dans 10 villes ivoiriennes, 91 % avaient exprimé des besoins de financement

## Cinq banques sur vingt-huit conservent leur rang

Sur les 28 établissements financiers que compte la Côte d'Ivoire, 9 sont ivoiriens et 19 étrangers de plusieurs horizons : Maroc, France, Nigeria, Sénégal, Libye, Burkina Faso, Gabon et Togo.

Selon l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF-CI), leurs ressources sont passées de 7 042 milliards de FCFA en janvier 2016 à 8 256 milliards de FCFA en janvier 2017, soit une hausse de 17 %. En outre, sur ces ressources disponibles de 8 256 milliards de FCFA, 7 979 milliards de FCFA ont été utilisés en janvier 2017, contre 6 485 en 2016, soit une hausse de 13 %. De janvier à avril 2017, toujours selon l'APBEF-CI, 5 banques conservent leur rang en tête du classement des 28 que compte le pays : la SGBCI suivie d'EcoBank, de la Banque Atlantique (BACI), de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) et de NSIA Banque. En fin de peloton, la Banque malienne de solidarité (BMS-SA), la Garanty Trust Bank (GTB) et COFIPA Investment Bank, avec 1 % de parts de marché.

Le secteur bancaire ivoirien demeure le leader de la zone UEMOA, qui compte huit pays, avec un taux de bancarisation de 16 %, et 70 % des comptes actifs de la région (ces taux ne tiennent pas compte des titulaires de comptes Mobile Money).

**P. de M.**

estimés à 3 600 milliards FCFA, soit 5,5 milliards d'euros. Dans ce lot, 33 % seulement avaient effectué la démarche d'aller vers les banques et en fin de compte, parmi elles, 50 % avaient pu obtenir un prêt. Sur la base des chiffres de cette étude, le forum a ainsi réussi à mobiliser en novembre 2016, avec l'appui du patronat ivoirien et de la BAD, un certain nombre de banques autour de la cause des PME : 13 établissements bancaires, 5 institutions de microfinance et une structure financière se sont alors engagés publiquement à décaisser une ligne de crédit de 1 276 milliards de FCFA, soit 1,9 milliard d'euros, au profit des PME durant l'exercice 2017. La 2<sup>e</sup> édition de La Finance s'engage a été l'occasion de faire le bilan de ces promesses et d'inciter encore plus les banques ivoiriennes à poursuivre sur cette lancée en 2018.

**Paul de Manfred**

# « GAGNER DES PARTS DE MARCHÉ POUR FAIRE DE LA BANQUE L’UNE DES PREMIÈRES DU PAYS »

*La filiale ivoirienne de Coris Bank International dirigée par Mamadou Sanon est 9<sup>e</sup> sur les 27 établissements de la place au 30 juin 2017. D’ici à la fin de l’année, elle compte étoffer son réseau de deux agences, ce qui portera leur nombre à 16, et elle s’active à capter le secteur informel.*

**Vous avez pris les commandes de Coris Bank International Côte d’Ivoire en mars dernier. Quelles sont vos priorités, votre style de gouvernance et vos ambitions sur un marché ivoirien très concurrentiel ?**

**Mamadou Sanon :** Ma mission est de poursuivre avec un nouvel élan le travail abattu par notre regretté M. Ousmane Sana et de consolider ses performances remarquables avec l’équipe en place. La Côte d’Ivoire affiche une forte croissance économique depuis quelques années et elle regorge d’opportunités à saisir pour notre institution. Mon rôle sera de mobiliser davantage les équipes autour des ambitions fortes du groupe pour notre filiale de Côte d’Ivoire. Après seulement quatre années d’existence, Coris Bank International Côte d’Ivoire occupait fin 2016 la douzième place sur un classement de vingt-six banques. Cela a été possible grâce à l’engagement de toute l’équipe. Aujourd’hui, notre challenge est de continuer à gagner des parts de marché afin de classer la banque parmi les premières du pays. Dans cette quête, nous plaçons la satisfaction des besoins et des attentes de la clientèle au cœur de nos actions quotidiennes, conformément à notre signature « La banque autrement ». Concrètement, nous nous employons à investir davantage dans l’excellence de notre capital humain, dans le développement de notre réseau d’agences et dans l’accompagnement rapproché de nos clients – entreprises et particuliers – par des produits et services adaptés à leurs besoins.

**Comptez-vous renforcer votre politique de proximité ou attendre les résultats à court terme de cette politique ?**



*Mamadou Sanon, directeur général de Coris Bank International Côte d’Ivoire.*

Comme évoqué tantôt, nous allons poursuivre le développement de notre réseau d’agences couvrant déjà les principales zones d’activités agricoles et agro-industrielles. Dans cette dynamique, nous allons terminer l’année 2017 avec 16 agences grâce à deux nouvelles ouvertures, parce que nous sommes convaincus de la

## Bio

Le Burkinabè Mamadou Sanon, 49 ans, marié et père de 3 enfants, est détenteur d'une maîtrise en gestion des entreprises de la FASEG (Faculté de sciences économiques et de gestion de l'université de Ouagadougou) et du diplôme du CFPB (Centre de formation de la profession bancaire) de Nanterre, France.

Il commence sa carrière à Ecobank Burkina comme analyste de crédit en février 1997, puis devient chargé d'affaires dans le département commercial en mars 1999. À partir d'août 2000, il est promu chef du département commercial, poste qu'il occupe jusqu'en juillet 2005. De septembre 2005 à juillet 2006, il dirige le département institutionnel de la banque, puis, dans le cadre d'une nouvelle organisation intervenue au sein du groupe Ecobank, il est nommé directeur de la banque des grandes entreprises en juillet 2006, fonction qu'il assume jusqu'en février 2009. Après douze années passées à Ecobank Burkina, il rejoint UBA Burkina en mars 2009 : il en est le directeur d'exploitation jusqu'en 2012. De 2012 à 2016, c'est au poste de directeur général d'UBA Gabon qu'il exerce, avant de rejoindre en mars 2017 Coris Bank International Côte d'Ivoire en tant que directeur général.

nécessité de rapprocher toujours plus la banque de sa clientèle.

### Que proposez-vous d'innovant en termes d'offre de produits ciblés en direction de chaque segment de clientèle ?

Nous misons sur l'innovation en apportant à chaque segment de clientèle des produits adaptés à coûts réduits et des taux attractifs de rémunération de l'épargne. Nous proposons aussi un compte destiné au secteur informel, avec des conditions d'accès et de financement adaptées.

### Quelle stratégie de proximité déployez-vous à l'endroit des grandes sociétés, des PME et des institutions gouvernementales ?

Nous avons comme *credo* de financer dans nos pays d'implantation les porteurs de projets, et surtout les PME-PMI, qui ont un impact durable sur l'économie locale. À cet effet, CBI-CI a mis en place une stratégie d'approche de proximité particulière avec les PME-PMI, et de chaîne de valeurs avec les grandes sociétés pour l'accompagnement de ces dernières. Nous effectuons aussi, à travers des services non financiers, le conseil en vue de la structuration des PME-PMI, l'assistance pour l'établissement du compte d'exploitation et du bilan simplifié, le financement des marchés avec un suivi de nos commerciaux ou d'autres partenaires en remplacement des sûretés réelles, et enfin le conseil dans le placement.

Après l'entrée de Coris Bank International à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) en 2016, quelles opportunités s'offrent à elle et comment évolue son action ?

Cette entrée présente plusieurs avantages, dont la possibilité de lever des ressources moins coûteuses dans des délais assez réduits pour accompagner la stratégie de croissance de la banque, sans oublier la notoriété, la visibilité, et la valorisation quotidienne de l'institution par les investisseurs.

Le titre Coris Bank International, depuis son introduction à la BRVM le 23 décembre 2016, connaît une ascension remarquable. En moins d'une année, l'action fait partie de l'indice BRVM 10, c'est-à-dire qu'elle est l'un des titres les plus dynamiques du marché boursier et affiche une performance supérieure à son indice sectoriel, en corrélation bien sûr avec l'évolution de la qualité de la gouvernance et des résultats

de la banque. C'est sans nul doute un titre qui offre des perspectives de croissance très prometteuses pour les prochaines années.

### Il y a deux ans, le PCA de Coris Bank International avait annoncé son intention de se lancer dans la finance islamique. Quelles sont les raisons stratégiques de ce choix et quel est l'état d'avancement du projet en Côte d'Ivoire ?

La finance islamique est un compartiment de la finance responsable, éthique, non spéculative et basée sur l'économie réelle, qui ne s'adresse pas uniquement aux musulmans, mais aussi à tous ceux qui souhaitent investir, épargner ou s'assurer autrement. Sa spécificité tient au fait que dans sa définition, la finance islamique prend en compte une notion plus large : l'intérêt général. Elle consiste donc à structurer des produits répondant à cette double exigence, financière et éthique, inspirée des principes islamiques. Face à cette opportunité et dans sa volonté d'apporter toujours des

**« Nous avons pour credo de financer dans nos pays d'implantation les porteurs de projets, et surtout les PME-PMI... »**

solutions innovantes à sa clientèle, le groupe Coris a décidé de la mise sur le marché de produits conformes aux principes islamiques au Burkina Faso en 2016 avec l'ouverture d'une fenêtre islamique dénommée CBI BARAKA. Après cette expérience satisfaisante, nous amorçons le processus d'installation de fenêtres islamiques dans tous les pays d'implantation : celle de Côte d'Ivoire ouvrira ses portes en 2018.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## ■ Transports



Le 3<sup>e</sup> pont d'Abidjan, inauguré le 16 décembre 2014, symbolise le rebond économique ivoirien.

# LA BAD DÉBLOQUE 770 MILLIONS D'EUROS POUR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES D'ABIDJAN

Le prêt de 770 millions d'euros de la BAD à la Côte d'Ivoire devrait contribuer à réduire le mauvais état des routes qui freine la circulation et génère des accidents de la route, de la pollution de l'air et un ralentissement des activités économiques dans Abidjan.

« La vision d'une Côte d'Ivoire émergente se construit autour de plusieurs piliers importants, dont les transports. Le président de la République, dès son accession à la magistrature en 2011, a placé les transports au cœur du Plan national de développement (PND). Un engagement traduit en actes à travers le lancement de plusieurs importants projets de transport multimodal. Ces projets, à leur terme, permettront de donner un coup d'accélérateur à la modernisation du secteur des transports », indique Amadou Koné, ministre des Transports (lire son interview p. 112-113). Car les dirigeants ivoiriens

**Abidjan est le principal fournisseur de produits et services qui font de la Côte d'Ivoire le troisième exportateur d'Afrique.**

sont conscients du fait qu'Abidjan, leur capitale économique, doit s'attendre à voir sa population doubler d'ici à 2030. En 2014, cette ville comptait déjà 4,71 millions d'habitants sur les 23 millions du pays, ce qui représente 21 % de la population ivoirienne. « Selon nos projections, ce chiffre est appelé à doubler en 2030 pour atteindre les 8,5 millions. Autre

## L'aéroport international Félix Houphouët-Boigny obtient la certification de l'OACI

Après l'obtention de la certification américaine TSA (Transportation Security Administration) le 10 avril 2015, l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Port-Bouët (FHB) vient d'obtenir le certificat de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La remise officielle de ce certificat par l'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) s'est déroulée le 11 juillet dernier à Abidjan en présence du ministre des Transports Amadou Koné.

Selon l'autorité de certification qu'est l'ANAC, la délivrance d'une certification à un aéroport signifie, pour les exploitants d'aéronefs et les autres organisations qui utilisent cette infrastructure de transport, qu'elle répondait aux exigences de sécurité concernant les installations et l'exploitation technique au moment de la certification, et qu'elle est capable de continuer à y répondre durant la période de validité du certificat, soit 3 ans.

« La sécurité, la régularité et l'efficacité des opérations aériennes aux aéroports étant d'une importance capitale, la certification des aéroports internationaux est une exigence pour tous les membres de l'OACI. Elle se différencie de la certification américaine (TSA), qui est un audit visant à évaluer le niveau de sûreté de l'aéroport d'Abidjan en vue d'autoriser la réalisation de vols directs à destination des États-Unis d'Amérique à partir de l'aéroport certifié », précise pour sa part le ministère ivoirien des Transports. **P. de M.**

indication, la population urbaine devient majoritaire. Dorénavant, douze villes ivoiriennes comptent plus de 100 000 habitants», explique ce démographe de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire. À noter également qu'Abidjan est le principal fournisseur de produits et services qui font de la Côte d'Ivoire le troisième exportateur d'Afrique après l'Égypte et l'Afrique du Sud.

Les dirigeants ivoiriens sont aussi conscients de ce que le réseau routier d'Abidjan se trouve inadapté. C'est en cela que la ligne de crédit d'un montant de 769,8 millions d'euros affectée au gouvernement par la Banque africaine de développement (BAD) vise justement à décongestionner cette ville. L'objectif de ce prêt, révélé par un communiqué de l'institution bancaire en décembre 2016, est l'amélioration du transport urbain d'Abidjan. Ce financement devrait également contribuer à aménager et réhabiliter les infrastructures routières de la capitale économique du pays. C'est le cas notamment de l'aménagement de 87,9 kilomètres de voies urbaines rapides, d'un pont de 1 400 mètres et de six échangeurs ainsi que de la réhabilitation des feux tricolores de 89 carrefours.

Paul de Manfred

## CMA CGM renforce ses positions en Côte d'Ivoire

La compagnie maritime française CMA CGM, troisième groupe mondial de transport de conteneurs, a annoncé son intention d'investir 20 millions d'euros pour la construction d'une base logistique en Côte d'Ivoire, pays où, possédant déjà des bureaux à Abidjan et San Pedro, elle a inauguré le 20 septembre 2016 un centre de formation pour ses cadres africains.

Ce choix stratégique a été motivé par la volonté de faire de la Côte d'Ivoire une vitrine de ses ambitions de développement en Afrique de l'Ouest. Depuis le rachat en 2005 de la compagnie maritime Delmas à Bolloré, CMA CGM, premier armateur du port d'Abidjan avec 30 % de parts de marché, s'est centrée sur l'exportation de cacao et de fruits frais, mais elle est maintenant déterminée à développer fortement ses activités terrestres.

Pour y parvenir, le groupe compte utiliser sa plate-forme logistique pour acheminer des marchandises vers le Burkina et le Mali et pour stocker ses conteneurs réfrigérés. « Nous avons noté un déficit d'infrastructures en termes de capacité « frigo ». Il nous faut répondre aux exigences de la sécurité alimentaire et du respect de la chaîne du froid », assure Pierre Hery, directeur général du groupe en Côte d'Ivoire, indiquant que parallèlement, la base servirait aussi à la mise en condition et à la réparation des conteneurs, une nécessité « en l'absence de telles unités dans l'ensemble de la sous-région ».

L.B.-D



# SIMAT

Société Ivoirienne de Manutention et de Transit

-  **Transit**
-  **Express**
-  **Hinterland**
-  **Logistique**
-  **Frêt Aérien**
-  **Consignation**
-  **Entreposage**
-  **Manutention Acconnage**




**AGENCE AEROPORT**  
SIMAT Air Service Aéroport FHB - 15 B.P. 648 - Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 21 21 62 18 / 18 - Fax : (225) 21 21 62 19 - info@simat.ci

**AGENCE SAN PEDRO**  
01 B.P. 299 San Pedro 01 Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 34 71 71 10 - Fax : (225) 34 71 08 87

**ABIDJAN VRIDI**  
Z.I VRIDI - Rue des Pétroliers - 15 B.P. 648 - Abidjan 15. Côte d'Ivoire Tél. : (225) 21 75 41 01/02/03 - Fax : (225) 21 75 41 09 - info@simat.ci  
www.simat.ci

Océane print sml 12 44 05 33

# « LE MÉTRO D'ABIDJAN EST L'UN DES PROJETS PHARES DU CHEF DE L'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT »

*Amadou Koné, ministre des Transports, revient dans cet entretien sur quelques uns des importants projets de transport multimodal au cœur du Plan national de développement (PND) 2016-2020.*

D'ici à 2020, quelle est votre feuille de route dans un secteur aussi stratégique que les transports pour le développement d'une Côte d'Ivoire en quête d'émergence ?

**Amadou Koné :** La vision d'une Côte d'Ivoire émergente se construit autour de plusieurs piliers importants, dont les transports. Conscient du fait que c'est un transport profondément transformé et modernisé qui participera à la réalisation de cette vision, le gouvernement ivoirien a pris la pleine mesure de la problématique de la mobilité urbaine, qui est plus que d'actualité. Le président de la République, dès son accession à la magistrature en 2011, a placé les transports au cœur du Plan national de développement (PND). Un engagement traduit en actes à travers le lancement de plusieurs importants projets de transport multimodal. Il s'agit principalement de la construction et de la réhabilitation de plusieurs kilomètres de routes, du renforcement des infrastructures portuaires et aéroportuaires (San Pedro et Abidjan), de la libéralisation du transport lagunaire, de la réhabilitation et de l'extension de la ligne principale de chemin de fer Abidjan-Ouaga, de la professionnalisation des transports urbains privés – voyageurs et marchandises –, etc. Ces projets, à leur terme, donneront un coup d'accélérateur à la modernisation du secteur des transports.

**Après l'autoroute à péage, un projet tout aussi important est en ligne de mire : le métro d'Abidjan. Où en est-on ?**

Le métro d'Abidjan est l'un des projets phares du chef de l'État et du gouvernement. La France a décidé de nous accompagner dans cette fabuleuse aventure. Et je puis vous assurer que tout est fin prêt pour un démarrage effectif des travaux avant fin novembre 2017. Pour un coût global de plus de 1 000 milliards de FCFA, le métro d'Abidjan, c'est un premier tronçon de 37 km qui traversera la ville d'Abidjan du nord au sud, d'Anyama à Port-Bouët en passant par Treichville. À terme, ce sont plus de 500 000 voyageurs/jour qui seront satisfaits en matière de coût et de temps.



**S'agissant du domaine routier, quand seront effectives la mise en place du radar automatique du système intelligent de surveillance et la restructuration du Guichet unique automobile ? Et où en êtes-vous avec le projet d'autoroute Abidjan-Ouagadougou ?**  
Le système intelligent de surveillance dont nous vou-



## Bio

Amadou Koné, 51 ans, marié et père de deux enfants, fait ses premiers pas dans l'Administration de 1995 à 1999 en tant que chargé d'études au Comité national de télédétection et d'information géographique (CNTIG) dépendant du cabinet du Premier ministre de l'époque. De 2001 à 2002, il est directeur de l'audit interne et de l'informatisation pour la commune d'Abobo. De 2004 à 2006, il assume les fonctions de conseiller spécial du Premier ministre de l'époque, en charge du processus DDR, puis il est nommé ministre du Tourisme et de l'Artisanat en 2005, portefeuille qu'il garde jusqu'en 2007, où il devient ministre de l'Intégration africaine, porte-parole du gouvernement, et ce jusqu'en 2010. De 2011 à 2017, il est affecté pour le compte de son pays au poste d'administrateur de la Banque africaine de développement. Enfin, depuis le 11 janvier 2017, il est à la tête du ministère des Transports.

Ingénieur géographe diplômé en 1986 de l'université Laval, au Canada, il est également titulaire d'un DUÉL en géographie obtenu en 1991 à l'université d'Abidjan, d'une licence option aménagement du territoire obtenue en 1992 et d'une maîtrise C2 en aménagement du territoire obtenue en 1993 dans la même université.

lons nous doter étant inédit, il demande une bonne coordination entre nos services et ceux en charge de la défense et de la sécurité. Et c'est ce à quoi nous sommes en train de nous atteler. Mais le projet a déjà commencé à se déployer dans certaines communes, où nous sommes dans une phase d'expérimentation. La restructuration du Guichet unique automobile est en cours, et ce dossier nous tient particulièrement à cœur. Et au-delà du Guichet unique, c'est l'espace portuaire d'Abidjan que nous voulons dynamiser en réduisant le temps de traitement des dossiers. S'agissant du projet de réalisation de l'autoroute Abidjan-Ouagadougou, les études sont toujours en cours.

**Au niveau ferroviaire, pourquoi avoir choisi le partenariat public-privé (PPP) pour financer le projet de chemin de fer reliant San Pedro à Bamako ?**

Ce mode de financement est le même pour tous les projets du ministère des Transports, et pour la grande majorité de ceux du gouvernement. Nous y voyons un levier plus efficace et rapide de financement de nos projets. À l'heure de la mondialisation où les économies sont de plus en plus ouvertes, aucun État ne saurait se fermer à cette source de financement. Spécifiquement, le tracé du chemin de fer San Pedro-Bamako a pour vocation de désenclaver la partie ouest du pays, mais aussi et surtout de permettre une meilleure exploitation des gisements de minerais du massif. Ceci va donc demander d'énormes capitaux que les caisses de l'État ivoirien ne peuvent supporter à elles seules.

**Comment comptez-vous appliquer le nouveau code maritime et quelles dispositions nouvelles contient-il ?**

Il est effectivement ressorti des États généraux de la mer tenus à Yamoussoukro du 15 au 17 septembre 2011 que la loi n° 61-349 du 9 novembre 1961 relative au code

de la Marine marchande est devenue obsolète, insuffisante et inadaptée en raison du caractère multidimensionnel, évolutif et dynamique de l'activité maritime. À partir de ce constat, il était nécessaire de donner au secteur maritime ivoirien un cadre juridique en adéquation avec les nombreuses conventions internationales, notamment dans le cadre de la sécurité de la navigation, du transport maritime de marchandises ou

de passagers, de la préservation de l'environnement marin, du statut des espaces maritimes internationaux, du travail maritime, de la formation des gens de mer, etc. Le secteur maritime ivoirien attendait donc avec impatience le nouveau code qui, aujourd'hui, tient compte des mutations opérées dans ce secteur. Il propose une redéfinition des métiers liés à la mer, régleme la pratique de la pêche et intègre les nouveaux enjeux de la lutte contre la piraterie maritime et de la définition des frontières maritimes.

**Le rebond constaté dans la filière touristique pourra-t-il contribuer à faire d'Abidjan un hub en Afrique de l'Ouest ? Quel rôle peuvent jouer vos services pour remporter ce challenge ?**

Permettez-moi de rappeler cette maxime qui dit que la route précède le développement. Nous croyons qu'un système de transport dynamique et performant sera

**Le métro d'Abidjan, c'est un premier tronçon de 37 km qui traversera la ville d'Abidjan du nord au sud. À terme, ce sont plus de 500 000 voyageurs/jour qui seront satisfaits en matière de coût et de temps.**

l'un des leviers du développement touristique en Côte d'Ivoire. La stabilité politique et l'embellie économique que connaît notre pays sont des facteurs importants pour le retour des touristes. Nous travaillons à préserver cet environnement propice. La Côte d'Ivoire est à nouveau fréquentable. L'aéroport FHB a dépassé la barre des 2 millions de voyageurs rien que pour cette année. Les ports d'Abidjan et de San Pedro sont en train d'être modernisés. La circulation sera de plus en plus fluide et sécurisée. Bref, c'est dire que du travail est effectivement fait dans ce sens.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « LE TRANSIT DEVRAIT REPRÉSENTER DE 20 À 30 % DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES »

*Stéphane Eholié, PDG de la Société ivoirienne de manutention et de transit (SIMAT), milite pour que la plate-forme commerciale d'Abidjan s'inspire notamment de l'expertise marocaine pour écouler ses produits vivriers sur les marchés internationaux.*

Vos objectifs depuis 2015 étaient d'augmenter votre chiffre d'affaires de 15 % ainsi que votre capacité opérationnelle, et de réduire les charges d'exploitation de 10 %. En 2017, pensez-vous les atteindre ?

Stéphane Eholié : L'objectif de 15 % de chiffre d'affaires n'a pas été au rendez-vous du fait de certaines difficultés endogènes de l'entreprise. Mais au niveau des réductions de charges, je pense que nous sommes sur la bonne voie. L'année 2017 devrait confirmer cette tendance, même si c'est une année un peu charnière. De plus, avec les options prises actuellement et les stratégies que nous sommes en train de mettre en place, ces deux objectifs devraient être atteints tant en termes d'augmentation de chiffre d'affaires qu'en termes de réduction des charges. Pour nous, ces réductions passent par une meilleure économie d'échelle, une augmentation de la productivité et surtout par du matériel plus adéquat, que nous sommes en train d'acheter.

L'opération de reconquête de parts de marché lancée par la nouvelle direction du Port autonome d'Abidjan en direction des pays de l'hinterland étant en passe d'être gagnée, comme cela se traduit-il en termes d'impact

nécessairement par les ports et les aéroports. Et il est évident que cette reconquête ne passera que par l'augmentation de notre capacité d'entreposage tant au niveau portuaire qu'au niveau des auxiliaires de transport que nous sommes. Pour ce faire, il est aussi important que les autorités douanières soient partie prenante dans cette nouvelle disposition, parce que la reconquête des parts de marché des pays de l'hinterland demande une totale symbiose entre les auxiliaires de transport, le port et la douane. Pour nous, l'activité de transit devrait normalement représenter 20 à 30 % de notre chiffre d'affaires. Ce n'est donc pas négligeable, et il est important que l'on se lance dans la même dynamique que le port. J'ajoute au passage qu'une entreprise comme SIMAT y adhère à 100 %.

S'agissant de la concurrence dans votre secteur d'activité que vous qualifiez de « *métier à haute capacité capitalistique* », pensez-vous qu'il y ait de la place pour beaucoup de transitaires sur le marché ?

Un transitaire seul n'a pas de viabilité économique. Il est important que l'on parle aujourd'hui d'économie d'échelle, mais les économies d'échelle passent par une intégration horizontale ou verticale. Voilà pourquoi à l'appellation de transitaire, je préfère celle de logisticien, concept plus globalisant en termes de panel de services. L'activité de transitaire renvoie un peu à une opération administrative, alors que le logisticien fait tout, d'aval en amont ou vice-versa. Il est

sur son CA chez un transitaire du calibre de SIMAT ? Pour la nouvelle direction du port, cette reconquête peut être effective et elle est en train de se concrétiser. Le problème est que la Côte d'Ivoire est victime de son succès du fait du niveau du taux de croissance qu'elle réalise, sachant que ce taux de croissance passe

évident que des sociétés comme les nôtres doivent se renforcer au niveau capitalistique. Notre activité est à haute intensité capitalistique et cela nécessite d'être financièrement solide, d'avoir des emprunts à long terme et un financement composé des cycles d'exploitation.

**« Je ne comprends pas pourquoi Abidjan, qui possède une plate-forme logistique et commerciale, n'a pas un marché équivalent à celui de Rungis. »**

**Quelles sont les qualités qui font qu'un client reste fidèle à SIMAT ?**

Le client sera fidèle et continuera à travailler avec SIMAT si nous avons un service de qualité irréprochable, et à ce niveau, je crois beaucoup en la démarche qualité, avec la certification ISO. Nous devons persévérer dans cette voie, et surtout certifier d'autres pans de la société. Si l'on considère que notre secteur est hyper concurrentiel, la concurrence ne pourra être moindre que si la qualité du service est au rendez-vous.

**Pourquoi avez-vous estimé, à l'issue du séminaire organisé en mai dernier à Abidjan par l'Association des exportateurs d'agrumes du Maroc sur l'exportation de fruits et légumes du Maroc vers les pays de la zone CEDEAO, qu'il y avait tout intérêt à mettre en place une plate-forme commerciale et logistique à Abidjan ?**

Je ne comprends pas pourquoi Abidjan, qui possède une plate-forme logistique et commerciale, n'a pas un marché équivalent à celui de Rungis. Je pense que nous avons tous les produits vivriers destinés à l'exportation. Il est évident que, comme en Europe, le marché des agrumes au Maroc fonctionne tout aussi bien. Nous aurions intérêt à comprendre son fonctionnement en termes de process et de conservation de produits, et à l'analyser en termes de traçabilité des produits. Nous devons être capables de mettre sur pied un marché similaire, où la plate-forme logistique et commerciale nous permettrait de conquérir d'autres marchés et d'autres continents. Je suis convaincu qu'en visitant d'autres pays, à l'exemple du Maroc, nous pourrions aussi profiter de leur expertise dans notre projet de plate-forme. Car cette dernière, à terme, est une exigence, une nécessité pour assurer un développement de nos produits. J'ajoute que la création d'une plate-forme procure de la valeur ajoutée, devient un label de qualité. Nos produits ne sont pas destinés à partir seulement dans les pays européens. Il nous faut nous battre pour inverser la tendance, savoir que nous pouvons aussi vendre et écouler nos produits aux États-Unis, en Amérique, en Asie et autres. Nous savons que nos produits vivriers ont leur place à l'exportation, dans la mesure où ce sont des produits de qualité.

**Comment s'annonce la tendance de vos résultats de 2017 par rapport à 2016, sachant que la relance de la machine économique se confirme, et quelles sont vos perspectives pour 2018 ?**



Stéphane Eholié, PDG de la Société ivoirienne de maintenance et de transit.

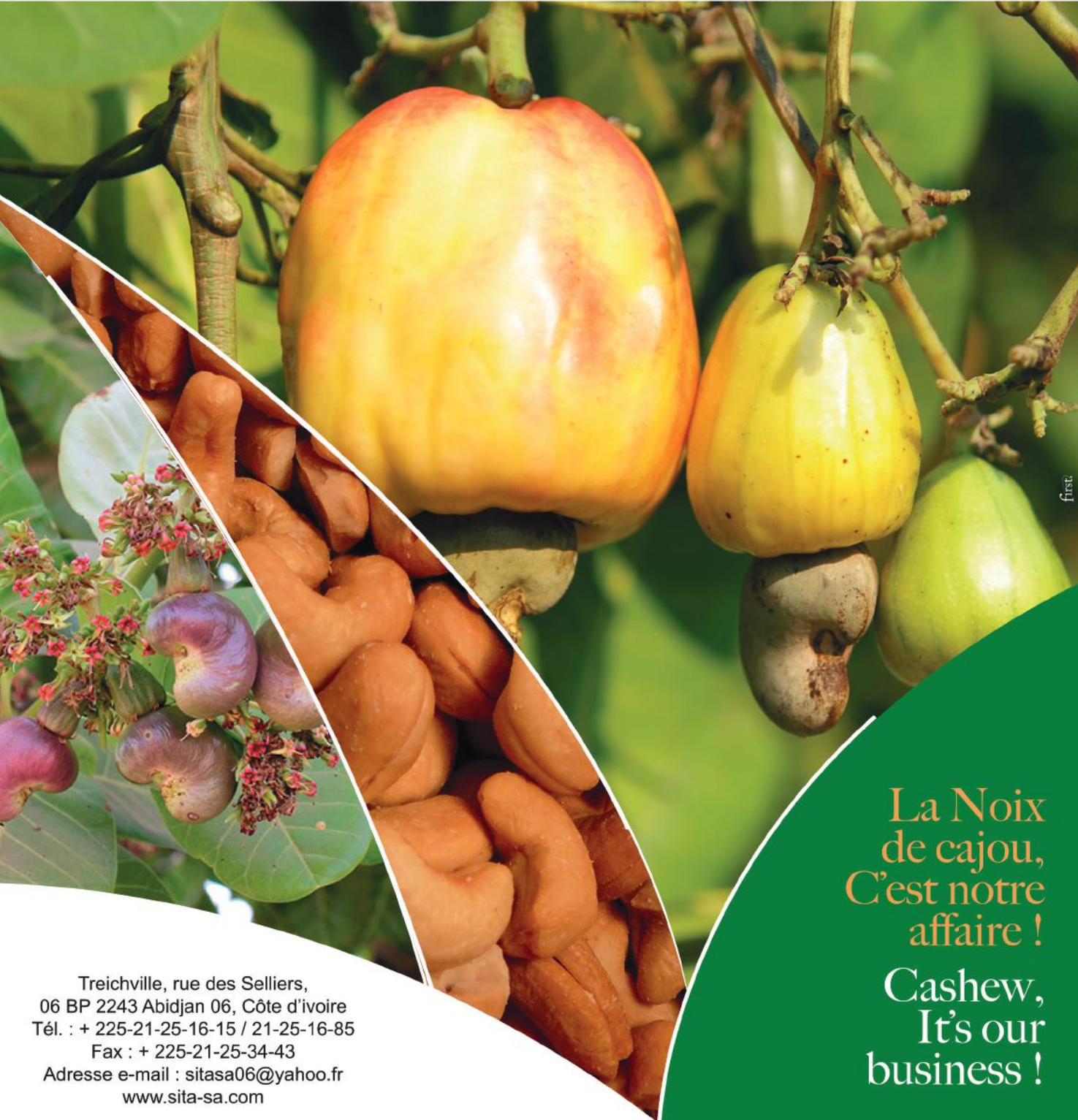
L'année 2017 représente une année charnière pour notre entreprise, laquelle compte sur 2018 pour se redéployer. Avec entre autres les restructurations actuellement menées et l'obtention de certains financements, 2018 devrait être une bonne année pour SIMAT. Elle va nous permettre, en 2019 et en 2020, de prendre notre envol définitif. Il faut mettre cela sous la haute protection du Seigneur. Étant chrétien pratiquant, je pense que le Seigneur a sa main sur notre société : à nous aussi de prouver que l'on est capable et de croire en ce que l'on fait. Toute œuvre humaine n'est pas facile et créer une entreprise n'est pas une sinécure. Cependant, je me dis toujours qu'une réussite est collective, alors qu'une carrière est individuelle. Je crois qu'avec l'avènement d'une nouvelle philosophie de travail et celui d'une nouvelle approche commerciale, d'autant plus qu'il y a tellement de choses à faire, la réussite nous attend. Enfin, Dieu est amour, à nous de proposer notre destin en main.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



# SITA S.A.

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRAITEMENT D'ANACARDE  
Au service de l'Anacarde depuis 1980



first

La Noix  
de cajou,  
C'est notre  
affaire !

Cashew,  
It's our  
business !

Treichville, rue des Selliers,  
06 BP 2243 Abidjan 06, Côte d'Ivoire  
Tél. : + 225-21-25-16-15 / 21-25-16-85  
Fax : + 225-21-25-34-43  
Adresse e-mail : [sitasa06@yahoo.fr](mailto:sitasa06@yahoo.fr)  
[www.sita-sa.com](http://www.sita-sa.com)



Entrez  
dans notre  
Univers ...

first.  
Communication

COMMUNICATION • CREATION • EVENEMENTIEL

Côte d'Ivoire • Abidjan, Treichville, Zone 2, rue des selliers  
01 BP 3638 ABJ 01 • Tel: ( +225 ) 21 25 10 82  
infos@firstcomci.com • www.firstcomci.com



# OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

Professionalisme - Rigueur - Transparence



## UNE ASSISTANCE DYNAMIQUE AU SERVICE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES SUR LA CHAÎNE DES TRANSPORTS

### MISSIONS

- Assistance aux chargeurs (importateurs/exportateurs)
- Représentation et défense des intérêts des chargeurs;
- Appui au développement harmonieux du commerce international

### ACTIVITES

- Suivi du trafic maritime ( BSC en ligne)
- Suivi du trafic routier (Géolocalisation)
- Gestion d'entrepôts réels sous douane
- Gestion des gares de fret ( Plateformes logistiques)
- Création d'infrastructures d'appui au transport
- Formation et accroissement des capacités (Ateliers, Séminaires et Colloques)
- Publication des statistiques des trafics maritimes et routiers
- Edition des lettres de voiture (DUT)
- Service transit (D11)

Abidjan, Treichville  
Rue le Havre, Zone portuaire  
01 B.P. 3709 ABIDJAN 01  
Tel : (+225) 21 25 99 33 / 21 25 27 21  
FAX : (+225) 21 25 27 20  
Site Web : [www.oic.ci](http://www.oic.ci)  
E-mail : [Info@oic.ci](mailto:Info@oic.ci)

■ Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD)

# CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015 : UNE TRANSITION RÉUSSIE

*L'une des priorités de la direction du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) a été, en tout début d'année, de réussir sa transition du système de management de la qualité (SMQ) version 2008 vers la version 2015. Ce qui fut fait avec brio.*

Cette transition de la version ISO 2008 vers la version 2015, Eugénie N'Dri, directeur assistant – cellule marketing et communication, l'explique dans le journal interne à l'attention des salariés du BNETD en indiquant que c'est « *un challenge, car ces quatre prochains mois, pour notre entreprise certifiée ISO 9001 version 2008 depuis 2013, il s'agit de réussir sa transition vers la version 2015. En effet, nous ne disposons plus que d'un trimestre pour adapter notre SMQ, en mettant en place les changements nécessaires pour être prêt lors de l'audit de renouvellement en septembre 2017.* » Rappelons que le BNETD s'est engagé dans une démarche qualité depuis 2012, décrochant ainsi son premier certificat en 2013. Pour un coup d'essai, ce fut donc un coup de maître. Cinq ans après, que de chemin parcouru et que d'efforts consentis pour la conservation de cette précieuse reconnaissance ! Il convenait donc pour cette entreprise de faire un point de la situation, un état des lieux, pour mieux aborder la phase de transition et réussir l'audit de renouvellement qui s'est conclu en octobre dernier.

Comment s'est traduit l'impact réel de ce SMQ sur les activités du BNETD ? « *Nous pouvons noter l'harmonisation de nos pratiques, la formalisation de nos processus et procédures, la réduction du nombre de nos réclamations clients, la réhabilitation et l'équipement du laboratoire central, l'étalonnage de nos équipements de surveillance et de mesure, la mise aux normes de sécurité en vigueur d'une salle serveurs pour la fiabilité du système informatique (détecteur de fumée, extincteur, vidéo-surveillance...), le renforcement de la sécurité des agents sur les chantiers (port d'EPI), la traçabilité des projets non conventionnés assurée par la fiche de dérogation, la notoriété du BNETD accrue au plan national et international, l'optimisation de l'utilisation des ressources (GPS sur les véhicules, demandes administratives électroniques, etc)* », fait savoir le Monsieur Qualité du BNETD, Augustin Lau-

bouet, directeur assistant CQM (Corporate Quality Management), responsable de la mise en œuvre de ce système au sein de l'entreprise.

Ce dernier résume par ailleurs les changements clés de cette nouvelle version en indiquant qu'avant tout, « *la version 2008 de la norme comportait 8 chapitres, contre 10 pour la version 2015, dont 7 relatifs aux exigences. La nouveauté majeure est que la direction générale est au cœur du pilotage du SMQ. En effet, avec la version 2015, on note une forte attention au contexte stratégique de l'entreprise dans lequel doit s'inscrire le système de management de la qualité. Désormais, l'entreprise « candidate » à l'ISO 9001 : 2015 doit faire le lien entre son système qualité et son contexte : analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces. Le SMQ est ainsi aligné sur la stratégie de l'entreprise. Les indicateurs de performance de ses processus permettent donc de s'assurer de la mise en œuvre du plan stratégique de l'entreprise.* »

Une autre innovation de la version 2015 est également à relever : l'apparition de la notion de « parties intéressées ». Il ne s'agit plus de satisfaire seulement les exigences des clients, mais aussi les exigences pertinentes de toutes les autres parties intéressées : tutelle, conseil d'administration, personnel, prestataires externes, bénéficiaires, ayants droit... De plus, la nouvelle norme met aussi un point d'honneur à maîtriser les risques pouvant empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs de performance, de satisfaire les exigences de ses parties intéressées et d'être conforme aux exigences de la nouvelle norme. En conclusion, les résultats de l'audit diagnostic voulu par la direction générale du BNETD et mené par le Bureau Veritas ont débouché sur une note de l'ordre de 3,7 sur un objectif de 5. Cela signifie que l'état actuel du système de management du BNETD couvre, selon Veritas, « *de manière satisfaisante l'ensemble des exigences du référentiel ISO 9001 : 2015* ».

Louise Bibalou-Durand

# « LE BNETD APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DU PND 2016-2020 DANS DIFFÉRENTS PROJETS »

*Kinapara Coulibaly, directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), souligne que depuis sa création, cette institution est au cœur de la construction de la Côte d'Ivoire. D'où son engagement dans des programmes tels que le Programme présidentiel d'urgence (PPU).*

**En arrivant à la tête du BNETD en janvier 2016, quelles ont été vos premières mesures en matière d'orientation et de gouvernance ?**

**Kinapara Coulibaly :** Dans la perspective de construire un BNETD beaucoup plus compétitif et à l'écoute de ses clients, nous avons depuis janvier 2016 initié des actions en termes de réflexion stratégique, notamment l'élaboration du Plan stratégique 2016-2020 – BNETD 3.0. qui ambitionne de faire du BNETD « *un pôle d'expertise de haut niveau au service du développement* et un partenaire privilégié de l'État de Côte d'Ivoire ».

**En combien d'axes se décline ce plan stratégique ?**

Ce plan comprend cinq axes. En premier lieu, l'axe d'opérationnalisation de l'émergence qui prévoit d'aligner les activités du BNETD sur les objectifs de l'émergence. En second lieu, l'axe de l'excellence opérationnelle qui consistera à améliorer la réactivité et l'efficacité du BNETD. Le troisième axe est l'innovation pour l'émergence : il s'agit d'en faire un

levier pour accélérer l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux. Le quatrième axe est la base de ce que nous désignons comme étant les forces spéciales du développement, c'est-à-dire renforcer les ressources humaines pour redevenir un pôle d'excellence. Et enfin, le cinquième axe de transformation stratégique est ce que nous désignons par rentabilité et pérennité : il s'agit là aussi de renforcer, mais surtout d'adapter et de réviser le modèle économique pour être une institution pérenne.

À ce nouveau plan stratégique adopté pour 2016-2020 viennent aussi s'ajouter des programmes et des actions qui ont déjà commencé à être mis en œuvre.

**Et quels sont ces quatre pôles autour desquels s'articule la réorganisation complète du BNETD ?**

La réorganisation s'est opérée d'abord autour du Pôle des métiers des transports, des infrastructures et de l'environnement (PTIE) suivi du Pôle du bâtiment et de l'aménagement territorial (PBAT), du Pôle de l'agriculture, de l'information géographique et du numérique (PAIGN), et enfin du Pôle de l'innovation et du développement international (PIDI).

**Quel rôle joue le BNETD dans le cadre du Programme présidentiel d'urgence (PPU) et êtes-vous engagé dans le PRICI (Projet de renaissance des infrastructures) ?**

Depuis sa création, le BNETD a toujours été au cœur de la construction de la Côte d'Ivoire. Bien entendu, sur l'ensemble des programmes que vous avez

## Bio

Kinapara Coulibaly, 39 ans, marié et père de trois enfants, est depuis le mardi 22 décembre 2015 directeur général du BNETD. Avant cette date, il était depuis le 5 juin 2014 le directeur général adjoint de cette institution.

Diplômé de la prestigieuse École polytechnique de Paris en 2001 ainsi que de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace de Toulouse, il a débuté sa carrière professionnelle en 2003 au Royaume-Uni en tant qu'ingénieur systèmes embarqués chez Schlumberger, le géant mondial des services pétroliers, puis s'est très vite vu confier des postes à responsabilité au Royaume-Uni, en France et aux États-Unis.

Après dix ans d'expérience passées dans cette société, il a à cœur de mettre ses compétences au service de son pays : il revient en Côte d'Ivoire en 2013. Sa première fonction est celle de conseiller à la présidence de la République, en charge des projets de développement. Un an plus tard, en 2014, il est affecté au BNETD en qualité de numéro deux. Aujourd'hui, fort d'une expérience internationale avérée en management, Kinapara Coulibaly, tout en s'inspirant de l'œuvre de ses prédécesseurs, a l'ambition de faire entrer cette institution dans une ère nouvelle pour un accompagnement efficace à la réalisation de l'ambitieux Programme national de développement (PND) 2016-2020.



mentionnés, nous sommes impliqués. Pour le PPU, nous en avons été maître d'œuvre, notamment dans ses volets santé et éducation. À cela s'ajoutent les investissements dans les infrastructures routières effectués lors des visites d'État qui sont contrôlés par le BNETD. En effet, le BNETD, conformément à ses missions, a appuyé le gouvernement ivoirien qui a lancé un vaste programme de reconstruction et de développement matérialisé par d'importants chantiers, notamment, en 2014, la réhabilitation du CCIA, l'hôpital Saint Joseph Moscati, l'hôpital général de Gagnoa, l'autoroute du Nord (Singrobo-Yamoussoukro), le pont Henri Konan Bédié et l'échangeur du boulevard Giscard d'Estaing, la construction des universités de Man et de San Pedro, l'extension de celles de Korhogo et de Daloa, le projet de métro d'Abidjan, la réhabilitation de l'immeuble Postel 2001 au Plateau, le projet de gouvernance électronique (e-gouv), le bitumage des axes Ferkessédougou/Nassian-Kong et Agboville/Céchi... Outre ces chantiers, il a été prévu au titre du développement des régions de Côte d'Ivoire la réalisation d'importantes infrastructures. En effet, les régions du Tonkpi, du Bounkani, du Gontougo, du Poro, du Gbêkê, du Bélier et de l'Iffou ont bénéficié d'un nombre important d'équipements ainsi que d'infrastructures routières et d'assainissement. Le BNETD y a coordonné dans la plupart des cas tout ce qui est fait en termes de travaux par les différentes entreprises sélectionnées. Car il faut une parfaite coordination dans l'exécution des travaux pour assurer le respect des délais et la qualité des ouvrages. Le rôle du BNETD, il faut le savoir, c'est non seulement de suivre les travaux pour lesquels le suivi et le contrôle lui ont été confiés, mais aussi de coordonner de façon générale les actions menées sur le terrain pour que l'on puisse avoir les résultats attendus. Enfin, en ce qui concerne le programme PRICI,



Kinapara Coulibaly,  
directeur général du Bureau  
National d'Études Techniques et  
de Développement (BNETD).

Effectivement, la Côte d'Ivoire, ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020. C'est une vision affichée d'un genre de développement nouveau dont

les éléments catalyseurs sont déjà perceptibles à travers l'amélioration du climat des affaires, le nouveau code d'investissements plus attractif et les importantes réformes sectorielles engagées. La réalisation de cet objectif passe également

par la mise en œuvre du PND 2016-2020. Le BNETD, conformément à ses missions, se veut l'outil de mise en œuvre et un acteur majeur et incontournable dans ce grand projet. C'est dans cette optique qu'il assiste l'État de Côte d'Ivoire dans l'élaboration des différents programmes quinquennaux de développement (PND), notamment dans l'identification des projets, dans l'élaboration des fiches projets et dans la mise en œuvre des projets prioritaires identifiés par le gouvernement.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

**« Depuis sa création, le BNETD a toujours été au cœur de la construction de la Côte d'Ivoire. »**

nous avons eu notamment à réaliser l'étude d'impact environnemental et social (EIES) de l'autoroute périphérique d'Abidjan et à contribuer à la réalisation des études dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'élargissement du boulevard de Marseille.

**La Côte d'Ivoire est déterminée à devenir émergente en 2020 et compte y parvenir notamment grâce au PND 2016-2020. Quelle est la contribution du BNETD à la mise en œuvre du PND ?**

# QUAND LA CÔTE D'IVOIRE CHANGE DE VISAGE

*Dans tous les secteurs pouvant booster l'économie et améliorer les conditions de vie des populations, les autorités investissent massivement pour transformer le pays.*

« Nous continuerons à investir massivement dans les infrastructures routières, énergétiques et de l'eau potable pour améliorer les conditions de vie des Ivoiriens ainsi que la compétitivité de notre économie », a réaffirmé le président Ouattara en août dernier, marquant sa détermination à poursuivre l'ambitieux programme engagé depuis sa prise de fonction, quand le gouvernement a obtenu de la Banque mondiale un financement pour le Projet d'urgence de renouvellement des infrastructures à Abidjan, Yamoussoukro, Korhogo, Bouaké, Abengourou, Soubré, etc. La première phase va jusqu'en 2020 et financera la réhabilitation des infrastructures urbaines (composante A) et rurales (composante B) sélectionnées ainsi que la gestion et la coordination de projet (composante C).

Ces projets viennent en appoint à des chantiers plus colossaux comme le pont Henri Konan Bédié et l'échangeur attendant à Cocody et Marcory, l'échangeur de la Riviera, et enfin la Baie de Cocody qui doit donner une allure plus moderne et fonctionnelle à la lagune Ebrié. Cette année, le programme du transport (près de 505 Mds FCFA) concernera la construction d'un pont reliant la cathédrale Saint-Paul à l'église Saint-Jean à Cocody, d'une autoroute à la sortie de Yopougon et d'une autre à N'Dotré, et par le prolongement de l'autoroute du Nord jusqu'à Tiébissou et de Grand-Bassam jusqu'à Samo (Bonoua). Selon le gouvernement, « la portée de l'autoroute du Nord va au-delà des frontières ivoiriennes. Elle constitue un véritable outil d'intégration sous-régionale, voire régionale. C'est la principale voie de desserte des pays limitrophes sans façade maritime à partir du port d'Abidjan. »

Le métro d'Abidjan, dont la construction commence

cette année pour un coût estimé à 328 milliards de FCFA, va transformer le visage de la ville. Unique en son genre en Afrique de l'Ouest, il desservira Abidjan à partir d'Anyama au nord jusqu'à l'aéroport au sud en passant par le Plateau. À l'intérieur du pays, c'est l'extension de l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro à Bouaké et au Burkina Faso qui compte au rang des projets routiers. Dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2016-2020, le secteur énergétique devrait recevoir 967,2 millions de dollars d'investissements, l'agriculture, le développement rural et l'environnement 1,2 milliard de dollars, les transports et les télécommunications 2,2 milliards de dollars, et enfin l'eau et l'assainissement 517,3 millions de dollars. La Côte d'Ivoire, pour doper son potentiel portuaire et conforter sa position de hub régional, va moderniser les ports d'Abidjan et de San Pedro avec la construction de deux terminaux (à conteneur et industriel). L'édification du second terminal à conteneurs au port d'Abidjan, lancée il y a deux ans pour un coût de 962 millions de dollars et réalisée par China Harbour Engineering Company, portera la capacité de traitement du port d'Abidjan de 800 000 containers/an à plus de 2 millions d'ici à l'année prochaine. « Abidjan deviendra alors le premier port d'Afrique de l'Ouest en termes de capacité. Dans le cadre de ce projet, les autorités du port d'Abidjan comptent de plus élargir le canal de Vridi, dont les 2 700 mètres relient la lagune Ebrié à la mer. Le groupe français Bolloré Africa Logistics et l'entreprise néerlandaise APM Terminals, du groupe Maersk, ont remporté une concession d'une durée de 21 ans pour l'exploitation et la gestion du nouveau terminal à conteneurs », révèle Oxford Business Group.

**Christian Kouamen**



**SORUBAT**  
**SORUBAT-CI**  
 Société de Routes et de Bâtiments

**L'excellence  
 des grands projets**

Route d'Attoban près de la SGBCI Vallon  
 01 BP 8103 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire  
 Tél. : (+225) 22 41 35 10 - Fax. : (+225) 22 41 33 26  
 Email : contact@sorubatci.com  
 www.groupesorubat.com

Travaux de construction du pont 7<sup>ème</sup> tranche à Abidjan.

Travaux de construction du dernier tronçon de l'autoroute du nord, reliant Abidjan à Yamoussoukro (90 km).



## L'excellence des grands projets

**SORUBAT-CI évolue dans la construction,  
la réhabilitation de routes, l'assainissement  
et les ouvrages d'art.**

Route d'Attoban près de la SGBCI Vallon  
01 BP 8103 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire  
Tél. : (+225) 22 41 35 10 – Fax : (+225) 22 41 33 26

# « NOTRE AMBITION EST D'ASSURER UN TAUX DE DESSERTE D'EAU POTABLE D'AU MOINS 95 % »

*Amédé Koffi Kouakou, ministre des Infrastructures économiques, est à la manœuvre sur deux chantiers majeurs : l'eau et la route. Le programme « Eau pour tous » et l'autoroute du Nord sont deux projets structurants devant marquer d'ici à 2020 le quinquennat du chef de l'État.*

**Vous avez présenté le 15 septembre dernier lors d'une conférence à Abidjan votre programme « Eau pour tous » (EPT). Dans quel but ?**

**Amédé Koffi Kouakou :** Le but de cette conférence était de présenter ce nouveau programme gouvernemental baptisé « Eau pour tous » et prévu sur la période 2017 à 2020. L'objectif du gouvernement de la Côte

techniques, et enfin de causes humaines comme la pollution de la ressource, l'occupation anarchique des champs captants, la fraude sur le réseau, et bien d'autres.

**Quelle est votre stratégie pour assurer un taux de desserte de 100 % et quel est le coût du programme EPT ?**

Le coût global du programme EPT est de l'ordre de 1 320 milliards de FCFA. À ce jour, le taux d'accès à l'eau potable de la population en Côte d'Ivoire est d'environ 70 %. Notre ambition est d'assurer un taux de desserte d'au moins 95 % en répondant ainsi aux objectifs de développement de notre pays tels que définis

par le président de la République. Notre ambition d'ici à 2020 est de fournir de l'eau potable à tous et de combler les déficits observés dans certaines régions

**« Le programme EPT prévoit la construction de 220 châteaux d'eau avec toutes les canalisations et les forages afin d'augmenter la capacité de production d'eau dans les régions. »**

d'Ivoire est d'assurer l'accès à l'eau potable à un coût abordable pour tous. Pour ce faire, depuis 2011, l'État a investi plus de 400 milliards de FCFA afin de résoudre certains problèmes urgents et de rétablir l'équilibre de production dans certaines localités. Ce programme EPT s'inscrit dans la vision du président de la République et de son Premier ministre de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Mais avant tout, je me dois de souligner les diverses causes des pénuries d'eau. Il s'agit notamment de causes climatiques comme la baisse des pluies, de causes techniques comme les réseaux sous-dimensionnés, le déficit de production et les pannes

## Bio

Avant son entrée au gouvernement en janvier dernier, Amédé Koffi Kouakou, docteur en génie civil, était non seulement directeur général du Laboratoire du Bâtiment général et des Travaux publics (LBTP) mais aussi un baron influent du RDR dans son fief de Divo, localité au sud-ouest du pays, dont il est actuellement maire. Désormais ministre des Infrastructures économiques, il a remplacé à ce portefeuille un proche du président Ouattara, Patrick Achi, nommé secrétaire général à la présidence.

Il démarre en 1996, en qualité de responsable des activités de recherche et de l'assurance qualité, son parcours de grand technicien dont la carrière évoluera graduellement durant vingt ans au sein du LBTP. En 2002, il devient chef du département génie civil et, parallèlement, directeur du département recherche. En 2005, il est nommé directeur technique, puis directeur général adjoint en 2009, avant de prendre la tête du LBTP en 2012, et ce jusqu'à sa nomination comme ministre.

Son titre d'ingénieur des travaux publics, il l'obtient comme major de sa promotion en 1992 à l'École nationale supérieure des travaux Publics de Yamoussoukro. À l'université de Toulouse III, en France, il décroche successivement un DEA en génie civil en 1993 et un doctorat en génie civil, mention très honorable, en 1996. Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs études, dont la dernière, *Étude de l'influence de la température de cuisson sur les paramètres physico-chimiques de briques de terre cuite*, a été publiée par LBTP en 2002.

et départements. Le programme EPT comportera notamment la réparation sur 3 ans de 21 000 pompes à motricité humaine défectueuses, dont l'entretien se fera via un mécanisme de surveillance, pour un coût estimé à 15 milliards de FCFA, ainsi que la construction de 220 châteaux d'eau avec toutes les canalisations et les forages afin d'augmenter la capacité de production d'eau dans les régions. Le programme EPT prévoit aussi la réalisation de 31 projets structurants pour l'ensemble des capitales régionales, les branchements sociaux au prix forfaitaire de 1 000 FCFA par mois sur une période donnée, au lieu de 147 000 FCFA, pour 450 000 abonnés supplémentaires à partir de janvier 2018, le tout pour un montant global de 31 milliards, et la suppression des avances sur consommation pour les propriétaires en 2018.

**La route est votre deuxième chantier majeur. Ainsi, le 29 mars dernier, vous avez procédé au lancement des travaux de prolongement de l'autoroute du Nord. Quel est le rôle stratégique de cette autoroute ?**

L'autoroute du Nord est une route symbolique pour la Côte d'Ivoire. Sa portée va au-delà des frontières ivoiriennes. Elle constitue un véritable outil d'intégration sous-régionale, voire régionale. Sa construction a joué un rôle crucial dans les échanges entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'hinterland. Elle a favorisé le positionnement du port d'Abidjan comme principale porte d'accès à la mer pour ces pays frères. En effet, cet axe qui relie le sud au nord du pays constitue, par sa position centrale, l'épine dorsale du réseau routier de la Côte d'Ivoire. C'est aussi et surtout la principale voie de desserte des pays limitrophes sans façade maritime à partir du port d'Abidjan, qui répond à un besoin d'écoulement supplémentaire du trafic routier et induira des gains économiques provenant de la réduction du temps de parcours et du coût de transport.

**Comment est financée cette autoroute, quel est son coût et quelles entreprises sont engagées dans ce chantier ?**

Les travaux d'un coût total de 64,471 milliards de FCFA sont exécutés par un groupement comprenant deux entreprises marocaines qui ont remporté l'appel d'offres international : la Société internationale des Travaux du Maroc (SINTRAM) et la société HOUA, internationalement reconnue comme un champion national dans la construction des routes au Maroc. Par ailleurs, j'ajouterai que l'autoroute du Nord, lentement peut-être mais sûrement, avance et atteindra bientôt les frontières nord du pays. Avec la construction de la section Yamoussoukro-Tiébissou, la longueur réalisée sera de 277 km. Les études techniques pour son aménagement jusqu'à Bouaké sont disponibles. Celles relatives à la section Bouaké-Ferkessedougou ont démarré en



Amédée Koffi Kouakou,  
ministre des Infrastructures économiques.

janvier dernier. Quant aux études des autres sections, à savoir Ferkessedougou-Ouangolodougou-frontière du Burkina Faso et Ouangolodougou-frontière du Mali, les appels d'offres sont en cours pour sélectionner les cabinets. C'est ici le lieu d'indiquer que le président de la République et le Premier ministre attachent du prix à la qualité des travaux qui seront livrés. Notre pays, qui souffre de la dégradation précoce de ses infrastructures routières, entend désormais se prémunir contre ce fléau. Des sanctions lourdes seront donc prises à l'encontre des acteurs de la chaîne de réalisation des travaux qui failliront à leur devoir, et la règle sera la tolérance zéro.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## ■ Entretien – Directeur général de la Société de Routes et de Bâtiments-CI (SOROUBAT-CI)

Travaux de construction du dernier tronçon de l'autoroute du Nord (90 km).

# « NOTRE CARNET DE COMMANDES S'ÉLÈVE À PLUS DE 130 MILLIARDS DE FCFA »

*Salem Romdhane est directeur général de la Société de Routes et de Bâtiments/SOROUBAT-CI, une filiale du groupe SOROUBAT basé en Tunisie et qui entend renforcer sa présence dans les pays anglophones de la CEDEAO ainsi que dans la CEEAC en partant à la conquête des marchés du Niger, de la RDC et de la Sierra Leone.*

Quand a été créée la filiale ivoirienne de SOROUBAT, implantée dans les pays de la zone UEMOA, combien compte-t-elle de salariés et de quelle gamme d'équipements dispose-t-elle ?

Salem Romdhane : SOROUBAT-CI a été créée en octobre 2007. Actuellement, outre la Tunisie et la Libye, elle est présente au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Tchad et au Cameroun. La filiale ivoirienne compte près de 800 employés, avec un taux d'encadrement qui dépasse les 15 %. Pour les outils de production, notre parc est très varié : des camions Iveco/Man et Renault de différents types (camions-bennes, camions-plateaux, semi-remorques, porte-chars), des centrales d'enrobé (Marini Ermont), des cylindres, des pelles et des chargeuses à chenilles sur pneu de

marques CATERPILLAR, DOSAN et HAMM... Un parc très riche de matériels très variés, donc.

**SOROUBAT œuvre dans la construction de bâtiments et d'infrastructures ainsi que de projets environnementaux et industriels. Comment se déclinent ses différents métiers sur le marché ivoirien ?**

La SOROUBAT-CI est spécialisée dans les travaux publics, et en particuliers dans la construction de routes, d'autoroutes et de bâtiments. Elle dispose de compétences et de moyens techniques, financiers et humains qui lui ont permis d'opérer dans d'autres secteurs d'activité en relation avec l'activité de base. S'ajoute à cela une conjoncture économique ivoirienne adéquate et en expansion permettant le développement des affaires.

### Les chantiers en cours d'exécution – SOROUBAT-CI

Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boundiali-Odienné. 1 <sup>re</sup> section : Boundiali-Odienné 2 <sup>e</sup> section : Madinani - Odienné	78 038 172 932 FCFA
Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kani-Boundiali en 2x1 voie.	35 615 767 086 FCFA
Travaux de point à temps sur les voiries urbaines revêtues dans les communes de Koumassi, Marcory, Adjamé et Treichville dans le district d'Abidjan.	2 243 543 380 FCFA
Travaux de renforcement de l'autoroute du Nord. Section : Singrobo-Yamoussoukro	11 727 102 597 FCFA

Source : SOROUBAT-CI

**Sur le marché ivoirien, quelle est l'ampleur de votre carnet de commandes ?**

Notre carnet de commandes s'élève à plus de 130 milliards de FCFA, toutes activités confondues, ce qui témoigne du potentiel de la société à court, moyen et long termes.

**Quelle priorité accordez-vous au positionnement citoyen de SOROUBAT-CI et quelles sont vos actions citoyennes et sociales en Côte d'Ivoire ?**  
En réalité, la SOROUBAT-CI a toujours été une

## UEMOA : SORUBAT renforce son rôle d'acteur du développement

Dans la sous-région, le groupe SORUBAT INTERNATIONAL est implanté dans plusieurs pays où il occupe une place de choix, notamment au Niger, au Bénin, au Togo, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Cette société a en effet pu, grâce à son expertise et à un professionnalisme qui n'est plus à démontrer, développer dans ces différents États sa position d'entreprise très compétitive. SORUBAT-CI fait par ailleurs partie des succursales africaines très dynamiques du groupe dont le siège social, basé en Tunisie, détient plusieurs marchés dont elle est attributaire. Nourredine Hachicha est le fondateur de ce groupe qui compte aujourd'hui une dizaine de sociétés telles que SORUBAT, SETT, BEST BETON, Foncière Tunisienne, Immobilière du Sud, SOTAM, EPI, etc. En Afrique du Nord, le groupe possède les sociétés SORUBAT Algérie et SORUBAT Libye, et en Afrique subsaharienne, des filiales à l'exemple de SORUBAT Côte d'Ivoire.

L'une des priorités majeures du groupe SORUBAT est de renforcer un positionnement fort d'acteur du développement de ces pays africains où il s'implique dans une série d'actions citoyennes auprès des populations. La recherche du bénéfice n'est pas le seul objectif de la SORUBAT, raison pour laquelle son implication pour le développement socio-économique des populations est essentiel. En effet, depuis sa création, le groupe a mené plusieurs actions sociales et environnementales dans les pays de l'UEMOA où il est présent. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, rappelons que SORUBAT œuvre notamment dans la construction de salles de classe ou l'équipement d'infirmières. Elle s'est aussi, entre autres, investie dans la construction d'une école équipée de 6 classes et de 3 logements pour l'équipe pédagogique au sein du village d'Abakro, et dans celle d'un centre de santé dans le village d'Ahouakro. Au Burkina Faso, SORUBAT a piloté une série d'infrastructures socio-économiques comme des centres de santé et de promotion sociale (CSPS), réalisés des infrastructures communautaires, aménagé des points d'eau, pris des mesures en faveur de la protection de l'environnement, aménagé des terrains et voies d'accès au profit des populations et effectué des dons de toute nature en soutien à certaines activités.

Au Togo, SORUBAT mise sur ses ressources humaines, qui occupent au sein de cette société une place de choix. La direction rappelle que son personnel est traité avec beaucoup d'égards : non seulement tous les employés, au nombre de plus 300, dont 95 % de Togolais, sont déclarés à la Caisse nationale de Sécurité sociale, mais ils jouissent de surcroît d'une grande considération. Certains Togolais, employés ordinaires auparavant, occupent aujourd'hui des postes d'encadrement technique en binôme avec des experts tunisiens et ont vu leurs salaires doublés. La volonté de la direction est actuellement de maintenir ce personnel dynamique à ce niveau de haute technologie.

société citoyenne et nous accordons une importance majeure à ce sujet. Notre société mène des actions continues pour la population comme la construction de salles de classe ou d'infirmières. À titre d'exemple,



Travaux d'aménagement et de bitumage.

on peut énumérer la construction d'une école équipée de 6 classes et 3 logements pour les maîtres dans le village d'Abakro, la construction d'un centre de santé dans le village d'Ahouakro, les actions et les campagnes de sensibilisation à l'hygiène, à la santé ou à la lutte contre le HIV, et enfin l'ouverture de voies et pistes au niveau des villages, comme par exemple la piste entre Sangrobo et Ahouakro. En effet, les actions humaines et sociales menées par la SORUBAT-CI sont multiples et continues, surtout dans les villages où notre route passe.

### Quelles sont les ambitions du groupe SORUBAT dans la zone UEMOA et va-t-il renforcer sa présence dans la zone en s'attaquant aux marchés des pays anglophones de la CEDEAO ?

Le groupe SORUBAT envisage de conquérir d'autres marchés en renforçant sa présence en zone UEMOA dans des pays tels que le Niger, en zone CEEAC<sup>(1)</sup> avec la République démocratique du Congo, et auprès des pays anglophones de la CEDEAO<sup>(2)</sup> dans des pays tels que la Sierra Leone. À court terme et concernant la partie anglophone de la zone CEDEAO, il est vrai que nous n'avons pas encore eu d'accord qui puisse être concrétisé, mais à long terme nous espérons participer à des appels d'offres qui nous permettront de nous installer dans ces pays.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

<sup>(1)</sup> La Communauté économique des États de l'Afrique centrale, fondée en 1983, regroupe 11 pays : Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, RDC, Gabon, Guinée équatoriale, São Tomé-et-Príncipe, Tchad et Rwanda.

<sup>(2)</sup> La CEDEAO, créée le 28 mai 1975 avec 16 États, comprend la zone UEMOA qui compte huit pays francophones et sept pays anglophones.

# Le Groupe de presse Les Editions «Le Pays»

Plus de 24 ans d'expérience dans le paysage médiatique Burkinabè



\* Un quotidien à la pointe de l'information

**EVASION**

\* Un hebdomadaire pour vos week-ends

**VOTRE  
SANTÉ**

\* Un mensuel pour votre santé



\* Une Radio FM 92.3 à Ouahigouya

\* Notre site dénommé Actuburkina



Formules.com



Abonnement au journal  
en ligne (version PDF)



Espace e-Commerce

[www.lepays.bf](http://www.lepays.bf)

Abonnement à l'heβδο Evasion  
(version PDF)

Package de prestations :

- @ Bannières publicitaires
- @ Annonces et avis
- @ Annonces nécrologiques
- @ Reportages
- @ Newsletters
- @ Publiportages dans notre espace-vidéo



Abonnement au mensuel Votre  
Santé (version PDF)



Espace-info mobile



Chaque jour, l'actualité vous rejoint  
sur votre mobile



**Info line:**  
+226 25 36 20 46/72 06 75 99  
E-mail: [ed.lepays@lepays.bf](mailto:ed.lepays@lepays.bf)  
[danydane4@lepays.bf](mailto:danydane4@lepays.bf)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





# LA CÔTE D'IVOIRE, LEADER DU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE

*Publié chaque année depuis trois ans, le rapport du cabinet d'études international Havas Horizons décortique la perception qu'ont les investisseurs internationaux de l'économie africaine. En 2017, il place la Côte d'Ivoire comme premier pays agricole en Afrique avant l'Éthiopie. Mais les turbulences récentes connues par ce secteur mobilisent ses acteurs pour la sauvegarde du leadership.*

Tenu en septembre dernier à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, le Forum pour la révolution verte en Afrique qui vise la promotion de l'agriculture africaine a été perçu par de nombreux participants comme une confirmation du premier rôle que doit jouer sur le continent le pays d'Alassane Ouattara dans ce secteur. Cette 7<sup>e</sup> édition – la première en Afrique francophone –, organisée par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), la Banque africaine de développement et le gouvernement ivoirien, a vu la participation de chefs d'État africains et de plus de 1 300 délégués, dont des représentants d'ONG, des scientifiques, des acteurs du secteur privé ainsi que plusieurs partenaires techniques et financiers. Malgré cette démonstration de la puissance agricole continentale du pays qui le place dans les premiers rangs mondiaux avec des cultures d'exportation comme le cacao, le café, l'anacarde et l'hévéa, le secteur agricole

son siège d'Abidjan un projet agricole innovant réussi en Côte d'Ivoire et s'inspirant du modèle coréen Saemaul Undong : il a responsabilisé les communautés rurales en les rendant garantes de leur propre développement. Cette initiative implantée dans le district autonome de Yamoussoukro a vu les villageois de Zatta et de N'gbékrose réussir à construire des infrastructures telles qu'un barrage pour l'irrigation, des écoles et des logements pour les enseignants, un marché, un centre médical et un centre de jeunesse, une installation d'élevage de poulets et un établissement de microfinance. Une expérience que la banque panafricaine envisage d'étendre sur le continent.

Pour leur part, sur le plan national, les pouvoirs publics soutiennent la restructuration des Chambres d'agriculture de Côte d'Ivoire afin de sortir des logiques géographiques et d'adopter le modèle des filières. Ainsi, à l'organisation spatiale avec des structures départementales ou régionales sera substituée à l'issue de la restructuration une organisation par filières de type café-cacao, coton-anacarde, etc., et ce en fonction de la loi d'orientation agricole élaborée par le gouvernement ivoirien.

Un exécutif qui, en 2016, avait profité du Salon international de l'agriculture de Paris, en France, pour lancer le label Cacao Ivoire. Pour le ministre de l'agriculture Mamadou Sangafowa Coulibaly, ce label officiellement approuvé par le gouvernement ivoirien en février 2016 a pour objectif de créer un sceau apposé par les chocolatiers industriels et artisanaux sur leurs produits fabriqués à partir de cacao ivoirien. Selon certains experts, ces industriels utilisent au moins 30 % de cacao en provenance de Côte d'Ivoire. Et Mamadou Sangafowa Coulibaly d'ajouter : « *Nous n'avions jamais valorisé cela. Les paysans n'en avaient jamais profité. C'est pour mettre un terme à cette situation que nous sommes dit qu'il fallait que la provenance Côte d'Ivoire soit connue du consommateur et que le paysan puisse avoir les retombées de la qualité gustative de nos fèves.* »

**Janis Yorobo**

## Le secteur agricole ivoirien représente près de la moitié du PIB national.

ivoirien, qui couvre 40 % des terres cultivables sur une superficie de 322 462 km<sup>2</sup> et représente près de la moitié du PIB national, est depuis peu à la peine, principalement à cause de la baisse de ces produits de rente. Sur le thème « Accélérer la marche de l'Afrique vers la prospérité : contribuer à la croissance d'économies inclusives et à la création d'emplois à travers l'agriculture », l'édition 2017 de ce forum, où des accords de coopération et de partenariat d'une valeur globale de 6,5 milliards USD ont été signés, a aussi été une occasion de passer au crible les innovations et les interventions sur le terrain. Toujours en pointe pour ce qui concerne les innovations dans le secteur agricole, la Côte d'Ivoire a saisi cette opportunité pour exposer ce qui devra lui permettre de maintenir son rang. Dans la foulée de ces assises, la Banque africaine de développement, partenaire de l'événement, a présenté à

# LES INDICATEURS SONT AU ROUGE, MAIS L'ESPOIR DEMEURE...

*Premier pays producteur et exportateur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire subit de plein fouet la chute des cours depuis plus d'un an. Pour la campagne 2017-2018, les indicateurs sont encore au rouge, même si certains acteurs se bercent d'espoir...*

**M**algré les tourments, la Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial de cacao, avec une production record estimée à environ 1,9 million de tonnes, selon des statistiques officielles. Les récents chiffres publiés par la Banque mondiale indiquent que ce secteur représente 15 % du PIB et plus de 50 % des recettes d'exportation. Mais la Côte d'Ivoire a-t-elle encore aujourd'hui des raisons de s'enorgueillir d'être le premier producteur mondial de cacao ? Malheureusement, ces chiffres visiblement séduisants cachent difficilement la mauvaise santé de cette matière première au regard de la chute des cours et de la mévente de la production.

## Difficile reprise en main du CCC

L'audit du système de commercialisation du CCC, organe de régulation de la filière café-cacao, a fait une victime d'importance : Touré Massandjé Litsé, ex-directrice générale dudit Conseil, limogée pour sa gestion jugée « approximative » de la crise qui a secoué la filière. Le rapport partiel du cabinet KPMG commis à cet audit a en effet relevé des dettes à hauteur de 65 millions de FCFA (99 230 euros) pour des contrats non exécutés.

Au 22<sup>e</sup> étage de la Tour Caistab qui abrite le siège du CCC au Plateau, on s'ouvre difficilement à la presse, et les informations sont désormais filtrées. Le nouveau directeur général du Conseil, Yves Koné, ne parle presque jamais aux médias. Depuis que cet audit a été diligenté et qu'a été mis en place le Comité interministériel, on semble marcher sur des œufs au CCC.

En attendant la deuxième partie du rapport d'audit du cabinet KPMG, non encore disponible, ce Comité interministériel entend reprendre les choses en main pour un retour à la normale suite aux ralentissements constatés dans la commercialisation du cacao lors de la campagne 2016-2017. Réussira-t-il à redonner du goût au cacao ivoirien ? La tâche ne semble pas aisée face à l'instabilité des cours mondiaux. **A.B.**

Pour la campagne 2016-2017, le gouvernement ivoirien avait garanti aux producteurs un prix bord champ de 1 100 FCFA (1,7 euro) le kilo. Hélas, la surproduction, donc la surabondance de l'offre par rapport à la demande, n'a pas permis à l'État d'avoir les coudées franches pour pratiquer ces prix bord champ qui satisferaient les producteurs. Du coup, pour la campagne 2017-2018, il a dû revoir ses bonnes intentions à la baisse, fixant le prix bord champ à 700 FCFA (1,06 euro) le kilo, à la grande désillusion des producteurs. « *Nous trouvons ce prix vraiment bas, mais nous n'avons presque pas le choix parce qu'il nous faut écouler tout le stock emmagasiné du fait de la surproduction de la campagne 2016-2017* », confie, résigné, Ernest Bahi, planteur à Soubré, dans

Le secteur du cacao représente 15 % du PIB et plus de 50 % des recettes d'exportation.

le sud-ouest du pays. Pour Kouadio Joachim, président d'une coopérative de café-cacao, Betié, localité à l'est de la Côte d'Ivoire, très proche du Ghana, la situation actuelle de la filière cacao ne réjouit pas les producteurs. « Vous voyez, le prix bord champ actuel du cacao pousse de nombreux producteurs à recourir à des voies illégales pour vendre leurs produits. Beaucoup d'entre nous préfèrent vendre leurs productions au Ghana, et ils gagnent plus. D'abord parce que les prix sont bons dans ce pays, et que nous n'avons pas à subir les tracasseries routières et autres frais de transport », déplore-t-il.

Au siège du Conseil café-cacao (CCC, lire l'encadré ci-contre), on estime que dans cette morosité, le gouvernement continue de consentir de nombreux efforts pour remonter la pente. D'ailleurs, le président du conseil d'administration, l'ancien ministre Lambert Kouassi, a déclaré que pour ce prix de 700 FCFA, l'État avait renoncé à une partie des taxes à l'exportation du cacao. Un manque à gagner de plus de 81 milliards de FCFA (123 millions d'euros). Mais au cours des réunions de ce Conseil, l'on reste persuadé qu'après

**L'État a renoncé à une partie des taxes à l'exportation du cacao. Un manque à gagner de plus 81 milliards de FCFA.**

la campagne de 2017-2018, la courbe des recettes de la filière sera positivement inversée. D'autant plus que l'État de ce pays qui transforme à peine 30 % de sa production s'est résolument engagé à atteindre un



La Côte d'Ivoire transforme en moyenne environ 30 000 tonnes de café annuellement.

objectif de 50 % à l'horizon 2020. Pour y parvenir, le gouvernement promet l'allégement fiscal pour les entreprises de transformation déjà existantes et fait miroiter des facilités d'investissements dans la filière. Notons que ce sont une vingtaine d'entreprises qui se disputent le marché de la transformation, et rappelons que toute cette politique s'articule autour de l'amélioration du climat des affaires et du cadre institutionnel et réglementaire pour la promotion des investissements privés nationaux et étrangers, afin de maintenir le pays dans sa position de leader mondial de la production d'or brun.

Alain Bouabré

## L'État face à un grand défi

La Côte d'Ivoire, 3<sup>e</sup> producteur et exportateur mondial de café il y a plusieurs années, se retrouve aujourd'hui à la 13<sup>e</sup> place mondiale et occupe le 3<sup>e</sup> rang africain avec, selon les dernières statistiques de la campagne 2015-2016, une production moyenne de 127 000 tonnes. Pour la campagne 2017-2018, le prix bord champ a été fixé à 750 FCFA (1,15 euro). Un prix garanti qui ne satisfait pas les planteurs, nombreux à avoir abandonné des champs de café pour s'intéresser à d'autres cultures. « La politique des prix doit être revue, car nous sommes parfois victimes des spéculateurs qui profitent de la mévente des productions », dénonce Fulbert Anzian, président d'une coopérative de producteurs de café à Daloa, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

Mais la situation actuelle du café est loin de décourager l'État, car l'exportation de cette matière demeure une importante source de revenus pour le pays. Il ne baisse donc pas les bras et entend revenir, en matière de production et d'exportation du café, à un niveau plus honorable. En effet, il a clairement affiché son ambition de hisser sa production à 200 000 tonnes à l'horizon 2020, et il espère une amélioration des cours mondiaux.

Mais comment y arriver dans la conjoncture défavorable qui frappe cette filière ? Selon Jérémie Kouassi, l'un des responsables du secteur café du Conseil café-cacao (CCC) avec qui nous avons échangé, l'État a mis en place un Programme de relance de la caféiculture. « Il s'agit de réhabiliter et de redynamiser les sites de production, de replanter et de régénérer les plants, de valoriser certaines variétés d'origine Côte d'Ivoire et de travailler à l'augmentation de la production », explique-t-il, faisant d'ailleurs remarquer que si ce programme est bien exécuté, la Côte d'Ivoire pourrait retrouver un bon niveau dans cette filière. Néanmoins, selon lui, le grand défi que doit relever la Côte d'Ivoire est celui de la transformation et de la consommation du café. Avec Nestlé installé sur son sol, le pays transforme en moyenne environ 30 000 tonnes de café annuellement, et consomme environ 30 % de sa production. « Cela est encore faible face à des pays comme l'Éthiopie (50 % de consommation) ou le Brésil, 1<sup>er</sup> producteur mondial, qui consomme 60 % de sa production », regrette-t-il.

A.B.

# « PRIORITÉ À LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE »

*Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre de l'Agriculture et de la Planification rurale, souligne que depuis la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA), le volume des productions a régulièrement augmenté, aussi bien pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente.*

**Votre gouvernement a édicté en 2012 un Programme national d'investissement agricole (PNIA) que vous avez la charge de piloter. Quel est le bilan 2016 en termes de cultures de rente et vivrières et de revenus pour les producteurs ?**

**Mamadou Sangafowa Coulibaly :** Depuis la mise en œuvre du PNIA, le volume des productions a régulièrement augmenté, tant pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente. Nous sommes en train de formuler le PNIA 2018-2025, et le bilan du premier PNIA révèle qu'avant sa mise en œuvre, soit de 2002 à 2011, le taux annuel moyen de croissance de la production vivrière était de seulement 2 % : il est passé à 11,5 % alors que l'objectif prévu par ce programme était de 7,8 %. De façon concrète, le cumul des productions est passé de 11 886 535 tonnes en 2012 à 16 341 689 tonnes en 2016, soit une hausse 37,48 %. Pour les cultures de rente, le taux annuel moyen de croissance du volume de production, qui était nul avant le PNIA, est passé à 7,4 % après sa mise en œuvre alors que l'objectif était de 6,8 %. Le cumul des productions est passé de 4 980 060 tonnes en 2012 à 5 148 557 tonnes en 2016, soit une hausse 3,38 %. De ce point de vue, donc, les objectifs ont largement été atteints. Et les revenus générés par les productions agricoles sont également à la hausse. En 2016, pour les cultures de rente, ils étaient de 2 771 Mds FCFA, en progression de 10,8 % par rapport à 2015. Pour les cultures vivrières, ils étaient de 3 377 Mds FCFA, en hausse de 7,2 % par rapport à 2015. Entre 2012 et 2016, les revenus générés par les cultures de rente sont passés de 1 798 Mds FCFA à 2 771 Mds FCFA, soit un accroissement de 54,11 %. Sur la même période, les revenus générés par les produits vivriers sont passés de 1 570 Mds FCFA à 3 377 Mds FCFA, soit un accroissement de 115 %.

**Quels sont les objectifs poursuivis par le PNIA ?**

Sur la période 2012-2016, le PNIA poursuivait les objectifs de relance de la croissance agricole, de réduction de la pauvreté pour une plus grande majorité de la population rurale (la pauvreté étant essentiellement un phénomène rural en Côte d'Ivoire), de création d'emplois pour 2 400 000 personnes, de réduction

**« Entre 2012 et 2016, les revenus générés par les cultures de rente sont passés de 1 798 Mds à 2 771 Mds FCFA, soit un accroissement de 54,11 %. »**

de l'insécurité alimentaire et enfin de stimulation d'un tissu agro-industriel plus important et plus dynamique.

**D'ici à 2020, quelles vont être vos priorités dans le cadre du PNIA ?**

Sur la période 2018-2025, le PNIA de deuxième génération met essentiellement la priorité sur la transformation structurelle de l'économie agricole de notre pays. Il s'agit entre autres de mettre en place des systèmes de production respectueux de l'environnement et qui garantissent une production, notamment vivrière, tout au long de l'année.

**Comment est organisé le financement bancaire de la filière agricole et que pensez-vous des 25 milliards de FCFA affectés par MasterCard Foundation pour l'aide aux petits exploitants ?**

Dès le démarrage du premier PNIA, nous avons échangé avec l'ensemble des banques opérant dans le pays. Elles ont soulevé la question du risque agricole ainsi que celle de la rentabilité de leurs activités dans ce secteur, vu que les crédits agricoles sont généralement longs. Nous avons donc commencé à réorganiser le financement bancaire du secteur agricole en par-

tant de deux grandes initiatives. La première est la mise en place d'une assurance agricole en collaboration avec le royaume du Maroc, qui a une très grande expérience en matière de financement bancaire des activités agricoles. La seconde est la mise en place d'une ligne de refinancement des crédits agricoles accordés par les banques commerciales aux agriculteurs et autres acteurs du secteur, avec le concours de la Coopération allemande, à travers la KfW : les premiers financements verront le jour dès 2018, l'accord avec la Coopération allemande ayant été signé cette année. Pour ce qui est de l'initiative de Master, nous la saluons et invitons par la même occasion d'autres bailleurs à venir abonder le fonds de refinancement mis en place avec la Coopération allemande.

**Votre périmètre d'intervention comprend aussi le développement rural. Sur ce volet, quelles sont les actions visant à désenclaver certaines villes ou localités ?**

Effectivement, l'attribution formelle du volet développement rural au ministère de l'Agriculture n'a fait que conforter nos actions dans la mesure où, selon la vision du président Ouattara, les projets initiés par notre département dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA ont toujours intégré le volet relatif au développement rural. En pra-



Mamadou Sangafowa Coulibaly,  
ministre de l'Agriculture et de la Planification rurale.

tique, ces projets ont toujours inclus un appui à la mise en place des services sociaux de base tels que l'électrification rurale, la santé et l'eau dans les communautés rurales bénéficiaires desdits projets. Pour les pistes, notre département est en charge des pistes de desserte

agricole. Dans le cadre du PNIA, nous avons identifié les linéaires de pistes de desserte agricole à réhabiliter et aussi à créer pour l'évacuation des produits agricoles. À ce jour, nous avons créé plus de 25 000 km de pistes de desserte agricole pour désenclaver les zones de production agricoles. Cela a permis de connecter les zones de production aux grands centres de consommation. Nos efforts en la matière vont naturellement continuer avec le PNIA II.

*Propos recueillis par  
Serge-Henri Malet*

## Bio

Mamadou Sangafowa Coulibaly, 53 ans, marié et père de 4 enfants, gère depuis février 2010 un ministère de l'Agriculture devenu en janvier 2016 ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Avant cela, il a été de 2003 à 2010 directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Agriculture de l'époque – actuel Premier ministre – tout en occupant parallèlement les fonctions de commissaire du gouvernement au sein du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA) et d'administrateur au Centre de démonstration et de promotion de la technologie ainsi qu'au Fonds de régulation et de contrôle café-cacao. Dans le cadre de ses activités ministérielles, en avril 2016, il a été désigné par ses pairs président de la 29<sup>e</sup> Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique : un mandat de deux ans au cours duquel il doit s'atteler à défendre les positions africaines en matière de gouvernance agricole dans les plus hautes instances de décisions. Membre du bureau politique du RDR depuis sa création en 1994, il est aussi député de Korhogo depuis 2011. Ces engagements au service de son pays lui ont valu d'être élevé aux grades d'officier dans l'Ordre national et de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

Au plan académique, il est titulaire depuis 1991 d'une maîtrise de sciences et techniques de l'université d'Abidjan et depuis 1992 d'un diplôme d'études comptables et financières de l'Institut national supérieur d'enseignement technique (INSET) d'Abidjan.



# MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DES BURKINABE DE L'ÉTRÉRIEUR

CABINET

Ouagadougou, le 18 décembre 2017

## AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION N°2017-01/MAEC-BE/CAB

### OBJET :

### Pré-qualification pour le projet de construction et de l'équipement du siège du MAEC-BE en mode Partenariat - Public – Privé

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur représentant l'Etat du Burkina Faso, invite les investisseurs privés à participer au processus d'appel d'offres relatif aux projets de construction et de l'équipement de son siège en mode Partenariat Public – Privé sous forme de Construire et transférer, en anglais « Build and Transfer » (BT).

1. Les missions essentielles qui seront assignées au partenaire privé retenu se résument à financer le suivi-contrôle, à financer la réalisation des travaux et également à équiper le bâtiment.
2. La participation à la pré-qualification est ouverte à égalité de conditions à tous les candidats nationaux et internationaux, juridiquement constitués conformément à la législation en vigueur dans leur pays d'établissement, qu'ils participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) desdits candidats pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis des entités (l'Administration de son pays d'établissement, tous groupements de banque et établissements financiers) et qu'ils ne soient pas en état de redressement ou de liquidation judiciaire ou dont les dirigeants ne sont pas frappés de faillite personnelle ou de banqueroute.

Les candidats qui, au cours des cinq (05) années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat pour des activités similaires aux

activités du projet ne peuvent participer à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) à la pré-qualification.

Un consortium peut être, soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins de la présente. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant l'Autorité publique porteuse du Projet. La participation d'un candidat inéligible entraînera automatiquement l'exclusion de cette personne. Si celle-ci fait partie d'un consortium, ce dernier sera exclu dans son ensemble.

3. La procédure d'appel d'offre comporte une phase de pré qualification des candidats conformément aux dispositions de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso et ses textes d'application.

Les candidats postuleront pour le lot unique (construction et équipement du siège du MAEC-BE) ; Qu'ils soient en groupement ou pas.

4. Les candidats intéressés doivent fournir des informations attestant ou prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Il s'agit notamment :
  - d'une lettre d'expression d'intérêt à l'adresse de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur ;
  - d'une présentation institutionnelle et expérience générale du prestataire en financement, construction



- et exploitation de bâtiments à plusieurs niveaux ;
- des références techniques et expériences pertinentes relatives à l'exécution de travaux de nature similaire, soutenues par des copies des pages de garde et de signature des contrats exécutés et les attestations de bonne fin d'exécution ;
- des états financiers des cinq (5) dernières années ;
- de la preuve de la capacité financière à financer le projet ;
- d'une copie de l'immatriculation du candidat au Registre du commerce ou tout document similaire provenant du lieu d'immatriculation du candidat (ou s'il s'agit d'un groupement, de chacun de ses membres) ;
- de l'adresse complète : localisation, personne à contacter ; boîte postale ; téléphone ; fax ; Email.

5. Les soumissionnaires seront classés en fonction du nombre de références pertinentes produites et de leur capacité financière.

Les soumissionnaires ayant présenté les références techniques en rapport avec la présente mission seront retenus en vue de constituer la liste restreinte pour le dossier d'appel d'offres.

À l'issue de cet appel d'offre, les trois (03) meilleurs soumissionnaires seront retenus sur la base des critères d'évaluation (conformité technique et coût) pour la phase des négociations en accord avec la passation des contrats de partenariat public-privé conformément aux dispositions du décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

- 6. Le remboursement des prestations sera assuré par des loyers mensuels ou trimestriels versés par le budget de l'Etat sur une période comprise entre dix (10) ans au minimum et vingt (20) ans au maximum. Le montant de ces loyers sera arrêté lors des négociations avec le partenaire retenu.
- 7. Les offres rédigées en langue française, en trois (03) copies et un (01) original marquées comme telles ; devront parvenir au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère des Affaires Etrangères,

de la Coopération et des Burkinabé de l'Exterieur 03 BP 7038 Ouagadougou 03 ; porte 224 ou 228, 2<sup>e</sup> étage ; Tél. (+226) 25 32 47 32 poste 387 au plus tard le 29 janvier 2018 à 9 Heures 00 TU.

Elles devront être placées dans une enveloppe scellée avec la mention « Avis de pré-qualification pour les travaux de construction et de l'équipement du siège du MAEC-BE. »

L'ouverture des plis se fera à la même heure dans le salon des Ambassadeurs ; les prestataires qui le souhaitent pourront y assister.

8. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires ou consulter gratuitement le dossier de pré-qualification tous les jours ouvrables de 7h00 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 à la Direction des marchés publics du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Exterieur, porte 224 ou 228 ; 2<sup>e</sup> étage .

Le dossier complet de présélection peut être retiré à la même adresse sur présentation du reçu de paiement de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA correspondant au prix non remboursable auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ; 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/ 25 32 46 12.

9. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un partenaire privé ou groupement de candidats n'implique aucune obligation de la part du Maître d'Ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

10. Le candidat prendra à sa charge tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa candidature et l'Autorité publique porteuse du Projet ne sera en aucun cas responsable de ces dépenses ni tenue de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de pré-qualification et quel qu'en soit le résultat.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de Pré- qualification.

*Le Directeur de Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Exterieur Président de la Commission de Sélection*

**Oumarou SORO**



# MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DES BURKINABE DE L'ÉTRÉRIEUR

CABINET

Ouagadougou, le 18 décembre 2017

## AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION N°2017-02/MAEC-BE/CAB

### OBJET :

### Pré-qualification pour le projet de conception et de construction de l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar en mode Partenariat - Public – Privé

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Étrérier représentant l'Etat du Burkina Faso, invite les investisseurs privés à participer au processus d'appel d'offres relatif aux projets de conception et de construction de l'ambassade du Burkina Faso au Sénégal(Dakar) en mode Partenariat Public – Privé sous forme de Construire, détenir en propriété, exploiter et transférer , en anglais « Build, Own, Operate and Transfer» (BOOT).

1. Les missions essentielles qui seront assignées au partenaire privé retenu se résument à financer les études architecturales, d'ingénieries, le suivi-contrôle, la réalisation des travaux mais également le financement de l'équipement.
2. La participation à la pré-qualification est ouverte à égalité de conditions à tous les candidats nationaux et internationaux, juridiquement constitués conformément à la législation en vigueur dans leur pays d'établissement, qu'ils participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) desdits candidats pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis des entités (l'Administration de son pays d'établissement, la Banque Ouest Africaine de Développement, le Groupe de la Banque Africaine de Développement et le Groupe de la Banque Mondiale) et qu'ils ne soient pas en état de redressement ou de liquidation judiciaire ou dont les dirigeants ne sont pas frappés de faillite personnelle ou de banqueroute.

Les candidats qui, au cours des cinq (05) années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été

sanctionnés par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat pour des activités similaires aux activités du projet ne peuvent participer à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) à la pré-qualification.

Un consortium peut être, soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins de la présente. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant l'Autorité publique porteuse du Projet.

La participation d'un candidat inéligible entrainera automatiquement l'exclusion de cette personne. Si celle-ci fait partie d'un consortium, ce dernier sera exclu dans son ensemble.

3. La procédure d'appel d'offre comporte une phase de pré qualification des candidats conformément aux dispositions de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso et ses textes d'application.

Les candidats postuleront pour le lot unique (conception et construction de l'ambassade du Burkina à Dakar); Qu'ils soient en groupement ou pas.

4. Les candidats intéressés doivent fournir des informations attestant ou prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Il s'agit notamment :





- d'une lettre d'expression d'intérêt à l'adresse de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur ;
- d'une présentation institutionnelle et expérience générale du prestataire en financement, construction et exploitation de bâtiments à plusieurs niveaux ;
- des références techniques et expériences pertinentes relatives à l'exécution de travaux de nature similaire, soutenues par des copies des pages de garde et de signature des contrats exécutés et les attestations de bonne fin d'exécution ;
- des états financiers des cinq (5) dernières années ;
- de la preuve de la capacité financière à financer le projet ;
- d'une copie de l'immatriculation du candidat au Registre du commerce ou tout document similaire provenant du lieu d'immatriculation du candidat (ou s'il s'agit d'un groupement, de chacun de ses membres) ;
- de l'adresse complète : localisation, personne à contacter ; boîte postale ; téléphone ; fax ; Email.

5. Les soumissionnaires seront classés en fonction du nombre de références pertinentes produites et de leur capacité financière.

Les soumissionnaires ayant présenté les références techniques en rapport avec la présente mission seront retenus en vue de constituer la liste restreinte pour le dossier d'appel d'offres.

À l'issue de cet appel d'offres, les trois (03) meilleurs soumissionnaires seront retenus sur la base des critères d'évaluation (conformité technique et coût) pour la phase des négociations en accord avec la passation des contrats de partenariat public-privé conformément aux dispositions du décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

6. Le remboursement des prestations sera assuré par les loyers que va engendrer la mise en location (exploitation) du bâtiment pour une période comprise entre dix (10) ans au minimum et vingt (20) ans au maximum.

7. Les offres rédigées en langue française, en trois (03) copies et un (01) original marquées comme telles ;

devront parvenir au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur 03 BP 7038 Ouagadougou 03 porte 224 ou 228, 2<sup>e</sup> étage ; Tél. (+226) 25 32 47 32 poste 387 au plus tard le 29 janvier 2018 à 11 Heures 00 TU.

Elles devront être placées dans une enveloppe scellée avec la mention « Avis de pré-qualification pour la conception et la construction de l'ambassade du Burkina Faso à Dakar. »

L'ouverture des plis se fera à la même heure dans le salon des Ambassadeurs ; les prestataires qui le souhaitent pourront y assister.

8. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires ou consulter gratuitement le dossier de pré-qualification tous les jours ouvrables de 7h00 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 à la Direction des marchés publics du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur, porte 224 ou 228 ; 2e étage .

Le dossier complet de présélection peut être retiré à la même adresse sur présentation du reçu de paiement de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA correspondant au prix non remboursable auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ; 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/ 25 32 46 12.

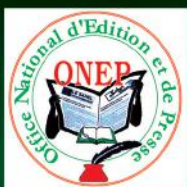
9. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un partenaire privé ou groupement de candidats n'implique aucune obligation de la part du Maître d'Ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

10. Le candidat prendra à sa charge tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa candidature et l'Autorité publique porteuse du Projet ne sera en aucun cas responsable de ces dépenses ni tenue de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de pré-qualification et quel qu'en soit le résultat.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de Pré-qualification.

*Le Directeur de Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur Président de la Commission de Sélection*

**Oumarou SORO**



Office National  
d'Édition et de Presse

# LEADER DE LA PRESSE ECRITE AU NIGER

[www.lesahel.ne](http://www.lesahel.ne)



M. Mahamadou Adamou  
DG ONEP

Le bon goût de  
l'information



Régie Pub

De **1958** à nos jours, nous avons évolué ! Du “Temps du Niger” au quotidien “**LE SAHEL**”, et de l’hebdomadaire “**LE NIGER**” au “**SAHEL DIMANCHE**”, que de métamorphoses !  
Un potentiel de plus **d’un demi siècle d’expérience** au service du Niger.  
Et l’information continue...

Place du Petit Marché  
BP: 13 182 Niamey

Fax: (00227) 20 73 30 90 / Tel: (00227) 20 73 34 87 / Email: [onep@intnet.ne](mailto:onep@intnet.ne)



## *Nous allons au-delà de vos désirs*

Logé à Ouagadougou, au sud de la gare routière Ouaga Inter, entre la station Shell et le rond-point des droits humains, l'HOTEL ZIND NAABA CAFE DES ARTS est bâti dans un style architectural très plaisant et se dresse comme un écrin de beauté hôtelière dans la capitale burkinabè.

l'HOTEL ZIND NAABA CAFE DES ARTS est doté :

- De chambres spacieuses, avec chacune un design spécifique, accessibles à des prix concurrentiels ;
- D'une cuisine de classe internationale, qui vous offre une gastronomie savoureuse ;
- D'un bar américain, qui vous donne le plaisir de prendre un verre seul ou en compagnie.

Une salle polyvalente est également à votre disposition pour vos conférences, ateliers, séminaires et toute autre rencontre, dans les conditions optimales de sérénité et de sécurité.

Accessible à moins de dix minutes de l'aéroport et du centre-ville, l'HOTEL ZIND NAABA CAFE DES ARTS est le lieu idéal à Ouagadougou pour goûter aux délices de l'hôtellerie sous toutes ses formes.

### **HOTELS ZIND NAABA I & II DEDOUGOU**

BP 324 – Dédougou

Tel: (+226) 20 52 12 42 / 20 52 12 43

Email: zindnaaba3@yahoo.fr



L'HOTEL ZIND NAABA I est un établissement hôtelier classé trois étoiles qui comprend des chambres spacieuses et des suites junior.



L'HOTEL ZIND NAABA II est un établissement hôtelier classé quatre étoiles doté de suites ministérielles et présidentielles ainsi qu'une boîte de nuit, LE KING, une salle de conférence ultramoderne et une piscine olympique.

### **Pour toute information ou réservation :**

Site web : [www.hotelzindnaaba.com](http://www.hotelzindnaaba.com)

Email: [cafedesarts@hotelszindnaaba.com](mailto:cafedesarts@hotelszindnaaba.com)

Téléphone. : +226 25 38 25 25

### **HOTEL ZIND NAABA CAFE DES ARTS**

Sis rue Bagem-Nini – Patte d'oie (Ouaga Inter) – Ouagadougou  
À Côté du siège de Diakonia, entre le rond-point des Droits Humains et la station Shell, face au CCVA.

CÔTE D'IVOIRE

*Tourisme*

Office National du Tourisme

[www.cotedivoiretourisme.ci](http://www.cotedivoiretourisme.ci)



OFFICE NATIONALE DU TOURISME

PLACE DE LA REPUBLIQUE, IMMEUBLE EECI

01 BP 8538 ABIDJAN 01 \_ TEL : (+225) 20 25 16 00 \_ FAX : (+225) 20 32 03 88

---

DÉCOUVREZ  
UN NOUVEAU  
SOLEIL...